TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 210

48 PAGES

— SAMEDI 26 NOVEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 11 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,50 kr. ; Espagne, 35 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 P.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 17 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Large amnistie politique en Yougoslavie

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

DÉMOCRATIE A LA RHODÉSIENNE

Le premier ministre rhodésien, M. Ian Smith, mérite bien la réputation de fin manœuvrier qui lui a été faite. En annonçant subitement, jeudi soir 24 novembre, qu'il était disposé à engager, dès la semaine suivante, avec les dirigeants africains modérés des négociations fondées sur le principe « un homme, une voix », il tente de prendr de vitesse tous ceux qui, en Afrique ou ailleurs, s'efforcent, en l'amenant à composition, de hâter l'avènement, sous le signe de la majorité noire, d'une indépendance authentique en Rhodésie.

Doué d'un sens aigu de l'opportunité, le chef du gouvernement de Salisbury juge, non sans quelque raison, que le moment est à nouveau favorable à la réalisation de son projet, si souvent caressé, de « règlement interne », excluant les nationalistes les plus intransigeants, MM. Nkomo et Mugabe. Il convie, en conséquence, l'évêque Muzorewa, le révérend Sithole et le chef traditionnel Chirau à des négociations qui, dans son esprit, pourraient déboucher dans quelques semaines sur une conférence constitutionnelle en bonne et due forme.

Pour donner plus d'éclat à son initiative, M. Smith la présente comme le fruit d'une réflexion commune entre son gouvernement et les « dirigeants noirs » qui, « sans exception, ont fait valoir que l'acceptation par Salisbury du suffrage universel était le seul moyen d'entamer des pourparlers ». Du même coup, il se pose pour un homme de dialogue et de compromis ayant cédé aux arguments des porte-parole de la population africaine.

En fait, M. Smith ne désespère pas de transformer son pays en un « second Malawi » où les intérêts de la communauté européenne seraient, pour l'essentiel, sauvegardés. Il sait qu'une telle perspective suppose que son gouvernement ait trouvé auparavant un terrain d'entente avec les dirigeants nationalistes « responsables ». Or au risque de voir ruiner leur crédit, aucun de ceux-ci ne pouvait traiter avec M. Smith aussi longtemps que ce dernier ne s'engageait pas formellement à respecter le principe du suffrage universel.

Du même coup, M. Smith « enterre » définitivement le plan de règlement, laborieusement mis au point par les diplomates britanniques avec l'aval des États-Unis, et qu'il comparait récemment encore à un « cirque ambulant ». Ce plan, au demeurant rejeté par MM. Nkomo et Mugade, prévoyait, sous le contrôle des Nations unies, un rapide transfert du pouvoir à la majorité, et l'intégration des forces de guérilla au sein de l'armée rhodésienne. Il équivalait, aux yeux du premier ministre rhodésien, à une capitulation pure et simple. Dès lors, on comprend la déception mêlée de scepticisme, manifestée dès jeudi soir à Londres et à Washington.

Les gouvernements occidentaux n'ont jamais cru au caractère durable d'un règlement qui n'associerait pas tous ceux qui, dans les maquis, mènent la lutte contre l'armée de M. Smith. Pas plus que l'O.U.A., et particulièrement les cinq pays de la « ligne de front » (Angola, Zambie, Tanzanie, Mozambique, Botswana) — dont l'accord au moins tacite est essentiel au succès de toute formule de paix — reconnaissent le Front patriotique comme seul représentant authentique des Noirs.

M. Smith a bien saisi tout l'intérêt qu'il y avait pour lui à relancer à son profit la dynamique de la négociation, au moment même où la fragile alliance tactique conclue l'an dernier par MM. Nkomo et Mugabe était, au grand dam de leurs tuteurs africains, sur le point de voler en éclats. Ces deux vétérans de la lutte nationaliste s'enfoncent dans des querelles fratricides. En outre, M. Smith sait que, face à leurs rivaux, MM. Muzorewa et Sithole, aucun des deux hommes n'a de chance de remporter les élections.

En ajoutant qu'il n'accepterait le suffrage universel que si ses « exigences » — non précisées — étaient au préalable satisfaites, il s'est d'ores et déjà réservé une porte de sortie.

La position israélienne face à l'Égypte

Des divergences seraient apparues au sein de la coalition de M. Begin

Aucune information ne permettait encore, ce vendredi 25 novembre, en fin de matinée, de prévoir une évolution de la position israélienne après la visite de M. Sadate à Jérusalem. On espérait, toutefois, quelques indications de la réunion ce même jour de la commission des affaires étrangères et de la sécurité de la Knesset. Pour sa part, le président égyptien devait prononcer samedi un « important discours » devant l'Assemblée du peuple. Selon un sondage de la télévision israélienne, une forte majorité des députés de l'État hébreu serait en faveur « d'importantes concessions territoriales » en Cisjordanie. Le Jerusalem Post *fait état de tensions à ce propos au sein de la coalition qui soutient M. Begin, où le parti Dash s'opposerait à l'aile intransigeante du Likoud.*

Toutefois, un important responsable israélien a assuré, jeudi, que Jérusalem « n'accepterait pas *de souveraineté étrangère » en Judée-Samarie (Cisjordanie).*

Tandis que le Soudan, favorable aux thèses égyptiennes, vient d'expulser le représentant de l'O.L.P. à Khartoum, le chef du département politique de l'organisation palestinienne, M. Farouk Kaddoumi, se trouve à Moscou où il s'est entretenu jeudi avec M. Gromyko, ministre des affaires étrangères.

M. Raymond Barre, qui se rend samedi à Damas y exposera la position française à des dirigeants syriens violemment hostiles à la politique égyptienne. Selon M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, il essaiera de « les convaincre que le président Sadate n'a rien abandonné, et, au contraire, a fait progresser le dialogue pour la paix ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Ceux qui espéraient que le raz de marée Sadate emporterait avec lui une partie au moins des positions fondamentales d'Israël en ont été pour leurs frais... Alors qu'en Israël, et surtout en Égypte, on attendait, jeudi 24 novembre, un geste israélien répondant à la visite à Jérusalem du président Sadate, le gouvernement israélien, réuni pendant trois heures en conseil extraordinaire, s'est contenté d'entendre un compte rendu des conversations... Un communiqué laconique, publié à l'issue du conseil, souligne l'importance de la visite : « *Le processus des négociations devra se poursuivre jusqu'à la signature d'un accord de paix.* »

Le premier ministre, M. Menahem Begin, a précisé qu'il n'existait pas encore de calendrier des pourparlers et que toutes les nouvelles faisant état d'une date de réunion de la conférence de Genève étaient dénuées de tout fondement. Le chef du gouvernement israélien, tout en affirmant qu'aucune décision nouvelle n'avait été prise, a démenti que Jérusalem ait modifié sa position en ce qui concerne la représentation palestinienne à Genève.

Pourtant la position officielle est loin d'être monolithique. Dans une interview à l'Agence France-Presse, le directeur général de la présidence du conseil, M. Eliahou Ben Elissar, a déclaré que la conférence de Genève se réunirait « *très bientôt avec ou sans les Syriens* ». « *Israël*, a-t-il précisé, *souhaite la présence des représentants de la Syrie... A la séance d'ouverture, la délégation israélienne aura comme interlocuteurs une délégation arabe unique, qui se scindera ensuite en plusieurs groupes de travail.* » « *Le problème de la représentation palestinienne*, a dit M. Ben Elissar, *devra être résolu dans le cadre du groupe de travail consacré à l'avenir de la Judée-Samarie et du territoire de Gaza...* » Il a ajouté : « *Le président Sadate n'a pas parlé de l'O.L.P. C'est important, car celui qui insiste sur l'O.L.P. contribue à rendre le conflit israélo-arabe éternel. La façon de voir l'O.L.P. est un baromètre des intentions réelles des Arabes quant à leur volonté d'arriver à un règlement ou non. Pour la solution du problème palestinien, attendons un peu.* »

M. Ben Elissar assure en outre : « *Sur la Judée, la Samarie et Gaza nous n'acceptons ni souveraineté, ni domination, ni gouvernement étranger, c'est-à-dire non israélien, pas plus qu'une fédération avec un autre État, car cela conduirait inévitablement à un État palestinien indépendant auquel nous restons fermement opposés.* »

Qui représentera les Palestiniens à Genève ? Alors que la question reste posée, à Jérusalem on semble de moins en moins pressé d'y répondre. Et pour cause : depuis l'« omission » par le président Sadate dans son discours à la Knesset de toute référence à l'O.L.P., on se plaît à souligner en Israël la baisse de prestige de l'Organisation de libération de la Palestine...

(Intérim.)

(Lire la suite page 3.)

Remous politiques au Japon

Le patronat critique les choix économiques du premier ministre

L'évolution de la situation économique et monétaire a contraint le premier ministre japonais, M. Fukuda, à décider de remanier son gouvernement. Cette mesure, qui devrait toucher les principaux portefeuilles de son cabinet, au pouvoir depuis décembre 1976, devait être annoncée samedi 26 novembre ou au début de la semaine prochaine.

Les milieux d'affaires reprochent au gouvernement de n'avoir pas pu régler le différend commercial qui oppose le Japon aux États-Unis. D'autre part, si la Banque du Japon est parvenue, temporairement, à stabiliser le yen — au prix d'un achat record d'un demi-milliard de dollars, jeudi 24 novembre, — le ministre des finances demeure incapable de contrôler les fluctuations de la monnaie nationale. La hausse du yen est très défavorable aux exportations japonaises. Enfin, la hausse du coût de la vie a été de 0,5 % en octobre, soit un taux annuel de 7,5 %.

De notre correspondant

Tokyo. — M. Fukuda, premier ministre, devrait annoncer, samedi 26 novembre ou, au plus tard, au début de la semaine prochaine, un remaniement ministériel important qui, estiment les milieux politiques nippons, concernera les postes-clés du cabinet : affaires étrangères, finances, commerce et industrie. Des changements devraient aussi intervenir dans l'exécutif du parti libéral-démocrate (P.L.D.), au pouvoir.

Le premier ministre compte ainsi renforcer son gouvernement pour faire face à un nombre croissant de problèmes : différend commercial avec les États-Unis, « flambée » du yen, du moins apparemment, relancer les négociations avec Pékin, sur le traité de paix et d'amitié nippo-chinois, pratiquement gelées depuis son arrivée au pouvoir en décembre 1976.

Sur cette question il est toutefois difficile de savoir s'il s'agit une fois encore d'un de ces ballons d'essai que lance périodiquement M. Fukuda, ou bien si celui-ci a réellement l'intention de faire avancer les choses. Nombre d'observateurs ne cachent pas leur scepticisme sur l'importance réelle du marché chinois, mais les milieux d'affaires nippons sentent qu'à plus ou moins court terme ils subiront des revers sur les marchés des pays industrialisés, et placent de grands espoirs sur les possibilités d'exporter en Chine. C'est notamment le cas pour la sidérurgie. Les Chinois, conscients de cette impatience, ont apparemment tendance à ne pas trop s'engager en matière économique avant d'avoir obtenu des assurances de Tokyo sur le plan politique : la signature, initialement prévue pour novembre, de l'accord de commerce à long terme entre le Japon et la Chine, pourrait être à cet égard l'indice d'une certaine progression.

Les critiques du patronat

Beaucoup plus urgentes sont, pour M. Fukuda, les questions économiques. Il est évident que Tokyo a perdu le contrôle de sa monnaie, qui monte de jour en jour. Jeudi 24 novembre, la Banque du Japon a dû acheter un montant record de devises américaines (500 millions de dollars) pour stabiliser le yen au cours de 240 unités pour 1 dollar. Seules des mesures sérieuses, pour remédier au différend avec les États-Unis, pourraient enrayer la montée de la monnaie nippone.

Il y a onze mois, M. Fukuda a été porté au pouvoir par les milieux d'affaires, qui ne voulaient plus de M. Miki, jugé trop timoré en matière économique.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 8.)

Sur l'extradition de Me Croissant

par ALAIN PEYREFITTE (*)

L'extradition de Me Klaus Croissant a provoqué une abondance de commentaires, inspirés souvent par l'ignorance, parfois par la passion. Une polémique à chaud eût été déplaisante. Aujourd'hui que la clameur s'atténue, une mise au point sereine me paraît indispensable. Voici ma réponse aux imputations glanées ces derniers jours.

● *L'État a bafoué le droit.*

— Il n'est pas une des décisions prises dans cette affaire par les juges ou par le gouvernement qui n'ait été scrupuleusement conforme au droit. Elles se fondent en toute rigueur tant sur le droit français en matière d'extradition que sur les principes fondamentaux du droit international public, ainsi que sur la convention bilatérale d'extradition signée par la France et l'Allemagne fédérale en 1951 et ratifiée par le Parlement en 1959.

● *Pourquoi cette précipitation ? L'avis de la chambre d'accusation donné à 14 h. 30, Croissant a été extrait de la Santé à 20 h. 30 pour être extradé à 1 h. 30 !*

— Ce n'était là que le dernier épisode d'une longue procédure. La demande d'extradition a été formulée le 19 juillet 1977. Croissant donnait en France des conférences de presse et des interviews télévisées, mais la police n'arrivait pas à le trouver, dans cet « État policier » que serait devenue la France. Il n'a pu être arrêté que le 30 septembre. Une seconde demande d'extradition a été reçue le 1er octobre.

Le gouvernement a aussitôt étudié le dossier avec attention. Les diverses hypothèses ont été envisagées, en une réflexion longuement mûrie au cours de plusieurs réunions interministérielles. La décision a été prise, d'une part, d'inviter le ministère public à plaider l'extradition auprès de la chambre d'accusation ; d'autre part, de se conformer en tout état de cause à l'avis de la chambre d'accusation.

En cas d'avis favorable, il était décidé d'extrader Croissant. Les réquisitions prises à l'audience par le parquet n'auraient dû laisser aucun doute à cet égard : les pouvoirs publics ne pouvaient pas réclamer l'extradition, pour la refuser ensuite si la cour d'appel les y autorisait !

En revanche, en cas d'avis défavorable, Croissant eût été aussitôt libéré.

Donc, dans un cas comme dans l'autre, le gouvernement avait pris toutes dispositions pour se ranger à l'avis de la chambre d'accusation. Il avait soigneusement délibéré sa décision avant l'audience de la chambre d'accusation, qui était fixée au 2 novembre. *Cette décision aurait été exécutée le jour même, si la chambre avait statué ce jour-là.* Il n'y a eu aucune précipitation, mais au contraire retard de quinze jours, en raison du délai de délibéré que s'est accordé la chambre.

Dans cette affaire, je ne vois de précipitation que chez ceux qui ont cru devoir invoquer le droit sans avoir pris la peine de consulter les textes.

(Lire la suite page 1[illegible].)

(*) Garde des sceaux, ministre de la justice.

L'ACCÉLÉRATION DE LA CHUTE DU DOLLAR TOURNE A LA CRISE MONÉTAIRE

(Lire page 48.)

UNE SEMAINE AVEC LA RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Durant cette semaine, « le Monde » publie chaque jour sur plusieurs pages les enquêtes, les reportages de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les six départements de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Aujourd'hui : un département, les Hautes-Alpes, et une série de réflexions et de témoignages sur la diversité et la richesse de la vie de société dans cette région.

(Lire pages 21 à 28.)

AU JOUR LE JOUR

Jeux dangereux

Le dernier sport à la mode consiste à opposer, dans une partie d'échecs, un ordinateur bardé de programmes, le cerveau dopé aux électrons, à un homme en chair et en os, avec toutes ses peines, ses vanités, ses espoirs et ses déceptions.

Quand l'homme gagne contre l'ordinateur, ce qui s'est produit récemment, on éprouve une sorte de soulagement : après tout, face aux machines, ne sommes-nous pas encore tout à fait des pions vivant dans des tours peuplées de fous, où les rois sont mats, où les reines sont mangées et où les chevaux n'évoquent plus que le tiercé.

Cela dit, s'il est rassurant de parvenir à battre une machine, il n'est pas très rassurant d'en arriver là pour être rassuré.

BERNARD CHAPUIS.

UNE COMÉDIE HISTORIQUE DE MARIO MONICELLI

Des croisés pas catholiques

Chronique historique d'un Joinville italien saisi par la débauche, bande dessinée pour grands enfants venus rire de leurs traditions chrétiennes, western-spaghetti d'un nouveau genre, série de tableaux vivants pour Châtelet romain, s'il en existait un ?

On n'en finirait pas d'essayer de cataloguer, d'étiqueter cette « comédie italienne » — le terme est en train de faire le tour du monde, de s'imposer comme autrefois celui de « comédie américaine », même s'il en arrive à recouvrir aujourd'hui presque tout le cinéma transalpin — vieille de sept ans, tournée à une époque où Hollywood n'a pas reconquis tout à fait sa suprématie, où le public italien va encore en masse dans les salles obscures consommer du film, et d'abord ses films.

« Brancaleone aux croisades » nous ramène à l'époque heureuse de l'abondance, l'Italie domine alors toute l'Europe au box-office, provoque l'admiration de ses partenaires et la jalousie des Américains. Une osmose [illegible] existe entre cinéastes et public. Mario Monicelli, metteur en scène du film, [illegible] mais aussi d'œuvres très connues comme « le Pigeon », « les Camarades », et tout récemment « Un bourgeois tout petit, petit », apporte avec lui un métier éprouvé, — vingt et un films de long métrage à ce jour, huit autres coréalisés avec le metteur en scène Steno — plus des préoccupations sociales qui ne se démentiront jamais.

Age, coscénariste de « Brancaleone », avec Monicelli et Scarpelli, venu avec le metteur en scène présenter le film à Paris, confirme cette vocation particulière de tout un cinéma. « Certains films contribuent plus ouvertement à former le spectateur moyen. Ils font rire l'Italien de lui-même. »

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 15.)

idées

PHILOSOPHIE

Réponses à Philippe Sollers

Vive le capitalisme !

par CHRISTIAN ZIMMER

PHILIPPE SOLLERS vient de découvrir le paradis capitaliste. Il y a à peine un an, il en était encore à découvrir le paradis chinois. Quoique, sur ce dernier, il ait, très récemment, quelque peu modifié ses vues, il n'y a rien là que de très logique : le paradis chinois est pour les Chinois, le paradis capitaliste... pour les intellectuels occidentaux. Sollers aurait tort de se plaindre : même lorsqu'il faisait l'éloge de la politique maoïste, il n'eut jamais beaucoup à souffrir de la censure du régime. Sa situation ne ressemblait guère à celle des intellectuels de l'opposition en Union soviétique... Ce qui, sans doute, l'incite à écrire : *« Le capitalisme est dix fois moins répressif que le socialisme.* (1) » Dix fois ? Pourquoi pas vingt, cinquante ou cent fois ? Etrange comptabilité... Mais peu importe. Admettons. Ce qui mérite d'être relevé, c'est plutôt que, touché par la grâce, (cette *foi* qu'il opposait à la *pensée*, à la fin de sa controverse courtoise avec Maurice Clavel (2), Philippe Sollers oublie — ou néglige — quelques vérités assez élémentaires.

Disons d'abord que d'une façon générale, si le capitalisme n'est pas — du moins, en apparence — répressif, c'est qu'il n'a pas besoin de l'être. De l'être d'une manière ouverte, systématique, voyante. Pour trois raisons.

Répression structurelle

La première est qu'il y a, pour ainsi dire, dans le capitalisme, une répression structurelle. Elle est, bien sûr, de caractère économique, et non policier : le capitalisme « élimine » naturellement, innocemment, légalement, — ou, si l'on préfère, rejette, marginalise — ceux qui, ne possédant rien, ne sont rien, ne sont *personne*. La loi impitoyable de la concurrence, de la sélection, liée au respect de la sacro-sainte libre entreprise, suffit à créer ces disparités, ces ségrégations qui ne sont pas seulement des sanctions économiques, mais de véritables pénalisations (ajoutons que, dans leurs moments d'abandon, les théoriciens du capitalisme se laissent aller à avouer que le chômage et la guerre sont des nécessités économiques).

Cette répression structurelle tient donc à ce principe de base, sur lequel est solidement établie l'idéologie capitaliste : le principe de l'inégalité. Véritable loi naturelle, véritable dogme métaphysique. C'est ce principe qui permet, *légitime* et *légalise* l'exploitation de l'homme par l'homme, c'est lui qui rend « naturels » tous les privilèges et toutes les injustices, c'est lui qui a fondé l'entreprise colonialiste, certains peuples jugés inférieurs parce que *différents* (et non, justement, *égaux parce que différents*, comme le voudrait la démocratie) appelant, tout naturellement, la conquête et l'exploitation (c'est là ce qu'on pourrait nommer le racisme institutionnel).

A ce sujet, on peut se livrer aussi au jeu de la comptabilisation, comme on le fait aujourd'hui à propos des victimes du Goulag : c'est ce qu'ont tenté, par exemple, Noam Chomsky et Edward S. Herman, en essayant d'évaluer le nombre des victimes de ces opérations que les experts du Pentagone et de la C.I.A. ont appelées des *« bains de sang constructifs »* (3), le premier de ceux-ci étant sans doute l'élimination, sur le sol américain, de la race indienne. Evoque-t-on souvent, d'autre part, le nombre difficile à chiffrer, de vies africaines et asiatiques qu'ont coûtées l'édification, puis la perte de notre empire colonial sans lequel le capitalisme ne serait certainement pas, chez nous, ce qu'il est ? N'est-ce pas sur la traite des Noirs et les quelque cent millions de morts que, selon les calculs les plus optimistes, elle entraîna, que se sont bâties quelques unes des plus belles réussites commerciales de l'Occident ?

Cette répression structurelle a un autre aspect : la diffusion de l'idéologie capitaliste par toutes sortes de moyens, d'apparence innocente parce que purement économiques, a permis d'intérioriser la tendance répressive. Il y a déjà un certain nombre d'années que les sociologues en ont pris conscience et Pierre Bourdieu a pu même noter que cette tendance répressive était particulièrement développée et fortement ancrée dans les mentalités populaires, dans le psychisme des couches laborieuses, ces dernières étant ainsi, plus encore que la classe dirigeante, enclines à la rigueur en ce qui concerne le maintien d'un ordre qui tend à les opprimer plus qu'il ne les défend (4). Mais nous savons que l'action de l'idéologie n'obéit à aucune logique, à aucune rationalité, et que cette action est en général d'autant plus efficace qu'elle est en contradiction avec mes intérêts réels, profonds, avec ma situation matérielle.

Le capitalisme instaure en somme une seule légitimité *vraie* : celle de l'*avoir*, du *possédé* (comme le révèle notre système judiciaire beaucoup plus axé sur la sauvegarde des biens que sur celle des personnes). Aussi, même ceux qui ne possèdent rien, ou si peu, qui ne participent pas, ou presque pas, aux progrès de l'expansion économique (les *« exclus »*, dont parle René Lenoir), dans leur souci de s'aligner sur cette légitimité, ont-ils un comportement de propriétaires. D'où la facilité avec laquelle naissent ces comités d'auto-défense, dans les banlieues pauvres des grandes villes plus que dans les quartiers riches, d'où ces déchaînements de fureur justicière de la part de foules incapables de reconnaître la même oppression chez elles et chez les coupables dont elles réclament la tête.

Ce sont là des vérités banales : il n'est pas nécessaire d'avoir lu Marx pour les comprendre. Elles expliquent qu'un Etat capitaliste est nécessairement plus fort qu'un Etat socialiste (ou, plus exactement, qu'un Etat tel que ceux qui, aujourd'hui, se parent du titre de « socialistes ») : la répression s'exerçant, si l'on veut, au niveau de la subjectivité individuelle son objectivation cesse dès lors d'être une règle absolue.

Répression médiatisée

Deuxième point : la société capitaliste peut se permettre d'être libérale à l'intérieur de ses frontières, dans la mesure où ce même libéralisme est cyniquement nié par elle en dehors de celles-ci. Ceci ne mérite pas d'amples développements. Un seul exemple suffira : le niveau de vie des travailleurs aux Etats-Unis, on l'a souvent souligné, est fonction de la répression que subit le travailleur des pays d'Amérique latine, c'est-à-dire de pays qui économiquement dépendent de Washington et sont soumis à son influence idéologique. C'est là encore un des traits du capitalisme : son action répressive n'est pas directe, elle est *médiatisée*, les tâches peu honorables qu'elle requiert sont assumées par des tiers qui, eux-mêmes, peuvent être victimes d'une certaine sorte d'oppression.

Troisième et dernier point : la société capitaliste, si elle n'est pas une société répressive, est une société de surveillance et de contrôle. Paradoxe apparent : c'est dans la mesure où elle est une société d'abondance, de consommation. A propos du système pénitentiaire, Michel Foucault a bien mis en lumière ce phénomène : le passage, dans une société libérale, des formes de répression spectaculaires (supplices publics, exécutions et exposition des coupables) à une action beaucoup moins visible, beaucoup moins affichée officiellement, où, précisément, le contrôle et la surveillance tiennent la plus grande place (5), en dépit de ce qu'affirme périodiquement une certaine presse, déplorant l'insuffisance des moyens de protection mis au service de ces « honnêtes gens » qui, ils l'ignorent généralement, sont pris eux-mêmes dans ce réseau policier d'un type nouveau.

Inutile d'évoquer l'utilisation de l'informatique, les fichiers, les tables d'écoute : le contrôle et la surveillance passent par d'autres voies.

Société répétitive

Dans *Bruits*, Jacques Attali montre comment la standardisation des produits de consommation, comment l'avènement de ce qu'il appelle la *« société répétitive »* (stade ultime de la dégradation de la *« société de spectacle »*, c'est-à-dire d'une société de la *représentation*), remplissent précisément cette double fonction, en créant des types, des modèles de *légalité* auxquels le citoyen cherche, par désir d'intégration, à s'identifier (6). Et ce n'est pas un hasard si Attali remarque aussi que le gouvernement par le son, par le bruit, est en train de succéder au gouvernement par l'image. La voix de l'autorité, sous des formes multiples, se substitue à l'image ritualisée, unique, de celle-ci (comme c'était le cas sous la royauté). Est-ce parce que la musique, le domaine des sons, ont en eux-mêmes une puissance (cachée) de répétitivité beaucoup plus développée que celle du monde des images ?

Attali note d'abord qu'« enregistrer » [les sons] est depuis toujours un moyen de contrôle social, un enjeu politique... Le pouvoir ne se contente plus de mettre en scène sa légitimité, il enregistre et reproduit les sociétés qu'il dirige. Stocker en mémoire, détenir l'histoire ou le temps, diffuser la parole, manipuler les informations a toujours été un des attributs des pouvoirs civils et des prêtres, depuis les tables de la Loi...

Et Attali de rappeler ce mot de Hitler : *« Sans le haut-parleur, nous n'aurions jamais conquis l'Allemagne. »*

Bien entendu, ce développement énorme de l'enregistrement, du stockage des sons, est une des causes de la décadence du politique, il contribue à produire des sociétés dépolitisées et soumises : *« Conçu pour conserver un réseau (la représentation), l'enregistrement allait en créer un autre (la répétition) et annoncer la formidable mutation du savoir et du politique »* ; *« Dans la société répétitive, l'homme politique, incarnation majeure, avec la vedette, de la société représentative, perd son rôle au détriment des institutions d'écoute et de bruits. »* Finalement, on aboutit bien à une nouvelle espèce de répression.

Cette musique, qu'Attali appelle *« une musique pour faire taire »*, *« se glisse dans les espaces de plus en plus larges de l'activité vidée de sens et de relations, dans l'organisation de notre vie quotidienne : dans tous les hôtels du monde, tous les ascenseurs, toutes les usines ou les bureaux, tous les avions, toutes les voitures, partout, elle signifie la présence d'un pouvoir qui n'a plus besoin de drapeau ou de symbole : la répétition musicale affirme la présence de la consommation répétitive, du flux des bruits comme ersatz de socialité. »*

Production et savoir

Le pouvoir n'est plus au politique, il est aux technocrates : *« l'absence de sens* [c'est-à-dire la répétitivité], *est la condition de la légitimité du pouvoir d'une technocratie »*. Citoyens domptés, domestiqués : *« ... Le triomphe du capitalisme privé ou d'Etat n'est pas d'avoir su piéger le désir de différence dans la marchandise, mais d'avoir su aller beaucoup plus loin, pour faire accepter l'identité de la série comme refuge collectif devant l'impuissance et l'isolement »* ; *« Dans une société où le pouvoir est si abstrait qu'il ne peut plus être pris, où la pire des menaces ressenties est la solitude et non l'aliénation, la conformité à la norme devient jouissance d'appartenance, l'acceptation de l'impuissance installe dans le confort de la répétition. »*

La pensée réactionnaire adore les tautologies, qui ont pour elle figure de vérités éternelles. Alors, n'hésitons pas à le dire : la répression est la répression. La répression économique vaut la répression politique. Si la société de consommation existait en U.R.S.S. sous les formes qu'elle a chez nous, il ne serait peut-être plus nécessaire au pouvoir d'envoyer les intellectuels dans des asiles psychiatriques. Ils seraient, comme chez nous, considérés par ce pouvoir comme d'aimables bouffons inoffensifs, dont les incartades contestataires peuvent être tolérées sans que l'ordre soit le moins du monde menacé.

Si le citoyen soviétique vivait dans l'abondance, il n'y aurait peut-être pas autant de risques qu'il prête aux dissidents une oreille favorable. Car l'intellectuel qui, dans une société productiviste, est en dehors de la production *réelle*, donc du pouvoir *réel*, ne devient dangereux que s'il produit un *savoir* qui, face à une opinion encore assez libre, assez disponible pour le recevoir, se transforme en *pouvoir*. La société occidentale étant ce qu'elle est, Sollers pourrait donc se demander si la liberté dont y jouissent les intellectuels n'est pas payée de l'aliénation, voire de l'esclavage de beaucoup, de l'impossibilité d'un *vrai savoir* pour une majorité... Il pourrait aussi relire le premier chapitre des *Maîtres penseurs* de Glucksmann et se demander s'il n'y a pas, dans notre liberté occidentale, quelque chose de « panurgique » (7).

La liberté est *rapport*, rapport à *autre* chose ; elle n'existe pas *en soi*, mais seulement incarnée dans un projet. Or la consommation n'en est pas un. C'est également Glucksmann qui pose la question : la production serait-elle chez nous le dernier mot du savoir ? Nous ajouterons : et peut-être aussi de la morale ? Ne faut-il pas essayer de voir ce qu'il y a derrière les courbes de croissance et les taux d'expansion ? Le primat de la production sur l'individu conduit aussi au totalitarisme. Ne soyons pas trop pressés. Nous y arriverons.

(1) « Les intellectuels européens et la crise », *le Monde* daté 12 novembre 1977.

(2) *Délivrances*, Editions du Seuil, 1977.

(3) *Bains de sang*, Editions Seghers-Laffont, 1975. Chomsky et Herman écrivent, dans leur introduction : « Il nous apparaît, comme une vérité évidente et élémentaire, que le leadership aux Etats-Unis, par l'effet de sa position dominante et de ses efforts contre-révolutionnaires accomplis à une échelle planétaire, fut le seul à être, dans une telle proportion, l'instigateur et l'administrateur des bains de sang les plus terribles ou leur soutien matériel et moral, au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale. »

(4) « L'opinion publique n'existe pas », *les Temps modernes*, n° 318, janvier 1973.

(5) Voir *Surveiller et Punir, naissance de la prison*, Bibliothèque de l'Histoire, Gallimard, 1976.

(6) Voir *Bruits*, Presses universitaires de France, 1977, et le compte rendu de Jacques Lonchampt dans *le Monde* du 11 janvier 1977.

(7) Voir *les Maîtres penseurs*, Grasset éditeur, 1977.

La « fermeté » et le « courag[e] »

DANS *le Monde* du 12 novembre 1977, Philippe Sollers fait honte à l'« *intelligentsia de gauche* » de « *ressasser les stéréotypes de l'Est* », d'être « *à côté du réel* », de trouver Soljenitsyne « *réactionnaire* », et de ne pas rejeter en bloc le marxisme — « *machiavélisme dégradé* », « *principale pensée d'ordre et de répression de notre temps* » conduisant « *fatalement au fascisme* », — ou du moins de le rejeter sans le mépris des « *carrières* » et la « *fermeté* » inédite qu'il pense y mettre, et qui, paraît-il, ferait « *scandale* ».

Sur sa lancée, il pourrait pousser la « *fermeté* » et le « *courage* », puisqu'il paraît qu'il en faut, jusqu'à désigner plus nettement ces criminels. L'un d'eux, qui le touche de près, s'est surpassé dans l'erreur et la terreur. Citons, avec l'embarras du choix :

« *La révolution ne peut être que marxiste-léniniste* » (*le Monde*, 25 mai 1968.) « *En 1968, il était possible de nouer le dialogue avec le parti communiste en toute liberté* » (*Observateur*, 23 novembre 197[...] *s'agit d'intégrer la productio[n] [...]raire au procès de la rév[olution] sociale, dont la science est, [...]lement, le marxisme-léninisme. [...]poser le marxisme* » (*le* [...] 10 janvier 1970.)

« *Un anti-Chinois ne chie q[...] noix.* » (*Lois*, 1972.) « *Si nou[s] [...]lons de la liberté bourgeoise [...] évident qu'elle n'existe [...] Chine, mais nous devons c[...] que ce pays en est maintenan[t] [...]ser le problème de la libe[rté] [...] masse, qu'il vient d'inscrire [...] Constitution* » (télévision, [...]vier 1975.)

Citons encore : « *Solje[nitsyne] [...] marque un retour au Moyen [Âge] [...] plus réactionnaire.* » (*Tel Q[uel]* [...] 1974.) « *Qui ne lutte pas n'[...] marxiste.* » (*Tel Quel*, automn[e] [...]) « *La critique doit être faite [...] il faut se défaire de ce penc[hant] [...] consiste à ne critiquer [...] coup* » (« *Mao Zedong* », *Tel Q[uel]* [...] 1976.) « *La haine du matéria[lisme] [...] les calomnies contre les maté[rialistes] [...] sont à l'ordre du jour dans [...] civilisée et démocratique.* » [...]nine », *Tel Quel*, hiver 19[...]

Ceci aussi : « *Pour nous [...] communisme est toujours ré[...] Les forces qui ont eu peur [...] 1968 sont décidées à imp[...] brouillage idéologique pou[r] [...] toute montée du marxism[e] [...] avons actuellement à faire [...] une très violente contre-offe[nsive] [...] l'idéologie bourgeoise...* » [...]*teur*, 23 novembre 1970.)

Autant de diktats et de p[...] signés... Philippe Sollers. [...]*ment gêné* », comme il le d[...] d'hui du « stalinien » Tchal[...]

Seuls les imbéciles ne [...] pas d'avis, dit-on généralem[ent] [...] ces cas-là. Mais seuls s'en[...] à ce point les irresponsabl[es] [...]culièrement effrontés. De pe[...] les soupçonne, au mieux, [...] n'importe quoi et de pr[...] vent ? Juste crainte !

B. POIROT-DEL[...]

SCHOPENHAUER ÉTAIT-IL « PUNK » ?

par GABRIEL MATZNEFF

J'AI prié un ami gauchiste, plus attentif que moi aux vaguelettes de la mode, de m'expliquer la différence entre les loubards couverts de décorations nazies et les punk. Il m'a répondu que les premiers sont des pessimistes actifs, tandis que les seconds sont des pessimistes contemplatifs : que ceux-là pratiquent la violence et ceux-ci, la dérision : qu'en outre l'essence de la punkitude n'est pas la rébellion mais la musique.

Le pessimisme, la contemplation, la dérision, la musique, voilà qui me rappelle singulièrement celui qui fut un des génies musagètes de mon adolescence, mon bien-aimé maître Arthur Schopenhauer. Et dans le même temps où je découvre la nature schopenhauérienne du mouvement punk, j'apprends que mon philosophe favori est cette année inscrit au programme de l'agrégation. Le règne si long et pesant de Hegel prendrait-il fin ? L'heure de la revanche a-t-elle sonné pour celui qui fut l'adversaire le plus passionné du système hégélien ? Va-t-on se décider à rééditer Schopenhauer, à le lire, à l'écouter ? Va-t-on rendre la place qui lui est due au maître qui enfanta à la vie de l'esprit Nietzsche, Thomas Mann, André Gide, et que Tolstoï tenait pour « le plus génial des hommes » ?

Schopenhauer, qui se réfère constamment aux textes sacrés de l'hindouisme, à Platon, aux stoïciens, aux moralistes français du dix-huitième siècle et à Kant, peut faire figure, aux yeux de lecteurs superficiels, d'un philosophe du passé. Ceux d'entre nous qui se sont mis avec fièvre et ferveur à son école savent qu'il était au contraire un précurseur et que son œuvre est grosse de celles de Nietzsche, de Freud, de Heidegger et de Sartre : que l'auteur du Monde comme volonté et comme représentation (1) est, chaque jour davantage, notre contemporain.

Schopenhauer disait à son disciple Frauenstaedt : « La plupart des livres durent peu. Ceux-là seuls vivent où l'auteur s'est mis lui-même. Dans toutes les grandes œuvres, on retrouve l'auteur. Dans mon œuvre à moi, je me suis fourré tout entier. Il faut qu'un écrivain soit le martyr de la cause qu'il défend, comme je l'ai été. » Ce qui, de Nietzsche à nous, fascine les lecteurs de Schopenhauer, c'est d'abord cette présence de l'homme dans la doctrine. Non un discours conceptuel, mais une philosophie de l'existence. Non un échafaudage abstrait, mais une voix intempestive, un ton singulier, des vibrations rares.

Ce qui, adolescent, me captivait aussi chez Schopenhauer, c'était le caractère à la fois extraordinairement tonique et absolument désespéré de sa doctrine. « Du néant, tu nous as amenés à l'être », disons-nous à Dieu dans la liturgie byzantine. Tout l'effort de Schopenhauer se déploie en sens inverse et nous conduit de l'être au néant, de l'affirmation du vouloir-vivre, qui fonde sa métaphysique, à l'extinction de l'élan vital, qui marque l'aboutissement de sa morale. Il n'y a ni origine ni finalité ; l'espace et le temps n'existent pas, et la philosophie de l'histoire est une fumisterie, juste bonne pour ce « charlatan » de Hegel : Dieu est une fable, le progrès une chimère, le libre arbitre une absurdité, l'amour un piège, et le bonheur une illusion. Cette philosophie amère enchantait le garçon byronien que j'étais alors, l'idée que le monde extérieur n'a pas de réalité en soi et n'existe que dans la mesure où je suis là pour le percevoir me transportait d'aise : jamais doctrine optimiste ne m'avait paru aussi enivrante et roborative que ce pessimisme radical, et je me nourrissais de Schopenhauer comme un drogué se nourrit de confiture d'opium.

Schopenhauer est la source secrète du nihilisme moderne. Heidegger peut bien affecter de le traiter avec dédain, il n'en est pas moins son débiteur : ce que l'auteur des Chemins qui ne mènent nulle part appelle l'achèvement de la métaphysique n'est-il pas déjà contenu dans cette identification de l'être avec la volonté qu'opère Schopenhauer, et n'est-ce pas la métamorphose de l'étant en représentation, qui est un des thèmes essentiels de l'œuvre de Schopenhauer, qui rend possible un tel achèvement ?

Le 28 septembre 1869, Nietzsche écrivait à son ami le baron de Gersdorff : « La conception du monde de Schopenhauer est celle qui a le plus d'affinités avec ma personnalité intime et pénètre chaque jour davantage ma pensée. » Un peu plus tard, Nietzsche s'éloignera de Schopenhauer, comme il s'est éloigné de Wagner, de Lou Salomé, de tous les êtres qu'il a le plus passionnément aimés ; cependant, les disciples de Nietzsche qui osent parler de Schopenhauer avec insolence ou désinvolture sont des disciples abusifs que Nietzsche aurait récusés. Nous sommes quelques-uns pour qui ces deux rencontres furent un égal éblouissement : Schopenhauer et Nietzsche demeurent aujourd'hui encore nos plus fidèles compagnons de route, et leurs noms sont dans nos esprits et nos cœurs indissolublement associés. Nietzsche est, semble-t-il, plus lu et mieux compris qu'il y a une vingtaine d'années. Schopenhauer mérite d'être à son tour redécouvert par tous ceux qui osent aimer la vérité, l'implacable vérité.

(1) P.U.F., nouvelle édition revue et corrigée, 1966.

[L]ES RÉPERCUSSIONS DE LA « [...]

[...] ONU, M. Andrew Young, [...] le débat de l'Assemblée géné[rale] [...] déclaré que les données politiques [...] plus les mêmes après la [...] « L'élan de la dernière [...] », a-t-il ajouté. Notre correspon[dant] [...] chercher à minimiser la portée [...] efforcé néanmoins de la replacer [...]plomatiques déployés depuis la fin [...] Kadhoumi, chef du département politique de l'O.L.P., et [...] d'information, ont été re[çus] [...] affaires étrangères. Le [...] première fois un commu[niqué] [...] Sadate », où elle voit « la [...]tion de l'Egypte, qui a [...] déchaînement de la ca[...] « portes ouvertes » où [...] de l'Egypte ». La « Pravda » [...] du Caire, qui « cause [...] contre l'agresseur israélien [...]

[Le C]aire [a]ttend que s'apaisent les remous au sein du monde arabe

De notre correspondant

[...] à doublement manœuvré en [...] d'abord les représentants [...] et en priant les ambas[sadeurs] des Etats arabes d'Afri[que] [...] de se joindre à leurs collègues [...] du Sahara (le Monde du [...] novembre).

Le ministre a dit aux Africains [...] inquiets des futures rela[tions] du Caire avec un pays qu[i] [...] un axe avec Pretoria : « Après la paix, Israël n'aura plus besoin de s'appuyer sur l'Afrique du Sud. Quant à l'Egypte, elle sera plus libre d'agir en Afrique australe en faveur de la [...] de l'apartheid. » M. Boutros-Ghali aurait demandé aux Etats d'Afrique noire de ne pas changer d'attitude pour l'instant à l'endroit d'Israël. On sait que depuis la guerre d'octobre [...] la plupart des capitales afri[caines] n'ont plus de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu.

Obtenir le ralliement de l'O.L.P.

Les responsables égyptiens attendent que s'apaisent les remous [...] dans le monde arabe [...]

M. BARRE A DAMAS

[Il] veut plaider la cause égyptienne auprès des Syriens

[...] *Alors nous nous trouvons dans une situation où d'une part, une méfiance datant de plusieurs lustres est quand même sérieusement atténuée, mais d'un autre côté, certaines autres méfiances sont suscitées. Je crois que ce sera un des aspects du discours que nous tiendrons, samedi et dimanche, aux dirigeants syriens ; nous essayerons de les convaincre que le président Sadate n'a rien abandonné et qu'il a, au contraire, abattu une partie de ce mur de méfiance et fait progresser le dialogue vers la paix. »*

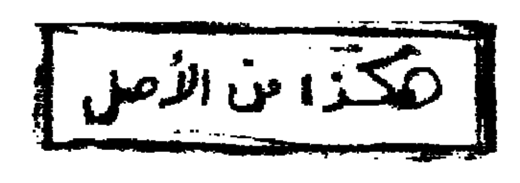
Quant aux relations franco-syriennes, elles se sont nettement améliorées au cours des dernières années. De 1971 à 1976, les ventes françaises ont décuplé et les achats français ont été multipliés par vingt-deux, notamment en raison des achats d'hydrocarbure. Cependant, un net coup de frein a été donné l'an dernier. Si les importations françaises continuent de progresser légèrement (bien que les achats d'hydrocarbure regressent en volume), les exportations plafonnent et ont même légèrement diminué depuis le début de l'année. Aucun contrat important n'a été conclu dans les sept premiers mois de 1977. M. Rossi cherchera à faire progresser la discussion de quelques grands projets auxquels la France s'intéresse.

La France conserve dans le pays une position culturelle favorable. Elle dispose, à Damas, d'établissements de statuts divers où la langue française est privilégiée.

Le premier ministre aura des entretiens samedi avec le général Khleifaoui, président du conseil, et lundi, à midi, avec le général Assad, président de la République. Dimanche, il visitera notamment la mosquée des Omayyades et le palais Azem, à Damas, et les ruines de Palmyre.

MAURICE DELARUE.

Des divergences au s[ein] [...]



LES RÉPERCUSSIONS DE LA «MISSION DE PAIX» DE M. SADATE

Le délégué des Etats-Unis à l'ONU, M. Andrew Young, intervenant, jeudi 24 novembre, dans le débat de l'Assemblée générale sur le Proche-Orient, a déclaré que les données politiques ns cette région « ne seraient jamais plus les mêmes après la ite du président Sadate en Israël ». « L'élan de la dernière maine ne doit pas disparaître », a-t-il ajouté. Notre correspon-nt estime que M. Young, sans chercher à minimiser la portée la visite de M. Sadate, s'est efforcé néanmoins de la replacer ns le contexte des efforts diplomatiques déployés depuis la fin la guerre de 1973.

● A MOSCOU, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., et M. Yasser Rabbo, chargé des problèmes d'information, ont été reçu jeudi par M. Gromyko, ministre des affaires étrangères. Ce vendredi, la « Pravda » publie pour la première fois un commentaire sur le « pèlerinage du président Sadate », où elle voit « la suite logique de la politique de conciliation de l'Egypte, qui a commencé avec l'accord sur le Sinaï, les déchaînements de la campagne antisoviétique, la politique des « portes ouvertes » et la liquidation des conquêtes progressistes de l'Egypte ». La « Pravda » condamne la position « scissionniste » du Caire, qui « cause un tort colossal à l'unité arabe et à la lutte contre l'agresseur israélien ».

● A BUCAREST, le journal « Scinteia » assure que la visite de M. Sadate à Jérusalem a « ouvert la voie à l'accélération du cours des événements dans la direction de l'entente pacifique désirée par les peuples... ».

● A MADAGASCAR, le président Didier Ratsiraka a indiqué, jeudi, au cours d'une conférence de presse, que le voyage du président Sadate en Israël constituait « un lâchage des Palestiniens et une manière de mépris à l'endroit des chefs d'Etat africains qui ont suivi les conseils de l'Egypte ». — (A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)

Le Caire attend que s'apaisent les remous au sein du monde arabe

De notre correspondant

Le Caire. — Les récentes déclarations de M. Dayan sur les « décisions radicales » qu'Israël devra prendre pour parvenir à la paix continuent d'alimenter l'optimisme affiché par les milieux gouvernementaux. En revanche, aucune information officielle ou officieuse n'est venue confirmer que certains dirigeants égyptiens ent éprouvé une déception à la suite du communiqué du conseil des ministres israélien du jeudi 24 novembre. Tout reste en fait suspendu au discours que le raïs doit prononcer samedi devant le Parlement.

En attendant, l'attention du public se porte sur les premiers signes de « normalisation » entre l'Egypte et Israël, tels que l'établissement de communications téléphoniques (quand le téléphone égyptien veut bien fonctionner, ce qui n'arrive pas tous les jours...). Les projets de compétitions sportives ou d'échanges de données scientifiques.

Les cercles politiques se disputent la douzaine de personnalités qui ont eu le privilège de participer au « voyage du siècle ». Des impressions de ces heureux élus, il ressort que la délégation égyptienne a dans l'ensemble trouvé M. Begin « plutôt raide » et M. Dayan « pas particulièrement intellectuel ». Mme Golda Meir a remporté tous les suffrages. Quant à MM. Yadin et Weizman, respectivement vice-président du conseil et ministre de la défense, ils ont fait à la plupart de leurs interlocuteurs égyptiens une excellente impression. D'aucuns en déduisent que si M. Begin venait un jour à être remplacé, cela ne serait pas mal vu au Caire.

Pour le moment l'Egypte n'en est pas à remanier le cabinet israélien. Elle s'emploie plutôt à rassurer ou informer ses partenaires dans le monde. Le nouveau chef de la diplomatie égyptienne, M. Boutros-Ghali, a reçu ces jours derniers, par groupes, les ambassadeurs accrédités au Caire. Pour rappeler que l'Egypte, puissance africaine, n'avait pas que la corde arabe à son arc, le ministre a doublement innové en invitant d'abord les représentants africains et en priant les ambassadeurs des Etats arabes d'Afrique de se joindre à leurs collègues du sud du Sahara (*le Monde* du 25 novembre).

Le ministre a dit aux Africains noirs inquiets des futures relations du Caire avec un pays qui « *forme un axe avec Pretoria* » : « *Après la paix, Israël n'aura plus besoin de s'appuyer sur l'Afrique du Sud. Quant à l'Egypte, elle sera plus libre d'agir en Afrique australe en faveur de la suppression de l'apartheid.* » M. Boutros-Ghali aurait demandé aux Etats d'Afrique noire de ne pas changer d'attitude pour l'instant à l'endroit d'Israël. On sait que depuis la guerre d'octobre 1973 la plupart des capitales africaines n'ont plus de relations diplomatiques avec l'Etat hébreu.

Obtenir le ralliement de l'O.L.P.

Les responsables égyptiens attendent que s'apaisent les remous provoqués dans le monde arabe par la visite du raïs à Jérusalem. Une haute personnalité du régime a dressé devant nous ce tableau : « *Ce voyage, décidé par l'Egypte seule, est d'abord une réaffirmation de notre prépondérance dans l'aire arabe. Bagdad, Tripoli et Alger se livrent à leurs habituelles surenchères verbales : « Les chiens aboient, la caravane passe. » Les Syriens veulent qu'on nous mette en quarantaine ? A deux ou trois semaines près, c'est le temps que je leur donne pour se rapprocher finalement de nous. Comme ils l'ont toujours fait depuis la guerre d'octobre. Bagdad accuse déjà Damas de vouloir se rallier à nous. C'est bon signe. Quant aux royaumes pétroliers, leur accord avec nous est inscrit dans le ciel.* »

Néanmoins, le message adressé jeudi au raïs par le roi Khaled d'Arabie ne reviendrait pas encore sur la « *non-approbation* » saoudienne du voyage de M. Sadate en Israël. Le soutien de capitales modérées, comme Rabat, est d'autant plus apprécié ici qu'il a été spontané. L'adhésion du Soudan paraît naturelle, compte tenu de la coopération militaire et économique en cours d'instauration avec ce pays. Le président Sadate doit se rendre à la fin de la semaine prochaine à Khartoum. D'ici là, il aura accueilli au Caire le chef d'Etat somalien, M. Syaad Barre. L'Egypte a moins que jamais renoncé à son rôle dirigeant dans le monde arabe et elle espère, encore secrètement, que la paix lui permettra d'organiser autour d'elle tous les Etats arabes pro-occidentaux, plutôt que d'être à leur remorque comme cela avait parfois tendance à se passer ces dernières années.

En ce qui concerne les Palestiniens, la nouvelle de la journée de jeudi a été l'invitation à venir en Egypte lancée par M. Mamdouh Salem, premier ministre et chef du parti socialiste d'Egypte, à l'adresse des maires et autres notables de Gaza et Cisjordanie. Les représentants de l'O.L.P. et du Fath ayant été la veille expulsés d'Egypte — on relève toutefois qu'une importante personnalité politique palestinienne résidant au Caire, M. Saïd Kamal, n'a pas été inquiétée, — il n'en a pas fallu plus pour que l'on commence à parler au Caire de la volonté de l'Egypte de favoriser l'éclosion d'une « *troisième force* » palestinienne distincte de l'O.L.P. et du Front du refus. Selon des diplomates arabes, le raïs chercherait en réalité, par ces mesures, à contraindre l'O.L.P. à se rallier à ce que tout le monde ici appelle « *la nouvelle politique de l'Egypte* ». Mais, selon une déclaration de M. Mamdouh Salem faite jeudi : « *C'est Moscou qui empêche certains pays arabes et certains Palestiniens d'approuver la nouvelle ligne égyptienne.* »

J.-P. P.-H.

L'attentisme et la perplexité marquent bon nombre de réactions arabes

De notre correspondant

Beyrouth. — Généralement déçu par les informations en provenance de Jérusalem et l'apparente absence de toute évolution des positions israéliennes, le monde arabe dresse le bilan de ses divisions.

Face aux pays adversaires de M. Sadate, au nombre de six, plus l'O.L.P., on dénombre en effet quatorze pays arabes dont la réaction est mitigée, prudemment silencieuse ou même franchement favorable. Les pays hésitants bascuIeront dans un camp ou dans l'autre selon les résultats que produira en fin de compte l'initiative du président égyptien.

Trois pays ont pris le risque de soutenir le Raïs : Oman, le Maroc et le Soudan, qui a même expulsé le représentant de l'O.L.P. à Khartoum.

Trois autres ont adopté une attitude marquée par un préjugé plutôt favorable : la Jordanie (ce qui lui aurait valu une mise en garde de Damas), les Emirats arabes unis et la Tunisie.

Les attentistes sont les plus nombreux : Koweït, Bahreïn, Qatar, Yémen du Nord, Liban, Mauritanie, Somalie. Des indices positifs à l'égard de l'initiative du président Sadate ont été néanmoins relevés dans au moins deux de ces pays : Koweït, dont l'intervention dans le débat de l'ONU a paru modérée, et la Somalie, dont le président, M. Syaad Barre, se rendra bientôt au Caire, selon les informations de source égyptienne.

Le groupe des opposants n'est pas homogène. La Libye, la Syrie et l'O.L.P. mènent une guerre à outrance contre le président Sadate. On peut néanmoins distinguer entre l'attitude des Libyens, qui ne « reconnaissent plus » le gouvernement égyptien, et celle de Damas et des Palestiniens, qui se sont abstenus de rompre officiellement leurs relations diplomatiques avec Le Caire. Un appel du Front du refus publié jeudi soir à Beyrouth exige des mesures de rigueur contre le régime de M. Sadate (rupture diplomatique, quarantaine politique, déplacement du siège de la Ligue arabe du Caire vers une autre capitale). En outre, il réclame que la Syrie dénonce la résolution 242 du Conseil de sécurité et renonce à la conférence de Genève. Cet appel paraît viser essentiellement à mettre Damas et la direction de l'O.L.P. au pied du mur.

L'attitude ambiguë de Ryad

L'Irak est, en principe, aussi maximaliste que la Libye, mais maintient ses relations avec l'Egypte et considère au demeurant que le président Assad, « *renégat camouflé* », est « *encore plus dangereux* » que le « *traître* » Sadate.

— L'Algérie a envoyé un émissaire, M. Brahimi, à Damas ; mais on y attendait — du moins à en croire les sources palestiniennes — le président Boumediène en personne. Malgré une vigoureuse opposition de principe, on doute ici qu'Alger se départisse de sa prise de position autonome pour se fourvoyer dans les contradictions des autres adversaires du président Sadate.

— Le Sud-Yémen ne paraît pas non plus devoir être un partenaire très actif.

L'Arabie Saoudite enfin a réaffirmé jeudi soir que sa position, définie dans son communiqué du 18 novembre, demeurait « *inchangée* » à savoir qu'elle a été « *surprise* » par la démarche du président égyptien, et qu'elle la désapprouve parce qu'elle a été entreprise unilatéralement, en faisant fi de la solidarité arabe.

Cette mise au point saoudienne est une réplique aux nombreuses affirmations assurant que, derrière une « *désapprobation de façade* », Ryad soutenait en réalité M. Sadate. Il s'agit donc d'un demi-démenti aux informations du Caire, qui a révélé que le roi Khaled avait envoyé un message au chef de l'Etat égyptien. Toutefois, on relève ici que les pays du Golfe, traditionnellement alliés de la politique saoudienne, n'ont pas suivi l'exemple de Ryad et n'ont donc pas publié de communiqués désapprobateurs. En outre, les présidents des deux pays clients de l'Arabie Saoudite dans la corne de l'Afrique, le Soudan et la Somalie, se sont rendus au Caire, ou s'apprêtent à le faire.

Si M. Sadate pouvait, dans son discours de samedi, faire état d'une réelle réorientation de la politique israélienne, essentiellement à l'égard des droits des Palestiniens, il trouverait sans aucun doute des interlocuteurs attentifs dans un monde arabe perplexe et divisé.

LUCIEN GEORGE.

M. BARRE A DAMAS

La France veut plaider la cause égyptienne auprès des Syriens

Le voyage en Syrie de M. Raymond Barre, du samedi 26 au lundi 28 novembre, a changé de caractère depuis la visite du président Sadate à Jérusalem : d'abord conçu comme un événement essentiellement franco-syrien, il apparaît désormais comme un épisode de la partie d'échecs qui se joue au Proche-Orient.

De tous les pays arabes voisins d'Israël, la Syrie est le plus dur. Les dirigeants syriens, qui dénoncent l'initiative du chef de l'Etat égyptien comme une « reddition », recevront en la personne du premier ministre, accompagné de MM. de Guiringaud et Rossi, ministres des affaires étrangères et du commerce extérieur, leurs premiers visiteurs occidentaux depuis les événements de Jérusalem. Que vont faire les Syriens dans la situation nouvelle où ils se trouvent placés ? A quelles conditions sont-ils disposés à négocier à Genève ou ailleurs ? Que feront-ils si le dialogue direct israélo-égyptien se transforme en négociation séparée ? Que pensent-ils de l'état d'esprit des autres pays arabes ? Telles sont les questions auxquelles les ministres français tenteront d'obtenir des réponses. Mais ils essayeront aussi de convaincre les dirigeants syriens que le président Sadate n'a pas trahi la cause arabe.

Parlant jeudi sur TF 1, après avoir souligné que le président Sadate « *a contribué certainement à enlever une part de la méfiance qui existait au Proche-Orient, la méfiance d'Israël à l'égard (...) d'une partie des Arabes* ». M. de Guiringaud a poursuivi : « *D'un autre côté, il faut bien aussi noter que l'initiative du président Sadate n'a pas été approuvée par l'ensemble des pays arabes et qu'elle a provoqué une certaine fissure dans le cam parabe. Or on ne pourra faire la paix au Proche-Orient que s'il y a unité du camp arabe pour négocier avec Israël. Alors nous nous trouvons dans une situation où d'une part, une méfiance datant de plusieurs lustres est quand même sérieusement atténuée, mais d'un autre côté, certaines autres méfiances sont suscitées. Je crois que ce sera un des aspects du discours que nous tiendrons, samedi et dimanche, aux dirigeants syriens ; nous essayerons de les convaincre que le président Sadate n'a rien abandonné et qu'il a, au contraire, abattu une partie de ce mur de méfiance et fait progresser le dialogue vers la paix.* »

Quant aux relations franco-syriennes, elles se sont nettement améliorées au cours des dernières années. De 1971 à 1976, les ventes françaises ont décuplé et les achats français ont été multiplié par vingt-deux, notamment en raison des achats d'hydrocarbure. Cependant, un net coup de frein à cette expansion a été donné l'an dernier. Si les importations françaises continuent de progresser légèrement (bien que les achats d'hydrocarbure regressent en volume), les exportations plafonnent et ont même légèrement diminué depuis le début de l'année. Aucun contrat important n'a été conclu dans les sept premiers mois de 1977. M. Rossi cherchera à faire progresser la discussion de quelques grands projets auxquels la France s'intéresse.

La France conserve dans le pays une position culturelle favorable. Elle dispose, à Damas, d'établissements de statuts divers où la langue française est privilégiée.

Le premier ministre aura des entretiens samedi avec le général Khleifaoui, président du conseil, et lundi, à midi, avec le général Assad, président de la République. Dimanche, il visitera notamment la mosquée des Omayyades et le palais Azem, à Damas, et les ruines de Palmyre.

MAURICE DELARUE.

Des divergences au sein de la coalition de M. Begin

(Suite de la première page.)

On rappelle que la station de radio de l'O.L.P. au Caire, La voix de la Palestine, a été fermée par les autorités égyptiennes et que des centaines d'activistes palestiniens ont été expulsés d'Egypte pour s'être opposés à la politique du président Sadate. Au sein même de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, souligne-t-on, doit faire face à une opposition grandissante de la part notamment des membres du Front du refus, qui lui reprochent son mutisme presque total face à la visite du président Sadate à Jérusalem...

Dans ce contexte, l'autorisation accordée par le ministre israélien de la défense, M. Ezer Weizman, au notables de Cisjordanie et de Gaza qui désirent se rendre au Caire, où les invite le président Sadate, prend toute sa signification. Mais l'effacement éventuel de l'O.L.P. comme facteur déterminant du conflit devrait être accompagné par le « *retour en force* » de la Jordanie sur la scène du Proche-Orient. Si le roi Hussein n'avait pas encore officiellement réagi jeudi à la visite du président Sadate à Jérusalem, on rappelle que son ministre de l'information a publiquement approuvé l'offensive de paix du chef d'Etat égyptien.

Jérusalem suit avec le plus grand intérêt les pressions de la Syrie sur le royaume hachémite. Mais M. Begin a déclaré à maintes reprises qu'Israël n'était pas intéressé à diviser le monde arabe. Le premier ministre israélien est d'ailleurs convaincu que, malgré les graves dissensions qu'il traverse, ce monde arabe est fondamentalement uni dans sa revendication d'un retrait israélien de tous les territoires occupés et d'une solution juste du problème palestinien. C'est la raison pour laquelle la conférence de Genève demeure le seul cadre d'une négociation de paix globale...

Mais, à l'approche de l'échéance, le gouvernement israélien se cabre. Il veut attendre la dernière minute avant de mettre toutes ses cartes sur la table. Pourtant, M. Moshe Dayan, le ministre des affaires étrangères, et M. Ygaël Yadin, le vice-premier ministre n'ont pas caché dans les derniers jours que l'heure fatidique des « *dures décisions* » était arrivée (*le Monde* du 24 novembre). « *Trêve de tergiversations*, a déclaré le chef de la diplomatie israélienne, il *faut qu'Israël fixe clairement sa position, indique franchement à la partie adverse quel est son « point de non-retour.* » « *Ne nous faisons pas d'illusions, les risques de guerre existent toujours tant qu'Israël occupe la moindre parcelle de terre arabe* », a ajouté M. Dayan, se référant aux revendications du président Sadate.

Après l'euphorie de la visite du président égyptien à Jérusalem (que beaucoup considèrent encore comme une hallucination collective), les Israéliens, convaincus que, quoi qu'il arrive, plus rien ne sera jamais plus comme avant, se retrouvent une fois de plus face à leur destin.

(*Intérim.*)

● *Le Mouvement de la paix* a pris vendredi 25 novembre position sur les événements du Proche-Orient. Dans une déclaration, il affirme que « *le voyage du président Sadate à Jérusalem a provoqué un choc psychologique dans l'opinion mondiale et conduit les masses israéliennes à manifester leur désir de paix. Ceux qui, aujourd'hui, notamment en Israël, profitant du nouveau climat ainsi créé, voudraient éluder les conditions essentielles d'une négociation globale posées dans le discours du président Sadate devant la Knesset, porteraient une lourde responsabilité devant l'histoire* ».

● *M. de Guiringaud*, parlant mercredi 23 novembre devant la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, a indiqué qu'il convenait de « *distinguer l'émotion, légitimement suscitée dans l'opinion, par l'acte historique du président Sadate et la position des gouvernements qui sont tenus de considérer l'ensemble des éléments conditionnant le règlement du conflit au Proche-Orient* ». D'après le communiqué publié jeudi, le ministre a poursuivi : « *Les répercussions psychologiques de la rencontre (...) constituent désormais un fait politique que l'on doit prendre en compte lorsque l'on envisage des perspectives d'un tel règlement.* »

PROCHE-ORIENT

Coptes d'Égypte

II. — UN AXE SECONDAIRE

Minorité chrétienne rarement associée à l'histoire politique de l'Egypte, les coptes éprouvent une certaine angoisse devant le renouveau de l'islam et devant l'attitude des autorités à leur égard. Ils ne tiennent au gouvernement et dans les grands corps de l'État qu'une place très restreinte (« le Monde » du 25 novembre).

Le Caire. — Nombre de coptes eurent une réaction de frayeur lorsqu'ils apprirent, en septembre dernier, que leur patriarche, Chenouda III, venait de leur prescrire cinq jours de jeûne pour protester contre des projets des lois visant à faire du Coran la source unique de la législation égyptienne. « *Tôt ou tard, nous paierons cette audace* », se lamentaient certains fidèles, tout en faisant abstinence. Paradoxalement, les nouvelles relatives à divers incidents antichrétiens, survenus au même moment, dont l'incendie d'une église dans l'oasis du Fayoum, ne provoquèrent en revanche aucune émotion visible chez les coptes. « *Depuis des générations, nous sommes habitués à ce genre de désagréments. Tant qu'il n'y a pas mort d'homme, comme à Suez en 1952...* »

En 1972, l'incendie d'une église et de maisons coptes à Khanka, près du Caire, avait toutefois fait suffisamment monter la tension confessionnelle pour que le président Sadate ait rendu visite à Chenouda III. Après les événements de cette année, le premier

De notre correspondant
J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

ministre, M. Mamdouh Salem, s'est rendu au patriarcat, puis le raïs a reçu le pape copte et lui a fait remettre une contribution en faveur de la construction d'un hôpital chrétien (*le Monde* du 19 octobre). Au début de 1977, après les graves troubles suscités par l'augmentation du coût de la vie, le président Sadate avait réuni autour de lui, « *pour la première fois dans l'histoire* », le cheikh de l'université d'Al-Azhar, principal personnage de l'islam sunnite (orthodoxe) et Chenouda III.

Au moment de la guerre d'octobre 1973, alors que des rumeurs infondées attribuaient à la « *trahison* » d'officiers chrétiens la percée des Israéliens sur la rive africaine du canal de Suez, le raïs décida — « *immense innovation, source d'une non moins immense satisfaction* » chez les coptes — de nommer à la tête de la IIe armée égyptienne, dont dépend une partie du Sinaï, le général Fouad Aziz Ghali, de confession orthodoxe. De plus, le président chargea un autre officier copte de la défense aérienne de la capitale. Il est de notoriété publique que M. Sadate est tolérant, mais d'aucuns affirment qu'il aurait été choqué de constater que plusieurs organisations secrètes communisantes démantelées ces dernières années en Egypte comprenaient une bonne proportion de chrétiens.

nommé en 1969 supérieur du couvent de Saint-Macaire, dans le désert libyque, est un ancien pharmacien dont les ouvrages religieux ont été traduits en plusieurs langues. Lors du premier congrès mondial de coptologie tenu au Caire en 1976, 150 savants de vingt pays ont eu la surprise de se voir présenter un très jeune Egyptien parlant le copte, et qui n'est pas le seul aujourd'hui à apprendre cette langue. Au cours du lustre écoulé, 70 prêtres ont été ordonnés et 60 églises construites, « *sans compter celles qui l'ont été sans autorisation* », nous précisait malicieusement le patriarche.

Elu à cette fonction en 1971, à l'âge de quarante-huit ans, Chenouda III illustre bien la nouvelle donne de l'Eglise copte. Licencié ès lettres, en archéologie et en théologie, officier de réserve et ancien journaliste, c'est un esprit ouvert sur le monde actuel. Vénéré, même par ceux de ses fidèles qui le trouvent trop entreprenant, le chef de l'Eglise nationale d'Egypte règne au moment délicat où les coptes, encouragés par le climat politique plus libéral instauré par le président Sadate et stimulés par la renaissance islamique, sont tentés de sortir de leur réserve habituelle pour participer à l'ébullition générale du pays et de la région.

Si l'islam égyptien tire profit de la nouvelle puissance arabe, les coptes, dont le seul soutien extérieur, d'ailleurs purement moral, fut pendant plus de mille ans celui de l'Abyssinie chrétienne, jouissent aujourd'hui d'appuis de plus en plus nombreux à l'étranger et notamment aux Etats-Unis, où le président Carter a reçu, en 1977, Chenouda III et où vingt paroisses coptes regroupant soixante mille fidèles constituent la partie la plus active, voire activiste, d'une diaspora qui s'étend de l'Australie au Canada. En Afrique, l'Eglise copte, avec ses antiques racines, rappelle que le christianisme n'est pas qu'une importation européenne sur ce continent.

Le retour des Frères musulmans

Depuis 1973, le Trésor égyptien étant partiellement alimenté par des pétrodollars saoudiens, le régime du Caire, malgré sa tendance au *libéralisme* en matière religieuse, a dû faire quelques concessions à la pointilleuse observance islamique du régime wahabite. Les Frères musulmans, qui voient dans les coptes « *des héritiers des sorcelleries pharaoniques qui ont refusé de se régénérer dans l'islam* », ont obtenu un droit de cité officieux en Egypte. Des textes visant à islamiser progressivement les secteurs *mis à l'heure occidentale* au siècle dernier ont été soit votés par le Parlement, telle la loi apportant des restrictions à la vente de l'alcool (elle ne paraît pas être appliquée), soit proposés (peine capitale pour l'apostasie de l'islam, ablation de la main du voleur, interdiction de l'usure, etc.). Il est encore trop tôt pour dire si la récente mise en sommeil de la plupart de ces projets, attribuée aux réactions des chrétiens, est définitive.

A quelques exceptions près, la majorité musulmane (environ 88 % de la population) s'était montrée indifférente ou favorable à cette tendance à l'accentuation de l'emprise coranique sur la vie de la nation. Le nouveau parti du Rassemblement progressiste, dont les dirigeants marxistes prennent, il est vrai, la parole en public après des *invocations islamiques* et *parfois* même après avoir embrassé le Coran offert par leurs partisans, n'a élevé aucune protestation sérieuse contre des projets qui, s'ils devaient prendre forme, remettraient en cause la modernité, encore incomplète, mais progressivement acquise par l'Egypte. Pourtant, trois laïques coptes font partie du comité directeur de quarante-deux membres de la formation de gauche.

L'amba (évêque), Samuel, bras droit du pape copte, appartient pour sa part au conseil exécutif du parti gouvernemental. M. Albert Barsoum Salama, avocat chrétien de culture française, a été jusqu'à cette année très proche du premier ministre, car il détenait le portefeuille des affaires du conseil des ministres.

L'insatisfaction politique des chrétiens n'en persiste pas moins. Ils ne réclament pas un statut garantissant leur participation au pouvoir au prorata de leur nombre ; tout au contraire une telle exigence a été de nouveau récusée publiquement cette année par Chenouda III. Ils souhaitent plus ou moins confusément la fin de tous les interdits, politiques ou non, écrits ou non écrits.

Ces vœux ne paraissant pas près d'être exaucés, nombre de coptes, prêtres en tête, ont soutenu, ces derniers mois, la tentative de résurrection du Wafd, parti nationaliste et laïque d'avant Nasser.

Aux yeux de nombreux coptes, d'autres revendications, ne tenant pas à la vie politique, sont celles qui revêtent le plus d'importance. Ils pensent en premier lieu à ce « *secret d'Etat* » qui entoure leur importance numérique. Le recensement de 1976, rejeté par le patriarcat copte et mal défendu par le gouvernement, a dénombré en Egypte 38 228 000 habitants dont 2 315 000 chrétiens. Un ministre copte nous a confié dans un souffle : « *Nous sommes cinq millions, mais je ne vous ai rien dit !* » Chenouda III nous a déclaré : « *Mon estimation est que nous sommes sept millions.* » Extrapolant d'anciennes statistiques, des experts étrangers ont obtenu un chiffre supérieur à quatre millions et demi.

D'autres questions épineuses affectent les relations entre l'Etat musulman et l'Eglise copte. Le ministère des Waqfs (biens religieux inaliénables), interprétant un avis donné en 1968 par le Conseil d'Etat, prend progressivement le contrôle des fondations constituées en faveur des déshérités et des sanctuaires chrétiens, dont certains se trouvent maintenant sans ressources. Le clergé copte, qui, depuis des siècles, a pris le pli ne de pas se livrer au prosélytisme en milieu musulman tout en devant tolérer celui de l'islam auprès de ses fidèles, accepte moins *facilement cette* attitude unilatérale depuis que les intégristes coraniques emploient tous les moyens, y compris les promesses de promotion sociale, pour favoriser les professions de foi islamiques, notamment en milieu rural et estudiantin.

La nouvelle vigueur de l'islam, favorisée en Egypte à la fois par les frustrations socio-économiques *et par les retombées de la richesse* pétrolière arabe, va de pair avec un renouveau du christianisme. Les apparitions de la Vierge de Zeitoun, en 1968, ont fait de cette obscure banlieue cairote un « petit Lourdes ». Les couvents, où végétaient de vieux moines ignorants, doivent faire face, depuis le début de la décennie, à une recrudescence des vocations, notamment parmi *les diplômés*. *Dans* les neuf monastères d'hommes, on compte plus de 350 moines contre moins de 50 il y a dix ans. Matta El-Meskine (Mathieu le pauvre),

L'idée d'une « *nation copte séparée* » lancée en 1949 par M. Ibrahim Hillal a toujours fait figure d'utopie en Egypte. Cette *profonde égyptianité*, qui d'Assouan à Alexandrie est aussi bien le propre des mahométans que des coptes, cimente solidement une unité nationale, symbolisée chaque printemps par l'immémoriale fête commune du Cham-El-Nessim. Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue la spécificité, sous-jacente mais réelle, d'une minorité qui, contrairement à la plupart des autres groupes chrétiens du Proche-Orient, n'est pas arabe.

Jacques Berque a décrit les coptes dans la politique comme « *un axe secondaire qui cherche sa direction...* » Cette voie, on peut penser que « *ces sages coptes* », comme les appelait Louis Massignon, chercheront à la tracer en harmonie avec l'axe principal de l'Egypte, l'islam — à condition évidemment que celui-ci ne succombe pas au péché d'absolutisme. La paix civile en Egypte va dépendre de plus en plus de l'entente entre coptes et musulmans.

FIN

LES ÉGLISES

De saint Marc l'évangéliste, fondateur au premier siècle de l'Eglise alexandrine, à Chenouda III, pape d'Alexandrie depuis 1971, l'Eglise copte orthodoxe aligne une succession ininterrompue de cent dix-sept patriarches. Le siège pontifical d'Alexandrie est dans la hiérarchie de la chrétienté le second après Rome. Le nombre des coptes orthodoxes égyptiens est estimé à environ cinq millions.

Les coptes catholiques ne sont que cent quarante-cinq mille. Selon les recherches historiques les plus récentes, ils sont issus des Egyptiens restés fidèles à Rome, ou de ceux qui y ont fait de nouveau allégeance, principalement après la restauration par Léon XIII, en 1895, du patriarcat catholique d'Alexandrie aboli au treizième siècle. Volontiers francophones, les coptes catholiques sont dirigés depuis 1958 par le patriarche Stéphanos I, qui a reçu la barrette de cardinal en 1965.

De formation récente, les communautés coptes protestantes comptent environ cent vingt mille personnes.

Si l'Eglise copte orthodoxe d'Egypte regroupe à elle seule plus de la moitié des chrétiens du Proche-Orient, l'Eglise copte orthodoxe d'Ethiopie l'emporte par le nombre, avec quelque quatorze millions de fidèles, sur celle d'Alexandrie. Dès sa fondation, un peu avant le milieu du quatrième siècle, l'Eglise abyssine avait directement dépendu du pontife alexandrin. Depuis 1959, *le métropolite d'Addis-Abeba* a accédé au rang de patriarche, le pape copte d'Egypte restant toutefois le chef spirituel suprême de l'Eglise éthiopienne.

Le régime militaire d'Addis-Abeba ayant « déposé non canoniquement » en 1976 *l'abouna* (1) *Théophilos, qui avait été élevé* à la dignité patriarcale avec l'approbation du siège d'Alexandrie, ce dernier a suspendu ses relations avec les autorités éthiopiennes.

L'Eglise orthodoxe de France, instituée en 1974 par Chenouda III, est la première de ce type à être créée en Europe. Le synode copte d'Egypte et du Soudan a la particularité de comprendre maintenant deux Français de souche européenne. Une revue culturelle trimestrielle en français, *le Monde copte*, est publiée depuis cette année. (4, rue du *Général-Maunoury*, 77165 Saint-Soupplets.)

La rencontre entre Paul VI et Chenouda III, au Vatican, en 1973, a fait progresser l'union entre les deux Eglises, notamment par l'abandon mutuel du prosélytisme. Mais, selon Chenouda III, « *l'union dans la foi ne signifie pas l'unité dans l'administration ecclésiale* ». L'Eglise *alexandrine, en laquelle* le Saint-Siège voit un utile intermédiaire entre l'islam et la chrétienté, restera donc indépendante.

L'Eglise d'Alexandrie est membre du Conseil œcuménique de Genève.

J.-P. P. H.

(1) D'origine arabe, le terme *abouna*, qui en Egypte désigne les simples prêtres, signifie « Notre Père ». Le mot « abbé » dérive d'*abouna*.

Haute-Volta

LE RÉFÉRENDUM DU 27 NOVEMBR[E]

[...] des civils pourrait inciter le géné[ral] à se maintenir au pouvoir

De notre envoyé spécial

— Les citoyens [...] dimanche [...] un pro[...] qui a [...] permettre [...] retour de [...] après [...] Tout le [...] d'ailleurs

ministre des affaires étrangères, du Groupement d'action populaire (GAP), et enfin du Mouvement des indépendants du PRA (MI-PRA).

La vieille Union démocratique voltaïque, branche locale de l'ancien Rassemblement démocratique africain (UDV-RDA), au sein de laquelle une scission s'est produite, et qui s'appuie sur les Mossis, ethnie majoritaire, contrôle pour l'essentiel l'est et le centre du pays. Mais elle est profondément [...]

A TRAV[ERS LE MONDE]

Autriche

[...] AUTRICHIENS soupçonnés [...] de l'enlèvement du millionnaire viennois Walter Palmers ont été arrêtés en Suisse. [...] d'une partie de la rançon. L'un d'eux [...] tenté d'organiser à [...] une manifestation de [...] au lendemain de la [...] d'Andreas Baader. Une [...] personne aurait fui [...] Italie. — (A.F.P.)

Hongrie

[•] GEORGES MARCHAIS, [secrétaire] général du P.C.F., [...] du 24 au 27 novembre [en] Hongrie à l'invitation de [Ján]os Kadar.

Iran

[•] RÉINTÉGRATION D'UN UNIVERSITAIRE IRANIEN A [GENÈ]VE. — En juin dernier, [une] centaine d'universitaires [...] étaient intervenus en [faveur] du professeur iranien [...] Radjari, exilé en [...] et frère d'un militant [condamné] à la détention perpétuelle en Iran (*le Monde* [du] 5 juin 1977). L'université [de] Genève, sans fournir de [...] avait alors refusé la [...] de M. Radjani à [son poste] de chercheur. Elles [...] sur sa décision, et M. Radjani a été réintégré à son poste. — (Corresp.)

● L'AGENCE IRANIENNE PARS, citant des « officiels », a démenti, jeudi 24 novembre, que les récentes manifestations d'opposants en Iran aient fait des morts (*le Monde* du 25 novembre). — (A.F.P.)

Irlande du Nord

● LA COMMISSION PERMANENTE D'ENQUETE SUR LES DROITS DE L'HOMME en Irlande du Nord, créée par le gouvernement britannique il y a deux ans, a publié jeudi 24 novembre ses conclusions. La commission, qui est constituée de représentants des divers éléments de la communauté d'Ulster, estime qu'une déclaration des droits spécifiquement nord-irlandaise serait sans objet. Elle suggère que la population de la province soit protégée par une déclaration des droits applicable à l'ensemble du Royaume-Uni et que les recommandations de la Commission européenne des droits de l'homme soient incluses dans la législation du Royaume-Uni. La commission souhaite toutefois qu'une enquête soit ouverte sur les méthodes utilisées par la police en Ulster. — (Corresp.)

● DIX-[...]

● LE MIN[ISTRE DE L'INFOR]MATION [...]

Po[...]

● M. ANT[...] SANTOS [...]



AFRIQUE

Haute-Volta

LE RÉFÉRENDUM DU 27 NOVEMBRE

La désunion des civils pourrait inciter le général Lamizana à se maintenir au pouvoir

De notre envoyé spécial

Ouagadougou. — Les citoyens voltaïques sont conviés, dimanche 27 novembre, à approuver un projet de nouvelle constitution qui a pour principal objet de permettre dans quelques mois le retour de l'armée dans ses casernes, après dix ans d'exercice, débonnaire, mais sans éclat, d'un pouvoir qui l'a un peu « usée ». Tout le monde étant officiellement d'accord sur ce point le résultat de la consultation ne fait aucun doute. La campagne a d'ailleurs été très peu animée.

Mais, entre les « vieux politiciens », qui aspirent à retourner au pouvoir sans parvenir pour autant à se mettre d'accord entre eux, le chef de l'Etat, le général Lamizana, qui souhaite, de toute évidence, rester à son poste, et les jeunes officiers tentés par la politique, une guerre de position est d'ores et déjà engagée.

Dans six mois, si tout se passe bien, des élections législatives puis quelques semaines plus tard une élection présidentielle seront organisées.

Depuis le début de l'année, les partis politiques, dont les activités n'ont, en pratique jamais été tout à fait interrompues sous le régime militaire, sont à nouveau officiellement autorisés. Actuellement au nombre de sept, ils seront, après les législatives, réduits à trois seulement. Seuls se maintiendront les trois partis ayant obtenu le plus de suffrages. Les autres formations devront obligatoirement fusionner avec eux. En fait, ils se regroupent, dès maintenant, en deux camps aux contours assez instables, mais aux programmes très dissemblables.

Cinq formations se partagent l'éventail de l'électorat de l'ouest du pays et, une partie de celui de la capitale. Il s'agit du Parti du regroupement africain (PRA), de M. Poley Welte, de l'Union progressiste voltaïque (U.P.V.), de M. Joseph Ki Zerbo (seul dirigeant important à se réclamer d'une certaine forme de socialisme), de l'Union nationale des indépendants (UNI), de M. Moussa Kargougou (actuel ministre des affaires étrangères), du Groupement d'action populaire (GAP), et enfin du Mouvement des indépendants du PRA (MI-PRA).

La vieille Union démocratique voltaïque, branche locale de l'ancien Rassemblement démocratique africain (U.D.V.-R.D.A.), au sein de laquelle une scission s'est produite, et qui s'appuie sur les Mossis, ethnie majoritaire, contrôle pour l'essentiel l'est et le centre du pays. Mais elle est profondément déchirée par des rivalités de personnes qui risquent fort d'empêcher son retour au pouvoir.

Depuis la mort de son fondateur, M. Ouézin Coulibaly, il y a près de vingt ans, quatre personnalités se disputent la direction de l'U.D.V.-R.D.A. : MM. Maurice Yaméogo, Gérard Kango Ouedraogo, Joseph Ouedraogo et Joseph Conombo. Renversé par une émeute en 1967 alors qu'il présidait depuis huit ans aux destinées de la Haute-Volta, « Monsieur Maurice », comme on l'appelle familièrement ici, paraît avoir enfin trouvé dans la disgrâce une popularité débordant les limites de son fief traditionnel de Kédougou et qu'étaient loin de lui valoir les résultats de sa gestion au moment de sa chute.

Mais il demeure privé de ses droits civiques, et comme personne dans la classe politique ne semble pressé de les lui voir restitués, il ne pourra pas briguer personnellement les suffrages de ses concitoyens. Il vient donc de lancer son fils Herman dans la bataille. Celui-ci a fondé l'Union nationale pour la défense de la démocratie (U.N.D.D.).

Bien qu'appuyés par l' « empereur » des Mossis, le Moro Naba Koungri, encore très influent dans la région de Ouagadougou, les « deux Joseph » paraissent plutôt en perte de vitesse. M. Joseph Ouedraogo a vu sa base syndicale s'effriter dans une capitale où ont afflué ces dernières années des populations venues de toutes les autres régions du pays. Tous deux continuent cependant à s'opposer à M. Gérard Kongo Ouedraogo. Ce dernier tient toujours solidement en main son fief de Ouahigouya, dans le Yatenga.

La persistance de ces rivalités ne paraît guère attrister le chef de l'Etat. Porté au pouvoir lors du renversement du régime Yaméogo tout simplement parce qu'il était l'officier le plus ancien dans le grade le plus élevé, le général Lamizana, longtemps considéré comme dénué d'ambition, a pris, en dix ans, goût au pouvoir.

Malgré ses allures empruntées qui trahissent un fond de timidité et son tempérament débonnaire, il sait ce qu'il veut. Comme tous ses pairs portés au pouvoir après l'effondrement des régimes civils issus de l'indépendance, il rêve de consécration populaire. Mais, à la différence de la plupart d'entre eux, ce n'est pas un tribun. Aujourd'hui, ses espoirs reposent donc tout naturellement sur la division persistante de ses rivaux et sur la démonstration de leur impuissance.

Les civils, en tout cas, ceux appartenant à la *« génération de l'indépendance »*, qui contrôlent encore tous les partis politiques, jouent avec cette nouvelle constitution, leur dernière chance. S'ils échouent, l'armée, au sein de laquelle de jeunes officiers rongent leur frein, reviendra en force à la tête de l'Etat, et pour longtemps. Or, leurs divisions, et le fait qu'aucun d'entre eux ne soit en mesure de s'imposer de façon incontestable à ses pairs, font douter qu'ils puissent diriger à eux seuls l'un des vingt-cinq pays les plus pauvres du monde.

Dans ces conditions, l'idée fait peu à peu son chemin que, tout compte fait, l'actuel chef de l'Etat, dont l'autorité sur l'ensemble de l'armée est encore assez grande, pourrait partager le pouvoir avec certains de ses concurrents. Déjà quelques premiers appels dans ce sens ont été lancés par des personnalités de second plan.

PIERRE BIARNES.

République Sud-Africaine

DIX-NEUF PERSONNES SONT BLESSÉES DANS UN ATTENTAT AU CENTRE DE JOHANNESBURG

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — Selon la police sud-africaine, la violente explosion qui a fait dix-neuf blessés, jeudi 24 novembre, au Carlton Center, en plein cœur de Johannesburg, serait due à un attentat.

Il était un peu plus de 16 h. 30, et les responsables d'une exposition sur le chauffage à l'énergie solaire installée dans le deuxième sous-sol du gigantesque centre commercial commençaient à fermer leurs stands, lorsque se produisit la déflagration. Elle fit voler en éclats les vitres d'une vingtaine de magasins, blessant des passants et des commerçants. Le chef de la sécurité du centre commercial déclarait, jeudi soir, que du plastic avait vraisemblablement été déposé dans un pot de fleurs.

Le ministre de la police, de la justice et des prisons, M. Jimmy Kruger, retenant lui aussi l'idée d'un attentat, s'est exclamé : *« Tout ce que je peux dire est que nous devons être très prudents, que ces gens-là nous en veulent »*, avant d'ajouter qu'à présent *« le public réalisera peut-être pourquoi il a été nécessaire de prendre des mesures très fermes »*.

C'est la deuxième fois en un an que le Carlton Center, symbole de la prospérité blanche dans ce pays, fait, dans des conditions dramatiques, la une des journaux. Il y a plusieurs mois, un chômeur noir brandissant de la dynamite avait déclenché la terreur dans un restaurant du centre. Celui-ci, qui n'avait blessé que lui-même, purge actuellement une peine de douze ans de prison.

L'explosion survient alors que la communauté blanche se remet à peine de l'assassinat, mardi 22 novembre, du financier Robert Smit et de sa femme (*le Monde* du 25 novembre). Rien n'indique cependant, dans ce dernier cas, qu'il s'agisse d'un attentat politique. La police recherche un certain Mc Dougall, qui avait rendez-vous avec M. Smit au domicile de celui-ci le soir du crime. — C. C.

Le conflit du Sahara occidental

Le P.C.F. demande la libération « sans conditions et sans délai » des Français enlevés par le Polisario

MM. Denis et Mignot, membres du comité central du P.C.F., ont achevé, jeudi 24 novembre, leur mission d'information à Alger. *« Nous avons demandé au Polisario*, ont-ils dit, *la libération des prisonniers civils français sans conditions et sans nouveau délai »*. Ils ne peuvent comprendre, ont-ils dit, que *« leur sort fasse l'objet de tractations politiques »*. Selon eux, *« une décision humanitaire couperait court aux manœuvres du pouvoir giscardien lourdes de péril pour la paix dans cette région »*. Ils ont aussi, nous signale notre correspondant Paul Balta, exprimé leur préoccupation devant la *« dégradation constante des rapports franco-algériens, inspirée au plus haut niveau »*.

Malgré l'interdiction de la manifestation, qui leur avait été notifiée (*le Monde* du 23 novembre), une centaine de membres du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) ont tenté d'organiser, dans la soirée du jeudi 24 novembre, près de la place Saint-Augustin (8e), un rassemblement pour réclamer la libération de Français détenus par le Front Polisario.

Les forces de police sont intervenues, et les affrontements ont été très violents. Soixante-dix-sept personnes ont été interpellées et conduites au centre d'identification. Les mineurs ont été relâchés à 21 heures ; les autres plus tard dans la nuit. L'un des manifestants, accusé de blessures à agent, a été mis à la disposition de la police judiciaire.

● A NOUAKCHOTT, on indique que le Front Polisario a lancé, mercredi matin 23 novembre, deux attaques contre les bases de Tmeimichatt et Inal, le long de la voie ferrée Nouadhibou-Zouérate. Une source officielle annonce que ces combats ont fait vingt-trois morts parmi les maquisards et treize parmi les soldats mauritaniens.

La mise en place d'un dispositif *« plus important dans l'avenir »* pour la sécurité des Français résidant en Mauritanie a été étudiée lors d'un entretien, mercredi, à Nouakchott, entre le président Ould Daddah et M. Cantegrit, sénateur français, représentant les Français vivant à l'étranger.

● A RABAT, les dirigeants marocains ont fait savoir au ministre gabonais des affaires étrangères qu'ils souhaitent que le « sommet » extraordinaire de l'O.U.A. sur le Sahara occidental se tienne le plus rapidement possible. Deux raisons, nous dit notre correspondant, Louis Gravier, motivent ce souhait : la violation par le Polisario des frontières de l'ensemble maroco-mauritanien, et le souci de mettre fin *« aux conditions inhumaines »* dans lesquelles sont *« séquestrés »* en Algérie les réfugiés du Sahara occidental.

● A MADRID, un porte-parole du Polisario a déclaré, jeudi à l'*Agence Europe Press*, que les trois pêcheurs espagnols enlevés le 14 novembre à bord d'un chalutier seront libérés vendredi soir ou samedi matin.

Madagascar

LES SOCIÉTÉS FRANÇAISES INSTALLÉES AVANT L'INDÉPENDANCE « NE SERONT PAS INDEMNISÉES SAUF CAS EXCEPTIONNELS »

Tananarive (Reuter). — Le président malgache, M. Ratsiraka a annoncé jeudi 24 novembre, à Tananarive, que « sauf cas exceptionnels », les sociétés commerciales étrangères — en grande majorité françaises — « installées à Madagascar avant l'indépendance (puis nationalisées) ne seront pas indemnisées ».

Dans une conférence de presse tenue à l'occasion de la réunion de la commission mixte franco-malgache de coopération, il a déclaré : « Nous indemniserons d'une façon juste, loyale et équitable. Nous tenons toutefois pour injuste d'indemniser des entreprises dont l'implantation à Madagascar nous a été imposée sous la colonisation. »

Il semble que, parmi les plus anciennes compagnies commerciales ayant existé sous la colonisation, soient visées notamment la compagnie marseillaise de Madagascar, qui contrôlait en grande partie l'import-export du pays, la Société industrielle et commerciale de l'Emyrne (SICE), Denis frères Bordeaux, la Société anonyme Darrieux et compagnie, le Comptoir de commerce et de représentation de l'Océan indien, la société Electricité et eaux de Madagascar, devenue depuis sa nationalisation Jirama. On ignore quelles firmes seront considérées comme des « cas exceptionnels ». Ce problème de l'indemnisation figure à l'ordre du jour des travaux de la commission mixte. La délégation française est conduite par M. Galley, ministre de la coopération.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

DEUX AUTRICHIENS soupçonnés de l'enlèvement du millionnaire viennois Walter Palmers ont été arrêtés en Suisse. Ils étaient porteurs d'une partie de la rançon. L'un d'eux avait *tenté* d'organiser à Vienne une manifestation de sympathie au lendemain de la mort d'Andreas Baader. Une troisième personne aurait fui en Italie. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● M. GEORGES MARCHAIS, secrétaire général du P.C.F., séjourne du 24 au 27 novembre en Hongrie à l'invitation de M. Janos Kadar.

Iran

LA REINTEGRATION D'UN UNIVERSITAIRE IRANIEN A GENEVE. — En juin dernier, une centaine d'universitaires français étaient intervenus en faveur du professeur iranien Kasem Radjari, exilé en Suisse et frère d'un militant condamné à la détention perpétuelle en Iran (*le Monde* du 15 juin 1977). L'université de Genève, sans fournir de motif, avait alors refusé la réintégration de M. Radjani à son poste de chercheur. Ellee est revenus sur sa décision, et M. Radjani a été réintégré à son poste. — *(Corresp.)*

● L'AGENCE IRANIENNE PARS, citant des « officiels », dément, jeudi 24 novembre, que les récentes manifestations d'opposants en Iran aient fait des morts. (*Le Monde* du 25 novembre.) — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● LA COMMISSION PERMANENTE D'ENQUÊTE SUR LES DROITS DE L'HOMME, en Irlande du Nord, créée par le gouvernement britannique il y a deux ans, a publié jeudi 24 novembre ses conclusions. La commission, qui est constituée de représentants des divers éléments de la communauté d'Ulster, estime qu'une déclaration des droits spécifiquement nord-irlandaise serait sans objet. Elle suggère que la population de la province soit protégée par une déclaration des droits applicable à l'ensemble du Royaume-Uni et que les recommandations de la Commission européenne des droits de l'homme soient incluses dans la législation du Royaume-Uni. La commission souhaite toutefois qu'une enquête soit ouverte sur les méthodes utilisées par la police en Ulster. — *(Corresp.)*

Maroc

● DIX-SEPT MEMBRES DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES font partie des détenus libérés à l'occasion de l'Aïd El Adha (fête du sacrifice) (*le Monde* du 24 novembre), a annoncé, jeudi 24 novembre, le quotidien de l'U.S.F.P. *El Moharrir*. Ils ont bénéficié d'une remise totale de la peine qu'ils purgeaient pour *« atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat »*. Le quotidien annonce également que deux autres membres de l'U.S.F.P., condamnés à mort pour le même motif, ont vu leur peine commuée en vingt années de détention.

● LE MINISTRE DE L'INFORMATION, M. Mohamed Khattabi, a annoncé jeudi 24 novembre à la radio-télévision son intention *« de renforcer et de diversifier »* les sources d'information et *« d'établir une communication plus large et sincère avec les citoyens »*. Le réseau de l'agence *Maghreb-Arabe-Presse* (MAP) sera étendu et des représentants de la radio-télévision seront désignés dans les principales capitales mondiales. — *(A.F.P.)*

Portugal

● M. ANTONIO ALMEIDA SANTOS, ministre de la justice, a été nommé jeudi 24 novembre secrétaire d'Etat à la communication sociale (information). M. Roque Lino, titulaire de ce poste, a démissionné la semaine dernière à la suite de l'arrestation de son chef de cabinet, M. Lopes da Neta, accusé de trafic de fausse monnaie. — *(A.F.P.)*

● LE PARTI COMMUNISTE s'est déclaré prêt, le jeudi 24 novembre, à coopérer avec les autres formations politiques pour affronter la crise économique. Il réclame cependant un autre gouvernement et un « autre programme ». De son côté, le C.D.S., Centre démocratique et social (droite) refusera de s'associer à toute formule à laquelle les communistes participeraient. — *(Reuter, A.P.)*

République fédérale d'Allemagne

● LES EXTREMISTES APPREHENDES seront désormais répartis dans toutes les prisons de la République fédérale, a décidé la conférence des ministres de la justice ouest-allemands, afin d'éviter *« toute concentration dangereuse de terroristes »*. Quatre-vingt-deux sont actuellement détenus et un nombre égal est recherché. — *(A.F.P.)*

République d'Irlande

● DEUX VOLS A MAIN ARMEE d'un total de 45 000 livres (400 000 francs) viennent d'avoir lieu à Dublin. Les attaques de banques se multiplient depuis un an. Tout porte à croire que l'aile provisoire de l'IRA est responsable de la plupart d'entre elles. A la suite des efforts du gouvernement de Dublin et d'hommes politiques américains, les fonds importants qui parvenaient aux Etats-Unis aux « provos » ont en effet notablement diminué. — *(Corresp.)*

Rhodésie

● UNE COMMISSION D'ENQUETE sur les atrocités qui auraient été commises par les forces de sécurité rhodésiennes contre les maquisards nationalistes noirs a été créée le 26 septembre dernier et communiquera ses conclusions dans un proche avenir, a indiqué, mercredi 23 novembre, à Salisbury, un communiqué du quartier général de l'armée rhodésienne. — *(Reuter.)*



EUROPE

Les Audiences internationales Sakharov sur la « discrimination politique et idéologique » se tiennent à Rome du 25 au 29 novembre

Les Audiences internationales Sakharov se tiennent à partir de ce *vendredi 25 novembre à Rome.*

Pendant trois jours, des exilés d'U.R.S.S. et des pays de l'Europe de l'Est vont témoigner de la *« discrimination politique et idéologique » dans leur pays d'origine. Leurs témoignages* seront adressés à tous les participants à la conférence de Belgrade. Une quatrième journée sera consacrée à l'étude par des avocats de l'affaire des membres du Comité pour la surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki dont près d'une quinzaine ont été arrêtés depuis la constitution du groupe.

La femme de l'académicien soviétique. André Sakharov, principal défenseur des droits de l'homme en U.R.S.S., a quitté l'Italie le 23 novembre. Le consulat soviétique à Rome avait refusé au début de novembre de lui proroger son visa de sortie de plus de deux semaines, bien que les médecins de Sienne qui l'ont opérée d'un œil eussent voulu pouvoir surveiller sa guérison jusqu'à la fin de l'année.

Le retour de Mme Sakharov a coïncidé avec la publication d'une violente attaque contre l'académicien par l'hebdomadaire *Temps nouveaux* qui accuse le physicien de faire preuve d'un *« individualisme forcené »*. Le périodique écrit notamment : *« Une partie du public soviétique, dont des scientifiques distingués, a expliqué le comportement de l'académicien par son ambition morbide et lui a fait remarquer comment un individualisme pathologique peut conduire à un antisoviétisme malveillant. Cette mise en garde n'a évidemment pas été écoutée. Dans des écrits publiés à l'étranger, dans des appels et des discours adressés* urbi et orbi, *il continue à se conduire selon les préceptes chers aux ennemis du socialisme. »*

A Moscou, M. Vladimir Albrekht, secrétaire de la section soviétique d'Amnesty International, a annoncé qu'il avait été interrogé à trois reprises en une semaine par le K.G.B. sur l'activité de son organisation. Son prédécesseur, M. André Tverdokhlebov, a été condamné en 1976 à cinq ans d'exil. M. Albrekht a été interrogé en même temps sur trois autres défenseurs des droits civiques actuellement détenus : MM. Chtcharansky, Orlov et Gamkhasourdia (ce dernier à l'hôpital de psychiatrie légale Serbsky).

Le cas Chtcharansky

Le fait que le K.G.B. poursuive des interrogatoires sur M. Chtcharansky permet de penser que l'instruction de son affaire n'est pas encore terminée.

L'action en sa faveur se poursuit dans le monde. Ainsi, le 17 novembre, deux sénateurs américains, MM. Moynihan (dém.) et Javits (républicain), ont annoncé la création d'un comité new-yorkais pour sa libération et laissé entendre que les Etats-Unis *pourraient suspendre leurs ventes de* céréales à l'U.R.S.S. si cet activiste juif et défenseur des droits civiques était jugé *« pour trahison »*. Trois jours plus tard, à Washington, Mme Natalya Chtcharansky a remis au vice-président Mondale une supplique destinée au président Carter.

Enfin, à Bruxelles, les ministres des affaires étrangères des Neuf ont évoqué mardi 22 novembre le problème posé par ce procès lors de leur réunion consacrée à la coopération politique. Tour à tour, ils ont ont exprimé leur préoccupation, estimant que si ce procès avait lieu pendant la conférence de Belgrade, il nuirait à la détente. Les ministres se sont *réservé la possibilité de réagir ultérieurement par une prise* de position commune.

Aux cris de : *« Liberté pour Orlov ! »* une centaine de personnes ont manifesté, le 20 novembre, à Trafalgar Square, à l'appel de l'avocat anglais John Macdonald, commis par l'épouse du physicien à la défense de son mari. L'avocat a expliqué pourquoi la récente amnistie décrétée en U.R.S.S. devait s'appliquer à son client : elle concerne les personnes condamnées à moins de cinq ans de prison et ayant servi dans l'armée active. M. Orlov, qui n'encourt qu'une peine de trois ans pour *« diffamation de l'U.R.S.S. »* et qui est un ancien officier, répond à ces deux conditions. Aussi l'avocat a-t-il demandé l'intervention de M. Owen, secrétaire au Foreign Office, puisqu'il ne peut pas obtenir le droit de se rendre en U.R.S.S.

Nouvelles arrestations

L'épouse de M. Youri Orlov et celle de M. Alexandre Guinzbourg (ancien administrateur du fonds Soljenitsyne d'aide aux prisonniers politiques et à leurs familles, emprisonné sans jugement, comme M. Orlov) ont tenu une conférence de presse à Moscou pour annoncer l'arrestation à Tbilissi de Mme Valentina Poliadzé, membre du groupe géorgien de surveillance pour l'application des accords d'Helsinki. Appréhendée dans un autobus au début du mois de novembre, elle a été tout d'abord accusée de vol d'argent. Cette accusation *a été abandonnée par la suite*, mais Mme Poliadzé reste détenue et a commencé une grève de la faim.

D'autre part, M. Valéry Sorine, un ingénieur moscovite de vingt-cinq ans, à qui un visa de sortie pour Israël a été refusé et qui a été licencié de son travail le 19 septembre dernier, a été arrêté le 2 novembre. Il est détenu à la prison Matroskaya Tichina. Le magistrat instructeur a précisé à sa mère que son fils risquait une peine d'un an d'internement pour *« parasitisme »*, en vertu de l'article 209 du code pénal. Or, proteste Mme Sorine, la loi prévoit que l'on ne peut arrêter quelqu'un pour *« parasitisme »* que si l'intéressé ne travaille pas depuis quatre mois, ce qui n'est *pas le cas de* son fils.

Un moine orthodoxe russe, Mikhaïl Guerstchov, qui vient de purger une peine de quarante ans de prison pour avoir refusé de reconnaître le contrôle de l'Etat sur l'Eglise orthodoxe, a été immédiatement interné dans un hôpital psychiatrique.

Récemment, un tribunal de Kalouga a condamné à l'internement dans un hôpital psychiatrique M. Vladimir Rojdestvov, un ingénieur de Voronej. *Il était poursuivi pour « calomnies antisoviétiques »* ; il lui était reproché d'avoir critiqué le mauvais approvisionnement des magasins et les bas salaires, d'avoir exalté le *« mode de vie occidental »* et d'avoir écouté des radios étrangères.

Enfin, un espérantiste soviétique, M. Youri Belov, est interné depuis décembre 1971 dans un *« hôpital psychiatrique spécial »* tant en raison de ses activités espérantistes que de critiques formulées contre le régime soviétique lors d'un congrès *espérantiste. L'Union des travailleurs* espérantistes des pays de langue française (64, avenue Gambetta, Paris-20e) annonce qu'une action internationale est préparée pour *obtenir la libération de M. Belov.*

A. M. B.

L'écrivain roumain Paul Goma est à Paris pour « amplifier les cris de révolte et de désespoir » de ses concitoyens

L'écrivain roumain Paul Goma, venu en France pour un an avec sa femme et son fils à l'invitation du Pen-Club français, a tenu jeudi 24 novembre, quatre jours après son arrivée à Paris, sa première conférence de presse. D'emblée, il explique : *« Juste avant mon départ, la police m'a dit que le bras de la révolution est très long et peut me trouver n'importe où. Et que si je ne me tenais pas tranquille, je saurais ce qui m'attend, car un signe m'en serait donné à mon arrivée à Paris. »* Ce « signe », c'était l'*« agression commise par la police roumaine »* contre Mme Monique Lovinescu, une journaliste d'origine roumaine (*le Monde* du 22 novembre).

« Mais je suis ici et je parlerai des victimes de la répression dans mon pays », dit-il en précisant que *« des camps de travail ont été rouverts sur le canal du Danube »*, que *« les méthodes d'internement psychiatrique ont été réactivées »*, des milliers de personnes déplacées, dont 4 000 mineurs et leurs familles obligées de regagner leurs villages d'origine *« où ils sont à la merci des autorités locales et policières »*, sans parler des privations d'emploi et d'autres brimades administratives. Il cite quelques noms au hasard, promet d'établir une liste exhaustive et de tenter ensuite de savoir avec exactitude le sort de chacun.

Il compte rentrer un jour, *« dans six mois, dans un an peut-être »* dans son pays, mais pour l'instant, à l'étranger, *« il croit être plus utile à ses concitoyens »*, il est là pour *« amplifier leurs cris de révolte et de désespoir. »*

« Les subtilités balkaniques »

Pendant deux heures, M. Goma s'applique à expliquer les particularités de la situation en Roumanie — par rapport aux autres pays de l'Est européen. *« La population roumaine est par trop habituée à n'avoir qu'un seul maître »* et la répression y est menée avec davantage d'imagination qu'en U.R.S.S. ou en Tchécoslovaquie, car *« les Russes et les Tchèques manquent de subtilités balkaniques »*. Ainsi, en ce qui le concerne, il a été d'abord battu par un vice-ministre de l'intérieur, M. Plesita, qui l'a copieusement injurié : la veille de son départ, le même homme lui a tapé sur l'épaule, l'appelant *« Paulika »* (Popaul) et lui souhaitant *« bon voyage »*.

« On vit très mal en Roumanie, dit-il, *la fameuse société socialiste multilatérale développée est souvent absente. C'est un régime infuste. Les déclarations de Ceausescu sur l'indépendance ont trompé nombre de personnes dont moi-même. Or, ce n'est qu'un rideau de fumée derrière lequel il fait ce qu'il veut, ou plutôt ce que Brejnev lui permet de faire. Au lendemain de la grève des mineurs, il est allé chercher ses consignes et des conseils auprès de Brejnev. (...) La vie est devenue impossible depuis que nous avons un président qui sait écrire des vers et depuis que l'on change, par décrets hebdomadaires, les strophes de l'hymne national. (...) De plus, le président a une femme, un vrai malheur pour nous, car elle se mêle de tout. (...) Ainsi, elle a modifié le règlement de l'Académie des sciences, elle a supprimé l'Institut des recherches mathématiques, a fait démolir à Bucarest une vieille église, qui avait été restaurée un an plus tôt (...) ; elle a fait retirer des librairies tous les livres, albums et cartes postales sur les monastères et les églises, car, lorsqu'elle était allée au monastère d'Agapia, en Moldavie, la messe n'avait pas été interrompue à son arrivée. »*

Il évoque aussi le sort des minorités nationales. *Le problème* de la minorité allemande est en voie de règlement *« par émigration massive »*, dit-il ; celui des *« Hongrois est plus grave et plus délicat »* (rappelant qu'après une visite de M. Ceausescu, la section hongroise de l'université de Cluj fut supprimée). Enfin, il insiste sur un problème *« qui n'intéresse personne, celui des tziganes »*, qui en U.R.S.S. ont, au moins, un théâtre.

« Une douce utopie mais triste »

Son opinion sur le printemps de Prague : *« Vu dans la perspective de l'année que nous vivons, c'est une douce utopie, mais triste. »* Il esquive avec humour les questions sur les différentes variante ou la valeur intrinsèque du socialisme. L'eurocommunisme ? *« Il a d'abord intéressé les Roumains : on espérait une brèche dans l'hégémonie du Kremlin. Mais, en général, les Roumains ne s'intéressent pas aux différentes théories socialistes. Ils vivent dans un régime qui se dit socialiste ; or, leur vie est dure ; et ils ne sont pas sûrs qu'ailleurs, en France ou en Italie, par exemple, le communisme ne prendrait pas le même visage qu'en Roumanie. »* — Am. B.

Grande-Bretagne

Les Communes adoptent à une large majorité le projet de loi sur les élections au Parlement européen

De notre correspondant

Londres. — Comme prévu, les Communes ont adopté, jeudi 24 novembre, en seconde lecture, le projet de loi sur les élections directes *au Parlement européen*. L'ampleur de la majorité (trois cent quatre-vingt-un contre quatre-vingt-dix-huit) correspond également aux prévisions, puisqu'il était acquis que les parlementaires conservateurs et libéraux, auxquels leurs leaders avaient imposé la discipline de vote, compenseraient la défection attendue d'une partie des députés travaillistes.

Cédant aux pressions de M. Foot, leader des Communes, le premier ministre, M. Callaghan, avait seulement permis aux adversaires du *projet européen de s'abstenir « pour raison de conscience »*. Ainsi, sept membres du cabinet (dont MM. Shore, Benn, Silkin et Orme) et une vingtaine d'autres membres du gouvernement se sont réfugiés dans l'abstention.

Le premier ministre avait auparavant clairement indiqué à ses collègues qu'un vote hostile au projet de loi entraînerait leur élimination du gouvernement.

Au total, cent trente députés travaillistes, seulement, ont approuvé le projet de loi, tandis que cent cinq s'abstenaient et soixante-douze se prononçaient contre, rejoignant une vingtaine de conserveurs, qui délièrent les consignes impératives de *leurs leaders.*

Le préoccupation majeure de M. Callaghan concernait la promesse faite aux dirigeants du parti libéral de faire le maximum pour éviter une désertion massive des ministres travaillistes. A cet égard, l'engagement peut être considéré comme tenu, mais l'épreuve décisive pour le « pacte » électoral entre libéraux et travaillistes n'aura lieu que dans quelques semaines, au moment de la déscussion du mode de scrutin pour les élections européennes. *M. Callaghan et le gouvernement recommandent* officiellement le système de la représentation proportionnelle, vivement souhaité par les libéraux, qui redoutent que le scrutin uninominal à un tour n'écrase les petits partis. Le premier ministre a plusieurs fois souligné que la représentation proportionnelle permettrait d'organiser les élections européennes à la date prévue de mars ou de juin 1978, alors que le maintien du scrutin actuel imposerait un nouveau et lent découpage des circonscriptions.

M. Callaghan se doit de démontrer sa bonne volonté européenne pour aider M. Steel, le leader du parti libéral, dont les troupes impatientes ont fait de la représentation proportionnelle leur cheval de bataille et critiquent l'alliance avec les travaillistes.

Malheureusement, les chances, d'adoption de la représentation proportionnelle au scrutin européen apparaissent très réduites, à la lumière du vote de jeudi soir. Il est probable qu'il y aura des abstentions massives dans les rangs travaillistes. Le Labour rejoindra ainsi les conservateurs dans l'opposition *à un mode de scrutin qui, s'il était* appliqué dans une consultation nationale, permettrait aux libéraux de jouer les arbitres entre les deux grands partis incapables d'obtenir la majorité absolue.

Le débat de jeudi a, d'autre part, fait ressortir une communauté de vues entre le gouvernement et *l'opposition, hostile à toute démarche* qui pourrait mener à une structure fédérale européenne. Les représentants du gouvernement ont souligné que le Parlement européen était essentiellement un moyen efficace pour contrôler l'exécutif européen. Il est vraisemblable que le gouvernement devra ultérieurement accepter un amendement spécifiant que toute initiative de l'Assemblée européenne, visant à augmenter ses pouvoirs, devra, au préalable, obtenir l'approbation des Communes.

HENRI PIERRE.

Allemagne fédérale

UNE NOUVELLE MANIFESTATION ANTISÉMITE AURAIT EU LIEU DANS L'ARMÉE

Bonn (A.F.P.). — La commission de la défense du Bundestag vient de révéler une manifestation antisémitique qui aurait eu lieu, il y a quelques semaines, à l'école militaire de Hambourg. *Plusieurs officiers*, revêtus de manteaux de cuir noir, parodiant les SS, se seraient battus avec l'un de leurs camarades surnommé « le Juif ». Selon plusieurs témoignages, ils auraient déclaré vouloir « exécuter le juif ».

La commission a demandé l'ouverture d'une enquête. M. Andreas von Bülow, secrétaire d'Etat parlementaire à la défense, a démenti la gravité de cet incident en ajoutant, au cours d'une conférence de presse, que « l'antisémitisme ne posait aucun problème dans la Bundeswehr et qu'il ne fallait pas créer de psychose à ce sujet ». Il a précisé qu'une enquête disciplinaire avait été ouverte.

Yougoslavie

L'ÉCRIVAIN MIHAJLOV ET D'AUTRES PRISONNIERS POLITIQUES VONT BÉNÉFICIER D'UNE AMNISTIE

De notre correspondant

Belgrade. — A l'occasion de la fête nationale du 29 novembre, 732 prisonniers feront l'objet de mesures d'amnistie ou de clémence, dont 218 personnes condamnées pour des délits politiques et 356 autres en instance de poursuites pour de tels délits. La liste des noms n'est pas encore connue. Une source autorisée a annoncé cependant que parmi *ceux-ci figurent MM. Mihajlo* Mihajlov, l'écrivain contestataire condamné en 1974 à sept ans de réclusion ; Djoura Djourovitch, ancien membre du comité central du *général serbe Mihajlovitch* (qui, de 1941 à 1945, avait combattu le mouvement des partisans), condamné en 1974 à cinq ans de réclusion après avoir déjà purgé une peine de dix-sept ans de réclusion pour ses activités pendant la guerre ; Marko Vesselitza, ancien dirigeant de l'organisation culturelle croate Matica Hrvatska, condamné en 1972 pour *« nationalisme »* à sept ans de réclusion ; et Frantz Miklavtchitch, juge en retraite condamné en 1976 à cinq ans de réclusion pour *« propagande hostile »*, peine qui fut commuée en deux ans et demi de réclusion.

On ignore pour le moment si, parmi les personnes élargies ou dont les peines ont été réduites, se trouvent des *« kominformistes »*. Au nombre d'une soixantaine, ils ont été condamnés au cours des dernières années, notamment au procès de Pristina et de Bar en 1974, pour des activités tendant à *« porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté de la Yougoslavie »* en collusion avec des émigrés politiques ou *« des agents de puissances étrangères »*.

PAUL YANKOVITCH.

DIPLOMATIE

Le bilan du voyage de M. Vance en Amérique latine est très maigre

De notre correspondant

Washington. — M. Carter a interrompu le long week-end qu'il s'est octroyé à l'occasion du Thanks Giving Day, pour recevoir, jeudi 24 novembre, à Camp-David, son secrétaire d'Etat, M. Vance, retour d'un voyage dans trois pays d'Amérique latine. Ce voyage donnait l'occasion de remettre en selle deux des « grandes idées » du règne : les combats contre la prolifération nucléaire et pour les droits de l'homme.

Les résultats obtenus sur ces deux points ne sont pas à la hauteur des espoirs de l'administration. Le seul succès a été enregistré en Argentine. Le gouvernement Videla a annoncé son intention de ratifier le traité de Tlatelolco (*le Monde* du 24 novembre). Jusqu'à présent, Buenos-Aires mettait comme condition à ce geste que le Brésil renonce à l'usine de retraitement promise dans le cadre de son accord nucléaire avec l'Allemagne fédérale. M. Vance ayant été incapable de fournir une telle garantie, il semble que les dirigeants argentins se soient inclinés devant une double pression : celle du Canada, *qui refusait de livrer à l'usine* l'eau lourde dont l'Argentine a besoin, et celle des Etats-Unis, qui mettent comme condition, à tout transfert de produit ou technologie nucléaires, l'adhésion à un traité de non-prolifération. Celui de Tlatelolco est maintenant considéré comme suffisant.

En revanche, l'échec subi au Brésil à propos de l'usine de retraitement s'ajoute à celui que l'administration Carter avait essuyé dans ses efforts de persuasion auprès des Allemands. Non seulement les dirigeants de Brasilia ont maintenu leur intention, mais l'absence aux entretiens de M. Paulo Nogeira Batista, principal responsable brésilien des *questions nucléaires* (alors que M. Gerald Smith, négociateur du département d'Etat pour les mêmes sujets, accompagnait M. Vance dans sa tournée) a *traduit l'intention de Brasilia de* ne pas ouvrir sérieusement ce dossier.

Pourtant, Washington avait fait un geste en donnant son accord, le 16 novembre dernier, à une demande de licence, en suspens depuis avril 1976, pour la fourniture au Brésil d'environ 50 tonnes *d'uranium enrichi nécessaire* à son premier réacteur d'Angra-dos-Reis. Les Etats-Unis ont également assoupli leur position pour ce qui concerne l'usine d'enrichissement promise par les Allemands et à laquelle ils ne font plus obstacle.

L'échec a été plus net encore sur la question des droits de l'homme. Pourtant, M. Vance s'était fait accompagner par Mme Patricia Derian, nommée cette année au nouveau poste de sous-secrétaire d'Etat pour les droits de l'homme.

Quant aux dirigeants brésiliens, ils ont refusé froidement de discuter avec M. Vance de problèmes qui relèvent, à leur avis, de leurs seules affaires intérieures, et cela bien que Mme Derian ait soumis une liste de trois cents prisonniers politiques. Pis encore, le gouvernement brésilien a fait savoir le jour même de la visite du secrétaire d'Etat qu'il ne reconduirait pas les permis de séjour de cent cinquante missionnaires travaillant auprès des Indiens, et parmi lesquels figurent de nombreux Américains.

Aucun de ces problèmes ne se posait avec le Venezuela, dernier pays visité, mais M. Vance a dû constater son désaccord avec le président Carlos Andres Perez *sur le seul sujet qui lui importait* : le prix du pétrole. Refusant de suivre l'exemple du chah d'Iran, le chef de l'Etat vénézuélien a maintenu son intention de *demander une augmentation* modérée — 5 % à 8 % — des prix du brut au cours de la réunion de l'OPEP qui doit se tenir dans son pays le mois prochain. Déçu du dialogue Nord-Sud, M. Perez a déclaré à son hôte : *« Annoncez-moi un gel des prix de l'acier, des produits transformés et de la technologie et je serai le premier à demander un gel des prix du pétrole. »*

MICHEL TATU.

L'Espagne est devenue officiellement le vingtième membre du Conseil de l'Europe

De notre correspondant

Strasbourg. — Deux ans jour pour jour après l'avènement du roi Juan Carlos Ier à la tête de l'Etat, l'Espagne est devenue, jeudi 24 novembre, le vingtième pays membre du Conseil de l'Europe (1). L'admission de l'Espagne par le comité des ministres ne faisait plus de doute depuis la session d'octobre de l'assem*blée parlementaire du Conseil*, au cours de laquelle les délégués avaient demandé, à l'unanimité, aux ministres, d'accélérer le processus d'adhésion du nouveau régime de Madrid. L'Assemblée avait alors noté la concordance des nouvelles institutions démocratiques mises en place depuis la mort de Franco avec le statut du Conseil.

Dans le discours qu'il a prononcé après avoir déposé l'acte d'adhésion de l'Espagne, M. Marcelino Oreja, ministre des affaires étrangères, a confirmé la volonté du gouvernement de poursuivre la démocratisation du pays.

Dès son entrée dans la plus ancienne institution de coopération intergouvernementale européenne, l'Espagne *a tenu à en être un* membre à part entière, puisque M. Oreja a signé en même temps l'adhésion de son pays à la Convention européenne des droits de l'homme.

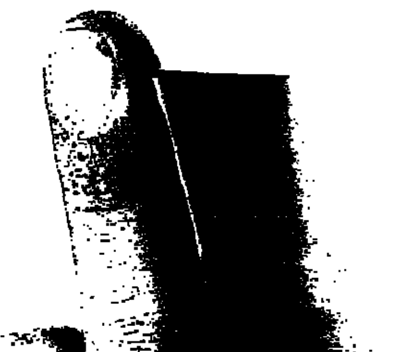
Avec sept autres de ses collègues des pays membres, M. Oreja a signé, au cours de la session du comité des ministres que présidait M. Forlani, ministre des affaires étrangères d'Italie, la convention européenne sur le statut juridique des travailleurs migrants. Parmi les pays d'accueil de travailleurs émigrés, seuls la République fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas, le Luxembourg et la Suède ont signé cet instrument. Parmi ses plus importantes dispositions, la convention définit *les droits des travailleurs migrants* en matière de sécurité de l'emploi, de conditions de travail, de logement, de regroupement familial, de formation pro*fessionnelle, d'exercice du droit* syndical et de participation à la vie de l'entreprise.

En marge de la réunion du comité des ministres du Conseil de l'Europe, M. Oreja et son collègue britannique, M. David Owen ont commencé des entretiens sur le problème de Gibraltar.

J.-C. HAHN.

(1) Outre les neuf membres de la Communauté économique européenne, le Conseil de l'Europe comprend l'Autriche, Chypre, l'Espagne, la Grèce, l'Irlande, Malte, la Norvège, le Portugal, la Suède, la Suisse et la Turquie.

● *Mme Melina Wells*, la déléguée américaine, s'adressant à la commission sociale et humanitaire de l'Assemblée générale des Nations unies, a proposé, mardi dernier 22 novembre, que l'ONU *« fasse un pas en avant pour l'humanité »* et crée un poste de haut commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme. Cette proposition a été repoussée jusqu'à présent, en raison des craintes de la majorité des pays membres qu'un haut commissaire ne s'immisce dans leurs affaires intérieures.





هكذا من الأصل

sempé.

“ Le Palazzo di Attone était ce que l'on peut faire de mieux comme hôtel pour former le personnel. Détruit en partie en 1826, reconstruit en 1877, transformé et restauré en 1907, achevé malgré la brouille des deux architectes L.W. Brighton et Paolo di Rivelina en 1921, dynamité en 1944, c'était un endroit bizarre où j'ai débuté en 1952. Passez me voir à l'hôtel Nikko où j'officie maintenant : je vous raconterai tout cela en détail. Demandez Albert, le portier. ”

...ne large majorité le projet ... au Parlement européen

Yougoslavie

L'ÉCRIVAIN ... ET D'AUTRES ... POLITIQUES VONT ... D'UNE AMNISTIE

...spagne est devenue officiellement ...tième membre du Conseil de l'E...

AUSTRALIE

En pleine campagne électorale

Le premier ministre reconnaît avoir bénéficié de réduction d'impôts

De notre correspondant

Sydney. — La question de situation financière personnelle d'hommes politique et, en particulier, celle de l'ancien ministre des finances, M. Lynch (*le Monde* du 20-21 novembre), du premier ministre, M. Fraser, et de son vice-premier ministre, M. Anthony, a dominé la première semaine de la campagne électorale et a fait remonter sensiblement la cote de l'opposition travailliste. Celle-ci, selon les sondages, voit son avance sur la coalition gouvernementale passer de trois à cinq points.

Les travaillistes ont l'intention de faire de nouvelles révélations sur la fortune des ministres. C'est ce qui a conduit M. Fraser et M. Anthony à prendre les devants et à reconnaître qu'ils avaient, comme M. Lynch, une « *fondation familiale* » (*family trust*) ; celle-ci, ont-ils affirmé, servait à gérer les biens de leur famille. M. Fraser est un éleveur de bétail fortuné ; M. Anthony est un gros propriétaire foncier et a investi dans de nombreuses sociétés.

Les « fondations familiales » sont largement utilisées pour profiter de réductions d'impôts : elles permettent à ceux qui les créent de distribuer leur revenu net d'impôts à leur femme et à leurs enfants. Le gouvernement, soumis à des pressions, vient de proposer des mesures visant à limiter le montant des sommes qui pourront être distribuées, nettes d'impôt, aux enfants.

Le chef de l'opposition, l'ancien premier ministre M. Whitlam, affirme que tous les hommes politiques, les hauts fonctionnaires et même les journalistes qui couvrent les affaires parlementaires devraient rendre publique leur situation financière. Quand on a demandé à M. Fraser s'il avait l'intention de le faire, il a répondu brutalement « *non* ». Il a toutefois ajouté que s'il était indispensable que chacun dévoile le montant de ses revenus pour conserver la confiance du peuple, il faudrait le faire.

Les travaillistes pourraient, grâce à cette affaire, et en bénéficiant des votes préférentiels du nouveau petit parti démocrate, battre le gouvernement le 10 décembre. Poursuivant ses attaques, M. Whitlam a accusé M. Lynch d'avoir gagné 67 725 dollars australiens (un dollar australien vaut environ 5,40 F) grâce à la spéculation foncière et d'avoir été imposé à un taux inférieur de moitié à celui du contribuable moyen.

La remontée des travaillistes a déjà eu des conséquences à la Bourse. Les cours ont baissé, particulièrement ceux des actions des sociétés minières et d'exploitation de l'uranium. L'indice des valeurs de Sydney a chuté de 18 points depuis le début de la semaine.

M. S.

L'arrivée de réfugiés indochinois provoque des remous dans l'opinion

De notre correspondant

Sydney. — En une semaine, trois cent dix-sept réfugiés indochinois ont atteint la côte septentrionale de l'Australie et demandé asile ; on en attend prochainement environ deux mille autres. Une certaine inquiétude commence de se faire jour ici : sont-ils tous de véritables réfugiés ? N'y a-t-il pas parmi eux des activistes ayant l'intention d'installer en Australie un gouvernement en exil ?

Certains de ces réfugiés transportaient d'importantes quantités d'or et, selon le ministre de l'immigration, M. MacKellar, ils ne semblaient pas avoir vraiment souffert de leur séjour dans des camps de réfugiés en Asie du Sud-Est. Le ministre a annoncé que des contrôles plus stricts seraient mis en place pour éviter l'arrivée d'activistes.

Des membres de l'opposition travailliste, dont son porte-parole pour les questions d'immigration, le sénateur Mulvihill, ont affirmé qu'il fallait renvoyer ces réfugiés pour faire un exemple, au lieu d'être accueillis au nom de ce qu'il a appelé une « *politique de la porte ouverte* ».

Une des raisons invoquées par les réfugiés pour entreprendre ce périlleux voyage sur de vieux rafiots est que les procédures d'admission en Australie sont trop lentes. Et, comme beaucoup ont réussi à entrer de la sorte, les autres s'en trouvent encouragés. Il existerait même en Thaïlande une filière qui organiserait, contre paiement, le voyage vers l'Australie.

Cette affaire mécontente les dockers du port de Darwin, au nord du pays ; ils affirment que beaucoup de réfugiés ne sont en réalité que des gens riches et bien nourris, venus avec leurs domestiques. Ils se plaignent que des Australiens mariés à des femmes asiatiques ne soient pas autorisés à faire entrer leurs beaux-parents en Australie.

La situation est devenue telle que certains s'attendent à une résurgence du phénomène du « péril jaune », si populaire à l'époque du premier ministre Menzies (1). On affirmait alors que l'Australie était menacée d'une invasion par les « *jaunes* » du Nord, ainsi que par les « *rouges* » (allusion à la Chine communiste). Aujourd'hui, d'une manière toute différente, cette « invasion » recommence, et les Australiens pourraient bientôt avoir à tempérer leur désir de demeurer membres d'une société dominée par les Blancs, afin que soit résolu le problème humanitaire posé par les réfugiés indochinois.

MICHAEL SOUTHERN.

(1) M. Menzies a été premier ministre conservateur de 1939 à 1941 et de 1949 à 1966.



AMÉRIQUES

Chili

M. Waldheim poursuit ses démarches en faveur des prisonniers politiques et des « disparus »

M. Kurt Waldheim a remis, jeudi 24 novembre, à l'Assemblée générale un *note sur l'occupation* du siège de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine) du 14 au 26 juin dernier, par les familles de vingt-six prisonniers politiques disparus à Santiago-du-Chili. Le gouvernement chilien affirme que ceux-ci « *ne sont pas actuellement détenus* » et que « *huit d'entre eux ont trouvé refuge dans un pays voisin* ».

Notre correspondant à New-York Louis Wiznitzer nous précise qu'un envoyé spécial de M. Waldheim s'est rendu à Santiago-du-Chili du 27 au 31 octobre. Il a rencontré le ministre des affaires étrangères, le vice-ministre de la justice et le président de la Cour suprême, ainsi que des personnes ayant participé à la grève de la faim au siège du CEPAL. Le gouvernement chilien lui a remis un mémorandum précisant que les procédures judiciaires entreprises contre vingt-six prisonniers étaient « secrètes » et que, dans la mesure où « *le judiciaire est totalement indépendant au Chili de l'exécutif* », le gouvernement ne disposait d'aucune information sur leur sort.

L'envoyé du secrétaire général serait persuadé que les disparus « *ont trouvé la mort aux mains de la DINA* ». La note remise à l'Assemblée générale évoque encore le sort de deux fonctionnaires de la CEPAL : MM. Carmelo Soria Espinoza, tué, selon les *autorités* chiliennes, dans un « *accident* d'automomile », et Fernando Olivarès qui aurait « *simplement disparu sans laisser de traces* ». Le secrétaire général « *se propose de poursuivre vigoureusement ses efforts pour que ces cas soient éclaircis* ».

● DE BONN, notre correspondant Jean Wetz nous signale que M. Franz-Josef Strauss, retour de Santiago, a de nouveau plaidé avec beaucoup de vigueur la cause du régime chilien. Jeudi, le leader de la C.S.U. a affirmé devant la presse que le régime est « autoritaire », mais non pas « totalitaire ». Il s'étonne que l'on s'en prenne avant tout au gouvernement Pinochet, alors que les droits humains seraient violés d'une façon plus grave en Argentine et au Brésil. M. Strauss s'est déclaré convaincu que l'ex-président Allende se serait lui-même donné la mort le 11 septembre 1973. « *Si Allende a été assassiné*, a-t-il dit, *alors Baader, Ensslin et Raspe l'ont été eux aussi...* » Cela dit, M. Strauss a quand même reconnu que le coup d'Etat de 1973 a donné lieu à des excès car « *les soldats ne sont pas des moines franciscains se livrant à une distribution de soupe dans la rue* ».

● A SANTIAGO-DU-CHILI, le gouvernement a refoulé, le jeudi 24 novembre à leur arrivée à l'aéroport, trois Chiliennes, qui revenaient de New-York où elles avaient demandé l'aide des Nations unies pour retrouver des disparus.

LE PÉROU COMMANDE A LA FRANCE *DES VEDETTES RAPIDES* LANCE-MISSILES

Le Pérou a commandé six vedettes rapides lance-missiles à la France pour la surveillance de la nouvelle zone économique des 200 milles. Ces petits bâtiments seront fournis dans trois ans. Longs d'une cinquantaine de mètres, ils ont un équipage d'une trentaine d'hommes et atteignent une vitesse supérieure à 30 nœuds.

Le Pérou a déjà acheté à la France des chars de combat AMX-13 et des pistolets automatiques pour son armée de terre, des missiles surface-surface Exocet et SS-12 pour sa marine, et trente-six avions Mirage-III et des hélicoptères Alouette pour son armée de l'air.

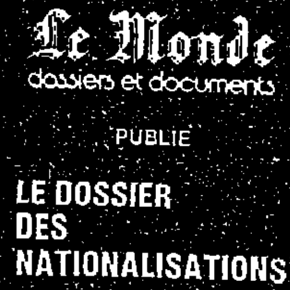
Argentine

● *Une pétition* réclamant la libération immédiate de l'écrivain argentin Rodolfo Walsh, kidnappé il y a huit mois à Buenos-Aires par un commando para-policier, a été remise jeudi soir 24 novembre à M. Tomas de Anchorena, ambassadeur d'Argentine en France, par une vingtaine d'intellectuels français et étrangers.

Les signataires de la pétition font également état de l'« *arrestation, la disparition, l'enlèvement ou l'assassinat en Argentine de cent six autres écrivains, journalistes et artistes depuis mars dernier* ».

L'ambassadeur d'Argentine a répondu à ses interlocuteurs que M. Rodolfo Walsh « *n'est pas entre les mains des autorités argentines* » et que dans son pays « *il n'y a pas beaucoup de prisonniers politiques* ». Il a qualifié d'« *exagérée* » la liste de sept mille cinq cents prisonniers politiques présentée récemment par le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, aux autorités argentines.

Parmi les signataires de la pétition, on relève notamment les noms de Jean-Louis Bory, Claude Mauriac, Italo Calvino, Roland Barthes, Claude Roy, Jean-Louis Servan-Schreiber, Eugène Ionesco, Jean Lacouture, Anne Philipe, Jean-François Revel.



ASIE

Vietnam

Important remaniement gouvernemental

Un important remaniement ministériel, le second de l'année, a eu lieu à Hanoï, jeudi 24 novembre. Une fois encore, ce sont des postes économiques qui changent de titulaires, sans doute en raison des graves difficultés que connaît le pays.

M. Do Muoi, un des vice-premiers ministres et membre du bureau politique du P.C., abandonne à son adjoint, M. Dong Sy Nguyen, le ministère de la construction et se consacre désormais à la coordination « *des affaires de la construction de base, de l'industrie, des voies de communication et de transport, des postes et télégraphes* ».

M. Nguyen Van Kha, vice-président de la commission économique du comité central du P.C., est nommé ministre de la construction mécanique et de la métallurgie en remplacement de M. Nguyen Con, « *appelé à d'autres fonctions* » non précisées.

M. Nguyen Quang Lam, ministre des produits maritimes, perd aussi son poste au profit du président du comité du peuple du port de Haïphong, M. Do Chinh. Enfin, M. Hoang Quoc Thinh, ministre du commerce intérieur, cède la place à son vice-ministre, M. Tran Van Hien.

A un moment où le Vietnam s'efforce de réorganiser et de développer son infrastructure et son industrie — il vient de signer un accord avec Creusot-Loire pour la construction d'une nouvelle aciérie, — ce remaniement apparaît comme une tentative de remise en ordre, trois ministres *insuffisamment qualifiés* étant remplacés par de hauts responsables du parti. Un institut de gestion économique a, d'autre part, été créé il y a quelques jours pour pallier les insuffisances dans ce secteur-clé. En mai, la presse avait critiqué la lenteur des travaux de construction à Hanoï.

P. de B.

Japon

Le patronat critique les choix économiques du premier ministre

(Suite de la première page.)

M. Fukuda se trouve pratiquement à son tour dans la même situation : le patronat lui reproche de ne pas avoir su éviter, en relançant l'activité économique intérieure, comme le souhaitait Washington, un différend grave avec les Etats-Unis, qui a pour conséquence une montée du yen, durement ressentie par l'économie nippone. M. Fukuda a aussi été desservi par l'incompétence de certains de ses ministres. Son prédécesseur, M. Miki, avait un gouvernement brillant, comportant tous les hommes forts du P.L.D., mais aussi les plus ambitieux. Le jour venu, ils se sont désolidarisés du premier ministre pour jouer leur propre jeu.

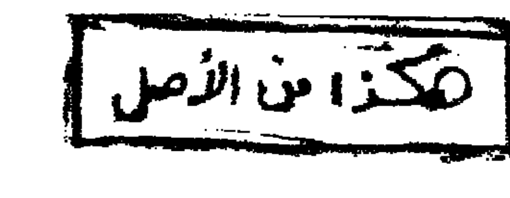
Afin d'éviter cette situation, M. Fukuda a choisi de faire entrer dans son cabinet des personnalités de second plan qui ne risquaient certes pas de lui disputer le pouvoir, mais qui manquaient d'expérience. M. Hatoyama, ministre des affaires étrangères, a notamment été critiqué par les vieux routiers de la politique, pour ne pas avoir su éviter la tension avec les Etats-Unis et avoir été incapable de conclure un accord sur les pêches avec Moscou (c'est finalement le chef de cabinet de M. Fukuda qui l'a négocié).

Quant aux milieux d'affaires, ils ne cachent pas leur agacement à l'égard de M. Bo, ministre des Finances, et surtout de M. Tanaka (aucun rapport avec l'ancien premier ministre) qui est à la tête du ministère du commerce et de l'industrie. Tous deux avaient été placés à ces postes parce que M. Fukuda comptait conserver la haute main sur les questions économiques ; ils sont inefficaces et surtout irresponsables dans leurs commentaires — les fonctionnaires, quant ce n'était pas le premier ministre lui-même, passant leur temps à préciser ce qu'ils avaient voulu dire ou à infirmer leurs propos.

Quant à l'opinion publique, elle a été pour le moins choquée par la désinvolture de M. Ishihara, ministre de l'environnement, écrivain controversé, connu pour ses idées de droite. Il avait notamment défrayé la chronique en refusant de recevoir une délégation de victimes de la pollution pour aller jouer au golf...

M. Fukuda, qui a perdu beaucoup de sa crédibilité en tant que chef du gouvernement et n'a plus, dit-on à Tokyo, de grandes chances d'être maintenu à son poste de premier ministre l'année prochaine au moment de l'expiration de son mandat, tente, néanmoins, de redresser la situation. Comme par le passé, le remaniement ministériel se négocie entre les chefs de clan du P.L.D. S'il est vraisemblable que l'axe du nouveau *gouvernement* restera le tandem Fukuda-Ohira (deuxième homme fort du P.L.D. après le premier ministre, et secrétaire général du parti gouvernemental), de nouveaux hommes politiques vont faire leur entrée dans le cabinet ; parmi ceux-ci figure M. Miyazawa, l'une des personnalités les plus influentes de la jeune génération du P.L.D. (il a une cinquantaine d'années). M. Miyazawa, qui a déjà occupé des fonctions ministérielles, dont celles de chef de la diplomatie, est, en outre, un expert des questions économiques.

PHILIPPE PONS.



LES TRA

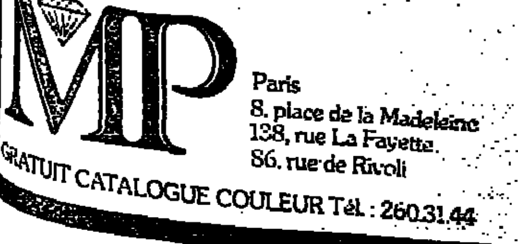
A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

...le gouvernement change de doctri... le maintien du blocage en 19...

REVIREMENT GOUVERNEMENTAL

Les brevets d'inve...



Le Monde

politique

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Loyers : le gouvernement change de doctrine et propose le maintien du blocage en 1978

Jeudi 24 novembre, sous la présidence de M. Franceschi (P.S.), l'Assemblée nationale examine, après déclaration d'urgence, le projet de loi relatif à diverses dispositions en matière de prix (« le Monde » du 29 septembre). Dans le cadre de la politique de lutte contre l'inflation, ce texte tend à reconduire, pour 1978, selon des modalités quelque peu différentes, les mesures conjoncturelles de limitation des hausses de prix dans les secteurs des loyers, de l'eau et des transports, mesures qui avaient été prises, pour l'année 1977, en octobre 1976.

M. CRESSARD (R.P.R.), rapporteur, indique que la commission des finances a regretté la complexité des mesures concernant les loyers. Il exprime les craintes des organismes d'H.L.M. sur les incidences que le plafonnement des loyers aura sur leur gestion. Il précise que sa commission a supprimé l'article sur la limitation de la hausse des prix de l'eau, ainsi que celui relatif aux transports.

Pour M. Robert BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, le fait que l'évolution des prix demeure *« préoccupante »* ne saurait conduire à la condamnation de l'encadrement des prix appliqué en 1977 « *car,* observe-t-il, *c'est dans les secteurs où il existe (produits manufacturés, services) que l'évolution est la plus moédére* ». « *En conséquence,* déclare-t-il, *le gouvernement entend ne pas relâcher sa vigilance et se propose de maintenir l'encadrement* ».

Le ministre poursuit : « *Actuellement, la plupart des conditions sont réunies pour que, comme nos partenaires étrangers qui obtiennent dans ce domaine les meilleurs résultats, nous réalisions des progrès dans la décélération de l'inflation. Pourquoi divergeons-nous d'eux dans ce domaine ?* », demande M. Boulin, qui répond : « *Force est de constater que ce sont les comportements qui sont en cause. Aussi, en l'absence de contraintes suffisantes du côté des mécanismes du marché, nous sommes encore obligés de recourir à des disciplines imposées. Notre projet ne consiste pas, cependant, à rechercher des réglementations toujours plus efficaces et plus étendues, mais à établir progressivement une véritable économie de concurrence dans ce pays.* »

— En matière de loyers, précise le ministre, il s'agit d'empêcher que *le passage de l'encadrement* strict de 1977 à la liberté contractuelle, qui sera recouvrée en 1979, *ne se fasse avec des à-coups.* C'est pourquoi, lorsque la révision interviendra, avant le 1er août 1978, les loyers qui font l'objet de révision à partir d'indices verront leur évolution pratiquement limitée à 6,5 % ; au cours du second semestre, la révision se fera sur la base du jeu réel des indices considérés avec un abattement de 15 % ;

— En ce qui concerne les prix de l'eau, le projet prévoyait la reconduction d'un taux maximum de progression de 6 %. La commission des finances ayant souligné que les collectivités locales qui distribuent l'eau elles-mêmes, dans le cadre d'une régie directe, devaient recouvrer dès 1978 leur pleine responsabilité dans ce domaine, le gouvernement s'est rangé à cet avis. En revanche, déclare-t-il, *« rien ne justifie que les sociétés privées échappent au droit commun »* ;

— En matière de tarifs de transports, l'objet du texte est de combler la lacune qui voit certains transports échapper à tout contrôle.

Enfin, un amendement concernera la situation, en 1978, des titulaires de hautes rémunérations. Il interdira aux entreprises de verser, au début de 1978, des compléments de rémunération compensant le manque à gagner résultant du blocage de 1977. Les rémunérations qui ont atteint ou dépassé 360 000 F en 1977 seront bloquées, en 1978, à leur niveau antérieur. A l'exception de ce seuil, précise le ministre, l'amendement donne aux partenaires sociaux une responsabilité plus grande dans la détermination des modes de progression qu'ils veulent retenir pour les hautes rémunérations.

M. Boulin conclut : « *Le gouvernement ne modifie pas sensiblement sa politique. Il laisse les « docteurs miracle » vanter les vertus de potions magiques. En fait, il n'est pas d'autre voie que celle que nous suivons même si elle n'est pas facile à quelques mois de l'échéance électorale. Certes les résultats sont longs à venir et demeurent fragiles, mais est-ce une raison pour changer de cap ?* » « *Non,* répond le ministre, *le succès est dans la persévérance.* »

M. BIGNON (R.P.R.), rapporteur pour avis (lois), regrette également la complexité et l'obscurité des mesures proposées. Pour ce qui est des loyers, il craint que les dispositions ne se retournent contre les intérêts des locataires. « *Où sont les belles promesses du gouvernement ?* », demande M. GOUHIER (P.C., Seine-Saint-Denis) qui constate que « *l'inflation sévit plus que jamais* » et affirme que « *les mesures démagogiques de blocage de certains prix n'ont eu aucun effet sur l'inflation, cette dernière étant provoquée,* à son avis, *par une politique au service des grands monopoles* ».

M. BOULLOCHE (P.S., Doubs) constate que les objectifs fixés par M. Barre, pour 1977, en matière de prix n'ont pas été atteints. « *Les salariés,* affirme-t-il, *font les frais de la situation, d'où la grève du 1er décembre.* »

Pour M. FOUCHIER (app. P.R., Deux-Sèvres), les communes doivent être libres de respecter la vérité du prix de l'eau. M. KALINSKY (P.C., Val-de-Marne) souligne l'« *incohérence* » de la politique gouvernementale :

En séance de nuit, sous la présidence de M. ANDRIEUX (P.C.), après une longue suspension demandée par la commission des finances, l'Assemblée repousse une proposition communiste d'élaborer un nouvel indice des prix.

Elle examine ensuite l'article premier du projet relatif à la limitation des hausses des loyers en 1978. M. Goubier (P.C.) dénonce la volonté du gouvernement de retourner « *en douceur* » à la liberté des loyers. Son groupe propose le blocage des loyers « *pour mettre un terme aux saisies et aux expulsions* ».

M. Boulloche (P.S.) dénonce de son côté l'« *improvisation* » qui caractérise, à son avis, les travaux de la commission et qui risque d'aboutir à une législation contestable. Opinion partagée par M. Cressard (R.P.R.) rapporteur, qui souhaite également que la commission puisse travailler sur les nouveaux amendements déposés en soirée par le gouvernement.

M. Boulin reconnaît que ces amendements, « *qui ont le mérite de la simplicité* », ont été improvisés et qu'ils traduisent « *un changement réel de doctrine puisqu'il s'agit d'une prolongation du blocage en 1978 et non plus d'une transition vers un système de liberté* ». Il accepte qu'une nouvelle date soit fixée pour l'examen du texte. Le projet est alors retiré de l'ordre du jour, M. Bord, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, indiquant qu'il pourrait être discuté mercredi prochain.

« *Si j'aurais su, j'aurais pas venu* », commente M. CLAUDIUS-PETIT (réf.)

REVIREMENT GOUVERNEMENTAL

Le revirement du ministre délégué à l'économie et aux finances, en matière de hausse des loyers en 1978, a de quoi surprendre par sa rapidité et son caractère impromptu. L'amendement rédigé en hâte par M. Boulin remplace un dispositif certes compliqué (1), mais plus libéral que le régime appliqué en 1977 par deux hausses de 3 % seulement.

A quoi correspond ce changement brutal ? Alors que le dispositif complexe envisagé primitivement avait été soigneusement préparé avec le ministère de l'équipement et le secrétariat au logement, il semble que la nouvelle proposition de M. Boulin ait surpris autant les ministres que les députés.

On comprend que les commissions spécialisées de l'Assemblée aient voulu se donner le temps de la réflexion. Tout peut encore changer d'ici le 30 novembre.

(1) En gros, 6,5 % de hausse au premier semestre, puis, au second, une hausse équivalant à 85 % de la hausse des indices servant au calcul des loyers en période de liberté.

Les brevets d'invention

En début de séance l'Assemblée avait examiné la proposition de loi de M. FOYER (R.P.R.) relative au régime des brevets d'invention. M. REGIS (R.P.R.), rapporteur, a précisé que ce texte perfectionne le système de brevets français, aligne les dispositions de la loi de 1968 sur celles de deux conventions européennes signées en 1973 et 1975 (création d'un brevet européen et d'un brevet communautaire) et fait en sorte que le brevet français soit, par rapport au brevet européen, délivré rapidement et à moindre coût, afin de lui conserver sa raison d'être.

M. Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, a insisté sur la disposition nouvelle qui institue *« la licence de droit »*, système selon lequel un breveté met son invention à la disposition du public en autorisant quiconque à l'exploiter moyennant une redevance équitable fixée par le tribunal, à défaut d'accord amiable.

Après l'intervention de M. Foyer, M. Boulloche (P.S.) a notamment regretté que le texte ne reconnaisse pas l'existence de l'inventeur salarié. M. VIZET (P.C.) a estimé, lui aussi, nécessaire d'assurer la protection effective de ce dernier.

L'Assemblée a adopté ensuite plusieurs amendements. Elle a précisé notamment que le droit au titre de propriété industrielle appartient à l'inventeur ou à son ayant cause.

L'ensemble de la proposition ainsi modifiée a été adopté par l'Assemblée.

PATRICK FRANCÈS.

AU SÉNAT

Le loto au secours du sport

Le Sénat a terminé, jeudi 24 novembre, la discussion des ultimes articles de la première partie de la loi de finances pour 1978 (recettes) et notamment de plusieurs dispositions dont le vote avait été réservé.

Il a ainsi repoussé l'article 27 pour protester contre la suppression de crédits affectés aux collectivités locales sur le compte du Fonds spécial d'investissement routier. Par 287 voix contre 2, il a en revanche adopté un article additionnel destiné à aider financièrement les clubs sportifs. Proposé par M. FRANCOU (Un. cent., Bouches-du-Rhône) cet article additionnel a été amendé sur l'initiative de M. EDOUARD BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, qui a obtenu que les ressources nécessaires à ce financement soient dégagées non par un prélèvement sur le pari mutuel, mais par un prélèvement spécial sur les rapports du loto. Le taux de ce prélèvement sera progressif et sur la base de 2,50 % ne pourra excéder 20 %. Un autre article additionnel de M. JUNG (Un. centr., Bas-Rhin) en faveur des bouilleurs de cru a été adopté contre l'avis du gouvernement.

Environnement : l'aménagement du temps

Les sénateurs passent ensuite à l'examen du budget de l'environnement. Le rapporteur, M. RAYMOND MARCELLIN (rép. ind., Morbihan), indique que le département de l'environnement est composé pour les deux tiers de fonctionnaires contractuels.

M. HUBERT MARTIN (rép. ind. Meurthe-et-Moselle) note avec satisfaction la progression des crédits du ministère de l'environnement, mais il regrette que les autres ministères diminuent encore les crédits qu'ils affectaient aux diverses actions de la protection de la nature.

M. POUILLE (rép. ind., Meurthe-et-Moselle) souligne, au nom de la commission des affaires économiques les difficultés d'apprécier le bilan de l'environnement.

M. MICHEL D'ORNANO, ministre de la culture et de l'environnement, déclare notamment : « *L'espace, les richesses naturelles ou artistiques, sont forcément limitées et peuvent être dégradés par l'affluence même de ceux qui veulent en jouir. C'est pourquoi le gouvernement est résolu à intensifier son action en faveur de l'aménagement du temps. Il contribuera donc à un plus large étalement des vacances et s'attachera à mieux équilibrer les rythmes de vie quotidienne ou hebdomadaire dont la synchronisation excessive est à la fois une atteinte à la qualité de la vie de chacun et une cause de coût pour la collectivité.* »

M. Edouard BONNEFOUS (gauche dém., Yvelines), président de la commission des finances, demande que le gouvernement accorde 12 millions de francs à l'Agence des espaces verts qu'il préside. Après que M. Bernard LEGRAND (gauche dém., Loire-Atlantique) eut souhaité pour 1979 une plus forte augmentation des crédits consacrés aux parcs naturels régionaux, comme devaient le faire un peu plus tard MM. Jean-Jacques PERRON (P.S., Var) et Maurice VERILLON (P.S., Drôme), M. James MARSON (P.C., Seine-Saint-Denis) note que les « *industriels pollueurs* » préfèrent payer l'amende plutôt que de mettre un terme à leur délinquance, ce qui conduit M. Camille VALLIN (P.C., Rhône), à réclamer un renforcement de la législation et une aggravation des sanctions encourues.

M. Henri GOETSCHY (Un. centr., Haut-Rhin) évoque le projet de loi remaniant le droit de chasse et M. PIERRE PETIT (P.S., Nièvre), l'aide que, selon lui, les communes devraient recevoir pour créer des services d'élimination des déchets ménagers.

En séance de nuit, M. Marcel BREGEGERE (P.S., Dordogne) estime que les crédit de recherche devraient être renforcés au profit des énergies douces. M. Jean MEZARD (C.N.I., Cantal) évoque la question des gravières. Après la réponse de M. d'Ornano, qui indique qu'une « rallonge » sera affectée aux crédits de l'environnement, le budget est adopté.

Rapportant au nom de la commission des finances les crédits de la culture, M. Jean-Pierre FOURCADE (rép. ind., Hauts-de-Seine) constate que la création artistique pose une « *interrogation délicate à un Etat libéral comme le nôtre* ». « *Aider tout le monde est inconcevable ; aider quelques-uns c'est donner prise à l'accusation d'arbitraire* », déclare-t-il avant d'ajouter : « *Il faut agir de façon diversifiée* ». M. Michel MIROUDOT (rép. ind., Haute-Saône) met l'accent sur la grave sous-administration du ministère de la culture, et particulièrement dans les services de l'architecture. Après avoir traité de la responsabilité de la télévision dans la chute *« vertigineuse »* de la fréquentation des salles de cinéma, le troisième rapporteur, M. Jacques CARAT (P.S., Val-de-Marne) réclame des mesures fiscales, des mesures de décentralisation et une réorganisation de la profession dans le domaine du cinéma et du théâtre lyrique ; et une « *politique globale* » du théâtre avec notamment l'enseignement de l'art dramatique dès l'école primaire.

Pour le premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. Bernard HUGO (P.C., Yvelines), ce budget « *ignore à peu près totalement l'aide à la création* ». Il indique que son groupe votera contre. MM. Jean de BAGNEUX (rép. ind., Côte-du-Nord) et Francis PALMERO (Union centr., Alpes-Maritimes) soulignent notamment les difficultés financières des conservatoires et écoles de musique, de même que M. Serge MATHIEU (rép. ind., Rhône), M. Noël BERRIER (P.S., Nièvre) formule la même critique pour ce qui est des maisons de la culture, et M. Gilbert BELIN (P.S., Puy-de-Dôme) pour la lecture publique plus particulièrement.

M. Belin précise que ses collègues socialistes ne voteront pas ce budget.

Présentant les grandes lignes du budget de la culture, M. Michel d'Ornano signale que sept millions de francs d'une part, et 5 millions de l'autre, iront aux métiers d'art et de restauration qui seront compris dans la rallonge budgétaire dont bénéficiera le budget de la culture.

Présenté par MM. CARAT et MIROUDOT au nom de la commission des affaires culturelles, un amendement, auquel M. d'Ornano donne son accord, avançant du 1er avril 1978 au 1er février la date avant laquelle le gouvernement devra mettre à l'étude la réforme du régime fiscal de l'industrie cinématographique, est adopté.

L'ensemble des crédits consacrés à la culture est approuvé.

POLITIQUE

LE FORUM DE LA REVUE « BRÈCHE »

M. Mitterrand assimile les dirigeants de l'enseignement catholique aux adversaires politiques du P.S.

Le simple fait que M. Mitterrand ait accepté de venir deux jours de suite prendre la parole devant l'assemblée, *réunie par la revue « Brèche », illustre* l'importance que le premier secrétaire du P.S. attache au problème des relations entre socialistes et chrétiens. A la surprise générale il s'est abstenu, à trois mois du scrutin *législatif*, de lancer un appel aux électeurs catholiques, estimant que la « main tendue » à l'Eglise par le P.C.F. est une forme du « compromis historique » qu'il soupçonne ses partenaires de chercher.

Le premier secrétaire a voulu nettement distinguer entre la masse des chrétiens, qu'il souhaite voir venir vers le socialisme, et les organismes de l'enseignement catholique, voire la hiérarchie de l'Eglise, qu'il perçoit toujours comme des adversaires politiques. M. Mitterrand avait expliqué la veille (« le Monde » du 25 novembre) que son parti est situé au confluent des courants socialiste et chrétien. *Une analyse que M.* Jean Lecanuet a confirmée à sa manière, en reconnaissant — lui l'héritier de la démocratie chrétienne — que le P.S. continue d'attirer un grand nombre d'électeurs centristes.

Cette attraction qu'exerce le P.S. *explique*, pour *une large part*, son renouveau. M. Mitterrand n'ignore pas que la plupart des cadres de son parti, en particulier dans l'ouest du pays, sont des militants catholiques, mais il n'ignore pas non plus que le vote en faveur de la majorité est encore lié à la pratique religieuse. En outre, il doit prendre garde à ce que le nouvel apport militant d'oirgine chrétienne n'entre pas en conflit avec le fonds socialiste traditionnel, matérialiste et ayant souvent de la laïcité une conception combattive. Mercredi, le premier secrétaire du P.S. *avait déjà mis en garde les militants* socialistes crétiens contre la tentation qui les guette parfois de prendre leur revanche sur les composantes plus traditionnelles du mouvement ouvrier. Le P.S. a besoin de maintenir une synthèse entre ces deux apports. Il ne peut permettre que l'un supplante l'autre.

Cette analyse a, par exemple, conduit M. Mitterrand et la direction du P.S. à imposer en Loire-Atlantique la candidature de M. Alain Chenard, maire de Nantes, issue de la S.F.I.O., pour les élections législatives.

Il fallait éviter que le parti ne fût représenté, dans toutes les circonscriptions, par des militants d'origine chrétienne.

A l'occasion de la seconde journée du forum organisé par la *revue Brèche, socialistes et chrétiens* ont débattu, jeudi 24 novembre, de l'enseignement privé. M. Roger Quilliot, maire de Clermont-Ferrand, sénateur socialiste, s'est attaché à montrer qu'il n'existe pas d'enseignements neutres. Selon lui, l'enseignement public et l'enseignement privé tendent à se rapprocher, notamment en raison d'une plus grande souplesse dans leur recrutement. Après avoir indiqué que les socialistes prennent en compte l'existence de la loi Debré, M. Quilliot a résumé la position *de son parti en déclarant : « Il faut le pluralisme dans l'école et non le pluralisme des écoles. »*

M. Paul Aubret, l'un des secrétaires généraux adjoints de l'enseignement catholique, a ensuite interrogé les dirigeants socialistes. Il a estimé que c'est *« l'excès de discrédit jeté sur l'école catholique »* qui a conduit à un durcissement des relations. Il a ensuite précisé que les responsables de l'enseignement catholique refusent l'idée d'une fonctionnarisation de l'ensemble des personnels des écoles. Il a demandé à ses *interlocuteurs de préciser* comment ils entendent mener, dans le secteur de l'éducation, leur politique de décentralisation. *« Vous dites souhaiter l'autogestion*, a-t-il ajouté, *mais vous la souçonnez d'ouvrir la porte à la privatisation. »* Enfin, il a refusé que l'enseignement religieux soit réduit à un secteur particulier dans le cadre de l'enseignement, en expliquant : *« Nous ne voudrions pas que l'on fasse un sort particulier à la foi. »*

M. François Mitterrand a répondu, en clôturant cette séance du forum de *Brèche* :

« Le problème de l'enseignement privé est devenu une arme du pouvoir conservateur, et les dirigeants de cet enseignement s'y prêtent. Ce sont des adversaires irréductibles dont nous n'avons rien à attendre. (...) La hiérarchie catholique intervient toujours dans la dernière semaine qui précède les consultations électorales. Au moment où il faut, elle laisse percer le bout de l'oreille, et ce n'est pas en notre faveur.

» Tout ce que nous dirons dans ce colloque ou ailleurs ne servira à rien. Il y a identification de l'enseignement catholique, de ses associations de parents d'élèves, avec les partis conservateurs.

» L'effet électoral immédiat nous nous en moquons ou presque. Mais les évolutions dans le monde chrétien sont rapides et la situation changera. (...) Le parti socialiste est peut-être le premier grand parti dans lequel catholiques et non-catholiques sont à l'aise sans avoir à se poser le problème de savoir lequel est l'alibi de l'autre. »

Revenant sur le problème de l'enseignement le premier secrétaire du P.S. a ajouté :

« Le parti socialiste est partisan d'un service public et laïc. Nous ne sommes pas favorables au dualisme. Nous refusons néanmoins le monopole. L'Etat a la responsabilité de l'école publique. Au regard des écoles privées, s'il intervient dans le financement, cela précède l'intégration dans le service laïc. Je paraphrase là le discours de Michel Debré présentant sa loi à l'Assemblée nationale. Le contrat conduit à l'intégration. »

M. Mitterrand a ensuite expliqué que *« toutes les initiatives de guerre scolaire »* sont venues de *« l'enseignement privé et de sa représentation parlementaire qui est toujours de droite »*. Il s'est notamment déclaré *« scandalisé »* par la loi Guermeur, qu'il a qualifiée de *« truc électoral, abus de pouvoir, abus d'une majorité de transition »*. *« C'est un acte de guerre scolaire »*, a-t-il noté.

Après avoir expliqué qu'on *« ne peut confondre nationalisation et monopole »*, M. Mitterrand a indiqué que *« le parti socialiste doit se montrer compréhensif au niveau du passage de la convention à l'intégration, de l'intégration à la nationalisation »*. *« Nous faisons confiance au temps, au dialogue*, a-t-il déclaré. *Nous ne voulons ni briser ni blesser. Nous ne voulons pas revenir par un acte exécutif sur tout ce qui a été acquis même si cela serait juste. »*

OUI-OUI ET NON-NON

Les dirigeants de l'enseignement catholique attendaient beaucoup de leur confrontation *directe avec M. François Mitterrand.* Au lendemain de cette rencontre, ils ne cachaient pas leur déception : *« Nous n'avons pas très bien compris* ce *que voulait le premier secrétaire du P.S.*, nous a déclaré un secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, *il n'a pas répondu précisément aux questions précises que nous lui avons posées. »* Dans le dernier bulletin de l'enseignement catholique, l'éditorialiste écrivait : *« Le pays, las de discours tactiques, aspire à plus de clarté. Le oui doit être un oui, et le non doit être un non. »* (1). Mais, depuis plusieurs mois, les partisans de l'enseignement privé s'estiment soumis *à un rude chaud et froid de la* part de la direction du P.S.

Fortement excédés, depuis le début, par la relance de la querelle scolaire, M. Mitterrand et la direction de son parti doivent jouer un jeu serré entre ceux de leurs militants — et de leurs électeurs — qui sont chrétiens et mettent leurs enfants à l'école privée et les militants de la laïcité — dont beaucoup de cadres locaux du parti — qui veulent *que le non soit non.*

La brutalité de l'attaque contre les dirigeants de l'enseignement catholique — ces *« adversaires irréductibles dont nous n'avons rien à apprendre »* — peut surprendre. Elle s'explique largement par la déclaration de guerre faite récemment par le président des parents d'élèves de l'enseignement privé, M. Henri Lefebvre : *« Nous sommes engagés dans la bataille politique avec toute la force de notre mouvement »* (2). Ces propos, qui avaient le mérite de la franchise, ont mis dans l'embarras la direction de l'enseignement catholique et les évêques, plus désireux d'amorcer un dialogue avec les partis de gauche et partisans d'une tactique plus subtile.

Le premier secrétaire du P.S. s'est montré irrité par les fuites du dernier état du *« plan socialiste pour l'éducation »*, qui prévoit (*le Monde* du 18 novembre) que les établissements privés pourront refuser leur intégration. Mais il n'a pas dit clairement si ce refus entraînerait des sanctions financières. L'éloge de la loi Debré auquel se livrent *aujourd'hui les dirigeants socialistes* montre pourtant que l'évolution, depuis 1959, est spectaculaire : la formule *« à école publique, fonds publics ; à école privée, fonds privés »* n'est plus brandie au P.S., et la voie de *l'intégration — qui reste un* objectif — passe par la généralisation des contrats d'association. Sur cette dernière, un accord est possible avec l'enseignement privé, mais la route sera encore longue, si l'on en juge par le ton employé par M. Mitterrand et par la surprise de ses interlocuteurs, qui craignent d'être acculés à une « bataille politique » dont ils ne veulent pas tous.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Cette phrase reprend une formule du Christ dans l'Evangile de saint Matthieu.
(2) *Le Monde* du 11 octobre.

La loi Guermeur est déclarée conforme à la Constitution

Le Conseil constitutionnel avait été saisi le 27 octobre 1977, par les sénateurs socialistes, du texte de la loi complémentaire sur l'enseignement privé — dite loi Guermeur — qui venait d'être votée par le Parlement. Cette loi prévoit des crédits nouveaux pour l'installation d'ateliers dans les colloques privés, revalorise le forfait pour l'externat et, surtout, définit de nouvelles procédures de recrutement des maîtres dans les écoles sous contrat. Les sénateurs socialistes considéraient que, sur ce dernier point, la loi violait le principe de la liberté de conscience en exigeant des professeurs de l'enseignement privé qu'ils respectent *« le caractère propre de l'établissement »*, définition qui, selon eux, ne recouvre aucune catégorie juridique précise.

En décidant que la loi visée est conforme à la Constitution, le Conseil constitutionnel considère que l'obligation de respecter le caractère propre de l'établissement procède du principe de la liberté de l'enseignement, lequel figure dans le préambule de la Constitution de 1946 reprise par celle de 1958. Il observe que *« l'affirmation par le même préambule de la Constitution de 1946 que « l'organisation de » l'enseignement public gratuit et » laïc à tous les degrés est un devoir » de l'Etat » ne saurait exclure l'existence de l'enseignement privé, non plus que l'octroi d'une aide de l'Etat à cet enseignement dans des conditions définies par la loi »*.

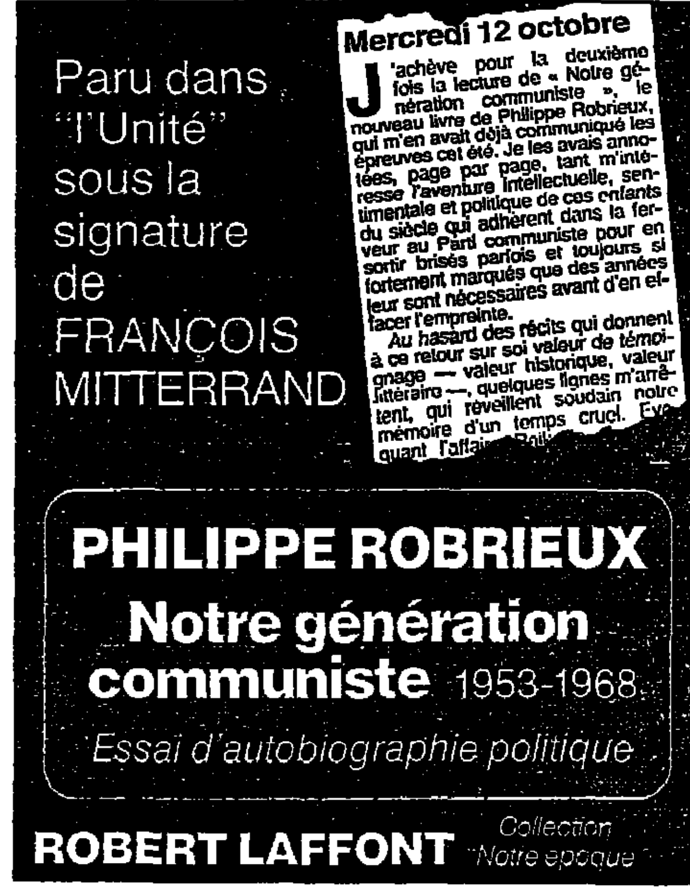
Le Conseil constitutionnel répond à une préoccupation latente dans la démarche des sénateurs socialistes en se référant à l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 :

« Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi » ; et au préambule de la Constitution de 1946 : *« Nul ne peut être lésé dans son travail ou son emploi en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. »*

Et il en déduit que *« la liberté de conscience doit donc être regardée comme l'un des principes fondamentaux reconnus par les lois de la République »*.

En conséquence, *« l'obligation imposée aux maîtres de respecter le caractère propre de l'établissement, si elle leur fait un devoir de réserve, ne saurait être interprétée comme permettant une atteinte à leur liberté de conscience »*.

Cette mise au point « constitutionnelle » n'était pas inutile, dans la mesure ou certains maîtres de l'enseignement privé sont entrés en conflit avec les directions ou les conseils de gestion de leurs établissements pour des faits se rapportant à leur vie privée.



LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Fiterman (P.C.F.) : M. Mitterrand est prêt à accepter l'unité nationale

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré jeudi 24 novembre à Saint-Etienne : *« Il est absurde d'affirmer que notre parti serait en train de renoncer à la lutte pour battre la droite, pour changer de gouvernement et de politique, parce que la crise est trop profonde (...). Ni les difficultés ni l'adversité ne nous ont jamais fait reculer quand l'intérêt des travailleurs est en jeu (...).*

M. Fiterman a relevé le défi lancé le matin même, au micro de France-Inter, par M. Mitterrand, et il s'est attaché à montrer en quoi le P.S. n'était plus fidèle au programme commun de 1972. Il a conclu : *« En vérité, j'ai le regret de le dire, François Mitterrand dit qu'il refuse un programme communiste, dans le seul but de masquer qu'il ne peut plus, aujourd'hui, du programme commun. Il se contenterait d'un programme affaibli, vague, usé par le temps, d'un programme social-démocrate, parce qu'il veut garder les mains libres, parce qu'il veut laisser la porte ouverte à un replâtrage avec la droite. Parce qu'il ne veut pas d'un vrai changement, mais est prêt à accepter un compromis avec le capital pour poursuivre la politique d'austérité (...) François Mitterrand est prêt à accepter l'unité nationale, celle que propose M. Barre, pour faire supporter les sacrifices aux travailleurs, à condition que les charges soient mieux réparties. »*

M. ESTIER : le P.C.F. n'a atteint aucun de ses objectifs.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., écrit dans l'éditorial de *l'Unité* du 25 novembre :

« Le parti communiste n'a atteint aucun de ses objectifs. Sa campagne piétine. Beaucoup de ses militants s'inquiètent et s'interrogent. Ils ne sont toujours pas convaincus du « tournant à droite » du parti socialiste, qui est même mis en doute publiquement par un homme comme Jean Elleinstein, venu dimanche signer son dernier livre à la fête socialiste de Paris.

» Divers signes montrent qu'en maints endroits des communistes, élus ou non, cherchent à maintenir les contacts avec les socialistes et même à les reprendre là où ils avaient été plus ou moins rompus. Signes encore trop partiels pour traduire une véritable évolution, mais qui n'en sont pas moins le reflet des difficultés que la direction du P.C.F. éprouve pour faire entériner sa ligne antisocialiste. »

Bibliographie

LA RÉVOLUTION NÉCESSAIRE

M. Bernard Poindessault a fondé le « syndicat des citoyens ». Son action rejoint celle de M. Joël Dupuy et de ses comités de soutien à l'armée, celle de M. Gérard Furnon et de son Union des Français de bon sens. La *« révolution nécessaire »* qu'il prêche a des allures de contre-révolution. La « démocratie libérale avancée » chère à M. Valéry Giscard d'Estaing lui apparaît comme une tentative de reproduire en France le système social-démocrate suédois, un système qui, explique-t-il, se traduit par *« l'embrigadement des masses et l'uniformisation des individus »*. L'Etat-providence n'est, à ses yeux, que l'ultime étape avant l'Etat-machine, c'est-à-dire avant la prise du pouvoir par le P.C.F.

Car, bien sûr, la grande ombre qui plane sur le pays est celle du complot communiste. A l'en croire, la droite a été systématiquement brisée à la Libération et à l'occasion de la crise algérienne pour favoriser les visées des « comploteurs ». Quant à M. Mitterrand, il n'est qu'un allié *« fidèle et docile »* de M. Georges Marchais. Une analyse qui ne brille pas par une particulière originalité. — T. P.

★ *La Révolution nécessaire*, de Bernard Poindessault, éd. Albatros, 288 pages, 42 francs.

« L'HUMANITÉ » MET EN CAUSE M. PONTILLON

Dans *l'Humanité* du 25 novembre, Yves Moreau s'étonne de l'intervention de M. Robert Pontillon, membre du secrétariat du P.S., devant le congrès du S.P.D. qui a siégé à Hambourg. Le quotidien communiste rappelle que M. Pontillon avait déclaré que le projet de programme des P.S. de la C.E.E. n'engage pas les socialistes français (*le Monde* du 27 octobre). Yves Moreau ajoute : *« Or voici qu'à Hambourg, Robert Pontillon dit exactement le contraire* : « Nous sommes forts, *s'est-il écrié au congrès du S.P.D.*, par nos communs engagements qui apparaissent dans le projet d'un programme commun. Ce projet sera le fondement d'une plate-forme commune... »

» Qu'en déduire, sinon que le P.S. s'est bel et bien engagé envers le parti de Helmut Schmidt, en dépit des dénégations qu'il crut opportun de multiplier en France ? »

M. Robert Pontillon nous a indiqué que la phrase exacte qu'il a prononcée à Hambourg est : *« Nous sommes forts par nos communs engagements qui apparaissent dans le projet actuellement soumis à la consultation de nos partis et qui est destiné à devenir un programme commun. »*

● *M. Roland Leroy*, directeur de *l'Humanité*, écrit dans l'éditorial de son journal, vendredi 25 novembre, en réponse aux propos tenus la veille par M. Mitterrand au micro de France-Inter :

« Il faut dégager de cette émission radiophonique de François Mitterrand deux conclusions : premièrement, elle est agressive. Faussement, et contradictoirement. (...) Secondement elle est révélatrice : la politique proposée par François Mitterrand est de gestion de la crise pour le compte du grand capital. »

● *M. Gaston Plissonnier*, membre du secrétariat du parti communiste, a déclaré jeudi 24 novembre à Rennes : *« Tout montre que malgré nos efforts, le P.S. et le M.R.G. ne veulent pas revenir à l'union de la gauche. Le parti communiste a fait d'importantes concessions en vue de parvenir à un accord, le P.S. pour sa part s'est accroché à ses positions initiales, c'est cela son tournant à droite. »*

L'O.C.T. RÉUNIT SON SECOND CONGRÈS

Le second congrès de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T., extrême gauche) s'est ouvert vendredi 25 novembre à Suresnes (*Hauts-de-Seine*). *Les* travaux s'achèveront dimanche 27 novembre. Issue de la fusion, en décembre 1976, de l'organisation Révolution et de la GOP (Gauche ouvrière et populaire), l'O.C.T. revendique environ deux mille militants. Elle est divisée en deux courants, A et B, qui s'accordent pour considérer que l'extrême gauche traverse une crise, à laquelle l'O.C.T. n'échappe pas.

Cette crise tient selon elle au fait que les organisations révolutionnaires n'ont pas su comprendre à temps *« l'aspiration profonde »* à une transformation de la société qui se manifeste à travers les *« nouvelles formes de luttes »* (femmes, écologistes, notamment). Les divergences entre les deux courants portent essentiellement sur le rôle que doit jouer l'O.C.T. face à ces mouvements. Pour le courant A, le développement de ces luttes constitue la *« base du renforcement des secteurs anticapitalistes »*. Les partisans estiment que le courant B, majoritaire au sein de *la direction sortante*, s'efforce de *« restreindre la portée et le sens »* de ces luttes. Le courant B affirme en revanche que le courant A *« idéalise »* ces nouvelles contestations qu'il faut s'efforcer de *« relayer »* et de *« consolider »* par des propositions politiques *« correctes »*. Deux textes seront donc débattus tout au long du congrès, qui s'achèvera par un vote et par l'élection d'un nouveau comité central.

... : nous devons ouvrir un dialogue ... sans haine avec les socialistes

M. STIRN SOULIGNE LA VOLONTÉ GOUVERNEMENTALE DE DÉCENTRALISER LES DOM



POLITIQUE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. Lecanuet : nous devons ouvrir un dialogue vigoureux mais sans haine avec les socialistes

M. Lecanuet a participé, jeudi matin 24 novembre, à la manifestation organisée par son parti pour la présentation des candidats centristes aux élections législatives. A cette occasion, le président du C.D.S. a déclaré : « *Nous ne devons pas perdre de vue que le parti socialiste continue d'attirer un grand nombre d'électeurs qui se disent soit du centre, soit du centre gauche. La véritable confrontation de mars 1978 sera par conséquent celle qui opposera le parti socialiste et nous. Nous ne devons pas perdre de vue non plus que l'incohérence actuelle dans laquelle se trouve l'opposition ne se traduit pas encore par un fléchissement du nombre de voix qui semblent devoir se porter sur elle, si tant est que l'on peut faire confiance aux sondages. Et, pour ma part, j'y crois.* »

M. Lecanuet a ensuite déclaré : « *Nous devons donc interpeller le parti socialiste, lui demander sans relâche s'il veut une révolution — une rupture — ou une évolution, s'il est révolutionnaire ou réformiste.* » Il a poursuivi : « *La majorité ne restera la majorité que si elle s'élargit sur l'électorat qui a pu lui échapper.* »

Le président du C.D.S. a ensuite encouragé les candidats de son parti à être « *les combattants de l'ouverture sociale* », et il leur a recommandé « *d'ouvrir un dialogue serré, vigoureux, mais sans haine, avec les socialistes* ». « *Nous devons être aussi,* a-t-il ajouté, *les candidats de l'union des Français.* »

Sur ce point, il a précisé : « *Je sais : on ne peut à la fois déclarer une guerre et signer l'armistice. Mais nous avons notre style propre : nous sommes centristes. Cela veut dire que nous n'avons jamais accepté, que nous ne nous résoudrons jamais à accepter que la France soit coupée en deux blocs hostiles. (...) Même la victoire ne devra pas être suffisante. Au-delà de cette victoire, nous devons rester les hommes qui tendent la main pour élargir la majorité, pour faire en sorte que plus de forces politiques, syndicales et civiques collaborent. Il faut que des forces nouvelles transforment la majorité. La victoire ne devra être pour nous qu'une étape pour une autre action. Pour que la France soit un pays en marche.* »

Exception à la règle des désistements

L'ancien ministre a affirmé à propos du projet de M. Raymond Barre de présenter un programme gouvernemental : « *Quelles ne seraient pas les critiques, et même l'ironie, si le gouvernement restait muet, à la veille d'une échéance aussi grave, à la veille d'un choix de société ? Quelles que soient les inquiétudes manifestées par un des partis de la majorité, on ne peut pas imaginer que le gouvernement soit silencieux, qu'il se confine dans l'action technique, qu'il se limite à un rôle de spectateur indifférent. Je propose que nous nous réunissions pour nous prononcer sur les objectifs du premier ministre lorsque ceux-ci seront connus.* »

Auparavant, M. André Diligent, secrétaire général, avait indiqué que parmi les candidats du C.D.S. on compterait dix candidats uniques et que, d'ici à la fin des négociations avec les autres partis de la majorité, vingt-quatre candidatures uniques sont « *possibles* ». L'ancien sénateur a également annoncé que M. Roger Poudonson, sénateur C.D.S. du Pas-de-Calais, serait candidat dans la première circonscription de ce département, celle d'Arras, où M. Delehedde (P.S.) a succédé à Guy Mollet, et que son parti opposerait à M. François Mitterrand, M. Jean-Michel Basset, dans la troisième circonscription de la Nièvre.

Enfin, il a fait valoir que les centristes avaient obtenu de leurs partenaires un amendement à la règle du désistement automatique en faveur du candidat le mieux placé. Les formations de la majorité se sont en effet accordées pour que cette règle ne s'applique pas dans les circonscriptions où les candidats de l'opposition auraient été éliminés par les dispositions du code électoral prévoyant qu'un candidat ne peut particir au second tour s'il n'a pas obtenu au premier tour un nombre de voix égal à 12,5 % de celui des électeurs inscrits. Les centristes considèrent que, quand aucun représentant de la gauche ne figurera au second tour, les formations de la majorité devront demeurer en concurrence. Ce cas pourrait se présenter dans une douzaine de circonscriptions, notamment en Bretagne, en Vendée et dans l'Est.

M. STIRN SOULIGNE LA VOLONTÉ GOUVERNEMENTALE DE DÉCENTRALISER LES DOM

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, qui séjourne actuellement à la Martinique avec les ministres européens de l'agriculture, a tenu jeudi 24 novembre à Fort-de-France une conférence de presse au cours de laquelle il a notamment précisé que seront rendues publiques en février prochain des mesures tendant à transférer aux préfets certains éléments d'autorité jusqu'ici réservés à l'administration centrale.

Enfin, M. Stirn a estimé qu'un jour un secrétariat d'Etat aux DOM-TOM sera inutile.

M. Stirn n'est pas revenu sur le détail des mesures prises en faveur des DOM par le conseil restreint qui s'est tenu jeudi à l'Elysée, parmi lesquelles ont trouve notamment :

— La décision de reconduire jusqu'en 1980 les aides financières et fiscales consenties en faveur des investisseurs qui placent leurs capitaux dans les territoires et départements d'outre-mer ;

— La modernisation de l'aéroport de Saint-Pierre-et-Miquelon ;

— Les dispositions financières pour le financement des ports de Fort-de-France et de Basse-Terre ;

— L'aménagement des tarifs aériens entre la métropole et les territoires et départements d'outre-mer ;

— La fiscalité du Rhum, qui retrouvera sous peu le niveau souhaité par les organisations professionnelles.

M. Chirac réclame de nouveau une relance de l'économie

De notre envoyé spécial

La Roche-sur-Yon. — Au terme d'un voyage de trois jours en Seine-Maritime et en Vendée, M. Jacques Chirac ne semble pas décidé à ralentir le rythme de sa campagne électorale, bien au contraire. Après avoir visité le Haut-Rhin, mardi 29 novembre, le président du R.P.R. visitera successivement le Val-d'Oise, le Rhône, le Pas-de-Calais, le Loiret, la Marne, la Haute-Savoie et la Savoie. A la fin de l'année, enfin, il précisera la nouvelle politique économique que propose le R.P.R.

Les principes de cette politique ont déjà été esquissés par M. Chirac au cours de sa visite de la Vendée jeudi 24 novembre. De Nantes à Montaigu, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie à Saint-Jean-de-Monts, de Sainte-Hermine à La Roche-sur-Yon, il a parcouru ce pays chouan dont la représentation parlementaire appartient aujourd'hui en totalité à la majorité. Contre M. Caillaud (P.R.), réélu en 1973 dès le premier tour, dans la première circonscription, comme candidat unique, le R.P.R. a décidé de présenter M. Alain Chenot, fils du vice-président du Conseil d'Etat. Dans les trois autres circonscriptions, les députés sortants (2 R.P.R. et 1 centriste) seront candidats uniques. M. Jacques Chirac a rappelé au passage — mais sans insister — que les candidats du R.P.R., « *qu'ils soient ministres ou non, se présenteront sous les couleurs de leur mouvement, à l'exclusion de tout autre* ».

Plusieurs centaines d'auditeurs, représentant les activités socio-professionnelles ont à chaque étape posé des questions au chef du R.P.R. tant sur le contrôle des prix que sur les tracasseries de l'administration ou les difficultés locales. A La Roche-sur-Yon, M. Jacques Chirac n'a toutefois pas été reçu, comme cela était prévu, à la chambre d'agriculture, le président de celle-ci, M. Félicien Pateau ne voulant pas mêler son association à une visite politique.

Mais le soir, devant plus de trois mille personnes, dans la salle des fêtes, après que M. Mauger, député R.P.R. de la troisième circonscription, eut affirmé : « *Nous sommes, aujourd'hui, gouvernés par la confusion ; la France veut un chef à la tête de l'Etat : elle n'a que faire d'une nounou* », M. Jacques Chirac a réclamé une relance de l'économie, en disant : « *Nous soutenons — ne serait-ce qu'au titre de la loyauté — les efforts du gouvernement, mais nous sommes bien obligés de constater que la crise se poursuit. Des initiatives ne pourront être prises que lorsque les élections auront dégagé une nouvelle volonté politique nationale. Mais, dès aujourd'hui, il est indispensable d'engager une politique de relance de l'économie. Certains, dans l'opposition, voudraient que cette relance soit générale, et que chacun puisse consommer davantage. C'est une fausse et dangereuse solution, car cela se traduirait par une augmentation des importations et une hausse des prix. En revanche, la relance par l'investissement doit intervenir très rapidement pour les équipements nationaux, ce qui aidera certains secteurs en stagnation, comme le bâtiment et les travaux publics. Il faut aussi une relance pour les entreprises, en supprimant les contraintes administratives et en facilitant le crédit en faveur des petites et moyennes entreprises. Cet effort de relance n'est pas de nature à remettre en cause l'effort actuellement fait pour rétablir les équilibres compromis par la crise.* »

ANDRÉ PASSERON.

QUI SERA LE CANDIDAT DU P.R. DANS LE SEIZIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS ?

Un différend oppose actuellement la direction du parti républicain à M. Gilbert Gantier, député giscardien de la 21e circonscription de Paris (16e arrondissement). M. Alain Griotteray, ancien député de la 4e circonscription du Val-de-Marne, battu en 1973 par le candidat socialiste, et délégué national du P.R. chargé des élections, envisage de briguer le siège détenu par M. Gantier depuis la mort de Paul Stehlin en juin 1975. L'actuel député ne souhaite pas s'effacer. Le bureau de la section du 16e arrondissement du P.R. a publié, mercredi 23 novembre, une déclaration dans laquelle il lui renouvelle sa confiance et demande à M. Jean-Pierre Soisson « *de bien vouloir rapidement confirmer ce choix par une investiture officielle* ». Le secrétariat général du parti giscardien n'a pas encore fait connaître sa décision.

L'élection cantonale de Strasbourg

Le P.R. appelle à voter pour le candidat du R.P.R.

De notre correspondant

Strasbourg. — L'élection cantonale de la Robertsau (Strasbourg-V) provoque la mobilisation des états-majors de la majorité, qui semblent y voir un test avant les élections législatives. La section du Bas-Rhin du parti républicain a décidé, mercredi 23 novembre, d'apporter son soutien au candidat du R.P.R., M. Robert Grossmann. Elle demande à ses adhérents et sympathisants, « *en application stricte des accords de la majorité, (...) de porter leurs suffrages sur le candidat de la majorité* ». Ce faisant, elle a aligné son attitude sur celle des instances centrales du P.R. qui, par la voix de M. Griotteray, délégué national du parti aux élections, appelait à voter pour M. Grossmann. La position du P.R. sur cette élection a été arrêtée au niveau national, après l'intervention des instances dirigeantes du R.P.R. Dans une première version du communiqué remis à la presse, les responsables locaux du P.R. se bornaient à inviter les électeurs à ne pas voter pour le candidat socialiste, M. Brunschweiler.

De son côté, le candidat réformateur, M. Marzolf, ayant invité ses électeurs à reporter leurs voix sur le candidat le plus apte à défendre « *le progrès social de la région et de l'Europe* », M. Grossmann a rappelé ses nombreuses prises de position en faveur de la participation, de la régionalisation et de la construction européenne, dont Strasbourg, dit-il, doit être le siège. Soutenu dès le départ par les dirigeants locaux du C.D.S., notamment par M. Pierre Pflimlin, dont il est l'adjoint à la mairie de Strasbourg, le candidat R.P.R. vient également d'obtenir le soutien de la direction de la formation centriste. Radicaux et réformateurs, pour leur part, rappellent leur refus de la bipolarisation de la vie politique, mais refusent de donner des consignes de vote.

J.-C. H.

DÉFENSE

Responsable des questions militaires au R.P.R.

M. CRESSARD ACCUSE LE P.C.F. ET LE FRONT DE LIBÉRATION DE LA BRETAGNE DE « PARTICIPER A UNE GUERRE IDÉOLOGIQUE » AU PROFIT DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Dans un entretien qu'il a accordé aux animateurs du comité national de liaison Défense - Armée - Nation (DAN), le responsable des questions de défense au R.P.R., M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, accuse le P.C.F. et le Front de libération de la Bretagne (F.L.B.) de « favoriser la stratégie soviétique » et de « participer à une guerre idéologique en France au profit de l'adversaire potentiel ».

Depuis plusieurs semaines, le comité Dan, dont le président est le général François Maurin, ancien chef d'état-major des armées et conseiller d'Etat, a décidé d'entendre les responsables des questions de défense des partis de la majorité et de l'opposition afin de connaître leur attitude sur les problèmes militaires avant les élections législatives de mars 1978.

A une question sur les réalités de la guerre idéologique, le représentant R.P.R., M. Jacques Cressard, a répondu selon la sténotypie des débats que le député d'Ille-et-Vilaine a eu, lui-même, l'occasion de corriger :

« *Le P.C. participe à la guerre idéologique dans la mesure où ses thèses favorisent la stratégie soviétique. Ainsi voit-on dans le rapport de M. Kanapa sur le nucléaire qu'il faut éviter de porter le premier le feu nucléaire et prendre l'engagement de ne jamais attaquer les premiers dans le domaine nucléaire. C'est exactement ce que désirent les Soviétiques car, à ce moment-là, dans une simple guerre conventionnelle ils réussissent à nous vaincre, leurs forces conventionnelles étant largement supérieures à celles de l'Europe. Quand le rapport Kanapa refuse la stratégie anti-cités, le P.C. fait l'affaire des Soviétiques. Quand les socialistes et les communistes considèrent que le bouton nucléaire ne doit plus être la responsabilité du président de la République mais d'un aréopage d'hommes politiques qui devont discuter pour savoir si on doit utiliser le feu nucléaire, c'est aussi participer, si je puis dire, à la guerre idéologique. On sait ce que sera une réunion de ce style : le premier Cosaque arrivera avant que les hommes politiques ne se soient mis d'accord pour savoir si on doit utiliser l'arme nucléaire, et ce Cosaque demandera la clé au président de la République en tapant sur la table et en disant : « Ce n'est plus la peine de s'en » servir, nous sommes déjà ar- » rivés ! ».*

» *(...) La guerre idéologique menée par l'adversaire n'a d'intérêt que lorsqu'elle a un support à l'intérieur du pays concerné. C'est une vieille tradition en France d'avoir un parti de l'étranger qui mène le combat idéologique pour l'adversaire potentiel. Je crois que chez nous il existe véritablement, même si ceux qui le composent s'en défendent.* »

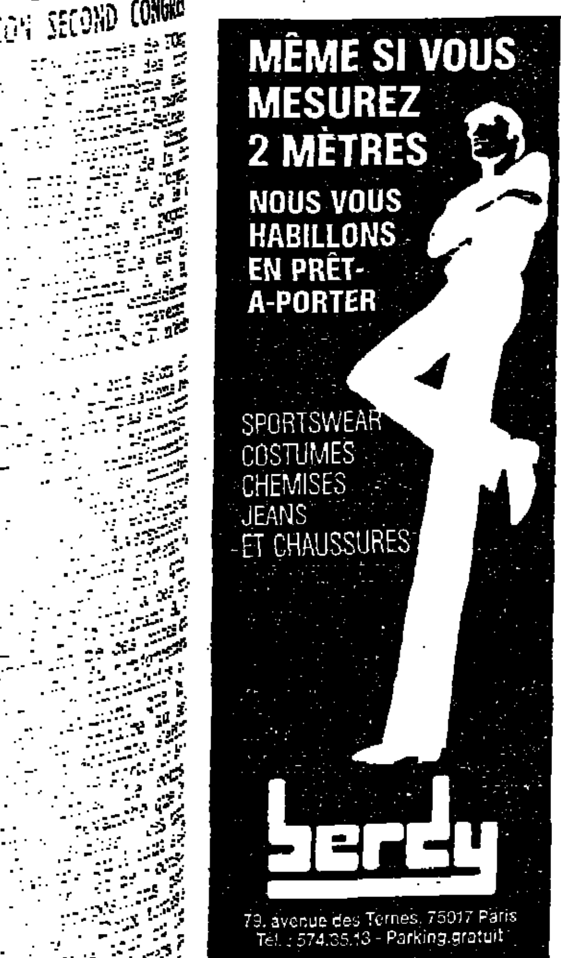
« *Derrière, se trouve l'adversaire sérieux, celui qui, finalement, cherche l'affaiblissement par l'intérieur. En Bretagne, où sévit le F.L.B., le grand bénéficiaire des actions du F.L.B. est l'Union soviétique. En aidant ou en faisant aider ces pseudo-révolutionnaires, les Soviétiques obtiennent les complicités pour se livrer à leur travail sérieux qui est d'espionner, de chercher à découvrir les itinéraires — ou, comme l'on dit les « signatures » — des sous-marins nucléaires (1) pour pouvoir les suivre, de chercher à obtenir un certain nombre de renseignements. L'espionnage, dans l'ouest de la France, n'est pas un feuilleton, mais une réalité. Or, vous le savez, qu'il est très difficile de parler de l' « ennemi de l'intérieur » ; la guerre sémantique a réussi à éliminer ce terme de la conversation* », ajoute M. Cressard.

Après avoir noté qu'une situation analogue se crée en Corse, le député d'Ille-et-Vilaine reparle de la Bretagne où, selon lui, « *la volonté est systématique de détruire tout ce qui concerne l'électronique et qui est une réussite de la Ve République, puisque c'est vraiment une industrie de pointe. Faire sauter des centres de recherche et des laboratoires, c'est chercher à faire en sorte que les industries ne s'installent plus en Bretagne. Est-ce la peine qu'on investisse des millions pour que ça saute ? On va donc aller ailleurs. C'est là une forme de guerre : c'est une guerre économique* ».

Enfin, à propos des communistes, M. Cressard observe qu'« *ils considèrent que dans leur stratégie d'ensemble et dans leurs rapports avec l'Union soviétique, contre laquelle ils ne se retourneront jamais, l'arme nucléaire devient un instrument d'alliance. Tant un instrument au profit de l'alliance que, peut-être, pour se garantir vis-à-vis de l'alliance — maintenir aussi une certaine force de l'alliance. Mais cela devient, si je puis dire, un instrument de l'alliance, celle qu'ils créeraient automatiquement avec l'Union soviétique : les communistes sont beaucoup plus proches de la vision stratégique de l'Union soviétique qu'ils ne le laissent entendre* ».

(*) *Bulletin d'information du comité national de liaison Défense-Armée-Nation*, n° 7, 20 F : 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

(1) Basés à l'Ile-Longue, dans la rade de Brest.





société

UNE RÉUNION A LA FACULTÉ DE JUSSIEU

Être ou ne pas être « autonomes » ?

« Je suis, tu es, il est, nous sommes des autonomes. Mais l'autonomie, c'est quoi ? » Tel a été, en substance, le débat des « autonomes » qui a eu lieu à la faculté Paris-VI-Paris-VII de Jussieu (cinquième arrondissement), jeudi 24 novembre de 18 à 20 heures. Environ cinq cents dans un amphithéâtre, les autonomes qui s'étaient manifestés pour la première fois au grand jour, le 23 octobre dernier, en occupant les locaux du quotidien « Libération », puis, le 18 novembre, au cours d'une manifestation de protestation contre l'extradition de Klaus Croissant, ont tout à la fois constaté, au cours de leur réunion, leur aspiration à se reconnaître dans un seul et même mouvement et leur divergence sur ce que doit être « l'autonomie ».

Ce devait être une simple réunion suscitée par un article de presse, rédigé par un groupe d'autonomes, et paru dans *Libération* le 21 novembre. Ce fut, par le nombre des personnes présentes, une véritable assemblée générale du mouvement autonome D'emblée, l'un des orateurs a déclaré : « *Le débat est politique. L'extradition de Klaus Croissant a révélé une demande politique, personne n'y a répondu. Il est nécessaire de l'affronter, de voir ce qu'on peut faire, ce que nous sommes, quel axe nous regroupe.* » Bien ou mal lancé, le débat s'est aussitôt engagé.

« *Qu'est-ce que c'est, l'autonomie ? On ne peut pas répondre. Déjà ici, maintenant, il y a des tentatives de récupération, des menaces de construction partisane. Certains veulent organiser le mouvement. Pourtant, il y a dix ans, on a manifesté avec la C.G.T. et cela n'a rien donné. Aujourd'hui vous voudriez recommencer. Mais c'est encore de la politique. La politique, on en a marre. Des copains veulent imiter les autonomes italiens. Il y a eu le colloque de Bologne ; ils veulent faire Strasbourg (1). Il y a eu les P 38, ils veulent les P 38. Mais après avoir lancé leurs cocktails Molotov, ici, on va se coucher, on rentre chez soi. Cela ne correspond à rien. Il n'y a pas une autonomie, il y en a dix, vingt, trente. Nous devons être solidaires de luttes réelles.* » Comment ? « *En rompant avec tout discours politique* », a répondu un autonome. Par la violence ? « *Si les manifestations l'assument et la prennent en charge* », a répondu un autre.

Des « largués »

Marqués par des réflexes politiques et des pratiques militantes, voire des « comportements » très différents (groupes anarchistes, ex-Vive la révolution, ex-Gauche prolétarienne, féministes, certains écologistes, punks), les autonomes n'ont guère pu avancer plus loin dans le débat d'idées. De nombreuses prises de parole ont été interrompues. Tantôt de manière violente : « *Ta gueule, l'idéologue !* » ; « *Toi, le bureaucrate, on t'aura !* » ; « *Salaud de léniniste !* ». Tantôt avec humour et dérision : « *Camarades, on coule !* » ; « *Après les nouveaux philosophes, les nouveaux romantiques !* »

Vinrent ensuite certaines interventions « politiques » : « *Notre devenir est criminel si nous ne comprenons pas aujourd'hui ce qui se joue : nous ne pourrons plus devenir. La naissance de l'Europe policière oblige l'ensemble du mouvement révolutionnaire à opérer un déplacement dans ses perspectives de lutte.* » « *Il faut détourner la manifestation syndicale du 1er décembre. Il faut dire merci à la C.G.T., vous nous offrez une journée gratis, on va en profiter, parlons du boulot.* »

Puis, plusieurs autonomes ont violemment fait part de leurs critiques : « *Tu choisis les échéances politiques fixées par nos ennemis. Les syndicats, ce sont les organisations d'encadrement et de destruction du prolétariat. L'autonomie, au milieu de tout cela, ça devient un nouveau gadget, cela me gêne.* » Ou encore : « *Vous voulez refaire une ultra-gauche, le Mouvement du 22 mars, bref une O.P.A. sur le mouvement.* »

A l'évidence, une grande partie des participants, dont certains portent des keffieh autour du cou, attendaient plus de cette réunion, à savoir des propos plus radicaux (« *Détruire à jamais la politique* », « *Eliminer le misérabilisme gauchiste* », « *Choisir...* »). « *Des espaces infinis s'ouvrent à l'autonomie* », indiquait l'affiche annonçant l'assemblée des autonomes. L'un d'eux n'a pas hésité à expliquer : « *Le problème, c'est que l'autonomie, cela n'existe pas. Nous sommes des largués, une assemblée de largués. Le problème, c'est cela.* »

Au terme de deux heures de débat, l'assemblée n'avait en tout cas pas répondu aux questions écrites au tableau noir de l'amphithéâtre sous le titre « *Programme du cours* » :

« *Qu'est-ce que l'autonomie ?*

— Comment être un (e) bon (ne) autonome ?

— Comment être un (e) méchant (e) autonome ?

— Les deux à la fois ?

— ? »

LAURENT GREILSAMER.

(1) Un comité de coordination appelle à un rassemblement international, à Strasbourg, les 17 et 18 décembre prochain.

Les expulsions du 14e arrondissement provoquent de violentes bagarres

Environ quatre cents personnes ont manifesté, jeudi 24 novembre, à partir de 18 heures, dans le quatorzième arrondissement, après les expulsions du matin, rue Vercingétorix, rue de l'Ouest, rue du Château et passage de Vanves, dans le secteur de la ZAC Guilleminot (« le Monde » du 25 novembre). Durant une heure, ces habitants du quartier, à l'appel du parti communiste et de plusieurs associations de défense du quartier, ont revendiqué le droit, à l'angle des rues du *Château* et *de l'Ouest*, de « vivre dans le quatorzième ».

Peu après la dispersion de cette mainfestation, dès 19 h. 30 des groupes d'« autonomes » arrivant des facultés Paris-VI et VII-Jussieu (5e), ont manifesté à leur tour dans le quartier. Par petits groupes d'une dizaine, ils ont harcelé les forces de l'ordre (C.R.S.) rues Raymond-Losserand, du Château, de l'Ouest. Des grenades lacrymogènes ont été tirées par les policiers pour répondre aux jets de cocktails Molotov. Quelques manifestants ont attaqué un car de police-secours : d'autres ont essayé de « casser » les scellés des immeubles évacués.

Vers 20 heures, quelques mini-barricades ont été élevées, notamment à l'aide de matériaux trouvés sur un chantier rue de l'Ouest et rue Losserand. Ces groupes de manifestants extrêmement fluides ont pu être dispersés assez rapidement en raison de l'absence de mots d'ordre. Peu après 20 h. 30, un bulldozer de la préfecture de police a dégagé la voie publique. Pare-brises cassés, voitures renversées, portes endommagées, les dégâts n'ont pas encore été évalués. Deux policiers ont été légèrement blessés ; quatre manifestants ont été arrêtés et présentés, ce vendredi 25 novembre, au parquet de Paris.

Dans un communiqué, le groupe socialiste du Conseil de Paris s'étonne, à propos des expulsions, qu'elles aient eu lieu « *quinze jours après que le maire de Paris et le préfet de police aient décidé de suspendre les expulsions dans la capitale du 1er novembre au 31 mars 1978* ». Les conseillers socialistes demandent la convocation extraordinaire de l'assemblée parisienne.

A la mairie de Paris, on indique que le personnes expulsées sont des « squatters » (occupants illégaux) qui occupaient des immeubles à démolir. Le maire de Paris, sur la demande de la SEMIREP (Société d'économie mixte de rénovation du secteur Plaisance), a fait procéder à ces expulsions pour permettre à cette société « *de poursuivre l'opération de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Guilleminot* ».

Au cours de la séance du 24 novembre du Sénat, M. Bernard Parmentier, sénateur socialiste de Paris, a attiré « *l'attention sur la gravité des méthodes employées* ».

AU CONGRÈS DE VERSAILLES

Les personnels de l'Aide sociale à l'enfance s'inquiètent de l'avenir de leur organisation

C'est avec plus d'interrogations que de réponses que se sont séparés les six cent cinquante participants au quinzième congrès de l'Association nationale des personnels de l'aide sociale à l'enfance qui a eu lieu récemment à Versailles. Leurs inquiétudes sur le devenir de l'Aide sociale à l'enfance (A.S.E.), et leurs critiques sur le fonctionnement administratif de ce secteur, n'ont pas été levées par Mme Simone Veil, ministre de la santé.

« *Nous attendons des réponses, des engagements, voire des promesses* », concluait le président de l'association, M. Guy Chapellier, en accueillant à la tribune Mme Veil. Celle-ci a rappelé dans son discours l'action du gouvernement et reconnu que, en ce qui concernait l'enfance, des mesures d'une ampleur comparable a celle des mesures qui intéressent personnes âgées ou les handicapés n'avaient pas été prises au cours de ces dernières années. Le ministre a réaffirmé sa préférence pour le maintien des enfants dans leur famille et insisté sur l'ensemble des aides accordées à *cette fin par l'Etat.*

A propos des maisons maternelles — les personnels de l'ASE redoutent leur suppression. — Mme Veil a souligné la modification de leur clientèle — les mères sont souvent très jeunes et à la limite de la débilité. Elle a fait part de son intention de créer rapidement des centres maternels « *regroupant l'accueil pré et post-natal et assurant de meilleures conditions d'insertion sociale* ». Un projet de loi en ce sens est actuellement à l'étude. Enfin, le ministre a énoncé les actions engagées — ou qui devront l'être — par ses services : une étude sur l'aide sociale à l'enfance destinée à perfectionner les connaissances statistiques, une mission d'assistance technique centrée sur le problème du service unifié de l'enfance, l'actualisation d'un ensemble de lois et de décrets trop nombreux pour être utilisables et une action de formation et d'information des services extérieurs.

Les assurances du ministre n'ont pas dissipé l'inquiétude des participants : ils craignent de voir l'Aide sociale à l'enfance absorbée par d'autres administrations plus puissantes, comme l'éducation ou la justice. Ils n'ont pas non plus été apaisés par les moyens de parvenir à « décrisper » l'administration de l'ASE qui souvent « bloque » les directives ministérielles. « *Peut-on faire de la politique sociale au moyen d'une administration ?* » se demandaient de nombreux membres de l'association. Une interrogation à laquelle ils s'efforceront de répondre à l'occasion de leur prochain congrès. — C. C.

ÉDUCATION

Un déjeuner à l'Élysée

Le président de la République a reçu des lycéens d'une section « sport-études »

Le président de la République a reçu à déjeuner, jeudi 24 novembre, vingt élèves et anciens élèves de la section sport-études du lycée expérimental de Montgeron (Essonne) qu'accompagnaient un de leurs professeurs et le proviseur de l'établissement. Participaient également à ce déjeuner MM. René Haby, ministre de l'éducation et Paul Dijoud, secrétaire d'État à la jeunesse et aux sports.

Au cours du repas, M. Giscard d'Estaing s'est fait expliquer en détail les particularités des sections sport-études. Celles-ci permettent à de jeunes « espoirs » de se consacrer à un entraînement intensif tout en continuant normalement leur scolarité. Les hôtes du président lui ont fait part des difficultés qu'ils risquent de rencontrer, une fois quitté l'enseignement secondaire, pour concilier les exigences de la compétition et la vie d'étudiant. Il n'existe pas d'équivalent de ces sections après le baccalauréat. M. Giscard d'Estaing a demandé à MM. Haby et Dijoud d'examiner cette situation avec Mme Alice Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités.

Sur le perron de l'Elysée, les invités du chef de l'Etat jugeaient « *décevantes* » les réponses de celui-ci aux questions qu'ils lui avaient posées sur les horaires d'éducation physique dans les établissements scolaires. Cette préoccupation rejoint celle du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP), qui, dans un communiqué, souligne que les résultats obtenus au lycée de Montgeron « *ne sauraient être utilisés pour masquer la misère actuelle de l'éducation physique et sportive pour l'ensemble des élèves du second degré* ».

De leur côté, le Syndicat national des enseignements de second degré et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques de Montgeron (Fédération Cornec) font observer que si le lycée expérimental « *s'enorgueillit de sa section sport-études, dans la même commune, le collège Pompidou, nationalisé depuis l'an dernier, n'a que trois professeurs d'éducation physique pour huit cent huit élèves.* »

Si les hôtes du chef de l'Etat ont fait honneur au repas que celui-ci leur offrait (œufs pochés à la parisienne, escalope de veau gastronome, champignons à la crème, glace vanille et sauce au chocolat), la plupart ont jugé plus sage de ne boire que du jus de fruit : ils participaient le soir même à une compétition.

BERTRAND LE GENDRE.

Le boycottage des conseils d'école

LA FÉDÉRATION LAGARDE LANCE UN « APPEL SINCÈRE » AUX INSTITUTEURS

Après la décision du Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.C.) de ne pas réunir les conseils d'école tant que le ministre de l'éducation n'aura pas répondu à certaines de ses revendications (*le Monde* du 23 novembre), la Fédération des parents d'élèves Lagarde estime : « *Même si ces revendications sont justifiées, c'est un très mauvais calcul de les assortir à la mise en place des structures de participation dans l'école* ».

La Fédération « *lance un appel à tous les parents nouvellement élus (...) afin qu'ils adressent aux instituteurs — école par école — la même demande : « Ne boycottez pas les conseils d'écoles où les parents sont invités à siéger à vos côtés, accueillez ces parents, évitez une rupture lourde de conséquences pour cette école publique à laquelle nous tenons tous.* »

La Fédération Lagarde « *lance un appel très sincère à tous les enseignants pour qu'ils répondent positivement à l'attente de tous ces jeunes parents et ne refusent pas le dialogue et la coopération avec eux par cet ultimatum tardif qui pourrait être interprété comme un refus de réaliser la participation dans nos écoles.* »

UN SONDAGE

Les parents apprécient la réforme Haby

Que pensent les parents, de la réforme Haby, deux mois après le début de son application dans les collèges ? Tel est le thème d'un sondage réalisé par l'IFOP pour le ministère de l'éducation auprès de parents d'élèves de sixième. Ils se déclarent, dans l'ensemble, satisfaits des innovations puisque 11 % les trouvent « très bonnes », *65 %* « bonnes », *12 %* « mauvaises », *tandis que 12 %* « ne savent pas ». *Au hit-parade, vient en tête, comme on pouvait s'en douter, la gratuité des manuels (96 %), la limitation des effectifs à vingt-quatre élèves par classe (94 %), — effective selon 65 % des réponses — et les enseignements de soutien pour les élèves en difficulté (88 %).*

En revanche, on trouve en queue de peloton les mesures qui avaient pourtant été présentées à grand renfort de propagande comme les points essentiels de la réforme : la suppression des filières (62 %) et la répartition sans distinction de niveau des élèves dans les classes (61 %).

Plus de la moitié des parents interrogés ont pu comparer la nouvelle sixième à l'ancienne, précédemment fréquentée par leurs enfants plus âgés. Pour 29 % d'entre eux les « choses ont beaucoup changé », « assez changé » *pour 37 %, tandis que plus du quart estime qu'elles ont peu ou pas changé, et 7 % n'ont pas répondu.*

A terme, qu'apportera la réforme Haby ? Poser des questions sur ce thème est très contestable. On sait qu'il faudra attendre un cycle scolaire complet (du cours préparatoire au baccalauréat, soit douze années...) pour en juger et notamment constater si elle a ou non atteint son objectif principal : l'égalisation des chances. Nul spécialiste n'est aujourd'hui en mesure de le dire tant la question est prématurée. Dans ces conditions, faut-il se féliciter que 70 % des parents interrogés ont pu estimer que les mesures nouvelles sont de nature « à mettre en valeur toutes les capacités des enfants, qu'elles soient intellectuelles, manuelles ou artistiques ? » *Pour certaines de ces questions de fond, beaucoup de parents ont fait preuve de prudence : 52 % estiment que la réforme va contribuer à renforcer l'égalité des chances et seulement 47 % à permettre une orientation moins précoce et moins arbitraire. Il sera intéressant de réaliser le même sondage en 1989... quand la réforme Haby aura produit tous ses effets.*

CATHERINE ARDITTI.

MÉDECINE

LES PRIX DES MÉDICAMENTS TIENDRONT COMPTE DE L'EFFORT DE RECHERCHE DES LABORATOIRES

confirme Mme Simone Veil

Participant, jeudi 24 novembre, à un colloque organisé à Paris par le Club interpharmaceutique (1), Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a déclaré : « *Le produit apportant une innovation thérapeutique réellement importante devra obtenir un prix qui couvre largement les frais de recherche du laboratoire en France par une modulation adéquate de sa marge. (...) En plus de ces règles, qui doivent aboutir à une rémunération à la fois satisfaisante et stimulante de la recherche, les pouvoirs publics sont résolus à appuyer les laboratoires qui prendraient l'engagement solide et vérifiable de faire passer leurs efforts de recherche à un niveau supérieur quantitatif et qualitatif.* »

Mme Veil a ainsi cité « *une entreprise française qui a mis au point un programme de recherche aboutissant en quelques années à une augmentation considérable de ce poste dans son budget* » : les prix des produits de ce laboratoire seront donc très vraisemblablement révisés en hausse. Le laboratoire dont il s'agit, pense-t-on, est Synthélabo (groupe Oréal).

Cette nouvelle « *rémunération de la recherche* » dont Mme Simone Veil a ainsi rendu publique la mise en œuvre représente l'entrée en vigueur progressive de mesures prévues de longue date par le gouvernement.

(1) Le Club interpharmaceutique est une association sans but lucratif qui regroupe, depuis 1963, la majeure partie des membres de l'industrie du médicament en France.

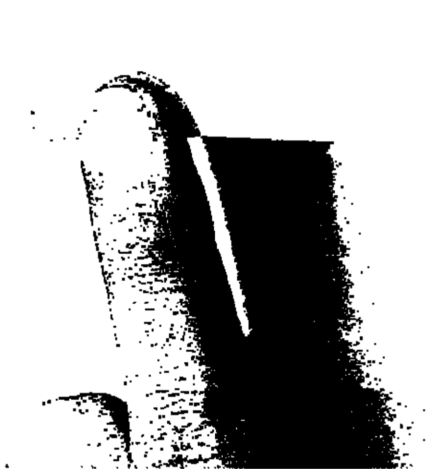
M. Peyrefitte souligne que l'alcool fait plus de ravages que la drogue en France

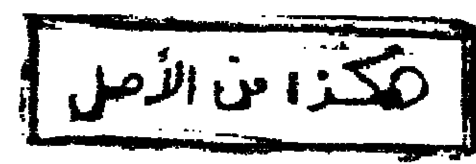
M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, a fait un exposé, jeudi 24 novembre, devant la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale, sur le problème de la drogue. M. Peyrefitte, qui avait dirigé, en 1969, lorsqu'il était membre de cette commission, une étude sur ce sujet, a indiqué que ces travaux n'étaient nullement périmés, bien que le problème ait pris une autre ampleur. Ils ont contribué à l'élaboration de la loi du 31 *décembre 1970, dont l'ori*ginalité, a rappelé le ministre, a consisté à substituer aux pénalités encourues par les usagers de la drogue l'obligation d'un traitement médical. Cependant, a-t-il ajouté, « *les structures hospitalières actuelles se révèlent, à cet égard, très insuffisantes* ».

M. Peyrefitte a souligné, d'autre part, l'apparition d'une nouvelle catégorie de drogués, les usagers trafiquants. Sur les 3 517 personnes condamnées en 1976, 1 515 l'ont été pour usage de *drogue*, 619 pour trafic, et 483 pour usage et trafic ; 2 334 condamnés étaient âgés de dix-huit à vingt-cinq ans, et l'usage de la drogue, a ajouté le ministre, ne commence pas à dix-huit ans. Il a néanmoins souligné, en conclusion, qu'il ne fallait pas exagérer le mal incontestable que constitue l'usage de la drogue, « *c'est l'alcool qui est le véritable fléau national de notre pays* », a déclaré M. Peyrefitte.

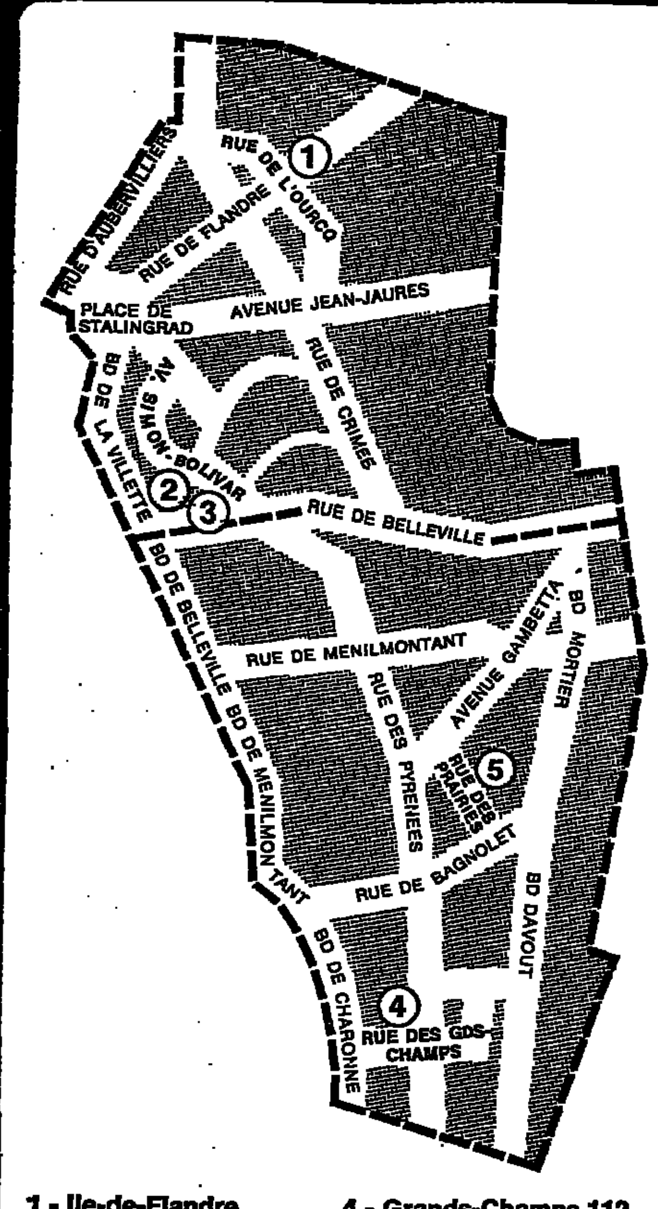
● *Le mouvement Temps nouveaux*, qui vient de se constituer à l'initiative de médecins, de scientifiques et d'enseignants, parmi lesquels Mme Odette Thibault, docteur ès sciences, maître de recherches au C.N.R.S., et M. Théodore Monod, membre de l'Institut, se propose d'aborder « *les vrais problèmes des hommes de ce temps que les partis négligent, absorbés par leurs luttes intestines* ». Temps nouveaux, qui se déclare hostile à « *la civilisation nucléaire* » préconise « *une justice qui ne soit plus celle sauvegardant la société de Napoléon, un enseignement préparant les jeunes à leur existence adulte (...), une économie qui ne soit plus celle des profits, mais celle des besoins, en redonnant à la monnaie son rôle d'échange et non de spéculation (...)* ».

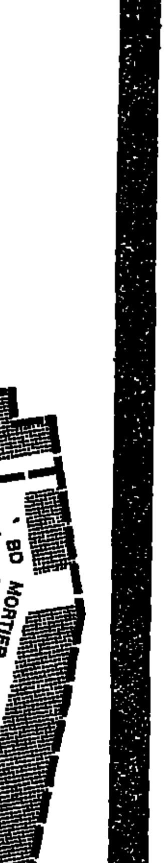
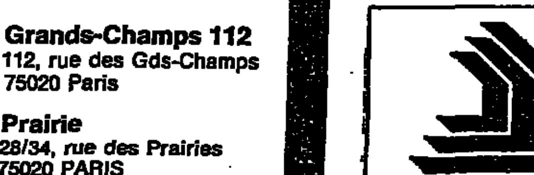
★ Mouvement Temps nouveaux, 4, rue du Docteur-Labbé, 75020 Paris.





l'immobilier dans le 19e et le 20e



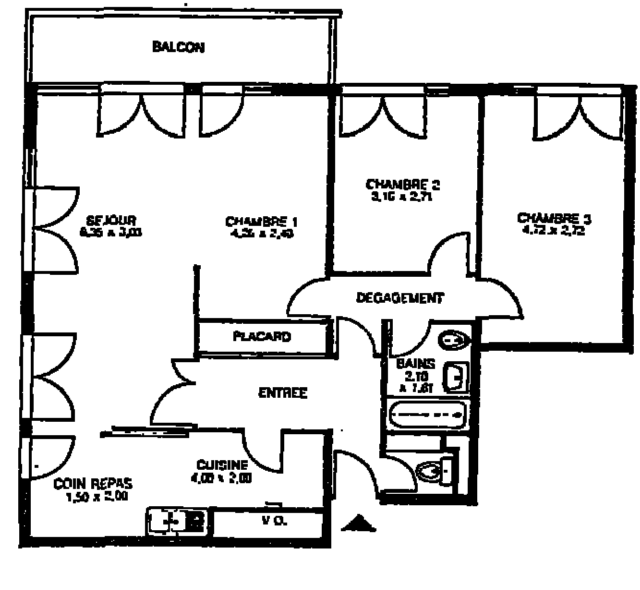
1 - Ile-de-Flandre
89, rue de l'Ourcq
75019 PARIS

2 - Villa St-Chaumont
75, avenue Simon-Bolivar
75019 PARIS

3 - Le Gavroche
83, avenue Simon-Bolivar
75019 PARIS

4 - Grands-Champs 112
112, rue des Gds-Champs
75020 Paris

5 - Prairie
28/34, rue des Prairies
75020 PARIS



ILE DE FLANDRE

89, rue de l'Ourcq - PARIS (19e)

Un choix de 4 pièces de 75 à 91 m2 et studettes pour investisseurs

Vaste jardin - Métro à deux pas.

GARANTIE D'ACHÈVEMENT ET CRÉDITS ACQUÉREURS COMPTOIR DES ENTREPRENEURS



Visites sur place tous les jours sauf le mardi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Téléphone : 201-79-36 ou

SOVIC 533-80-90



VILLA SAINT-CHAUMONT

75, avenue Simon-Bolivar. — PARIS (19e)

On oublie que c'est Paris !

Vivre sur les Buttes-Chaumont, c'est vivre un peu à l'écart des trépidations parisiennes. La situation est dominante, l'air différent, on y respire mieux, sans doute parce que les arbres y sont plus nombreux que dans la plupart des autres quartiers de Paris.

La S.G.M.I. construit trois petits immeubles très résidentiels, sur les flancs des Buttes-Chaumont. Des prix fermes, des plans spacieux, un environnement privilégié, voilà quelques raisons de venir visiter l'appartement modèle ouvert tous les jours, de 14 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. — Tél. : 723-78-78.





Nombre d'appartements : 90 — Disponibles : 52 — Nombre de pièces : Studio au 5 pièces — le m2 : 5.860 F ferme et définitif — *Livraison : fin 1978.*

Visite des trois appartements modèles

Tous les jours sur place (sauf le mardi)

Lundi, mercredi : 14 h à 19 h — Jeudi, vendredi : 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h — Samedi, dimanche : 14 h à 19 h.

LE GAVROCHE

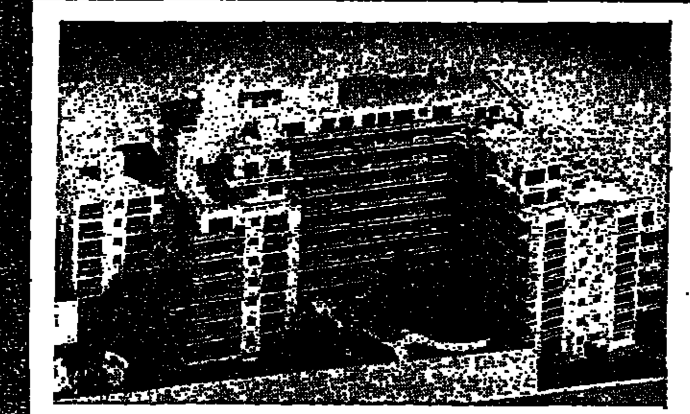
83, avenue Simon-Bolivar - PARIS-XIXe

Des prestations exceptionnelles à un prix raisonnable... C'est ce que vous offre le Gavroche, à cinq minutes du Parc des Buttes-Chaumont, dans un quartier bien desservi, calme et vivant à la fois.

Pour 5.860 F le m2, cet immeuble, conçu avec un souci constant de qualité (habillage de marbre, deux jardins, isolations multiples...), vous propose des appartements, du studio au 5 pièces, tous pourvus de balcons ou terrasses et bénéficiant de remarquables prestations. Il serait trop long de vous les énumérer ici, mais nous vous invitons à venir les apprécier sur place, où 3 appartements-modèles (studio, 3 pièces, 4 pièces) ont été spécialement aménagés.

Pierre BAHON

6, R.-P. des Champs-Elysées PARIS-VIIIe - Tél. : 720-72-72



Un très bel immeuble

Construite en fer à cheval autour d'un jardin intérieur, la Résidence présente sur rue une élégante façade en pierre de Saint-Nicolas avec balcons.

Conçu avec un goût très sûr, le hall d'entrée « classe » l'immeuble au premier coup d'œil.

Un confort bien conçu

Le confort est essentiellement une question de détails qui ont leur importance dans la vie quotidienne : bonne insonorisation, chauffage central efficace, plans bien répartis, cuisine pratique, matériaux de qualité, etc.

Au 112, rue des Grands-Champs, chaque détail a été pensé pour une meilleure qualité de vie.

De grands appartements

Aujourd'hui, l'espace est un luxe. De plus en plus rare. Du studio au 6 pièces, tous les appartements sont spacieux : jusqu'à 36 m2 pour les studios, jusqu'à 125 m2 pour les 6 pièces. Sans compter les surfaces des balcons.



112, rue des Grands-Champs Paris 20e.

le style 16e au prix 20e

bureau de vente ouvert tous les jours
de 14 à 19 h (sauf mardi et mercredi)
de 10 à 12 h et 14 à 19 h les samedis et dimanches.
307.17.06

L'immobilier conçu comme un service.



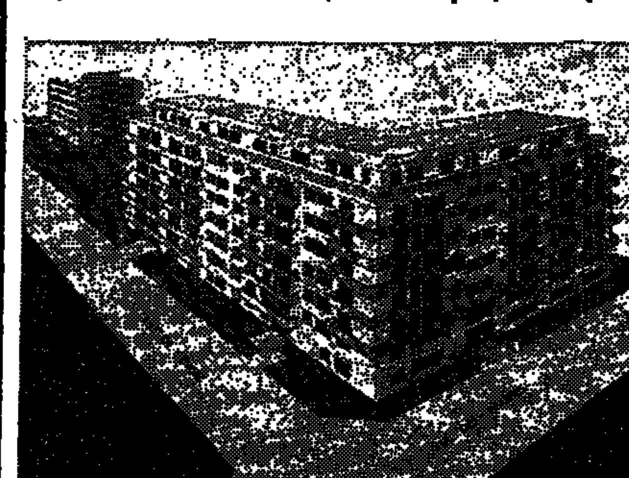
une réalisation CAPRI

LA MAISON DU GSCIC

15, bd de Vaugirard, 75015 Paris
567.55.66

prairie

28, rue des Prairies - 23, rue Pelleport, Paris (20e)



A deux pas du village de Charonne, la rue des Prairies est une rue discrète dans la tradition des vieilles rues de Paris. Là, c'est la vie moderne et pratique, ici c'est le village de Charonne avec l'église Saint-Germain (XIIIe siècle).

Prairie, c'est un ensemble de deux immeubles de classe proposés dans un grand jardin aménagé.

Studios et appartements de 2 à 5 pièces

Renseignements sur place tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.

SERCO 14, rue Magellan, 75008 Paris,
723-72-00

Pour toute documentation nous retourner ce coupon

NOM ....
Adresse ....
....

P.R.

JUSTICE

Sur l'extradition de Me Croissant

(*Suite de la première page.*)

● *Mais pourquoi cette décision a-t-elle été exécutée immédiatement ?*

— Tout décret d'extradition, comme tout acte réglementaire, est exécutoire sur-le-champ.

Pour des raisons impératives d'ordre public, le gouvernement a jugé nécessaire d'agir vite. Autour de cette affaire, des manifestations de rue se sont produites au cours des dernières semaines. Des menaces graves d'attentats n'ont-elles pas été proférées — sans doute en liaison avec des organisations terroristes ? Le 16 novembre, aux portes mêmes de la chambre d'accusation, des pressions indécentes ont été exercées sur la cour par un groupe de manifestants violents (pour certains, au mépris des devoirs de leur profession). On pouvait craindre, après l'avis de la chambre d'accusation, une recrudescence de ces troubles, voire des agressions plus caractérisées pouvant mettre en péril la sécurité de certaines personnes.

Tout atermoiement aurait donc pu être grave de conséquences. Aussi, dès le mois d'octobre, la décision était-elle prise que Croissant *ne passerait pas une seule nuit en prison* après l'avis de la chambre, soit que nous le libérions, soit que nous l'extradions.

● *Croissant a été ainsi privé de voies de recours.*

— Absolument pas. Aux termes de la loi (art. 16 de la loi du 10 mars 1927 sur l'extradition), *la chambre d'accusation statue sans recours*. L'autorité judiciaire exerce sur les demandes d'extradition un *contrôle préalable* à la décision du gouvernement ; ce contrôle souverain n'est pas susceptible de remise en cause.

Dès que l'avis de la chambre a été connu, et à ce moment-là seulement, un décret d'extradition a été préparé, conforme aux termes mêmes de l'arrêt de la cour d'appel. Ce décret a été signé en fin d'après-midi et notifié vers 20 heures.

Du reste, de quel recours aurait-il pu s'agir ? Devant la Cour de cassation ? Il était irrecevable, en vertu du texte précité. Devant le Conseil d'Etat ? Il n'a pas d'effet suspensif. Tous les étudiants en droit le savent bien... et tous mes prédécesseurs à la chancellerie devraient le savoir : l'article 48 de l'ordonnance du 31 juillet 1945 le dit expressément. M. Duverger a d'ailleurs souligné dans ces colonnes que, *en droit strict, le gouvernement français pouvait agir aussi vite qu'il l'a fait* ».

Mais les voies de recours prévues par la procédure allemande *ne manqueront pas pour Croissant*, maintenant que ses juges naturels vont être appelés à examiner son dossier. On peut faire confiance à ses avocats pour qu'ils ne se fassent pas faute d'en user.

● *Le gouvernement avait exercé des pressions sur la chambre d'accusation.*

— Je ne peux pas admettre l'idée même d'une pression quelconque sur la chambre d'accusation. J'affirme — et il ne pouvait en être autrement — qui ni moi-même, ni aucun de mes collaborateurs ne nous sommes entretenus avec aucun des juges de la chambre, ni n'avons eu l'idée de tenter le moins du monde de les influencer. J'affirme aussi — cela va de soi, mais je tiens à le proclamer solennellement — que j'ignorais tout, jusqu'à leur lecture, des avis qui allaient être prononcés. J'en ai eu connaissance en même temps que tout le monde. Le respect de l'indépendance des juges a été total, en tout cas de la part du gouvernement.

A moins que l'on ne qualifie de « pression » les réquisitions prises par le ministère public ? Mais ce serait absurde. Selon la loi, le ministère public doit, au nom du gouvernement, présenter exactement et loyalement à la juridiction saisie la thèse du pays requérant, au cours d'un débat libre, public et contradictoire.

Si certains veulent voir là une « pression », on ne peut qualifier cette pression que de « légale ». Alors que des « pressions illégales » se sont manifestées sans retenue pour essayer de peser sur l'indépendance et la sérénité des magistrats. Je pense, notamment, à tous ceux qui, par tous moyens, y compris la violence et la menace, dans l'enceinte même du Palais, ont réclamé la libération de Croissant.

● *Le gouvernement français a cédé au diktat du gouvernement allemand.*

— Accusation dérisoire. Nous nous sommes bornés à respecter les engagements pris dans la convention de 1951. Nous avons soumis à la juridiction compétente les demandes émanant de deux tribunaux allemands qui avaient recueilli un certain nombre de charges à l'encontre de Croissant.

Le gouvernement fédéral a transmis ces demandes en attirant l'attention du gouvernement français sur l'importance que revêtait cette affaire à ses yeux. Mais il n'a exercé sur la France aucune espèce de pression. C'est en toute liberté que le gouvernement français a d'abord plaidé et ensuite exécuté l'extradition. Le gouvernement de Bonn savait bien qu'il n'aurait pas pu en être autrement. Et l'idée qu'une contrepartie aurait pu être offerte par le gouvernement allemand ou demandée par le gouvernement français est insultante pour l'un et l'autre.

● *La justice française s'est inclinée devant la justice allemande.*

— On s'attendait plutôt à la critique inverse, qui a été formulée outre-Rhin : à savoir que la justice allemande est obligée de s'incliner devant la justice française.

La cour d'appel de Paris est loin d'avoir satisfait à l'intégralité des demandes des juges allemands. Elle a écarté la demande provenant de la Cour de justice fédérale de Karlsruhe. Elle n'a retenu que celle provenant du tribunal provincial de droit commun de Stuttgart.

Et surtout, maintenant, la justice allemande doit se soumettre à la décision de la justice française et ne juger Croissant que pour les faits retenus dans l'avis de la chambre d'accusation. Pour ces faits, il n'est passible que d'une peine de cinq ans d'emprisonnement. Cela résulte impérativement de la convention franco-allemande d'extradition, que les juridictions allemandes ont toujours appliquée avec autant de rigueur que les juridictions françaises, et que la justice allemande vient de s'engager, une fois de plus, à appliquer dans ce cas particulier.

● *Le gouvernement français a considéré Croissant comme un terroriste international.*

— Ceux qui ont mené une campagne en faveur de Croissant ont déjà oublié les otages de Mogadiscio, le pilote abattu froidement, l'assassinat de Schleyer et de ses gardes du corps. D'autres, au contraire, ont affirmé que Croissant était l'animateur principal des actions terroristes récentes, le « cerveau » de la « bande à Baader ».

Ce n'est pas notre débat.

Croissant n'a pas été extradé en raison de ses liens éventuels, ou de sa sympathie supposée, avec une organisation terroriste. C'est en raison de faits matériels précis constituant un délit de droit commun en France comme en Allemagne, « *l'aide à une association de malfaiteurs* ». Il en répondra devant une juridiction de droit commun, le tribunal régional de Stuttgart.

La cour d'appel de Paris a refusé l'extradition demandée par la Cour fédérale de Karlsruhe. Si des charges nouvelles étaient découvertes par les autorités judiciaires allemandes contre Croissant, les magistrats allemands devraient, préalablement à de nouvelles poursuites, demander à la juridiction française une extension de l'extradition, qui ferait alors l'objet d'un nouvel examen.

● *Le droit d'asile n'a pas été respecté. La France n'est plus une terre de refuge.*

— Il y a actuellement en France plus de cent quatorze mille réfugiés titulaires de la carte délivrée par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides. Cela prouve à l'évidence que notre pays est une terre d'asile. Il le restera ! Le droit d'asile est un principe fondamental de notre droit. Il est défini dans le préambule de la Constitution de 1946 : « *Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.* » Comment pourrait-on invoquer ce texte en faveur de Croissant ?

Le droit d'asile s'applique, et continuera de s'appliquer, aux citoyens des pays où toutes les libertés ne sont pas garanties. Sur cent cinquante pays représentés à l'ONU, il n'y en a guère qu'une vingtaine où les droits et libertés des citoyens soient garantis par des lois fondamentales et respectés dans la pratique quotidienne. L'Allemagne fédérale est de ceux-là. Sa Constitution est démocratique. Le fonctionnement régulier de ses institutions et de ses élections libres ne peut être contesté. Ses juges sont indépendants. Aucun juriste sérieux observant le fonctionnement de la justice d'Allemagne occidentale depuis la création de la R.F.A. ne met en doute ces constatations.

● *Désormais, le gouvernement français extradera automatiquement tout citoyen venant d'un pays libre.*

— Il n'y a jamais d'extradition automatique. Chaque cas fait l'objet d'un examen particulier, au regard des conventions internationales et du droit interne français. L'expérience a montré, tout récemment encore, que la France sait refuser l'extradition chaque fois qu'un doute demeure sur les mobiles profonds qui inspirent la demande.

● *Cette extradition marque la naissance d'une Sainte Alliance des Etats contre le terrorisme.*

— C'est un tout autre problème. J'ai déjà indiqué dans un débat, le 28 octobre (tout en soulignant que ces réflexions générales ne s'appliquaient pas à Croissant, puisque je me refusais à commenter une affaire en cours), quelle orientation me semble devoir être adoptée par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme.

Les terroristes ne connaissent pas de frontière. Ils parviennent à établir des liens entre eux, quelle que soit leur origine. Leur action se trouve ainsi renforcée par ces réseaux de complicités.

Il s'agit là d'un défi lancé aux démocraties, beaucoup plus vulnérables que les régimes autoritaires. Pourquoi les terroristes auraient-ils le droit de se concerter, et non les Etats ? Face à ce péril, des Etats isolés seraient impuissants.

La riposte à cette menace est plus aisément concevable entre des pays qui ont le même degré d'évolution politique et sociale, et où l'on observe les mêmes exigences à l'égard du respect de la démocratie, de la liberté, de la justice.

C'est pourquoi cette riposte me semble devoir d'abord être mise en œuvre par la solidarité des pays déjà liés les uns aux autres. Tel est le cas des nations de la Communauté européenne. Dans ce cadre, des instruments juridiques nouveaux pourraient être trouvés, de manière à permettre une lutte efficace contre le terrorisme.

Pour conclure, pourrais-je remarquer que la plupart de ces explications je les ai déjà données publiquement (notamment au Sénat, avant même que Croissant fût livré aux autorités allemandes) ? Et qu'elles n'ont guère été reproduites ? Cependant que des arguments contraires, quelle que fût leur faiblesse, étaient souvent présentés comme sans réplique ? Pourrais-je souhaiter qu'à l'avenir ceux à qui la pratique de la justice enseigne la pondération, le respect de la pluralité des points de vue et du débat contradictoire, adoptent un comportement moins passionnel ?

ALAIN PEYREFITTE.

AU TRIBUNAL DE TOULOUSE

Quand les « pétrodollars » inspirent les escrocs

De notre correspondant régional

Toulouse. — MM. André Pleuchot, trente-deux ans, sous-directeur de la Société Générale, à Toulouse, et Michel Ruffin, quarante ans, son fondé de pouvoirs, ont comparu, jeudi après-midi 24 novembre, devant le tribunal de grande instance de Toulouse, aux côtés de deux reprise de justice : MM. Alain Vila, trente-six ans, et Paul Manantise, quarante-six ans. Tous quatre sont inculpés pour tentative d'escroquerie portant sur une somme de 750 millions dollars (*le Monde* daté 17-18 juillet). Un cinquième complice, le « *cerveau* » de l'affaire, M. Albert Messeca, quarante-quatre ans, conseiller économique, avait été arrêté par la *police britannique, le 12 juillet* dernier. Après avoir été libéré sous une caution de 100 000 livres, il a disparu.

Au mois de mai de cette année les trois hommes se présentent à MM. Pleuchot et Ruffin, déclarant représenter les intérêts d'un groupe d'émirs du golfe Persique dont l'un a l'intention de placer des capitaux en France. Il s'agit de 200 millions de « pétrodollars » à placer à 8,75 % pendant dix ans, ce qui représente un intérêt de 175 millions de dollars.

En contrepartie, le trio demande un billet à ordre légalement timbré et signé par les deux employés de banque, d'un montant de 200 millions de dollars, représentant le capital, et dix autres de 17 millions 500 000 dollars, représentant les intérêts. Les deux collaborateurs de la banque reçoivent l'assurance d'une commission annuelle de 1 million de dollars pour chacun d'eux.

Les trois hommes font ensuite croire aux deux représentants de la Société Générale que sept autres émirs ont décidé de participer au placement et demandent de répartir la somme initiale en huit parts avec huit nouveaux billets à ordre. Au total, 750 millions de dollars vont se trouver en circulation. C'est une banque britannique, alertée au début juillet par l'importance des billets à ordre qu'elle devait négocier, qui avise la Société Générale de Londres.

A l'instruction comme à l'audience, MM. Pleuchot et Ruffin ont déclaré avoir été impressionnés par la personnalité de M. Messeca qui déclarait être le gestionnaire des biens de la famille royale d'Arabie Saoudite, tandis que M. Vila se faisait passer pour le représentant, en principauté de Monaco, de quelques émirs arabes. Dans l'esprit des deux employés, les billets à ordre *ne* devaient pas être mis en circulation. Ce n'était qu'une garantie.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a demandé cinq ans d'emprisonnement pour M. Messeca, quatre ans pour M. Manantise, deux ans pour M. Vila, et trois ans pour MM. Pleuchot et Ruffin.

Jugement le 1er décembre.

LÉO PALACIO.

● *Les attentats de Bayonne revendiqués.* — Une nouvelle organisation clandestine basque Euskal Zuzentasuna, qui se définit comme une « organisation socialiste révolutionnaire de libération nationale basque », a revendiqué, mercredi 23 novembre, les deux attentats commis contre deux agences de travail intérimaire BIS et ECCO à Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) (*le Monde* du 24 novembre).

L'incendie du C.E.S. Pailleron devant le tribunal de Paris

SOUSTRACTIONS

L'interrogatoire des prévenus a continué, jeudi 24 novembre, troisième journée du procès des adultes inculpés d'homicides et blessures involontaires après l'incendie qui détruisit le C.E.S. de la rue Edouard-Pailleron (dix-neuvième arrondissement), le 6 février 1973, causant la mort de seize enfants et de quatre adultes (« le Monde » des 19 novembre et 20-21 novembre). Les débats ont repris un cours normal après cinquante minutes de déclarations liminaires des parties civiles et de controverses.

On y voit désormais un peu plus clair dans le dédale du dossier du C.E.S. Pailleron. M. Alain Roget, assistant technique des travaux publics de l'Etat et assistant technique au Service constructeur de l'académie de Paris (SCAP), l'un des neuf prévenus aussi, a été exonéré de toute responsabilité. Un « *lampiste* », ou peu s'en faut, a admis le substitut du procureur de la République, M. Pierre Lazari. Nul n'en a disconvenu. Neuf moins un égalent huit.

M. Claude May, cadre commercial de Gaz de France, accusé un moment d'avoir cautionné la funeste installation des conduits circulant entre faux plafonds et planchers, n'y est pour rien. Ses dénégations ont convaincu, même si le ministère public a pu y voir la trace d'une « *restriction mentale* » inexplicable. M. May n'est venu qu'une fois sur le chantier, pour essayer de « vendre » le gaz comme moyen de chauffage (1). Pourquoi, alors, a-t-il tant parlé au cours de cette visite de sécurité ? Parce que le mutisme de ses interlocuteurs, répond-il, ne lui avait pas paru de bon aloi. *Deuxième soustraction.* Huit moins un égalent sept.

La clarté s'est faite aussi avec M. Claude Duffaut, ingénieur des travaux publics de l'Etat, qui travaillait au SCAP. Mais, sans autre lumière, M. Duffaut vérifiait la conformité des plans avec les préoccupations pédagogiques du moment. Il surveillait l'avancement des travaux pour engager au fur et à mesure les « tranches » de dépenses correspondantes. « *Je n'étais pas qualifié pour discuter d'éléments techniques* », a-t-il affirmé.

En s'expliquant, M. Duffaut a suggéré à la fois qu'il en était incapable et qu'il n'avait pas — hiérarchie et répartition des rôles obligent — à le faire. Il s'occupait « *de la gestion et du financement des marchés* ». Il payait. Que payait-il ? Des mètres carrés théoriques qui s'appréciaient « *tout compris* » et n'étaient passibles, en guise de contrôle, que de règles de trois... Toute la machine administrative de l'époque n'était-elle mue que par un seul désir : payer vite pour que l'on construise vite ?

M. Duffaut, ont suggéré les avocats des parties civiles et le ministère public, venait souvent sur le chantier. Il aurait pu voir tous ces matériaux aujourd'hui contestés qui ont nourri l'incendie. Rien ne l'a troublé. Aussitôt après la catastrophe, une réunion a eu lieu au SCAP. « *Je crois que nous sommes sortis assez confiants de cette réunion* », dit M. Duffaut.

L'audience continue ce vendredi 25 novembre.

MICHEL KAJMAN.

(1) Il ressort d'autre part des explications du prévenu et des experts que la responsabilité de Gaz de France s'arrête au-delà du robinet de branchement principal (encore appelé robinet-barrage ou robinet-chef), situé à la limite extérieure du local alimenté, sur la voie publique.

NOUVELLES RÉACTIONS APRÈS L'INCENDIE AU LYCÉE DE LA CELLE-SAINT-CLOUD

Après l'incendie d'un bâtiment du lycée Pierre-Corneille, à La Celle-Saint-Cloud (*le Monde* du 25 novembre), le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) s'insurge contre les propos tenus par le ministre de l'éducation et déclare : « *On sait que les pyromanes ont l'habitude de crier au feu. Il est inadmissible que M. Haby insinue que les responsabilités de ce sinistre incombent à ceux qui, depuis l'affaire Pailleron, n'ont cessé de dénoncer la politique gouvernementale de construction scolaire.* »

M. Louis Mexandeau, député du Calvados et délégué à l'éducation du parti socialiste, rappelle qu'il avait attiré l'attention du ministre de l'éducation dans une question écrite à l'Assemblée nationale, le 14 décembre 1976. Il rappelait alors à M. Haby « *l'émotion que suscitait chez les parents d'élèves et les enseignants l'absence totale de normes de sécurité au lycée de La Celle-Saint-Cloud* ». M. Mexandeau estime que la sécurité des établissements scolaires ne devrait pas être du ressort de l'Etat, mais être transférée aux communes.

Faits et jugements

L'affaire Mirval : non-lieu confirmé.

La chambre d'accusation de Paris, présidée par M. Fortier, a confirmé, le mercredi 23 novembre, l'ordonnance de non-lieu rendue le 7 mars (*le Monde* des 25 janvier et 13 avril) pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger, par le juge d'instruction d'Evry chargé de l'information ouverte contre X... après le décès par asphyxie d'un détenu âgé de vingt et un ans, Patrick Mirval, à la prison de Fleury-Mérogis le 22 février 1974.

Ce jeune détenu, sanctionné par le directeur de l'établissement, avait été transféré au quartier disciplinaire, et les surveillants ont indiqué qu'ils avaient dû recourir à la force tandis qu'il se débattait.

Me Charles Lederman ayant suggéré au nom de la mère du défunt, partie civile, l'éventualité de qualifier les faits « *coups ayant entraîné la mort sans intention de la donner* », le magistrat instructeur ne s'était pas prononcé à ce sujet. La chambre d'accusation a estimé qu'il n'y avait pas lieu d'engager de telles poursuites.

Une expulsion dans la Loire.

M. Moussaïd El Idrissi, un jeune Marocain de vingt-trois ans qui travaillait depuis près d'un an et demi au Chambon-Feugerolles (Loire) après être entré en France avec un visa touristique, a été, tôt dans la matinée du jeudi 24 novembre, conduit par la police jusqu'à l'aéroport de Lyon-Satolas et mis dans le premier avion en partance pour son pays natal.

Douze autres immigrés dans la Loire ont été frappés par une mesure identique depuis le début de l'année ; trois d'entre eux dans des conditions analogues à celles du jeune Marocain. Mais, contrairement à ce dernier, ils ne s'étaient adressés ni aux syndicats ni aux municipalités, pour tenter, en vain, de faire régulariser leur situation.

La décision préfectorale de refoulement avait été signifiée à M. Moussaïd El Idrissi le 9 mai dernier, mais c'est seulement ces jours derniers que les fonctionnaires de police chargés de son exécution avaient retrouvé le jeune homme. — (*Corresp.*)

L'ancienne amie de M. de Vathaire incarcérée.

Mme Bernadette Roels, trente-sept ans, l'ancienne amie de M. Hervé de Vathaire, condamnée le 30 juin à seize mois d'emprisonnement avec sursis pour recel dans l'affaire des 8 millions de francs tirés par M. de Vathaire du compte bancaire de M. Marcel Dassault, se retrouve en prison. Mme Roels est incarcérée à Fleury-Mérogis sur mandat de M. Guillaud, juge d'instruction à Paris, qui l'a inculpée, le 24 novembre, de contrefaçon, émission et introduction en France de faux billets de banque étrangers, contrefaçon et usage d'un effet émis par le Trésor et recel de faux documents administratifs.

En effet, on a trouvé dans son appartement 2 faux dollars, un faux bon du Trésor et de faux papiers d'identité utilisés par un camarade du malfaiteur Jacques Mesrine, Pierre Tebirent, trente et un ans, qui vivait dans la clandestinité depuis que la chambre d'accusation l'avait mis en liberté l'année dernière.

Cette perquisition policière a suivi l'arrestation de M. Tebirent — effectuée le 22 novembre, à l'Hôtel Méridien — en compagnie du nouvel amant de Mme Roels, M. Alain Maurel, trente-trois ans, courtier en publicité.

Tous deux ont également été placés sous mandat de dépôt ainsi que l'amie de M. Tebirent, Mlle Emilie Nicolaï, trente-cinq ans.

UN DÉMENTI DE LA SOCIÉTÉ BROCKHOUSE-LORRAINE

Après la publication dans *le Monde* des 17 novembre (dernières éditions) et 18 novembre d'un article évoquant, à propos de la construction du C.E.S. Pailleron, d'éventuelles manœuvres frauduleuses dans lesquelles la société Brockhouse-Lorraine pourrait être compromise, l'actuel directeur général de cette société, M. Jean Chomienne, nous demande la mise au point suivante : « *Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance de vos lecteurs que la société Brockhouse-Lorraine dément formellement s'être rendue coupable d'émission de fausses factures, de fraude fiscale ou de transferts illégaux de capitaux.* »

le Monde

[illegible]

Cinéma

Des croisés

(*Suite de la première page.*)

[illegible]

Musique

« MARIE-MAGDELEINE » de Massenet

Première expérience lyrique d'un compositeur de vingt-cinq ans, dont le prix de Rome précoce annonçait des dons peu ordinaires, Marie-Magdeleine de Massenet, dont Radio-France a donné jeudi soir une exécution de concert, pourrait bien n'être qu'une curiosité archéologique.

Refusée d'abord par Pasdeloup, cette partition, que Gounod et Bizet admiraient, est un chef-d'œuvre au sens où l'entendaient jadis les corporations ; elle est à l'origine de la renommée du compositeur. Pourtant, on y découvre, comme si le texte avait été superposé après coup à la mélodie, des fautes de prosodie qui ne reviendront plus sous sa plume et une juxtaposition un peu artificielle de styles, depuis Bach et Haendel jusqu'à Wagner, visible encore dans les ouvrages ultérieurs, mais alors beaucoup mieux appropriée qu'ici. Le « style Massenet », en revanche, n'apparaît que timidement dans les airs de la Magdaléenne, le dernier surtout, où l'on pressent Charlotte ou Chimène. Une orchestration claire, toujours à propos, parfois ingénieuse, des morceaux véritablement inspirés. Marie-Magdeleine s'écoute avec autant de plaisir que d'intérêt.

Très traditionnellement, l'œuvre fait appel aux quatre types de voix — soprano, mezzo, ténor et basse — avec une importante partie chorale. Le sujet est celui de Meryem (Marie-Magdeleine), pécheresse repentie, visitée par Jésus et témoin de sa résurrection. Ce n'est pas un sujet d'opéra, car il s'agit en fait d'un oratorio porté à la scène beaucoup plus tard ; il

[illegible]

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

La Suisse de Tanner et Reusser.

Après le cinéma Olympic qui, en liaison avec la sortie du dernier film de Michel Soutter Repérages, *avait organisé une programmation axée pratiquement sur le seul cinéma d'expression romande, le Studio Action-République rend à son tour hommage à un autre cinéma suisse, élargissant la perspective au-delà du quatuor Goretta - Tanner - Soutter - Schmid.*

A l'occasion de la projection, les 3 et 4 décembre, de la série de bandes video groupées sous le label « Ecouter, voir », à laquelle ont participé, outre Alain Tanner et Francis Reusser, Anne-Marie Mieville et Loretta, Tanner et Reusser nous permettront de découvrir les débuts de Michel Soutter (la Lune entre les dents, 1966), *de mieux situer la signification du travail de Francis Reusser lui-même* (Vive la mort, *1969, écrit par Patricia Moraz, et* le Grand Soir, *1976, assez méconnu), de juger de l'importance, dans la problématique du cinéaste, du* Retour d'Afrique *(1973) d'Alain Tanner. Ils nous introduiront au cinéma de Suisse alémanique, plus directement politique, peut-être, que celui de Genève.*

S'il fallait détacher quelque films de Suisse alémanique, outre ceux, plus ou moins connus, de Daniel Schmid et Thomas Koerfer, on relèverait d'abord l'Exécution du traître à la patrie, *de Richard Dindo (1976), le très beau documentaire d'Yves Yersin (francophone, mais qui tourne en allemand dialectal),* les Derniers Passementiers, *des œuvres du Film Kollektiv de Zurich.*

★ Action République : 18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11e, tél. 805-51-33.

« Quitter Thionville »

En avril 1977, le gouvernement français a proposé aux travailleurs immigrés licenciés ou demandeurs d'emploi de rentrer dans leur pays en échange d'une prime de 10 000 F. Mohamed Alkama a réalisé sur ce sujet un film d'une heure. Il y dénonce l'imposture qui consisterait, à ses yeux, à faire croire que cette mesure résorberait le chômage en France. La projection de ce reportage diffusé au Seine, à 18 h. 30, est suivie d'un débat. Il est également programmé au « Familia », à Lyon.

★ Le Seine : 10, rue Frédéric-Sauton, Paris-5e, tél. 325-92-46.

Des Soviétiques à Beaubourg.

Tandis que le panorama du cinéma soviétique s'achève avec un choix de films contemporains au France-Elysées, la revue communiste la Nouvelle critique *programme au Centre Georges-Pompidou, du 30 novembre au 9 décembre, un choix de films rares, anciens ou plus récents : entre autres* Trois dans un sous-sol *(1927), d'Abraham Room, cité dans toutes les histoires du cinéma, mais très peu vu ;* J'ai vingt ans, *de Marlen Khoutsiev (1964), anciennement* la Porte Lénine, *début du renouveau soviétique ;* Etranges gens *(1969), de l'acteur - cinéaste Vassili Chouchkine.*

Lille accueille le court métrage.

Le sixième Festival international du court métrage et du film documentaire est accueilli cette année à Lille, du 5 au 11 décembre, après avoir eu lieu à Tours jusqu'en 1973, et à Grenoble ensuite (pour avoir eu des difficultés avec la municipalité de Tours). Placés sous le haut patronage du ministère de la culture et de l'environnement, il est organisé par l'Association française pour la promotion du film de court métrage (A.F.P.F.C.M.), avec la participation de la région Nord-Pas-de-Calais, du Centre national de la cinématographie et de l'office culturel régional Nord-Pas-de-Calais. Son but, c'est de « donner à voir le panorama le plus large et le plus représentatif possible des films de court métrage, sans distinction de durée, de format ni de genre ».

★ Renseignements : 16 bis, rue Lauriston, Paris-16e, tél. 704-61-95 et 704-70-27.

Cinéma

Des croisés pas catholiques

(Suite de la première page.)

« Cette tradition de critique sociale remonte au néo-réalisme, ajoute Mario Monicelli. Le pouvoir n'a jamais beaucoup aimé nos films, il a tout fait pour nous mettre des bâtons dans les roues. » Ces déclarations ont d'autant plus de poids si l'on sait que les liens d'amitié qui unissent les deux auteurs au parti socialiste, si l'on se rappelle comment ce parti, minoritaire dans la péninsule, a toujours joué un peu un rôle d'aiguillon dans le domaine de la culture, du cinéma en particulier.

De l'Italie très catholique, superstitieuse, « Brancaleone aux croisades » se propose de rafraîchir la mémoire tout en divertissant (le film, « remake » d'un premier grand succès de 1966, « l'Armata Brancaleone », a connu là-bas un énorme succès). « Nous avons voulu démystifier la chevalerie, explique Age, restituer la véritable dimension de l'histoire, montrer la misère prévalente à cette époque, la terrible lutte pour la vie. Notre film a un point de départ historique, les croisades, mais nous n'avons guère consulté les documents. Nous avons surtout puisé dans notre matière grise. »

∴

Le fanfaron, le samouraï de bazar, l'imbécile chevalier Brancaleone (Vittorio Gassman), conduit par un moine fanatique, s'embarque pour la croisade avec une armée de va-nu-pieds. Défenseurs du pape Grégoire à une époque où l'on conteste l'héritage de saint Pierre, ils sont presque exterminés par les partisans de l'anti-pape Clément. Quatre survivants, outre Brancaleone, continuent leur périple vers la Terre sainte, plus un mercenaire allemand recueilli en cours de route, Thorz (le personnage le plus drôle du film, excellemment joué par Paolo Villaggio avec l'accent italo-teuton correspondant). Il y a là Immondice, chrétien masochiste qui jubile à chaque taloche, une aguichante sorcière allergique au bûcher (Stefania Sandrelli), un nain hypercomplexé par sa petite taille (l'humour, ici, devient plus que noir), un lépreux à clochette enrobé dans un drap blanc (qui se révélera être une princesse). Thorz, chargé de tuer le petit enfant du roi normand de Sicile Boemondo, parti à la croisade, pour le compte du prince félon Turone, frère du roi, sert avec la même conviction son nouveau « duce », Brancaleone, au nom de la traditionnelle « fidélité allemande ».

Le ton est donné, les gags de situation, plus que de mise en scène — le film suppose une certaine complicité du spectateur face au sujet, aux personnages traités, — fusent. Un des plus savoureux oppose, au pied de la colonne d'un stylite, le doux pape officiel Grégoire (qui parle avec la voix de Paul VI et est accompagné d'un sosie de Jean XXIII) et le méchant anti-pape Clément, aux yeux furibards, tous deux vêtus de blanc.

La langue, dans un tel film, devient un facteur important du plaisir du spectateur transalpin, que nous ne pouvons entièrement partager. « Nous avons travaillé mot après mot, dit Age, inventé un argot que comprend parfaitement le public populaire. Nous avons par exemple altéré les désinences, utilisé en fin de mot la voyelle u (ou) qu'on ne trouve qu'en sarde ou dans l'ancien argot du Latium. Nous avons employé comme formes d'article lo au lieu de il, lu au lieu de lo. Nous avons inventé des termes, ou les avons détournés de leur signification première : ainsi vous entendrez appeler un enfant « fantino », qui désigne normalement un jockey. On peut trouver là une réminiscence de « fantolino », qui veut dire enfant dans le dialecte du nord de l'Italie. »

Si l'on exprime malicieusement à Mario Monicelli le regret que cette belle littérature ait dû être post-synchronisée en studio, comme presque tous les films italiens, le cinéaste sursaute, indigné : « Vous voudriez que je fasse comme dans « la Guerre des étoiles », où tout est fabriqué, entièrement truqué, mais où seules les voix des purs héros sont originales ? C'est absude. Le cinéma est faux de A à Z. Les Américains nous ont beaucoup copiés. Ils venaient autrefois chez nous chercher du travail. Ils ont repris nos méthodes de tournage hors des studios. Le jour où ils saisiront le truc du doublage, qui permet la plus totale liberté de tournage, nous n'aurons plus qu'à nous inscrire au chômage. »

La menace est déjà là, le public commence à déserter les salles obscures. Sans public, le cinéma italien perd son sens. La suprématie de la langue anglaise commence aussi à gagner la péninsule, on aboutit à des bouillies du genre de « Au-delà du bien et du mal », ridicule dans sa version originale (et avec prise de son directe !) pour peu qu'on soit familier des sonorités de cette langue. Dans la crise générale qui a gagné le cinéma italien, l'importance de la télévision, comme producteur, pour l'avenir de la production cinématographique paraît capitale : « Il faut rendre hommage à Roberto Rossellini qui, conclut Monicelli, au dernier Festival de Cannes, en tant que juré, a non seulement défendu le film « Padre Padrone » produit dans ces conditions, mais a signalé l'originalité du système de production. Nous réduisons ainsi les coûts de moitié. »

On ne pourrait probablement plus tourner aujourd'hui un « Brancaleone aux croisades ».

LOUIS MARCORELLES.

Le « musical Warner »

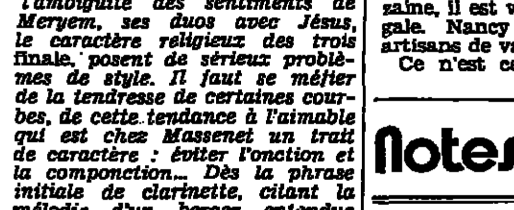
1929, l'Amérique au bord du gouffre, par la compagnie Warner interposée, invente le cinéma parlant et la comédie musicale, son expression la plus originale, inconcevable au muet. Mais le *musical* ne s'impose vraiment qu'en 1933, avec une série de trois films réalisés par des metteurs en scène différents, mais dont les numéros sont dus au seul génie de Busby Berkeley : *42e Rue, Prologues (Footlight Parade)* et *Chercheurs d'or*. Busby Berkeley mobilise des bataillons de girls, construit des décors gigantesques transformables, bénéficie de budgets aujourd'hui impensables. La revue à monter est le seul fil conducteur, sur thème de crise partout présente, de chômage, mais aussi de jolies filles en quête de papas gâteaux et prêtes à sacrifier leur vertu sur l'autel du show business.

La fin éclate en apothéose, la folle douce se déchaîne, le rythme, le rythme seul, aux accents saccadés de la musique d'Harry Warren, entraîne toutes les scories, dans des numéros musicaux d'une virtuosité encore inégalée. Seule manque la couleur.

Prologues, le plus typique de ces films, s'achève sur un montage en continuité de trois grands numéros : « Honeymoon Hotel », « Shanghai Lil » et surtout « By the Waterfall » (« Près de la cascade »), fabuleux ballet aquatique composé avec la même rigueur chorégraphique que la séquence des escaliers d'Odessa dans *le Cuirassé Potemkine* d'Eisenstein. Qu'importe l'intrigue, secondaire, dirigée par Loyd Bacon, qui garde pourtant un intérêt historique grâce à une pléiade de merveilleux comédiens maison et à leur diction en rafale, inséparable du style Warner de l'époque. — L. M.

★ *Action Christine.*

Musique



« MARIE-MAGDELEINE » de Massenet

Première expérience lyrique d'un compositeur de vingt-cinq ans, dont le prix de Rome précoce annonçait des dons peu ordinaires, Marie-Magdeleine *de Massenet, dont Radio-France a donné jeudi soir une exécution de concert, pourrait bien n'être qu'une curiosité archéologique.*

Refusée d'abord par Pasdeloup, cette partition, que Gounod et Bizet admiraient, est un chef-d'œuvre au sens où l'entendaient jadis les corporations ; elle est à l'origine de la renommée du compositeur. Pour tant, on y découvre, comme si le texte avait été superposé après coup à la mélodie, des fautes de prosodie qui ne reviendront plus sous sa plume et une juxtaposition un peu artificielle de styles, depuis Bach et Haendel jusqu'à Wagner, visible encore dans les ouvrages ultérieurs, mais alors beaucoup mieux appropriée qu'ici ; le « style Massenet », en revanche, n'apparaît que timidement dans les airs de la Magdaléenne, le dernier surtout, où l'on pressent Charlotte ou Chimène. Une orchestration claire, toujours à propos, parfois ingénieuse, des morceaux véritablement inspirés, Marie-Magdeleine s'écoute avec autant de plaisir que d'intérêt.

Très traditionnellement, l'œuvre fait appel aux quatre types de voix — soprano, mezzo, ténor et basse — avec une importante partie chorale. Le sujet est celui de Meryem (Marie-Magdeleine), pécheresse repentie, visitée par Jésus et témoin de sa résurrection. Ce n'est pas un sujet d'opéra, car il s'agit en fait d'un oratorio porté à la scène beaucoup plus tard ; il n'empêche que, même sans les problèmes de la représentation, l'ambiguïté des sentiments de Meryem, ses duos avec Jésus, le caractère religieux des trois finale, posent de sérieux problèmes de style. Il faut se méfier de la tendresse de certaines courbes, de cette tendance à l'aimable qui est chez Massenet un trait de caractère : éviter l'onction et la componction... Dès la phrase initiale de clarinette, citant la mélodie d'un berger entendue dans le bois de Subiaco, on pouvait craindre que la direction de Pierre Marty sacrifie un tant soit peu la simplicité au joli ; d'autant que Régine Crespin (Meryem) met un point d'honneur à disimuler d'un sourire les problèmes que lui posent certains passages de son rôle, et qu'elle résout d'ailleurs avec un art consommé. Elle chante avec beaucoup d'élégance, mais où est cette ardeur sensuelle qui doit se deviner sous le calme ?

La surprise est venue d'un jeune ténor anglais, Martyn Hill, remplaçant en dernière heure L. Roney, tombé malade. Une voix qui sans être très puissante ne manque ni de grave ni d'aigu (un peu nasale parfois), une diction impeccable et toutes ces qualités de simplicité, de respect du texte (des pianissimos en particulier) qui font si cruellement défaut aux ténors ordinaires, et voilà que le rôle de Jésus réputé impossible doit vraiment revivre, c'est de devient parfaitement naturel, doux, sans mièvrerie. Si elle tels interprètes que la musique de Massenet a besoin.

GÉRARD CONDÉ.



Architecture

Nancy 1900

Au tournant du vingtième siècle, l'architecture s'était mise à bouger dans les grandes villes européennes : à Londres et à Bruxelles, à Paris et à Vienne, à Barcelone et à Turin. L'art nouveau avait fait son apparition, partout, différemment, inégalement.

Pourquoi et comment Nancy, ville de province au riche passé gothique et néo-gothique, avec sa « vieille ville » et sa « ville neuve » s'était-elle intégrée à ce mouvement ? Elle venait de voir sa population exploser, à la suite notamment du repli des Alsaciens-Lorrains. La « révolution industrielle » frappait à la porte de la « cité des ducs ». Le commerce grandissait, les gros artisans devenaient « fabricants », une bourgeoisie nouvelle montait. C'est pour elle que les architectes de Nancy ont bâti ces grandes maisons, ces immeubles de rapports, ces usines et ces banques, ces meubles enfin, qui font aujourd'hui l'objet d'une exposition de l'inventaire des richesses artistiques de la France à l'hôtel Sully.

Nouveaux usagers, nouveaux pouvoirs, nouveaux besoins et nouveaux matériaux (le fer, le verre, le béton...). A Nancy, comme ailleurs, la traditionnelle imitation des styles du passé ne pouvait suffire. Pour un Horta et un Van de Velde à Bruxelles, un Guimard et un Lavirotte à Paris, nombreux sont alors à Nancy les architectes de talent : Emile André, Weissenburger, Gutton, Biet, Hermant, près d'une dizaine, il est vrai, d'envergure inégale. Nancy compte aussi des artisans de valeur.

Ce n'est certes pas le cas de la première réalisation du genre, en 1901, l'année de la naissance de l'Ecole de Nancy, alliance provinciale des industries d'art. Elle est l'œuvre d'un architecte parisien, Henri Sauvage, qui avait commencé dans l'art nouveau « médiévalisant » avant de s'orienter vers le rationalisme du vingtième siècle, dont il reste l'une des grandes figures les plus méconnues. Son maître d'ouvrage était un artiste-artisan : l'ébéniste Majorelle, qui avait mis à contribution un céramiste, Bigot, un peintre-décorateur, Victor Prouvé, et un maître verrier, Jacques Gruber.

Aujourd'hui, une telle construction, marquée par un parti pris spatial d'une grande originalité, lié au mouvement de l'*art and crafts* anglais, serait économiquement irréalisable. Il en va de même des maisons du parc Saurupt, cité-jardin également sur le modèle anglais, venu sans doute à Nancy via Bruxelles. C'est l'œuvre de deux architectes : Emile André, le maître de Nancy, qui compte le plus de réalisations dans la ville, et Henri Gutton. On n'y a bâti que quinze demeures particulières, souvent en pierre meulière, mais avec une admirable variété de formes, de décrochements, de tours, et de *bow-windows* méticuleusement exécutés.

Presque tout est dit dans les premières années du siècle. Le fer boulonné fait son apparition en 1900, avec Weissenburger, dans la construction d'une imprimerie, puis dans la ferronnerie du magasin d'un grainetier, dû à Henri Gutton. Mais on ne recherche pas une utilisation avant-gardiste des nouveaux matériaux. Le décor hérité du symbolisme importe davantage. Du reste, les audaces premières ne vont pas tarder à se calmer. L'école de Nancy se perpétue à travers l'œuvre d'architectes de moindre importance jusqu'aux années 20, celles de la géométrie Art-Déco. Mais ces maisons sont toutes d'une qualité introuvable aujourd'hui. C'est ce qui explique le nouveau regard porté sur cette école de province restée à l'ombre des capitales. A ses meilleurs moments, son unité de style vient du gothique flamboyant, dont la ville des ducs est si riche. Les architectes de Nancy ont fait la révolution dans la continuité.

JACQUES MICHEL.

★ Nancy, architecture 1900. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine. Jusqu'au 9 janvier.

Notes

Musique

André Prévin et l'Orchestre de Paris

Né à Berlin en 1930, où il étudie la musique dès l'enfance, Américain en 1939, élève de Marcel Dupré (à Paris) et de Pierre Monteux, compositeur de nombreuses musiques de films pour la Metro Goldwyn Mayer, chef du London Symphony Orchestra depuis 1968, André Prévin (un nom que certains croient français) s'est révélé comme un spécialiste de la musique russe... Comme il l'a prouvé une nouvelle fois jeudi, à la tête de l'Orchestre de Paris.

Pas très grand, la tête dans les épaules, un habit assez court, une chevelure ronde de bachelier médiéval, un regard pétillant de malice, pittoresque comme un personnage des contes romantiques, cet incomparable animateur d'orchestre déploie avec volupté la somptueuse étoffe du « Roméo et Juliette » de Tchaïkovski.

Dans le concerto de Stravinski, il accompagne, avec une rigoureuse discipline, une violoniste coréenne, Kyung Wha Chung, gracieuse dans sa robe d'écailles, avec ses habitudes un peu apprêtées de danseuse orientale, dont la virtuosité stupéfiante donne du sel à cette robuste partition abstraite d'esprit baroque, malgré une sonorité parfois rugueuse qui s'épanouit cependant dans le bel « Aria II ».

L'Orchestre de Paris, étincelant sous une telle direction, vogue enfin avec délice sur les flots de la « Septième Symphonie », la dernière œuvre de Prokofiev.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ce programme est redonné ce vendredi, à 19 heures, au Palais des congrès et samedi, à 10 heures, au Théâtre des Champs-Elysées.

ARTS ET SPECTACLES

DEUX MANIFESTATIONS CULTURELLES A ROME

A LA VILLA MÉDICIS :

Le retour de Poussin

L'exposition qui vient de s'ouvrir à la Villa Médicis est un événement à plusieurs faces Hommage à Balthus « poussinophile » (si l'on peut dire) de toujours, elle a voulu être pour son successeur Jean Leymarie, un acte d'admiration et de gratitude envers celui dont le talent et la personnalité ont rendu à l'Académie de France à Rome un prestige bien compromis par un effroyable laisser-aller et la jurisprudence périmée du prix de Rome. La qualité tout à fait exceptionnelle de la manifestation a voulu souligner les mérites peu communs de l'ami d'André Malraux qui, au cours des seize années d'un directorat original et fécond, a rénové l'institution, réinséré la Villa dans le monde romain et appris aux Italiens à en retrouver le chemin par des manifestations de grande classe.

Nouveauté et contrastes

Le choix de Poussin est particulièrement heureux. A la veille de sa mort en 1665, le vieux peintre — qui n'avait pas remis les pieds en France depuis 1642 — avait été présenté par Colbert pour prendre sous ses auspices cette création nouvelle, l'Académie de France, qui n'était pas du tout une école des beaux-arts mais un centre culturel destiné à appréhender en termes modernes la leçon de l'Antiquité. Et c'est, *mutatis mutandis*, ce qu'elle est redevenue, en accueillant auprès des praticiens, des intellectuels et des historiens de l'art. Pour bien montrer qu'on est maintenant à la hauteur des temps, l'exposition de Poussin est la plus belle, la plus significative, la plus savante et, à bien des égards, la plus importante qui se puisse imaginer Il ne s'agit pas d'une carte de visite rappelant astucieusement une vieille et fameuse relation franco-italienne, ou si l'on préfère, une vieille histoire d'amour entre un Normand et Rome. On a réussi le tour de force de réunir un ensemble de tableaux dispersés aux quatre coins du monde, d'organiser un groupement qui met en évidence les résultats acquis depuis la grande exposition parisienne de 1960, d'indiquer ainsi à l'amateur qui voudra s'y intéresser l'état présent de la « Poussin-Forschung » internationale, et tous les augures se sont précipités à la Villa à la suite de P Rosenberg. Mais encore et surtout, on a su produire une suite dense et serrée de tableaux éloquents et même saisissants — avec une réserve qui sera faite un peu plus tard, — capable de retourner les indifférents, de fasciner les sceptiques et, n'hésitons pas à le dire, pour les dernières salles, de bouleverser les connaisseurs.

Et il le fallait. Car, si étrange que cela paraisse, Poussin est presque un inconnu à Rome Les deux autorités du catalogue Blunt et Thuillier se sont relayées pour rendre compte de ce paradoxe Poussin a connu un succès d'estime auprès des « happy few ». Cassiano del Pozzo, les Barberini ses protecteurs, ne montraient pas ses tableaux. Il ne se trouve jamais dans le courant de la peinture romaine ; ce sera son neveu, Dughet Poussin, paysagiste puissant, qui aura à la fin du siècle une vogue dont l'auteur des *Bacchanales* n'a jamais bénéficié — comme l'exposition sur « l'Idéal classique » à Bologne (1962) l'avait bien mis en évidence. Ce sont les Français, au temps de Le Brun, l'Académie, avec l'invention fatale des « écoles » — que J. Thuillier a bien raison de vilipender, — qui ont « récupéré » Poussin, devenu gloire nationale et fait de lui, fort et autonome entre tous, l'alibi de toutes les conventions. Un à un ou par groupe, les tableaux du peintre quittèrent l'Italie, où il ne reste plus que trois ou quatre témoins, le plus sensationnel des tableaux « antiquisants » *la Mort de Germanicus* (1628), ayant quitté les héritiers des Barberini pour le musée de Minneapolis en 1958. Comme l'artiste n'avait, bien entendu, jamais eu de son vivant une « exposition individuelle » à Rome, il s'agit bien de cette chose surprenante : le premier regroupement d'œuvres d'un des peintres les plus célèbres du monde, au lieu où elles furent conçues et... oubliées.

Autre surprise : le nombre des tableaux inédits ou récemment identifiés. Sur les quarante-cinq œuvres (quarante-sept prévues, deux absentes) une bonne dizaine sont des nouveautés les deux petites *Bacchanales* de la collection Incisa (1626) ont l'intérêt de montrer le goût précoce de Poussin pour le thème de la fête ou de la procession dionysiaque, qu'illustre un peu plus loin le *Triomphe de Bacchus* (1636) de Kansas-City, qui a l'aspect un peu aride d'une copie. Deux autres œuvres singulières : une *Annonciation* (Brighton) et une *Pieta* (Cherbourg) dans un cadre ovale ceint de fleurs dues à D. Seghers, révèle que Poussin, dans ses premiers temps, pouvait consentir à des formules à la mode. Plus importante la paire de tableaux conjoints : *l'Orage* passé au musée de Rouen en 1975 et le *Calme* (collection Angleterre), tout récemment identifié, deux toiles fortes et convaincantes de 1650 environ où, avec une maîtrise totale, l'artiste joue à la fois des analogies formelles et de l'opposition des tons, du « mode » musical, comme il disait, autour des mêmes données de nature.

Quelques toiles du Louvre et des grands musées interviennent pour jalonner raisonnablement la courbe suivie par Poussin : *Vénus et Adonis* de Caen, *Echo et Narcisse* de Paris, *Midas*, de Munich, représentent à merveille la veine et, en un sens, l'obsession mythologique, la merveilleuse *Diane et Endymion*, de Detroit, avec le grand rideau de la nuit qui se ferme devant l'or du jour, représentant fort bien le sommet d'une inspiration affermie autour de 1630. Pour le registre « historique », tout se met bien en place avec le *Thésée* un peu gris des Offices et *le Pyrrhus sauvé* du Louvre, avec cette guirlande continue de gestes qui étonne toujours et ces éléments antiques, invraisemblables et savamment établis ; la *Prise de Jérusalem* de Vienne, un tableau destiné aux Habsbourg, est une de ces scènes de bataille grouillantes et bariolées, dont tout autre que Poussin se serait mal tiré Quant aux thèmes bibliques, on sait que, curieusement, l'artiste a privilégié les épisodes de Moïse : au *Moïse sauvé* du Louvre (1647) qui comprend tout un groupe de belles servantes autour de l'enfant, répond le *Moïse exposé* (Oxford), sombre et assez étrange, auquel le nettoyage a restitué de hauts reflets.

C'est une satisfaction rare que de trouver ainsi à quelques pas des ouvrages qui se répondent. Dans *Eliézer et Rebecca* (1648) du Louvre, la scène biblique à la fontaine a lieu dans une sorte de paix géorgique, avec le fameux groupe des jolies porteuses d'eau et sans chameaux ; douze ou peut-être quinze ans plus tard, le même thème est traité avec moins de loutrophores et l'entrée des chameaux d'Abraham : la facture est moins tenue et l'effet d'ensemble plus trouble. Poussin apparaît tout entier dans ces balancements. Et plus encore quand on va du *Diogène* du Louvre, touffu et profond, qu'il faut dater de 1648, à la *Mort de Saphira*, de quelque cinq ans plus tard, tableau abstrait, tout tendu d'architecture et de perspective. Derrière l'un, il y a Titien, derrière le second, Raphaël. Cette exposition qui groupe, tout de même, à peu près le quart de l'œuvre est bien faite, parce qu'elle contraint d'observer ces deux sources, cette double aptitude, cette capacité d'alternance, et donc de pénétrer les calculs attentifs par lesquels Poussin maîtrise chaque ouvrage. C'est à la fois la force de la « narration » soutenue qu'admirait tant le Bernin et l'engrenage serré d'une musique qui tient son registre, reprend et module sans lassitude ni chute de tension.

La peinture et la douleur

Dans presque tous les cas, les difficultés de l'attribution sont dues au mauvais — très mauvais — état des tableaux. Il y a bien des raisons à cela : l'obstination de Poussin à utiliser un dessous rouge, qui repousse et noircit, une matière parfois trop légère, ou des repeints, ou encore, dans les dernières années, un pinceau tâtonnant tenu d'une main tremblante, ou encore l'habitude de revenir longtemps sur ses toiles... Il faut, devant des ouvrages qui ont viré, ont subi des repeints, ou encore donnent l'impression d'être devenus des « négatifs », suppléer par l'intuition à la déformation de l'œuvre. Un nettoyage devient alors une opération de « critique » du texte, comme pour le *Midas* de Munich, et l'on ne s'étonnera pas qu'elle amène des savants aussi sérieux que ceux qui s'occupent de Poussin à revenir sur des conclusions antérieures. Mais, pour beaucoup de toiles altérées, le premier abord est ingrat Ainsi pour les tableaux venus de Madrid.

Dans quelques cas, on reste en présence d'une énigme. La *Crucifixion* de Hartford (1645-46) offre une scène rouge et noire dont il est à peu près impossible de décider si elle est restée inachevée (des reflets manquent), si elle a viré au sombre ou si Poussin, soucieux de la résonance « triste et lugubre » du thème, qui comporte les ténèbres en plein jour, a délibérément ramené sa palette au nocturne Dans une lettre magnifique et importante, Poussin déclare que les sujets douloureux de ce genre l'envahissent trop profondément quand il doit les peindre Comment donc éclairer la prédilection de l'artiste pour les thèmes de deuil et de détresse, qui n'a jamais été mieux mise en évidence que dans la galerie monumentale de la Villa. *Vénus pleurant Adonis* (Caen), *Echo de Narcisse* (Louvre), donnent dès l'entrée la note élégiaque qui veut les nuées rouge et or d'un crépuscule Le tumulte des Bacchanales apparaît alors comme la contrepartie nécessaire, avec les nudités dansantes de la Fable enveloppée de frondaisons Un beau palier est atteint en haut de la rampe avec la salle des paysages, où tout, même la paix, devient grave, et les deux formidable évangélistes dans la nature *Saint Matthieu* (Berlin) et *Saint Jean* (Chicago) montrent bien comment Poussin, vers 1642, est apte à « repenser » complètement en ce sens les thèmes les plus familiers, et sans tenir compte des grandes images du baroque.

On arrive alors à la dernière salle, où, par le vis-à-vis des tableaux, la force des statures, la dominante des bleus durs, résonnent comme un chant funèbre *la Sainte Famille* (1655), ouvrage peu connu (Sarasota), avec quelque chose de déconcertant, que domine dans l'ombre un Joseph rêveur, et surtout *la Lamentation du Christ mort* (Dublin), qu'il faut rapprocher de la même date et qui élève un chant tragique, un hymne déchirant, avec une force saisissante. Picasso semble avoir dessiné la Vierge figée de *la Sainte Famille* ; Delacroix semble avoir conçu le poème dramatique de *la Lamentation* Une composante mélancolique est sensible dans l'œuvre entière : profondément associée à l'idée même de la peinture, qui, étant pour Poussin méditation, entraîne jusque dans l'exubérance feinte des *Bacchanales* un sentiment de précarité. De bonne heure, et, en tout cas à moins de cinquante ans, revenu à Rome, il a longuement, attentivement, modulé dans le tissu de ses compositions cette note grave qui finit par devenir dominante et donne aux dernières œuvres, souvent plus granuleuses et hésitantes de facture, un pathétique saisissant.

Ce n'est pas le moindre mérite de l'exposition romaine de cet automne, finalement assez austère en l'absence de tout dessin, que de le rendre manifeste. Cet aspect pourra surprendre. Il est à retenir. Car, si Poussin n'a pas voulu participer à la grande orchestration baroque et à la peinture décorative, s'il a préféré le tableau chevalet, élaboré à loisir, fidèle à de grandes narrations poétiques, historiques ou bibliques, c'est que son art répondait à une pensée sans illusion et définissable alors, comme le rappelle fort bien Jacques Thuillier, comme empreinte de « stoïcisme chrétien » plutôt que de « libertinage ». Ajoutons toutefois quelque chose de plus : cette volonté implacable, traversant et soulevant l'art de la peinture, en fait l'instrument privilégié d'un individualisme accompli. Poussin a étonné, comme Montaigne qu'il citait, par son style de vie indépendant, son art du refus, son constant retour à soi-même Il s'est ainsi isolé, et il lui est arrivé de s'en plaindre Mais la force de présence de ces personnalités irréductibles : Titien, Poussin, Beethoven, porte l'art au-delà de ses limites habituelles, au soir de la vie, où presque rien d'autre ne compte plus.

AN^?É CHASTEL.

★ Nicolas Poussin (1594 - 1665), quarante-sept numéros : catalogue de Pierre Rosenberg, introductions de Sir Anthony Blunt et J. Thuillier ; Académie de France à Rome, jusqu'en janvier 1978. L'exposition, accrue de quelques tableaux, se portera ensuite au musée de Düsseldorf.

A L'ÉCOLE FRANÇAISE :

La rencontre du cinéma et de l'histoire

« Cinéma et histoire », ce vaste thème a réuni, la semaine dernière, à Rome, historiens et cinéastes, français et italiens Ce colloque, première initiative ambitieuse de l'Ecole française de Rome depuis qu'elle s'est ouverte, il y a moins d'un an, à l'histoire contemporaine, a mis en évidence l'intérêt et la complexité d'une relation que les historiens ne peuvent plus ignorer.

Le colloque de Rome est apparu néanmoins, et c'était sans doute inévitable, comme une superposition de colloques divers. Il fut question, en effet, à la fois de la représentation de l'histoire au cinéma, du cinéma considéré lui-même comme un chapitre de l'histoire, du cinéma comme facteur de l'histoire et, enfin, du cinéma document et source pour l'historien

Moi, Pierre Rivière, de René Allio, ouvrait le colloque. Ce film, qui suit rigoureusement les minutes du procès de Rivière, qui se veut non interprétatif, a cependant montré clairement l'apport du cinéma qui est représentation, et dès lors, aussi, interprétation, ne serait-ce que par le choix des images.

Le film de Francesco Rosi, *Uomini contro*, projeté le lendemain, posait de façon plus aiguë encore le problème de l'interprétation. Ce film, qui a pour sujet la première guerre mondiale, première grande expérience collective dont le cinéma a pu s'emparer, a été boudé par la critique et le public italien, au moment de sa sortie, il y a sept ans. Il donne, en effet, de la grande guerre une image qui va à l'encontre du mythe populaire et la présente comme une épouvantable décimation.

Francesco Rosi reconnaît lui-même que, au cinéma, il s'agit d'interpréter la réalité. Une des questions qui se posent au cinéaste qui veut faire un film historique, a rappelé Rosi, est celle du temps : « *Comment faire passer, en une heure trente minutes, les dimensions du sens de l'histoire ?* » Rosi, pour sa part, a choisi de représenter l'histoire à partir d'histoires individuelles.

L'image sacro-sainte de la « grande guerre »

Le propre du cinéma, c'est qu'il provoque une série de réactions affectives. C'est ce qui explique le scandale qu'a suscité, à sa sortie, en Italie, *Uomini contro*. Bien qu'il existât déjà une abondante littérature qui ne faisait plus mystère du carnage qu'avait été la première guerre mondiale. Ce n'est que par le film que l'image sacro-sainte de la « Grande guerre » pouvait être brisée. Et cela, les Italiens ne l'ont pas accepté. Les réactions d'indignation ont été extrêmement fortes et, parmi les multiples lettres d'injures et de menace qu'a reçues Rosi, il y eut même, raconte-t-il une enveloppe contenant un crachat. Est-ce jamais arrivé à un historien ?

Pour *l'Affiche rouge*, également projetée au cours du colloque, Franck Cassenti a choisi de raconter un épisode bien précis de la Résistance, celui du groupe Manouchian. Choix heureux pour illustrer le rapport de l'histoire avec l'audiovisuel puisque, déjà, à cette époque, les nazis, qui connaissaient parfaitement la puissance émotive des images, s'en étaient servi, pour ce cas, précisément : les jeunes résistants du groupe Manouchian ont été filmés, l'arme à la main, et présentés aux Français dans les actualités de cinéma de l'époque comme de dangereux étrangers.

L'Affiche rouge est au moins autant un document sur les jeunes de 1975 que sur ceux de la Résistance. *Uomini contro*, a expliqué Rosi, c'est aussi le produit de la frustration du mouvement révolutionnaire d'après 68, d'où un pessimisme encore plus prononcé que celui du livre d'Emilio Lussu dont est tiré le film. Et que dire de l'invraisemblable et aujourd'hui irrésistiblement drôle *Condottieri ?* Commandée par Mussolini au cinéaste allemand Louis Trenker, cette épopée, située dans une Florence de la Renaissance complètement fantaisiste et destinée à exalter la grandeur du Duce et de l'Italie, fut projetée dans le cadre de la journée consacrée au cinéma italien de l'époque fasciste. Un sujet passionnant qui, comme le reste, n'a pu être qu'effleuré au cours du colloque. On a appris que les Italiens voyaient à cette époque très peu de films fascistes et beaucoup de productions américaines, que la production nationale, qui s'est développée en nombre, s'est souvent limitée à de médiocres films « en costumes » ou à de rassurantes comédies appelées « téléphones blancs », que les formes du néo-réalisme se retrouvaient déjà dans les films tournés bien avant la guerre.

Le travail en vidéo

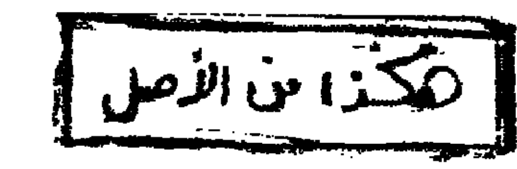
Outre les projections de ces quelques longs métrages, les participants au colloque et un public malheureusement très restreint ont pu voir quelques exemples de travail en vidéo. Une enquête sur la guerre d'Espagne réalisée par Gobetti à l'aide d'interview vidéo et un montage de Jean-Noël Jeanneney et Monique Sauvage sur les apparitions des hommes politiques sur le petit écran depuis les débuts de la télévision.

Ce fut l'occasion d'introduire un nouveau débat. Celui de l'utilisation par l'historien du document cinématographique. Débat, qui, lui aussi, n'a été qu'une première approche. Elle sera poursuivie à Paris au cours d'un séminaire commun à l'INA (Institut national de l'audio-visuel) et l'Institut d'études politiques de Paris, tandis que l'INA organisera, en juin prochain, un colloque sur le même thème que celui de Rome.

Un dialogue s'est donc ouvert, à Rome, entre cinéastes et historiens, bien que les uns et les autres parlent encore des langages très éloignés. Pourtant, « *bien qu'ils aient des exigences différentes, ce n'est pas tant entre cinéastes et historiens que se situent les divergences mais bien entre idéologies différentes* », a conclu le professeur René Rémond à l'issue du colloque.

L'histoire est devenue, en partie, discours audio-visuel d'une nature tout autre que l'écrit. « *Comment les historiens peuvent-ils continuer à être crédibles* », s'est demandé le professeur Pierre Sorlin, « *s'ils restent en dehors du cinéma. Ils doivent l'apprendre comme ils ont dû apprendre l'économie et l'informatique.* »

VANJA LUKSIC.



هكذا من الأصل





SPECTACLES

théâtres

Vendredi 25 novembre

Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : la Mère (Festival d'automne) ; Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
T.E.P., 20 h. 30 : la Tragique histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Chatelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 21 h. : Nuova Colonia.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Michel Jonasz ; 20 h. 30 : Santé publique.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Nuits sans nuit ; 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Cité Internationale, grande salle, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie-Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45, le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Lettres de prison.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : Richard Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boite Mao boite ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre Assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois Lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palace, 18 h. 30 : Brenda Wooton ; 21 h. : Lewis Furey.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Sylvie Joly
Théâtre en rond de Paris, 21 h. : le Week-end des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 45 : Voix de femmes.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre de la rue d'Ulm, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Arlequin poli par l'amour.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : Youth.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Bruno Garcin ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : les Autruches.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck ; 23 h. : Douby. — II, 19 h. 15 : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la suie ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert ; 23 h. 15 : le Pyromane.
Coupe-Chou, 19 h. : Rina Singer ; 20 h. 30 : Néo-Cid 77 ; 22 h. : les Frères ennemis.
Echelle de Jacob, 20 h. 30 : Marc Michel Georges.
La Bretonnerie, 20 h. 30 et 22 h. 15 : Certificat.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Madame Nana ; 21 h. 30 : Il était la Belgique... une fois.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : Ricet-Barrier ; 22 h. 15 : Patrick Font.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Le Plateau, 20 h. 30 : la Rage des hommes ; 22 h. : Green et Lejeune.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : Monteila.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Amour en visite ; 22 h. 30 : l'Autobus.
Le Sélénite, I, 20 h. : les Noces à l'envers ; 21 h. : Bernard Pissaul. — II, 21 h. : les Bonnes.
Théâtre Campagne-Première, I, 20 h. : Reynald Bouchard. — II, 20 h. : Espoir gravé ; 21 h. : Parade.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.
La Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Rictus ; 21 h. 45 : C. Kursner. — II, 22 h. : J.-C. Abadie.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir, on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : le Maire est démonté.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, salle J.-Vilar, 20 h. 45 : la Guerre pichrocoline.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : les Vaches de Cujancas et Barracas 1975.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Kikériste.
Créteil, Espace Carole, 20 h. 30 : Les écrits de Laure.
Garches, C.C., 21 h. : l'Echange.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Negro spirituals.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Guy Bedos.
Nanterre, salle J.-M.-Serreau, 21 h. : Martin Eden.
Saint-Denis, 2 Théâtre Gérard-Philipe, 21 h. : la Bataille.
Saint-Maur, Théâtre de la ville, 21 h. : le Tube.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Risibles amours.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. U. Meyer (Bach, Mozart).
Villiers-le-Bel, Centre M.-Pagnol, 21 h. : Ballets (Cie du Théâtre d'images).

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Comédie des Champs-Elysées, 18 h. et 19 h. : Koreia (Argentine).
Théâtre des Champs-Elysées, Forum de la danse, 20 h. et 21 h. : Scapino Ballet (Hollande) ; 21 h. et 22 h. 15 : S. Buirgue et la Traboule (France) ; 22 h. 30 et 23 h. 30 : Mobile (Mexique).
Atrium des Champs-Elysées, Forum de la danse ; 20 h. et 21 h. : Won Kyung Cho (U.S.A.) ; 21 h. 15 et 22 h. 15 : Mallika Sarabhai (Inde).
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : le Hamlet de Shakespeare.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Donk Suk Kar (Brahms, Beethoven, Debuss Ysaye, Chostakovitch, Sarasate).
Lucernaire-Forum, 19 h. : Manfre Stilz et Michel Dintrich (Vivald Telemann) ; 20 h. 30 : Pier Lanius, guitre (Bach, Villa-Lobos
Maison de la radio, 20 h. 30 : Deller Consort, dir. A. Deller (musique anglaise).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orche tre de Paris (Tchaïkovski, Str vinski, Prokofiev).
Salle Rossini, 20 h. 30 : Niederöste reichisches, Bläserquinteit (Hayd Tahar, Ancni-Machner, Szervashy
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Orche tre symphonique et chorale du XI (Haendel).
Centre Mandapa, 21 h. : Musique l'Inde du Sud.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h les Solistes de la Camera (Mozart, Beethoven, Schubert).

Jazz, pop', rock et folk

American Center, 21 h. : Edition sp ciale, folk.
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Her Texier, jazz.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Cor pagnie Lubat.
Palais des Glaces, 20 heures : Ste Lacy.
Mutualité, 21 heures : Chicago blu Festival 77.

La danse

Lucernaire Forum, théâtre no 24 h. : Topeng Bali, danses ma quées.
Centre Verdier, 20 h. 30 : Ball modernes avec J. Châtelet et Ch Pagès.

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Les Nibelungen, de F. Lang ; 18 h. 30 : la Veuve joyeuse, de E. von Stroheim ; 20 h. 30 : Dédée d'Anvers, de Y. Allegret ; la Chienne, de J. Renoir ; 22 h. 30 : Huit et demi, de F. Fellini.

Les exclusivités

ADOM OU LE SANG D'ABEL (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., V., D., Mar.
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) (v.o./v.f.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AURAIS DU FAIRE GAFFE, LE CHOC EST TERRIBLE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 1 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81 v.f. : Saint-Lazare Pasquier, (387-35-43).
BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ga mont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36 Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumon Sud, 14e (331-51-16).
CET OBSCUR OBJET DU DES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (26 50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97 U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) : Bia ritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Sain André-des-Arts, 6e (326-48-1 h. sp.
CHINOIS, ENCORE UN EFFOR POUR ETRE REVOLUTIONNAIR (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, (326-80-25).
LE CRABE TAMBOUR (Fr.) : Rich lieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, (742-72-52) ; Saint-Germain-Stud 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (35 29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, (387-35-43) ; Athéna, 12e (34 07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) Montparnasse - Pathé, 14e (3 65-13) ; Gaumont-Convention, (828-42-27) ; Mayfair, 16e (52 27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (52 37-41).
CRASY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32 Richelieu, 2e (233-56-70) ; Mon parnasse-83, 6e (544-14-27) ; Mont Carlo, 8e (225-09-83).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeu 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : St dio de la Harpe, 5e (033-34-83).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) Marignan, 8e (359-92-82) ; Tern 17e (380-10-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (3 48-18) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (3 90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o. Publicis-Saint-Germain, 6e (2 72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, (720-76-23) ; v.f. : Paramou Marivaux, 2e (742-83-90) ; Public Matignon, 8e (359-31-97) ; M Linder, 9e (770-40-04) ; Paramou Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59 Paramount - Galaxie, 13e (5



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



SPECTACLES

18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GLORIA (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-33) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HARLAN COUNTRY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).

L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22).

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Calypso, 17e (754-10-68).

J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE MILLE PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, V. arabe) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71).

Les films nouveaux

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES, film italien de Mario Monicelli. V.o. : U.C.G. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE, film français de Chris Marker. Quintette, 5e (033-35-40) (deux salles). Olympic, 14e (542-67-42).

QUITTER THIONVILLE, film français de Mohamed Alkama. V. f./v. arabe : Le Seine, 5e (325-95-99).

LA NUIT, TOUS LES CHATS SONT GRIS, film français de Gérard Zingg. Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), U.C.G. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.C.G. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).

BIG GENERATION, film musical américain de Will Stolen. V.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA NUIT DES VERS GEANTS, film américain de Jeff Lieberman. V.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; vers fr. : U.G.C Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).

L'ENFER DES MANDIGOS, film américain de Steve Carver (**). V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

REPERAGES (Suisse) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04)

TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58) ; Murat, 16e (288-99-75).

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-19), h. sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Montparnasse 83, 5e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88)

Les séances spéciales

LES APPRENTIS SORCIERS (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), à 18 h. (sf S. et D.).

CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

CŒUR DE VERRE (All., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 15 h. 30, 19 h. et 22 h. 15.

LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34), à 12 h. et 24 h.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.

EL CHERGUI (Maroc, v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 20 h. 30.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.), : Le Seine, 5e, à 12 h. 30.

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 12 h. 15.

J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90), J. S. L.

LENNY (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

LOVE STORY (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 20 h., S. et D. à 18 h. et 20 h.

LE MANQUE (Fr.) : Le Seine, 5e, à 22 h. 30

LE MECANO DE LA « GENERAL » (A.) : Studio Galande, 5e (033-72-71), à 12 h. 15.

MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : La Clef, 5e, à 12 h. et 24 h.

NEWS FROM HOME (Fr.) : Le Seine, 5e, à 16 h. 30.

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Le Seine, 5e, à 20 h.

PANORAMA DU CINEMA UNDERGROUND (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e, à 12 h. et 24 h.

ROSEMARY'S BABY (A., v.f.) (*) : Daumesnil, 12e (343-52-97), à 22 h.

THX 1138 (A., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h (sf S. et D.).

VERA BAXTER (Fr.) : Le Seine, 5e, à 14 h. 30.

LA VERITE SUR L'IMAGINAIRE PASSION D'UN INCONNU (Fr.) : Le Seine, 5e, à 19 h.

WIVES (Norv., v.o.) : Olympic, 14e, à 18 h. (sf S. et D.), S. et D. à 12 h.

Les festivals

COMEDIES MUSICALES DE LA METRO GOLDWYN MAYER (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : Mer., J. : Show Boat ; V. S. : Banana Split ; D., L., Mar. : Words and Music.

CINEMA SUISSE, Action République, 11e (805-51-33) : Italiani, le milieu du monde.

WERNER HERZOG (v.o.) : Styx, 5e (633-08-40). Mer., V., D., Mar. : Aguirre, la colère de Dieu ; J., S., L. : l'Enigme de Kaspar Hauser.

LE CINEMA SOVIETIQUE D'AUJOURD'HUI ET LA VIE QUOTIDIENNE EN U.R.S.S. (v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : Je demande la parole, Afonia, Quand vient septembre, la Clef strictement personnelle, la parole est à la défense, l'Esclave de l'amour, la Couronne des sonnets, Piano mécanique, 20 jours sans guerre, l'Ascension.

FILMS SOVIETIQUES (v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55), en alternance : Chtchors, Tchapaiev, la Fin de Saint-Petersbourg.

CINEMA SUISSE : Olympic, 14e (542-67-42) : Retour d'Afrique.

SHAKESPEARE PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44) : Hamlet.

FILMS MUSICAUX (v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) avec Bob Dylan, Joan Baez...

PEPLUM STORY (v.f.) : Jean Renoir, 9e (874-40-75) : le Colosse de Rhodes.

CINEMA ITALIEN (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : la Marche triomphale ; 16 h. : Mes chers amis ; 18 h. : Profession reporter ; 20 h. : Affreux, sales et méchants ; 22 h. : Portier de nuit.

CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v. o.), I, 11 h. 50 : Saloon Kitty ; 14 h. : Casanova, de Fellini ; 16 h. 40 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 45 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. 30 : Cabaret ; 22 h. 35 : l'Honneur perdu de Katharina Blum. — II, 12 h. : Silence, en tourne ; 14 h. 30 : le Crépuscule des dieux ; 18 h. : Treize femmes pour Casanova ; 20 h. : Dersou Ouzala ; 22 h. 30 : Marathon Man.

BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50) : I : 13 h., Jonas ; 15 h., Nos plus belles années ; 17 h., Une étoile est née ; 19 h. 30, l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. 30, Trois femmes (V. et S., à 23 h. 45 : Un après-midi de chien). — II : 13 h., Jeremiah Johnson ; 14 h. 45, le Lauréat ; 16 h. 30, Providence ; 18 h. 30, Un tramway nommé désir ; 20 h. 30, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise (V. et S., à 0 h. 15 : Délivrance)

C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Ruée vers l'or.

SYDNEY POLLACK (v.o.), Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Nos plus belles années.

STUDIO 28, 18e (v.o.) (606-36-07), la Théorie des dominos.

— VU —

A PLEIN POUMONS

On connaît la boutade de cet humoriste : « Cesser de fumer c'est très facile, je l'ai déjà fait trois ou quatre fois. » Nombre d'entre nous aussi. On arrête quinze jours, un mois, un an, deux ans, davantage souvent et on y revient sans trop savoir pourquoi, un souci, une contrariété, un ennui... On accepte la cigarette offerte, on pousse la porte du bureau de tabac, une première bouffée décevante la plupart du temps et puis une autre, une autre encore et le piège se referme sur le déplaisant plaisir, le calme inquiet que procure, à présent, ce tabac dont on connaît les méfaits.

Le professeur Tubiana avait, jeudi sur TF 1, soixante minutes pour nous convaincre : fumer c'est se suicider. On le sait bien. Si on prétend l'ignorer, c'est qu'on tient absolument à se boucher les yeux et les oreilles, à ne pas se soucier des montagnes de statistiques, des pyramides de chiffres couronnés par des petites courbes de vie dessinées en pointillés de mégots et en volutes de fumée. Lui-même a parfaitement analysé le phénomème dans son dernier livre : le Refus du réel (1).

Rien de plus louable que de chercher à nous faire peur, à nous secouer, à ébranler ces murs de fausse indifférence, de véritables inconsciences derrière lesquels nous nous barricadons. Le cancer ? Ça n'arrive qu'aux autres. La bronchite chronique ? Ce n'est pas si grave que cela. Le mauvais exemple donné aux gosses ? Ils feront ce qu'on leur dira et on leur dira de ne pas faire ce que nous faisons.

Il aurait peut-être été plus astucieux d'insister — on l'a à peine mentionné en guise de conclusion — sur les bienfaits de la désintoxication. Sans entrer dans les différentes méthodes prônées ici ou là pour y arriver. Il n'y a pas de recette-miracle, sinon un solide mélange de persévérance et de volonté chaque jour renouvelé.

Ce que l'on pouvait espérer, en revanche, d'une émission de ce niveau, de cette qualité, c'est un encouragement plus explicite, c'est l'assurance que, au bout de tous ces taraudants instants de manque, nos poumons badigeonnés de noir goudron — on les a vus, c'est effrayant, — reprendront leur belle couleur rose d'antan. M. Tubiana a préféré à la carotte le bâton. Il a rallié malgré cela 5 % de la population à son point de vue. De 44 %, au départ, le score est passé à 49 % en fin de soirée. C'est déjà un assez joli résultat.

CLAUDE SARRAUTE.

(1) Voir *le Monde* du 24 novembre.

MENACES DE GRÈVE A TF1, A ANTENE 2 ET A L'INA

● La section C.F.D.T. des personnels techniques et d'exploitation d'Antenne 2 a déposé un préavis de grève de vingt-quatre heures à compter du mardi 29 novembre, à 16 heures. Elle dénonce *« la stagnation des moyens de production filmée de la chaîne, alors que de nombreuses émissions sont fabriquées par des moyens extérieurs »*.

D'autre part, les sections S.N.J., C.F.D.T., C.F.T.C. et F.O. des journalistes de TF 1 appellent les journalistes de la rédaction de cette chaîne à cesser le travail pour une durée non déterminée à partir du mercredi 30 novembre, à 0 heure. Les organisations syndicales, après avoir rencontré la direction et enregistré la volonté exprimée par celle-ci *« d'entrevoir l'utilité du relèvement des planchers de salaire »*, regrette que ces dispositions n'aient pas été confirmées par des propositions concrètes.

Enfin, à la suite d'un préavis de grève déposé par la section C.F.D.T. de l'Institut national de l'audio-visuel pour les 10 et 11 décembre, l'opération « portes ouvertes » prévue aux mêmes dates à Bry-sur-Marne à l'occasion de l'inauguration du nouveau tronçon du R.E.R. est annulée.

Il semble que la C.F.D.T. veuille, par ces mouvements (auxquels ne s'associent pas la C.G.T.), appuyer les négociations en cours dans les sociétés et concernant les conventions collectives.

● Pour non-respect d'un accord sur la limitation du nombre des films signé en janvier 1975 avec l'Union syndicale des artistes, celle-ci a assigné en justice les deux chaînes de télévision TF 1 et Antenne 2. En 1976, TF 1 a diffusé cent cinquante films, dépassant de vingt-cinq le chiffre de l'accord, et Antenne 2 cent vingt-sept, soit dix-sept de plus que l'accord ne l'y autorisait. Le procès viendra le 22 décembre devant la première chambre civile du tribunal de Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 25 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediffusion) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes (Les jouets) ; 19 h. 45, Eh bien raconte ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Les petits oiseaux, d'E. Labiche et Delacour, avec H. Tisot, M. Mercadier.

Heurs et malheurs d'Edmond Blondinet, qui croit encore au Bon Dieu dans une société pourrie. Du Labiche un peu tendre.

22 h. 5, Magazine : Téléfoot.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président ; 21 h. 35, *Littéraire* : Apostrophes, de B. Pivot (Une certaine idée de la France).

22 h. 45, Journal ;

22 h. 50, FILM (ciné-club) : DEUX SOUS D'ESPOIR, de R. Castellani (1951), avec V. Musolino, M. Fiore, F. Russo, G. Mascetti, L. Astarita (v.o., sous-titrée, N.)

Un jeune paysan italien de la région de Naples, revenu du service militaire, essaie de trouver du travail, tout en connaissant une vie sentimentale agitée.

A la charnière de l'étude sociale néo-réaliste et de la comédie italienne. Un divertissement éblouissant.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Economie et humanisme ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : Faits de société (Femmes au travail, par R. Rein) ; 21 h. 30, Les grands fleuves reflets de l'histoire : Le Saint-Laurent.

FRANCE - CULTURE

20 h., Les petits-fils du « Nono » de Gevrey-Chambertin, par M. Ricaud ; 21 h. 30, Musique de chambre (Haydn, Chaynes, Gillet, Casella, Ulrich), avec C. Giroux, soprano ; R. Oudot, ténor ; C. Lavoix, piano ; 22 h. 30, Entretiens avec... G. Neveux ; 23 h., De la nuit

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 20, Echanges franco-allemands, en direct de Baden-Baden : Orchestre symphonique du Sudwestfunk, direction B. Klee. Avec le pianiste K. Engel : « Musique de concert pour cordes et cuivres » (Hindemith) ; « Concerto pour piano et orchestre » (Mozart) ; « Symphonie n° 4 » (Beethoven) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit : les symphonies de Beethoven.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée (Espace pour demain) ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, Amicalement vôtre ; à 15 h. 45, Aurore et Victorien (rediffusion) ; à 16 h. 55, L'homme qui valait 3 milliards ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Défense contre l'alcoolisme ; 19 h. 45, Eh bien raconte ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Claude François) ; 21 h. 30, Série : Peyton Place.

22 h. 50, Magazine : Expressions, de M. Bruzeck, réal. J. Bescont.

La fête à Chagall ; églises, carrefour de la musique ; chants et danses des révolutions russes...

24 h., Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 18 h., Concours : La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal ; 20 h. 20, D'accord, pas d'accord ;

20 h. 30, Les soirées du grand théâtre historique : L'Affaire des poisons, réal. : G. Vergez, avec D. Blanchar, P. Santini, P. Raynal ;

22 h. 5, Magazine : Voir ; 22 h. 55, Variétés : Drôle de baraque.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi est à nous ; 19 h. 55, Journal ; 20 h., Thalassa ;

20 h. 30, Soirée chorégraphique : Gala Balanchine.

Enregistrement réalisé au cours du cinquantième Festival de Besançon,

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... regards sur la science ; 8 h. 30, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture... Veillée dans le Périgord avec des habitants du village de Saint-Estèphe ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Pour mémoire (l'inceste) ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Science-fiction : « les Vampires de l'Alfama », de P. Kast. Avec J. Berthier, A. Medina, R. Varte ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies (Ravel, Dukas, Elgar) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : Psallette de Lorraine (Debussy, Ravel, Poulenc) ; 9 h. 30, Etude (la critique et sa logique) ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens (Ravel, Nuyts, Werner-Henze, Berg, Prokofiev, Jonhson, Dowland, Bach) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo (récital de guitare) ; 14 h., Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., En direct du Studio 118 : jeunes solistes... C. Ivaldi, N. Lee (Schubert, Brahms, Stravinski, Fauré-Messager) ; 15 h. 45 Discothèque 77 ; 17 h. 25, Sélection concert ; 17 h. 33, Musique au présent : ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy ; « Incontri » (Nono) ; « Entracte et fragments de Sapho » (Birtwhistle) ; 19 h. 5, Après-midi lyrique (Schoenberg) ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique : « Middle Jazz » ; 20 h. 30, Festival estival 77 : Nouvel Orchestre philharmonique, direction C. Mackerras, et les Chœurs Bach de Londres : « Saül », de Haendel, avec L. Lebrun, F. Lott, J. Bowman ; 23 h., France-Musique la nuit ; 23 h. 50, Jazz forum.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 10, Téléfilm américain : le Piège.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : LES SEPT VOLEURS DE CHICAGO, de G. Douglas (1964), avec F. Sinatra, D. Martin, S. Davis jr, P. Falk, B. Crosby, B. Rush.

Chicago, à l'époque de la prohibition. Le lieutenant d'un gangster assassiné entre en lutte contre une bande rivale et devient, par un coup du hasard, un héros

Une comédie parodique avec numéros de chant et de danse. Les gags font passer le décousu du scénario.

22 h. 15, Série documentaire : L'Afrique convoitée (quatrième partie : Les racines profondes), par D. Reznikoff.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h., Emission pédagogique ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : la Danse des morts, d'A. Honnegger, dir. S. Baudo ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, La Lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's Show ; 18 h. 5, L'ami public numéro un ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Musique and Music (Spécial Aretha Franklin) ; 21 h. 40, Feuilleton : Les origines de la Mafia ; 22 h. 30, Des hommes : Les mineurs d'argile, réal. A. Bondet ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Série documentaire : Les grands fleuves reflets de l'histoire (Le Saint-Laurent, reprise de l'émission du 25 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical (Les solistes de Zagreb) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval mon ami ;

20 h. 30, L'homme en question : Bernard-Henri Lévy, prod. A. Sainclair ; 21 h. 35, Recherche musicale : Variations lumino-dynamiques ; 21 h. 45, Aspects du court métrage français.

22 h. 20, Journal ;

22 h. 35, FILM (Cinéma de minuit) : MERCI, MA TANTE, de S. Samperi (1967), avec L. Gastoni, L. Castel, G. Ferzetti (v.o. sous-titrée, N.)

Le fils d'un industriel de Padoue simule plus ou moins une paralysie des jambes pour persécuter les siens. Il entraîne sa tante, qui essaie de le sauver, dans des jeux pervers.

Affrontements psychologiques dans un paroxysme de violence et de folie. Passa — à tort — pour un film contestataire de la bourgeoisie italienne.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : André Velter (et à 14) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de K. Szymanowski ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Soliman le magnifique », d'A. Josset, et « la Bonne mère », de Florian ; 16 h. 5, Musique de chambre : le Quatuor Parrenin et les chœurs John Alldis ; 17 h. 30, Rencontre avec... ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie : André Velter et Bernard Noël ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Jean Tortel.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (Strauss, Lanner, Carst, Milloeker, Toselli, Linke, Strauss) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du théâtre d'Orsay : « Première suite pour violoncelle », « Sixième suite », par le violoncelliste M. Maisky ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « le Pré aux clercs » (L. Herold) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Quatuor » (Dvorak) ; 17 h., Le concert égoïste d'Emile Alliaud (Chopin, Beethoven, Mozart, Debussy, Duparc, Verdi) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Nouvel Orchestre philharmonique, direction E. Krivine : « Sérénade pour cordes » (Elgar) ; « Ballade pour violoncelle et orchestre » (Martin) ; « Rondo en ut pour violon » (Mozart) ; « Adagio en mi pour violon » (Mozart) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chambres de la musique.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 25 NOVEMBRE

— *M. Edgar Faure*, président de l'Assemblée nationale, participe à l'émission « Radioscopie », sur France-Inter, à 17 heures.

SAMEDI 26 NOVEMBRE

— *Mme Françoise Giroud*, membre du bureau du parti radical et ancien secrétaire d'Etat à la culture, est reçue sur Radio-Monte-Carlo, à 13 h. 30.

— Le « Journal inattendu » est consacré à *M. Edgard Pisani*, ancien ministre, sénateur (P.S.), sur R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

— Le Club de la presse reçoit *M. Mario Soares*, premier ministre portugais.

— *MM. Gaston Defferre*, député (P.S.), maire de Marseille, *Jean Elleinstein*, historien, membre du P.C., *Michel de Certeau*, écrivain jésuite, *Louis Pauwels*, journaliste, participent à l'émission « L'homme en question » avec le philosophe *Bernard-Henri Lévy*, sur FR 3, à 20 h. 30.



Provence-Al

une terre

Des journaux vigoureux sur chaque te

ix du large

Char notre « réfra

« A peine la vague en fureur reposée, les murènes accourent, la baleine blanche s'éloigne, la foi commune se défait. »

« Etre du bond, n'être pas du festin. »

Hier, pour nous, capitaine de l'ombre inconnu, et maintenant au grand jour retrouvé, poète restant dans l'ombre ? Nouveau rendez-vous manqué ? Mais à cette hauteur, discrétion ou pas, « tout finit par se savoir ». Lampions, flonflons éteints — et bien d'autres choses ! — les clairons se reclassent, les voix reprennent leur place, d'importance ou minime. Celle de René Char, comme la Sorgue du gouffre du Vaucluse, résurge enfin jusqu'à nous : rivière-source, pleine fontaine (qu'elle avait été longue — et plus obscure, et plus fermée encore que nous ne le savions — cette parenthèse sur notre jeunesse, et sur tout !).

RENÉ CHAR existait donc ? Avant ? A ses vingt ans à lui avec Eluard, Breton, Aragon, surréaliste, il avait été le poète d'une autre insurrection. Et nous ne le savions pas ? De 1929 à 1938, avant l'entrée dans le tunnel, il avait déjà donné tant de poèmes : « le Marteau sans maître », « Moulin premier » et ce « Placard pour le chemin des écoliers »... Nous découvrons. Tard ! Evidemment, ça ne claque pas comme les apostrophes d'Arthur, ni comme la Diane d'Aragon. Au vrai, c'est plutôt difficile, on n'avance que mot à mot,

VIAGE
COTE D'AZUR
LA MAISON DU VI

هكذا من الأصل

Le Monde

une semaine avec

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Hautes-Alpes : plus dur, plus difficile (PAGE 22)

Ondes longues (PAGE 23)

Où sont les mauvais garçons ? (PAGE 25)

Ténors au barreau (PAGE 25)

Mai 1852 : les rebelles sont matés (PAGE 26)

Des sportifs studieux (PAGE 27)

une terre de société

Des journaux vigoureux sur chaque territoire

PARADOXE, un de plus sur cette terre méditerranéenne. L'indépendance de chacun jalousement défendue (*« Tous les fermiers de provence sont seigneurs sur leur terre »*, dit une maxime d'Ancien Régime), mais aussi ce que nos philosophes appelleraient un lancinant souci de « convivialité ». Individualiste mais sociable dans l'âme. La vitalité de la presse régionale, instrument d'information, moyen d'échanges, sa diversité montre de façon frappante que l'on est ici en terre de société.

En dehors de Paris, Marseille est une des quatre villes de France — avec Lille, Limoges et Lyon, tout récemment — où les habitants ont le choix entre plusieurs journaux d'opinions différentes. Passé la période euphorique de la libération, où la liberté recouvrée se manifestait par l'éclosion de multiples feuilles d'information, *le Provençal* sut conquérir une large audience, en même temps qu'il s'affirmait, de jour en jour, comme l'ombre portée du premier magistrat de la ville, M. Gaston Defferre. Aujourd'hui, *le Provençal* — et son édition vespérale (la dernière en province), *le Soir* — diffuse 283 550 exemplaires chaque jour, avec ses vingt éditions « couvrant » quatre départements : les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, les Alpes-de-Haute-Provence et la Corse. Le groupe Le Provençal emploie quelque 1 120 personnes, dont 150 journalistes au *Provençal* et une quinzaine au *Soir*.

Dans le très moderne Centre méditerranéen de presse — édifié au cours de l'année 72 près du port de la Joliette, — où il nous reçoit, M. André Poitevin, directeur général du *Provençal*, explique : *« En province, la clientèle est très attachée à son journal, à condition qu'il soit ponctuel. L'heure de livraison régulière est donc capitale. Le quotidien régional doit être un « service public », d'abord, comporter de multiples renseignements pratiques. Il doit être également un journal d'information, mais qui a une opinion. Le lecteur souhaite que son quotidien prenne position. »*

Sur le plan technologique, *le Provençal* s'est intéressé, dès 1967, au matériel moderne de composition (en essuyant d'ailleurs les plâtres). Aujourd'hui, le Centre méditerranéen de presse dispose d'une chaîne informatique entièrement intégrée, dont la maquette complète sera réalisée vers 1980, avec l'achat de rotatives offset.

Le groupe de presse Le Provençal, outre l'édition de quatre titres (*le Provençal, le Soir, le Méridional* et *Var-Matin*), comprend sept sociétés satellites (entreprise d'informatique, régie de distribution de journaux, etc.), dont une agence régionale télégraphique (Agence centrale de presse), qui lui procurent une indépendance absolue.

Les transformations technologiques, qui ont permis de réaliser une économie de 30 % sur les coûts de fabrication, ont amené la direction, dès 1969, à pratiquer une politique de préretraite (à cinquante-sept ans) parmi les personnels de composition. Ceux-ci se regroupent, syndicalement parlant, soit au Livre Force ouvrière, soit au Livre C.G.T.

Le Soir (40 000 exemplaires), réalisé par une *« équipe de copains »*, selon l'expression de son rédacteur en chef, est une sorte de *« journal de luxe »*. Sa clientèle est composée essentiellement de joueurs de tiercé et d'amateurs de spectacles.

Par une entrée différente, mais dans le même immeuble, on accède à la salle de rédaction du *Méridional*, concurrent direct et farouche du quotidien de M. Defferre depuis la Libération, et pourtant « sauvé » grâce à lui. Créé en septembre 1944 par une équipe de chrétiens résistants, *le Méridional* connaissait, dès 1947, de sérieux problèmes financiers. Renfloué dans un premier temps par M. Jean Fraissinet — dont la ligne politique se ramenait à un antimarxisme intransigeant, — il négocia une alliance avec le groupe du *Dauphiné libéré*, en 1966, pour faire face à de nouvelles difficultés économiques. En 1971, enfin, une formule de coopération avec *le Provençal* (réalisation technique commune, certaines pages communes et couplage publicitaire) était inaugurée, qui devait sauvegarder, cependant, l'essentiel de l'identité et de l'indépendance du *Méridional*. M. Gabriel Domenech, rédacteur en chef et *« garant de cette indépendance »* — peu suspect de complaisance vis-à-vis du maire de Marseille, — se plaît à reconnaître que *« depuis six ans il n'y a jamais eu de conflit majeur remettant en question le protocole d'accord »*.

Comment situe-t-il *le Méridional* par rapport à son concurrent socialiste ? *« Nous représentons « les autres », ceux qui ne sont pas marxistes. Une très vive émulation existe entre nos rédactions* (il dirige une cinquantaine de journalistes), *mais c'est bénéfique pour tout le monde. »*

CLAUDE DURIEUX.

(Lire la suite page 23.)

(Dessin de PLANTU.)

Pierre après pierre, jour après jour : une société se construit.

voix du large

Char notre « réfractaire »

DE Ménerbes, dans le Luberon, à L'Isle-sur-la-Sorgue de René Char, il y a quoi ? A vol d'oiseau, 15 kilomètres ? Et de Ménerbes à Céreste, où il fut, dans le Luberon, dès 1943, capitaine de maquis une trentaine...

En 1943, à Ménerbes, au camp des « chantiers de la jeunesse française », nous ne connaissions pas René Char. Nous qui à vingt ans donnions à notre vaguemestre des poèmes à poster pour « Confluences » ou « Méridien », nous qui allions cette année-là déserter Ménerbes pour un maquis lointain, nous savions Eluard, Emmanuel, d'autres, et, pour une « veillée », nous avions lancé « contre » le général de la Porte du Theil — venu visiter les « jeunes » — un poème d'Aragon, comme une provocation. Mais, dans cette époque épaisse où tant de voix s'étaient perdues, nous ne connaissions ni le poète de L'Isle ni le capitaine de Céreste. Réfractaires, nous sommes partis ailleurs — vers un causse, — ignorant tout de son appel si proche :

« Réfractaires, mes camarades. [...] Votre armée d'hommes libres. [...] Réfractaires, rien ne m'inquiète, j'ai confiance en vous. »

Rendez-vous manqué.

A la libération, d'autres que lui montent sur des tréteaux, politiques, poétiques. Ils sonnent haut. On allait entendre « les lendemains qui chantent », si galvaudés. Nous n'entendions toujours pas René Char. Loin des meetings, coït rangé, il s'était retiré :

« A peine la vague en fureur reposée, les murènes accourent, la baleine blanche s'éloigne, la foi commune se défait. »

« Etre du bond, n'être pas du festin. »

Hier, pour nous, capitaine de l'ombre inconnu, et maintenant au grand jour retrouvé, poète restant dans l'ombre ? Nouveau rendez-vous manqué ? Mais à cette hauteur, discrétion ou pas, « tout finit par se savoir ». Lampions, flonflons éteints — et bien d'autres choses ! — les clairons se reclassent, les voix reprennent leur place, d'importance ou minime. Celle de René Char, comme la Sorgue du gouffre du Vaucluse, résurge enfin jusqu'à nous : rivière-source, pleine fontaine (qu'elle avait été longue — et plus obscure, et plus fermée encore que nous ne le savions — cette parenthèse sur notre jeunesse, et sur tout !).

RENE CHAR existait donc ? Avant ? A ses vingt ans à lui avec Eluard, Breton, Aragon, surréaliste, il avait été le poète d'une autre insurrection. Et nous ne le savions pas ? De 1929 à 1938, avant l'entrée dans le tunnel, il avait déjà donné tant de poèmes : « le Marteau sans maître », « Moulin premier » et ce « Placard pour le chemin des écoliers »... Nous découvrons. Tard ! Evidemment, ça ne claque pas comme les apostrophes d'Arthur, ni comme la Diane d'Aragon. Au vrai, c'est plutôt difficile, on n'avance que mot à mot, poème à poème, avant d'entrer dans le mystère de cette lumière précise. Et puis — le redire, le répéter — il fait si peu de bruit autour de lui, au bord de la Sorgue soyeuse et musculeuse, René Char !

On ne le voit guère à la « une » des journaux : seulement au centre des thèses, des gloses qui commencent à s'accumuler — dans une langue ou dans une autre — au pied de la tour, lentement, silencieusement, irrépressiblement élevée, de ses poèmes — l'un après l'autre traduits aux Etats-Unis, en Allemagne, Italie, Japon, Argentine, Danemark, Yougoslavie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Suède, Pays-Bas, en hongrois, bulgare, grec, hébreu, arabe, turc, langues indiennes...

S'accroît le regret du rendez-vous manqué du Luberon en 1943, soudain révélé par les « Feuillets d'Hypnos » (1946) :

« Je remercie la chance qui a permis que les braconniers de Provence se battent dans notre camp. La mémoire sylvestre de ces primitifs, leur aptitude pour le calcul, leur flair aigu par tous les temps, je serais surpris qu'une défaillance survînt de ce côté. Je veillerai à ce qu'ils soient chaussés comme des dieux ! »

Bon Dieu ! Qu'est-ce que nous étions allés chercher ailleurs ? Ailleurs qu'au Luberon ? Capitaine Char nous l'aurait découvert tellement plus grand, plus haut, ce quotidien de l'ombre où nous avions vécu !

Cette fois, rendez-vous est pris. Vingt ans après les combats dans la montagne, la stratégie nucléaire fait du plateau d'Albion, entre Ventoux et Luberon, un silo à fusées. René Char vient d'écrire :

« Je vous prédis, missiles, dans un sol qui vous refuse des éboulements sans remèdes. »

« La fontaine de Vaucluse n'accourrait plus à son nom. »

« Paysan, mets un tigre dans ton tracteur. C'est un animal noble. »

René Char vient de parler — contre son habitude — sous les banderoles et sous les flashes. « Non aux fusées atomiques en Haute-Provence. »

« René Char, votre opinion ? C'est pour le journal « le Monde ».

L'homme est debout devant sa maison blanche, lavandes mauves, Luberon bleu derrière. Il est large, haut, puissant. C'est un bûcheron. Ce poète aigu est un bûcheron, une force de cette terre forte. Mais, des missiles, il ne parlera plus. De nouveau il s'est retiré. Là encore, les murènes serraient de près la baleine blanche. Silence.

Reste l'autre rendez-vous ? Mais, un reportage, ça ne laisse pas le temps de dire, d'oser dire... Et, avec l'homme-poésie, « causer littérature », non !

Second rendez-vous manqué ? Pas cette fois. Entre l'homme-debout devant sa maison blanche et le Luberon bleu, dans le silence, il y a l'épaisseur de ses poèmes.

AUJOURD'HUI, une lettre de René Char. Elle apporte « verrines », mais parler dans ces « pages Provence » de la Provence ? Hélas, l'homme-debout est en ce moment atteint, « peu libre de ses gestes, paroles et mouvements ». Et puis : « Je ne crois pas pouvoir vous être utile. Comme vous le savez, le régionalisme et la poésie s'excluent. » Il a raison, bien sûr, et l'on n'avait pas songé à lui, pas une seconde, comme « au poète du terroir » ! Mais il est de ce pays, René Char, du plus large de ce pays ! Il le sait, il l'a dit, il l'a écrit :

JEAN RAMBAUD.

(Lire la suite page 28.)

Pour les fêtes de la Sorgue, l'an dernier

“ VERRINE ”

LE printemps prétendant porte des verres bleus et, de haut, regarde l'hiver aux yeux terre de Sienne. Se lever matin pour les surprendre ensemble ! Je rends compte ici de ma fraîche surprise. Trois villages dans la brume au premier pli du jour. Le Ventoux ne tarderait pas à écarter le soleil du berceau gigantesque où trois de ses enfants dormaient emmaillotés de tuiles, soleil qui l'avait désigné souverain en s'élevant à l'Est, riverain en le baignant encore avant de disparaître. Au clocher de l'église fourbue, l'heure enfonçait son clou, valet dont nul ne voulait plus.

RENÉ CHAR.

Hautes-Alpes

Ici, tout est plus pénible plus dangereux, plus coûteux qu'ailleurs

AU début de ce siècle, les Hautes-Alpes étaient un département disciplinaire. Lorsqu'en 1907, à Béziers, les fantassins du dix-septième régiment refusèrent de marcher contre les vignerons révoltés, on les exila à Gap. Leur unité y resta six ans en pénitence. Aujourd'hui, les fonctionnaires qui terminent leur carrière dans le département y prennent souvent leur retraite tant il y fait bon vivre. Si les Hautes-Alpes ne sont pas un paradis, elles ont cessé en tout cas d'être considérées comme un purgatoire. Elles en avaient pourtant, naguère, aux yeux des Français et des Hauts-Alpins eux-mêmes, un des attributs.

D'abord l'altitude, domaine dans lequel le département collectionne les records : celui de l'altitude moyenne (plus de 1 000 mètres), de la préfecture la plus élevée (Gap), de la ville la plus haute (Briançon), de la commune la mieux perchée (Saint-Véran).

Conséquence : *tout est plus pénible, plus dangereux et plus coûteux qu'ailleurs*. Pour rejoindre le moindre hameau, il faut ouvrir des routes vertigineuses sans cesse coupées de crevasses ou jonchées de rocs. Six cents cantonniers équipés d'engins sont mobilisés en permanence simplement pour tenir ces voies ouvertes.

Autre conséquence : à l'ombre des pics, la télévision n'arrive pas. La plus grande partie des Hautes-Alpes ne reçoit que la première chaîne. Cette restriction est d'autant plus mal supportée que dans les communes les plus hautes la neige bloque tout pendant six mois. Ce rude climat, évidemment fils de l'altitude, fait d'autant moins l'affaire des agriculteurs qu'à la belle saison ces Alpes-là reçoivent peu de pluie. Sans canaux d'irrigation patiemment creusés et entretenus à la main, les fourrages sont plus maigres qu'en Savoie ou en Dauphiné. Ainsi, des dix-sept mille exploitations du début du siècle, il n'en reste plus que quatre mille sept cents, et, ces dernières années, elles disparaissaient encore à la cadence d'une par jour ouvrable. Que serait-ce si la moitié des paysans qui s'accrochent n'avaient pas une autre source de revenus ?

Paris - Briançon : onze heures de train

Les Hautes-Alpes souffrent encore d'une maladie qui en ce siècle ne pardonne guère : l'isolement. Corseté par ses montagnes, coincé par la frontière italienne, le département se tortille comme un gros ver le long de la haute Durance (c'est le nom qu'il aurait dû prendre), seul exutoire vers la Provence - Côte d'Azur, à laquelle on l'a rattaché. Mais Marseille est à 180 kilomètres de la préfecture, et pour gagner Paris de Briançon il faut s'infliger onze heures de train. Aucun aérodrome, pas le moindre centimètre d'autoroute, rien ne compense ce handicap, qui ne date pas d'hier. Aussi, les à-coups de l'histoire sont-ils parvenus ici comme amortis par la distance et les innovations avec quelques décennies de retard.

Les sommets de la région ont été conquis quatre-vingts ans après le mont Blanc, le chemin de fer pourtant réclamé depuis 1856 n'a poussé jusqu'à Gap sa voie unique (et toujours non électrifiée) qu'en 1875. Pour toucher Briançon, il lui a fallu encore neuf ans. Les sanatoriums se sont construits avec un demi-siècle de décalage par rapport à la Suisse, et leur reconversion n'a été entamée qu'avec vingt ans de retard. La domestication de la houille blanche, qui a fait la fortune industrielle des vallée savoyardes, n'a été entreprise en grand qu'avec le barrage de Serre-Ponçon en 1961 et après un siècle d'hésitations.

Constatant que, décidément, le siècle ne venait pas à eux, les plus entreprenants des montagnards ont donc bouclé leur baluchon et se sont laissé glisser vers les vallées.

Les Hauts-Alpins ont gardé de leur pauvreté ancestrale l'habitude de se plaindre et de réclamer l'aide de l'Etat. Subvention, prime, crédits spéciaux, sont des termes qui reviennent souvent dans les conversations. Les plus habiles invoquent la « solidarité nationale » à l'égard d'un département pénalisé par la géographie. On la leur promet en haut lieu, mais l'examen des comptes du département indique que les traitements des agents de l'Etat et les subventions versées dans les Hautes-Alpes sont exactement compensés par les impôts payés par les Hauts-Alpins.

Le soleil commence à payer

Il n'empêche que ceux-ci, sans considération de parti et d'idéologie, ont constamment choisi comme représentants les candidats qui promettaient d'être les meilleurs avocats de leurs intérêts à Paris. Même si ces politiciens étaient parachutés de l'extérieur comme Maurice Petsche et le baron Maurice de Rothschild avant la dernière guerre. Ce dernier, invalidé en 1925 pour ses excessives largesses électorales, fut réélu l'année suivante.

Aujourd'hui, les Hauts-Alpins se félicitent de leur flair puisque leurs deux jeunes élus, Paul Dijoud à Briançon et Bernard-Reymond à Gap, sont membres du gouvernement, l'un comme secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, l'autre comme secrétaire d'Etat au budget. Mais les électeurs ne sont pas mécontents non plus d'avoir un conseil général de gauche. On ne sait jamais.

Habiles à « utiliser le terrain », les Hauts-Alpins ont su astucieusement retourner leurs handicaps pour les transformer en atouts. Les terres sont-elles trop haut perchées ? Elles ont au moins l'avantage de n'avoir jamais appartenu à des particuliers. Les deux tiers des Hautes-Alpes sont propriété de l'Etat ou des communes. Les alpages, pâturages quasiment gratuits, permettent ainsi de nourrir à bon compte quatre cent mille moutons et trente-six mille vaches. Un tel élevage n'est sans doute pas une spéculation aussi médiocre qu'on le prétend puisqu'une quarantaine de jeunes ont demandé à s'installer l'an passé.

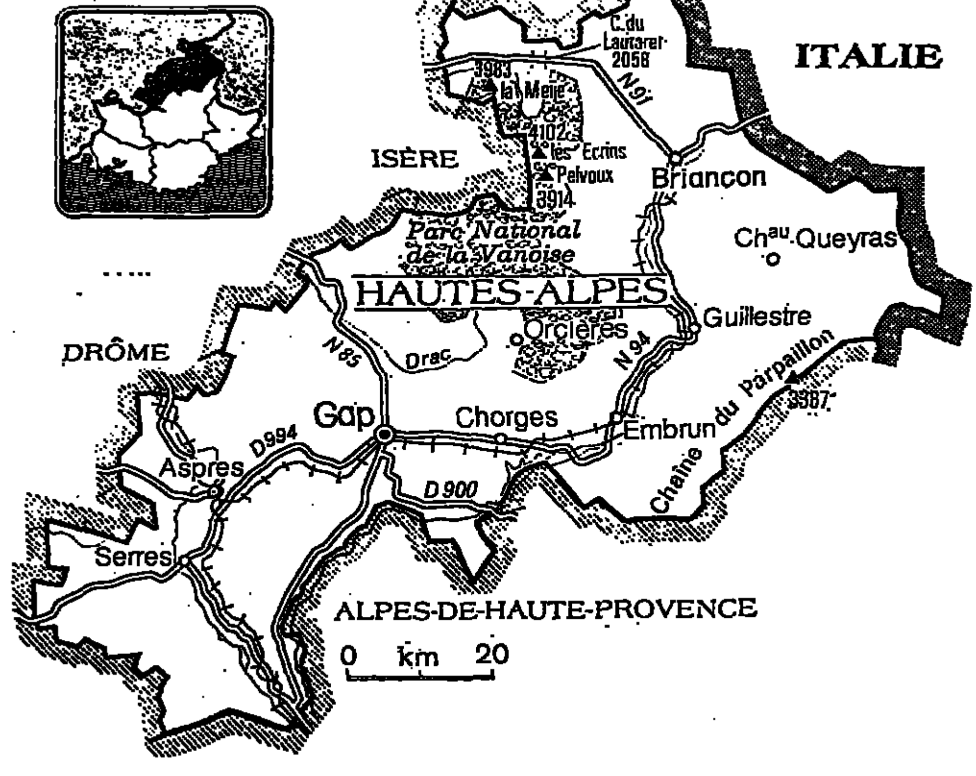
Au-delà des alpages s'élèvent les pitons et les glaciers. Solitudes improductives ? Point du tout. Il passe dans le massif des Ecrins deux fois plus d'alpinistes que dans celui du Mont-Blanc. Les aubergistes des vallées ne se plaignent pas.

Le climat est-il sec, ensoleillé jusqu'à l'excès pour la bonne croissance des forêts et des prairies ? Qu'à cela ne tienne. Des sanatoriums, des établissements de convalescence, des maisons d'enfants et un lycée climatique font vivre directement le quart de la population de Briançon.

A Veynes, Mme Roux, maire adjoint, a réussi à attirer une usine qui va fabriquer des capteurs solaires en série. Trente emplois en perspective, alors que le chômage menace les ouvriers de la S.N.C.F. qui ferme ses ateliers. Le soleil commence à payer...

Six mois de neige, en altitude ? Voilà qui est bel et bon. Les Hautes-Alpes se sont lancées depuis 1960 dans l'exploitation de l'or blanc. Sur les pentes, on a planté deux cent cinquante tire-fesses et construit de quoi héberger quatre-vingt-dix mille skieurs. Cinq grandes stations ont donné le coup de fouet : Montgenèvre, Serre-Chevalier, Super-Devoluy, Orcières et Vars, mais quinze autres plus modestes ont suivi et nombre de simples villages.

Sous l'impulsion d'un « étranger », Philippe Lamour, élu maire de Ceillac (deux cent trente-quatre habitants), les huit communes du Queyras ont décidé d'aménager elles-mêmes le pittoresque domaine skiable de leurs hautes vallées parsemées de chalets. Constituées en syndicats, elles contrôlent étroitement les constructions nouvelles et gèrent quarante remontées mécaniques. Le Queyras est en état de recevoir onze mille skieurs répartis sur un canton entier. Mais, sagement, on n'ira guère plus loin.



Ceux-là ont compris. Ceux de Cervières aussi, commune proche de Briançon sur laquelle Paul Dijoud rêvait naguère de construire une immense station de classe internationale alimentée par des vols charters. Les Cerviérins dirent non.

Les Hauts-Alpins, tardivement partis dans la ruée vers l'or blanc, vont peut-être éviter les grosses bêtises commises ailleurs. Cependant, aucun d'entre eux, même farouche défenseur de la neige vierge, ne peut nier que le tourisme d'hiver a tiré le département de sa torpeur économique.

L'isolement, l'industrialisation manquée ? Encore des handicaps retournés en avantages. Car ils signifient ciels clairs, rivières propres, nature préservée. D'où la création du parc naturel régional du Queyras et surtout du parc national des Ecrins, dont la zone centrale à cheval sur l'Isère et les Hautes-Alpes couvre le dixième de ce dernier département. Quarante-trois communes (sur cent quatre-vingts) sont concernées par la zone périphérique.

Certaines savent en profiter, comme Vallouise, dont le maire, M. Yves Coquillat, quarante ans, a vite compris l'attirance qu'allait exercer le parc sur les touristes. Faisant taire sa passion de chasseur de chamois auquel on enlevait la moitié de son territoire, il a, dès l'origine, avec son ami Paul Dijoud, plaidé pour le parc. Retombées : grâce à des crédits spéciaux « zone périphérique » il a construit un nouveau pont, deux tennis, fait revêtir et restaurer une chapelle. Il a surtout obtenu que l'on construise chez lui une maison du parc qui, à peine inaugurée reçoit déjà cinq cents visiteurs par jour.

L'absence d'industrie — la plus grosse usine du département, appartenant à Pechiney, emploie trois cents personnes — a pour contrepartie positive une certaine paix sociale.

A cet égard, le dépeuplement du département constitue peut-être une chance supplémentaire. Car les maisons à l'abandon sont achetées par des résidents secondaires. Ainsi Orpierre, cité prospère d'où la révocation de l'Edit de Nantes chassa la population protestante. Il reste à son maire, Raymond Chauvet, trois cents administrés, dont seulement sept agriculteurs.

Le village ne serait qu'un tas de ruines si sur les deux cent sept maisons cent cinq n'avaient été achetées par des vacanciers, si un terrain de camping n'avait été installé par des Parisiens, si une maison d'enfants n'avait ouvert ses portes. Profitant de ce courant de vie, le maire a créé une boulangerie municipale (aucun artisan ne voulait prendre ce risque), fait tracer 80 kilomètres de sentiers pédestres, creusé une piscine, attiré un restaurateur, engagé des hippies pour animer la saison d'été. *« Malgré tout cela, les gens d'ici ne croient plus à leur avenir »*, dit-il. Il reste donc les estivants, qui un jour ou l'autre, devront mettre la main à la pâte (et non plus consommer du paysage) s'ils veulent qu'Orpierre abrite leur retraite.

Les Hautes-Alpes ont besoin d'une injection mesurée d'idées neuves et de capitaux. La transfusion est amorcée. Lors des dernières élections, certaines communes ont fait confiance à des Hauts-Alpins revenus au pays après avoir roulé leur bosse et même à des « étrangers » séduits par le charme de la montagne.

Car il y a beaucoup à faire dans les Hautes-Alpes. Il y a aussi beaucoup à préserver, car, si les Hautes-Alpes ont réussi jusqu'à présent à maintenir un certain équilibre entre la vie rurale qui s'étiole et le tourisme dévorant, tout est encore bien fragile. D'un côté, c'est l'abandon aux facilités du « tout-tourisme », beaucoup d'argent et d'immenses dégâts ; de l'autre, une montagne intacte mais déserte. Le choix entre la Côte d'Azur et la Lozère. Les Hauts-Alpins sauront-ils cheminer entre ces deux ravins ? Les montagnards, après tout, sont familiers des lignes de crête.

MARC AMBROISE-RENDU.

avant la bataille

La raison du plus fort

FAUT-IL incriminer la tradition du clientélisme et dénoncer l'assistanat qui l'accompagne ? Les Hauts-Alpins semblent en tout cas enclins à considérer que la meilleure façon de bénéficier de la manne céleste est d'être du côté du pouvoir. Cette manne est, semble-t-il, généreusement distribuée par les deux représentants du département au sein du gouvernement, MM. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, et Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie et des finances. Tous deux ont de bonnes chances d'être réélus. Ils ne sont pourtant ni l'un ni l'autre à l'abri d'une mauvaise surprise.

Le principal argument de leurs adversaires de gauche est tiré de l'histoire : *le département oscille entre le centre gauche et le centre droit (avec toutefois une certaine préférence pour ce dernier)* et semble suivre *grosso modo* l'évolution politique nationale. La gauche devenant majoritaire en France, les candidats qui la représentent caressent l'espoir de remporter la majorité des suffrages dans les deux circonscriptions qui comptent parmi les moins peuplées du pays : un peu plus de trente mille électeurs dans celle de Gap, et un peu moins dans celle de Briançon.

L' « en-bas » et l' « en-haut »

P.S., P.C. et M.R.G. sont, il est vrai, majoritaires au sein du conseil général présidé par M. Emile Didier, seul sénateur (radical de gauche) du département. Ce partage des responsabilités entre majorité et opposition, entre Palais-Bourbon et Palais du Luxembourg, semble donner autant de satisfaction immédiate que de garanties pour l'avenir.

Encore faut-il distinguer la circonscription « d'en bas » de la circonscription « d'en haut ». La première, celle de Gap, semble solidement tenue par M. Bernard-Reymond. Il s'est imposé pour la première fois (sous les couleurs du centrisme d'opposition) en 1971, date à laquelle M. Emile Didier, député F.G.D.S depuis 1967, a été élu au Sénat. Réélu en 1973 avec le soutien de la majorité, il doit à la victoire de sa liste à Gap, en mars dernier, d'être devenu le benjamin du gouvernement.

La gauche, évincée du conseil municipal de Gap où elle détenait trois sièges, se trouve dans une situation d'autant moins favorable que le secrétaire d'Etat au budget peut espérer comptabiliser les effets de sa présence au gouvernement. Il conservera sans doute son suppléant, M. René Serres (P.R.), conseiller général de Gap-Campagne, maire de La Roche-des-Arnauds, pour affronter une seconde fois M. Jacques Bonacossa, haut fonctionnaire, membre du secrétariat du Mouvement des radicaux de gauche. Celui-ci, épaulé par un suppléant socialiste, M. Daniel Rostain, conseiller général, maire de Laragne, aura l'avantage d'être, cette fois bien implanté dans la circonscription. Il compte mener une campagne très active et fonde ses espoirs sur la faible majorité (50,84 %) que M. Mitterrand avait obtenue en 1974 dans la circonscription. Encore faut-il qu'il puisse, s'il arrive en tête au premier tour, bénéficier au second tour des voix du candidat communiste, M. Jean-Jacques Ferrero. Celui-ci dirige une fédération que l'on dit être parmi les « dures » à l'égard de la gauche non communiste. Il mènera le combat du P.C. avec M. Gaston Julian, conseiller général de Gap-Ouest, ancien député.

A la différence de la circonscription de Gap qui subit l'influence « de gauche » des Alpes-de-Haute-Provence, la circonscription d'en haut, celle de Briançon a le plus souvent voté à droite. Le souvenir de Maurice Petsche, député de la cité de 1925 à 1940, ministre des finances de 1949 à 1951, est fréquemment évoqué.

Les surprises de M. Chirac

M. Paul Dijoud, appartenant à une vieille famille du département, paraît être solidement implanté dans ce fief de la majorité où M. François Mitterrand, avec 44,76 % des voix, avait été nettement distancé, au second tour de l'élection présidentielle de 1974 par M. Valéry Giscard d'Estaing. Elu député en 1967 et réélu en 1968 et en 1973, conseiller général d'Embrun depuis 1968, maire de Briançon depuis 1971, membre du gouvernement depuis avril 1973, le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, se fondant sur une simple extrapolation des résultats des précédents scrutins, peut être confiant. M. Marcel Papet, maire d'Orcières-Merlette, son suppléant est d'ailleurs convaincu que le résultat final ne fait guère de doute.

Pourtant, tout ne va pas pour le mieux pour M. Paul Dijoud. Il est en effet coupable, aux yeux du R.P.R., de représenter le libéralisme classique et de vouloir « torpiller » le parti gaulliste dans la région Provence-Côte d'Azur. Il lui est également fait grief d'entretenir de bonnes relations avec M. Gaston Defferre (ne dit-on pas qu'il viserait la succession du maire de Marseille ?). Aussi M. Jacques Chirac lui opposera-t-il au premier tour un candidat qui n'a pas encore été désigné. Cette candidature dans une circonscription où le gaullisme a périclité au point qu'en décembre 1976 l'U.D.R. n'avait plus qu'une vingtaine de militants, est, de l'avis de M. Papet, de nature à *« brouiller les cartes »*, d'autant que M. Dijoud a un second adversaire au sein de la majorité locale. Il s'agit de M. Jean-Michel Hurt, maire de Montgenèvre, membre du parti radical.

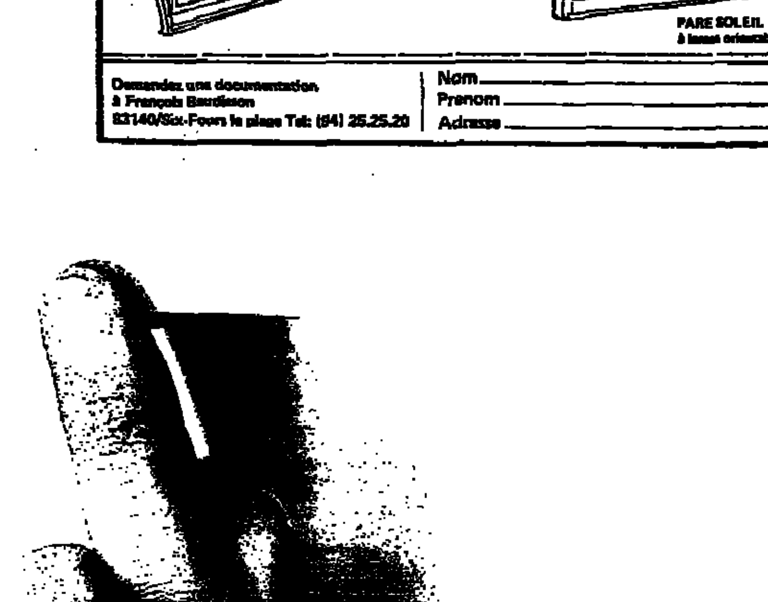
De son côté, la gauche non communiste mise sur M. Robert de Caumont, secrétaire du collectif national des GAM (groupes d'action municipale) et membre du comité directeur du P.S. Les communistes présenteront M. Jean Chapuis. Tous deux avaient échoué à Briançon contre M. Dijoud en mars 1977, bien que les deux listes de gauche eussent totalisé au premier tour quelque 53 % des suffrages. La multiplicité des candidatures aidant la compétition sera assez ouverte.

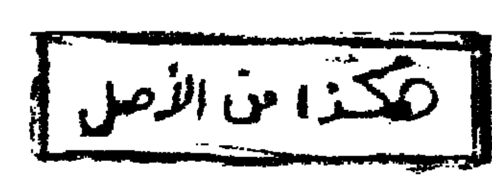
JEAN-MARIE COLOMBANI.

Pour l'année 1977, 8 « dramatiques » ... Le directeur régional de FR 3 Provence-Côte d'Azur est M. Bernard Griveau, depuis le 7 septembre 1977. Rappelons enfin que les Marseillais pourront recevoir, à partir du 3 décembre, les émissions de TF 1 en couleur.

C. D.

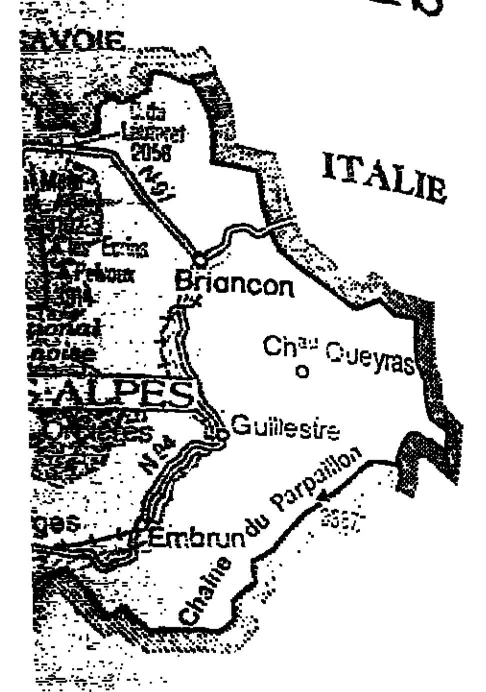






UNE SEMAINE AVEC PROVENCE

...s pénible ...'ailleurs



Des journaux vigoureux

(Suite de la page 21.)

« Il arrive que nous attendions la dernière minute pour donner à composer une information exclusive de peur qu'on ne nous la « pique » au « marbre ». Mais, finalement, tout se passe bien. »

La diffusion du *Méridional* tourne autre de 70 000 exemplaires, en douze éditions « couvrant » trois départements : Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence et Vaucluse.

Lorsqu'on évoque devant M. Jacques Roger, rédacteur en chef de *la Marseillaise*, la pluralité des quotidiens fabriqués par le groupe Defferre, il la qualifie *« un peu de façade »*. Resté fidèle à ce qui fut jadis, près du Vieux-Port, le quartier de la presse, le quotidien communiste continue de s'imprimer, dans un immeuble vétuste, selon les méthodes traditionnelles de la « fonte chaude ». *« Mais la décision du passage à la phococomposition et à l'offset est prise »*, précise M. Roger.

Fondée dans la Résistance, *la Marseillaise* tire, chaque jour, à 150 000 exemplaires, en onze éditions qui « couvrent » six départements (dont le Gard et l'Hérault). Le quotidien communiste emploie 500 personnes, dont 95 journalistes (parmi lesquels 30 rédacteurs détachés dans les grandes villes autres que Marseille). Il assure sa propre régie publicitaire.

La Marseillaise, qui sait pouvoir compter sur le soutien de ses lecteurs (la dernière souscription, en 1976, a rapporté 1 million de francs en deux mois) et de ses correspondants bénévoles, entend faire une information régionale originale et donner un éclairage non moins régional aux grands problèmes nationaux.

Les responsables du *Provençal*, du *Méridional* et de *la Marseillaise* — toutes idéologies confondues — sont d'accord au moins sur un point : quand l'O.M. va bien, la presse marseillaise se porte mieux ! Lorsque le prestigieux club de football obtient de bons résultats en championnat (et c'est le cas cette année), la vente des quotidiens progresse, en effet, de 3 à 4 % en moyenne par an.

Edité à Toulon, *Var-Matin* — issu de *la Liberté du Var* de 1944 — fait partie du groupe Le Provençal depuis 1954, alors qu'il s'appelait *République du Var*. Seul quotidien départemental à publier huit éditions, avec un tirage moyen de 90 000 exemplaires, *Var-Matin* emploie 295 personnes, dont 70 journalistes professionnels. Sa mutation technologique, amorcée dès 1970 avec l'installation, à Ollioules, d'un centre d'impression offset, s'est faite sans licenciement de personnel ouvrier. *« Mais elle a coûté cher »*, précise M. Jacques Defferre, directeur général de *Var-Matin* (dont le P.-D.G. est M. Francis Leenhardt, député du Vaucluse).

Définissant sa conception du journal, le frère du maire de Marseille en souligne l'identité : « Var-Matin *doit informer et offrir des services au lecteur, mais aussi défendre le terroir, l'économie du département et les cas individuels sans se soucier de la politique du notable. Si* le Provençal *est P.S., nous sommes républicains socialistes.* »

En matière de presse, Toulon n'est pas une rade, mais un cap : le poteau frontière entre la zone de vente du groupe Le Provençal et la « chasse gardée » de *Nice-Matin*. L'armistice a été signé en 1965 entre les deux grands rivaux. *Nice-Matin* est, en effet, l'unique survivant des six titres surgis à Nice à la libération. Le quotidien dirigé par M. Michel Bavastro est diffusé sur cinq départements, délimités à l'est par la frontière italienne, à l'ouest par Toulon, au nord par la Durance, au sud par la Corse. Edité par une société à participation ouvrière — au conseil d'administration de laquelle siègent trois représentants du personnel — *Nice-Matin* verse chaque année la moitié de ses bénéfices à une coopérative par actions (l'an dernier, cette participation aux bénéfices s'est élevée à 1 067 126 F). Le journal emploie 680 personnes « mensualisées », dont 182 journalistes. Avec une diffusion moyenne totale de 233 783 exemplaires en 1976, *Nice-Matin* est, selon M. Bavastro, le numéro un du Bassin méditerranéen par titre nominal.

Nice-Matin étant, de fait, en situation de monopole, M. Bavastro veille à ce que *« tous les communiqués soient publiés et qu'en période électorale les candidats bénéficient de la même surface rédactionnelle. »*

Une ombre dans les Hautes-Alpes

La fin du mois de décembre 1977 apportera une grande satisfaction à M. Michel Bavastro avec la mise en œuvre, dans son nouveau centre d'impression bâti aux confins ouest de Nice, de douze groupes de rotatives offset (contre huit fonctionnant déjà), ayant une capacité de 60.000 exemplaires à l'heure par sortie. Cette conversion technologique, amorcée par le passage en photocomposition, a nécessité un recyclage des personnels techniques échelonné sur deux ans.

« Bien que n'étant pas classé à gauche, souligne ironiquement M. Bavastro, *j'ai la satisfaction de me dire d'autre part que les salaires des personnels techniques de* Nice-Matin *sont, à l'heure actuelle, parmi les plus élevés de la presse (1). »*

Le président-directeur général du quotidien niçois — qui est, d'autre part, président du puissant Syndicat national de la presse quotidienne régionale — ne cherche pas à dissimuler les autres effets de la *« politique sociale »* de *Nice-Matin* : participation aux bénéfices, prime de vacances, prime de fin d'année.

Les relations entre M. Bavastro et M. Jacques Médecin, maire de Nice, auraient pu être idylliques. Il y a vingt-cinq ans, le jeune Jacques Médecin n'a-t-il pas été journaliste à *l'Espoir* (édition vespérale disparue de *Nice-Matin*), sous la houlette de M. Bavastro ? Et pourtant, leurs rapports se sont dégradés au lendemain même de la mort de Jean Médecin, en 1966. Les observateurs niçois se souviennent encore d'une véritable mise en quarantaine de M. Jacques Médecin par *Nice-Matin*, qui dura de 1967 à l'été 1971.

Six ans ont passé, les passions se sont apaisées et les relations se sont normalisées.

Le département des Hautes-Alpes — bien connu des adeptes du Tour de France cycliste, grâce à ses cols fameux et à ses villes-étapes, Gap et Briançon — est, sur le plan de l'information, le grand « oublié » de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En effet, seul le *Dauphiné libéré*, quotidien édité à Grenoble, diffuse quelque 50.000 exemplaires sur le département et lui consacre une édition. Cette formule ne favorise évidemment pas les échanges avec les cinq départements partenaires et nuit gravement à l'expression et à la formation d'une solidarité régionale.

CLAUDE DURIEUX.

(1) Un typo-lino est au barème de 234,47 F pour un service de six heures.

gros plan

ONDES LONGUES

DEPUIS la fin de la dernière guerre, la Côte d'Azur bénéficie d'un « régime » audiovisuel privilégié. Comme la plupart des régions frontalières, elle peut, en effet, écouter et regarder, en plus des chaînes nationales, les programmes de deux stations ayant trouvé asile aux confins du territoire, en l'occurrence dans la principauté de Monaco.

● Radio-Monte-Carlo, *poste fondé en 1942 par les autorités allemandes, a été récupéré à la libération par le gouvernement français et placé sous le contrôle de la Société financière de radiodiffusion (qui gère les 83 % d'actions que possède l'Etat dans R.M.C.). Très écouté dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le poste monégasque — qui fonctionne comme une station privée, mais sous tutelle — connaît une audience beaucoup plus large depuis l'installation à Roumoules* (Alpes-de-Haute-Provence), *le 15 octobre 1974, d'un nouvel émetteur. Son taux d'écoute dépasse désormais les 11 % et son succès ne cesse de croître. Le chiffre d'affaires a progressé de 35 % par rapport à l'an dernier.*

Le directeur général de R.M.C. est M. de La Panouse, *que M. Gouyou-Beauchamps, président de la Sofirad (et ancien chargé de* presse à l'Elysée), *est allé chercher en retraite, en septembre 1977, pour remplacer M. Henri Dolbois.*

● Télé-Monte-Carlo *n'est pas, comme tout porterait à le croire, la « succursale » de télévision de Radio-Monte-Carlo. C'est une station distincte dont la majorité des actions (54 %) est détenue par Europe I, tandis que l'agence Publicis en possède 20 %, et la principauté de Monaco 18,5 %.*

En dépit du succès populaire de ses programmes — essentiellement un film du commerce chaque soir — T.M.C. est toujours déficitaire depuis sa création en 1955. Cependant, la station monégasque place ses espoirs, depuis un an, dans ses émissions à destination de l'Italie, qui réalisent déjà des recettes publicitaires appréciables.

Le directeur général de T.M.C. est M. Jacques Sallebert.

● *FR 3 Provence-Côte d'Azur-Corse, dont le siège est à Marseille, reste une des plus importantes stations régionales créées en 1964 (23 au total) par l'ex-O.R.T.F. Quelque 350 personnes y travaillent (dont 44 journalistes) réparties entre ses centres de Marseille, Nice et Ajaccio.*

En ce qui concerne l'information régionale, FR 3 Provence-Côte d'Azur a réalisé l'an dernier 1 295 heures de radio et 249 heures 20 minutes de télévision. La production d'autres programmes a été de 1 460 heures de radio et de 30 heures 50 minutes de télévision auxquelles s'ajoutent 59 heures 30 minutes d'émissions réalisées pour le compte du programme national de FR 3.

Pour l'année 1977, 8 « dramatiques » de 1 heure 30 minutes auront été produites par FR 3 Provence-Côte d'Azur, notamment « la Discorde », « Solitude » et « le Premier Voyage » (de J. Krier). Sont en cours de tournage ou de finition : « Meurtre sur la personne de la mer », « la Présidente » et « le Dernier Mélodrame » (de Franju). La diffusion de l'enregistrement de Casse-Noisettes, *ballet réglé par Roland Petit, est programmée pour les fêtes de fin d'année. Enfin, un « Cézanne » est inscrit dans la grille de FR 3 pour le début de l'année 1978.*

Le directeur régional de FR 3 *Provence-Côte d'Azur est M. Bernard Griveau, depuis le 7 septembre 1977.*

Rappelons enfin que les Marseillais pourront recevoir, à partir du 3 décembre, les émissions de TF 1 en couleur.

C. D.

gros plan

Saint-Trop, Saint-Tropèze Saint-Tropé...

A la carte de cet excellent restaurant de Seattle (Etat de Washington, au nord-ouest des Etats-Unis) on lisait l'an passé « Fish old San Tropez' fashion » (poisson à l'ancienne mode de « San » - Tropez). A Tokyo, le grand magasin Mitsubishi accueille périodiquement, comme bien d'autres à travers le monde, la « dernière mode de Saint-Tropez ». A Amsterdam, l'un des temples du living show *(tableaux... vivants) se nommait il y a peu, ainsi qu'une foule de bars et de boîtes à travers le monde, « le Saint-Tropez ». A Byblos, le meilleur hôtel, c'est l'Auberge Saint-Tropez, dont le propriétaire d'ailleurs, par réciprocité, fut le fondateur à Saint-Tropez de l'Hôtel Byblos. Et ainsi de suite.*

Ce petit port, le plus connu probablement de toute la Côte, certains le tutoient et le nomment d'un diminutif. Ils l'appellent « Saint-Trop' ». Ils sont le nombre : soixante mille à quatre-vingt mille certains soirs d'été, venus de trente, cinquante, cent kilomètres à la ronde. Nouveaux barbares affublés d'oripeaux, dégorgés par les villes de toile et de tôle, ils piétinent inlassablement autour du port et dans la petite rue qui conduit à la Ponche, l'ancienne crique des pêcheurs où le centimètre carré vaut de l'or. Ils n'ont mis qu'une heure, avec de la chance, pour franchir, pare-choc contre pare-choc, les cinq derniers kilomètres jusqu'à l'entrée de la cité, mais il leur en faudra bien deux, au moment du dîner, pour s'en retourner.

Tous les accents du monde

Que cherchent-ils ici ? D'abord Brigitte Bardot, puis Michèle Morgan, Belmondo ou Thierry le Luron, qui ne sont jamais là; du moins à pareille heure. Alors que trouvent-ils ? Des bateaux dans le port, de fiers navires, dont ils supputent très haut, entre collègues puisque eux aussi flottent parfois sur la mer à bord d'un matelas pneumatique, le poids en milliards. Puis des boutiques de mode, partout, où les prestigieuses étiquettes sont les seuls morceaux de tissu qui n'arrivent pas en droite ligne de Hongkong — encore n'est-ce pas sûr. Des bistrots et des restaurants aussi, depuis le couvert à 250 francs jusqu'au « egg, ham and fish » (œuf, jambon et poisson) sur le pouce, en passant par les marchands de glaces et de crêpes dont les productions constellent le vieux pavé. Et, flottant sur le tout, ils respirent une odeur de graillon et d'égout qu'ils croient être de soufre. Bref, le fric, la fringue, la bouffe et, imaginaire, la baise. Faute de célébrités, ils se dévisagent les uns les autres, se filment mutuellement, se bousculent dans tous les accents du monde, avant de s'effondrer, épuisés, à quelque terrasse où les tromblons sont braqués pour les tirer à vue, mais d'où ils pourront détailler à loisir les arrivants de l'heure suivante.

Le parler pointu

Ensuite, il y a ceux qui parlent « pointu » et disent « Saint-Tropèze », en faisant bien sonner le z et traîner la dernière syllabe. Des habitués, ceux-là : vingt-cinq mille peut-être, c'est le nombre de lits disponibles au fort de l'été autour de la ville et dans ses murs, en comptant les caves et les greniers loués au tarif des appartements du Ritz. Le port, ils ne le fréquentent que le matin, passent devant le minuscule marché aux poissons où s'entassent les caisses marquées « Pêcheries de l'Atlantique » pour aller prendre le petit déjeuner à la terrasse de Sénéquier. L'après-midi, au moment de la ruée, ils se dorent sur les plages de Pampelonne, à moins que, ayant renoncé à rouler au pas pendant dix kilomètres pour s'y rendre, ils ne se soient rabattus honteusement sur la Bouillabaisse ou les Graniers, les seuls rivages de Saint-Tropez et parmi les plus misérables de tous ceux qu'on peut voir de Marseille à Menton.

Et, le soir, c'est dans le cap, mystérieusement et merveilleusement sauvegardé dans sa rude beauté, sauf quelques dépôts bétonniers et quelques immondices pavillonnaires heureusement concentrationnaires, qu'ils cherchent refuge, de la chapelle Sainte-Anne aux parcs et des Salins à l'Escalet, fuyant Gassin et Ramatuelle devenus, hélas ! fêtes foraines. Ceux-là savent les bons coins, les bonnes heures, et il faut ajouter qu'ils ont les moyens de se les réserver.

Et puis il y a les autres, six mille environ, qui prononcent « Saint-Tropé ». La moitié parce qu'ils y sont nés, l'autre moitié parce qu'ils ont choisi d'y vivre au moins une bonne partie de l'année et qu'ils s'y sont intégrés. Les premiers, les indigènes, essaient de « se débrouiller » et ils n'y parviennent pas tous. Alors il leur reste la pêche — mais les pêcheurs pieds-noirs ont rendu le travail impossible : ils vont si loin qu'ils ramènent des gambas, qu'on n'avait jamais vus à Saint-Tropez avant leur arrivée. Et aussi l'usine de torpilles qui fait vivre toute la baie, avec le travail au noir après le coup de sirène du soir. Ou les vignes du cap qui produisent presque autant de bouteilles que de grains de raisin. Et surtout l'astuce, qui ne leur fait jamais défaut.

Comme ils ne viennent pas d'arriver et ne sont pas sur le point de repartir, ils ont le temps. Le temps de jouer aux boules place des Lices avant le pastis et jusqu'avant dans la nuit, avec les « Parisiens » qu'ils ont adoptés — tout le monde ici est « Parisien », même s'il vient de Nantes, Bruxelles ou Lyon. Le temps de préparer la « bravade », qui est leur fête à eux. Le temps de goûter hors saison le charme préservé de leur cité, de leur port, de leurs ruelles et de leurs vieilles maisons. Le temps de vivre dans l'un des plus délicieux endroits qui puissent être — sauf deux mois par an.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

MARSEILLE :

DOMAINE SOCIO-EDUCATIF DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

VIE CULTURELLE

Reportons-nous 20 ans en arrière : autour de l'Opéra, c'était simple, il n'existait rien, sauf un théâtre de tournées qui apportait au Gymnase, par moments, un écho lointain des boulevards parisiens.

Au cours des années 60, dans l'éveil de tendances et d'esprits nouveaux, un mouvement s'ébaucha avec la lenteur des accélérations en côte et dans ses origines, aujourd'hui confondues, il faut rendre justice à ce qu'on appelle la culture institutionnelle. Depuis *12 ou 15 ans, une politique municipale volontaire*, appuyée sur le patrimoine artistique marseillais, a provoqué une évolution, on peut *le dire, radicale.*

Une équipe de conservateurs, mot peu convenable en l'occurrence, entreprit avec le soutien inconditionnel de la Ville de Marseille, de dépoussiérer, rajeunir, rénover les Musées et d'en construire. Bientôt s'ouvrira le Musée d'Histoire de Marseille, associé au jardin des vestiges grecs, en plein centre, musée municipal de vulgarisation, conçu pour symboliser et illustrer la continuité de 2600 ans d'existence. Enfin, après de longues tribulations, la municipalité a réussi à entreprendre l'œuvre considérable que représentait la remise en état de l'hospice de la Vieille-Charité, en bordure du *populaire quartier du Panier*, très beau bâtiment autour d'une cour *où se dresse une chapelle de Puget*, déjà entré dans son activité future de Centre intellectuel et culturel à vocation élevée.

L'Opéra continue. *On ne peut* imaginer Marseille sans lui. Mais la politique municipale a évolué à son égard. Non pour le « démocratiser », *voilà bien longtemps* que s'y côtoient toutes les couches de la population, mais pour l'ouvrir davantage, en y donnant, avec moins de prestige peut-être davantage d'ouvrages d'une qualité moyenne plus relevée, en un plus grand nombre de représentations.

Quoi qu'il en coûte ! A l'Opéra — service public, l'argent ne doit pas être une barrière. La ville sup*porte de bon gré un déficit con*sidérable que l'Etat contribuera peut-être à soulager en 1978 si il respecte ses engagements, parce que *l'Opéra* est encore *le seul* passage pour une partie du public marseillais, vers la vie culturelle. Les résultats sont là. On estime qu'il touche au moins 45.000 connaisseurs fidèles.

Depuis 1972, dans le cadre de la Régie municipale de l'Opéra, est apparue, sous l'impulsion directe de la municipalité, la Compagnie des Ballets de Marseille dont la direction artistique, entièrement autonome, fut confiée à un prestigieux danseur-chorégraphe : Roland Petit. 60 danseurs se mirent au travail et commencèrent à donner des représentations qui révélèrent tout un public jusque là vacant. « Casse-Noisette » fit seize fois *le plein de l'Opéra sans aucune* difficulté. Colorés, brillants, riches de costumes et de décors, souvent associés à de grands noms de *la danse ou de la musique, les* spectacles des Ballets de Marseille sont toujours d'une grande beauté et ils ont déjà rempli leur rôle qui est de rayonner *au loin de* leur ville d'origine.

Le théâtre a connu de plus grandes vicissitudes devant un public depuis longtemps désensibilisé.

La grande affaire fut longtemps l'Action culturelle du Sud-Est animée avec l'aide de la ville par Antoine Bourseiller, qui, année après année, parvint à imposer des formes théâtrales nettement plus actuelles, accompagnant sa difficile démarche d'une non moins difficile prospection des grands milieux populaires de Marseille. Ce *long mouvement en avant* a trouvé aujourd'hui un aboutissement dans la relève opérée par le Théâtre National de Marseille, que la municipalité soutient d'une subvention d'un million de francs, et qu'anime avec une force prudente et un *esprit incontestablement créateur*, Marcel Maréchal. D'autres initiatives sont sorties du commun : le Théâtre Toursky installé en plein *quartier populaire, le Mini-Théâtre*, débordant d'activité, le Théâtre de Recherche de Marseille, d'inspiration très originale, Blaguebolle, *étrange et sympathique ensemble* de comédiens-clowns-musiciens, le Théâtre du Reflet, le Théâtre de la Plaine et tout récemment le Théâtre de Marionnettes de la place Monthyon.

Avec le développement de la cité, qui excluait la population périphérique des activités culturelles, la municipalité a voulu, à tout prix, les décentraliser. Le Conservatoire national de région était allé déjà installer des classes de musique dans les Maisons pour tous. La Bibliothèque municipale, admi*rablement rénovée, avait déjà lancé en* banlieue ses bibliobus et ses bibliothèques annexes, modèles d'architecture et de structures d'accueil. Puis le Mini-Théâtre lança *« Mai au Mini », sorte de foire*, de fête culturelle gratuite où vinrent des milliers de gens. Et de là partit l'idée de « Marseille en fête », vaste opération municipale qui porta cette même fête culturelle dans quinze quartiers de la ville. On arriva ainsi à la création de l'Office municipal de la culture et des loisirs, point de rencontre *des élus, des créateurs*, des associations, chargé de conseiller et de coordonner l'action culturelle, toujours dans la perspective d'une *plus grande décentralisation.*

Cette idée de coordination, d'organisation, amena M. Gaston Defferre à obtenir du Secrétariat d'Etat à la Culture, en 1975, une charte culturelle conçue pour donner un *caractère rationnel au développe*ment des équipements et surtout, définir les participations réciproques de la ville et de l'Etat. Ce programme, *étendu sur cinq ans*, porte sur près de 100 millions de francs. Si l'Etat le respecte intégralement, il permettra de mener à bien les principaux aménagements en cours.



ACTION ECONOMIQUE : MARSEILLE MONTRE LA VOIE

La réputation de « Marseille qui travaille » s'est appuyée pendant des décennies essentiellement sur quatre grands secteurs : l'agro-alimentaire, la réparation navale, le bâtiment et les travaux publics, la métallurgie. Or, pour des raisons profondes ou conjoncturelles, ces quatre secteurs sont, soit sur le déclin, soit momentanément menacés.

A partir de cet inquiétant constat, les pouvoirs politiques locaux se sont intéressés de très près à la situation de l'économie marseillaise, s'efforçant, avec les moyens dont ils disposent, d'en redresser le cours fléchissant.

Les deux actions les plus spectaculaires furent celles qui aboutirent aux sauvetages de Coder et de Griffet. Pour la première de ces entreprises, qui employait avant son dépôt de bilan 2.200 personnes, l'achat de l'actif immobilier par une Société d'économie mixte dans laquelle la ville est majoritaire a permis d'éviter le pire et de trouver un industriel qui accepte de la reprendre. Pour la seconde, c'est la médiation personnelle et l'appui de M. Gaston Defferre qui ont incité M. Maurice Génoyer à relever le gant.

Voilà pour les actions ponctuelles. Pour le reste, la ville a mis en œuvre une action de fond.

A travers son propre budget, d'abord, elle a puissamment incité l'activité économique. La part des investissements a atteint puis largement dépassé cinquante pour cent. La ville a réalisé sur ses ressources propres de très grands travaux qui ont contribué à maintenir l'économie locale en haleine. Le métro en est l'exemple le plus récent et le plus typique. La conjoncture nationale a fait déraper son coût qui a pratiquement doublé entre 1972 et 1978 alors que la subvention d'Etat, qui représentait à l'origine un tiers de la dépense n'en couvre plus que le cinquième.

Dans ses nouvelles opérations d'urbanisme, la ville cherche, également, à favoriser au maximum la création d'emplois. Les grandes orientations du Schéma directeur et du Plan d'occupation des sols témoignent de cette volonté.

Les nouvelles Z.A.C. de Bonneveine, de La Valentine font une large place aux zones d'activité afin que les habitants de ces zones disposent sur place de possibilités d'emploi.

Pour stopper la fuite des industries, le P.O.S. s'oppose à la reconversion immobilière des terrains et coupe court, de cette façon, à toute tentation de chercher à réaliser une bonne affaire financière en supprimant des emplois.

C'est ainsi que le groupe B.S.N. Gervais-Danone qui a fermé son usine de Pont-de-Vivaux (dans le 5e arrondissement) a été informé que la vocation des sols ne pourrait être changée.

Ces moyens d'intervention, récemment légalisés, représentent un atout essentiel pour les municipalités soucieuses de maintenir le taux d'activité dans leur commune. Ils n'ont pas échappé à M. Gaston Defferre.

Les grandes options marseillaises

Deuxième port d'Europe et sixième du monde (mais surtout, grâce au pétrole), Marseille est une métropole tournée vers la mer et, si son économie s'est révélée fragile (à l'inverse de certains grands ports de l'Europe du Nord), c'est parce qu'elle s'appuyait trop sur un secteur de type tertiaire et qu'elle ne disposait pas d'un hinterland adéquat.

Il en ressort aujourd'hui la double nécessité de maintenir, sous d'autres formes, la vocation de Marseille à l'égard de la mer et de privilégier les activités secondaires diversifiées et structurées sous la forme de petites et moyennes entreprises moins sensibles aux phénomènes conjoncturels.

L'opération Fos-sur-Mer, ayant été dévoyée dans la stratégie des firmes multinationales, peut, à l'analyse se présenter comme une opération concurrente pour Marseille. Il paraît donc normal de proposer l'organisation d'une aire métropolitaine qui représente un véritable potentiel économique digne de la métropole qu'elle est.

Les importantes réserves foncières qui figurent au P.O.S. doivent permettre d'atteindre cet objectif. Les solutions originales ne sont pas écartées. Témoin : l'hôtel industriel vertical en cours de réalisation au Canet. Témoin aussi, dans la périphérie, l'intégration des trois fonctions nécessaires à la bonne marche des petites et moyennes entreprises : bureaux, surfaces d'activités, entrepôts.

La municipalité a encore créé en 1971, un poste d'adjoint à la formation professionnelle qui répondait au souci de réduire la distorsion existant entre les offres et les demandes d'emplois. En d'autres termes, pour s'attaquer à l'inadéquation de la formation des jeunes. Des journées de rencontres ont été organisées au parc Chanot : des milliers de jeunes gens ont pu prendre contact avec un grand nombre de professions.

Le bureau municipal d'action économique

Enfin, autre création municipale : le Bureau d'action économique, à la fois interlocuteur et soutien des industriels désireux de s'installer ou de se réinstaller à Marseille.

C'est pour aller plus loin dans le sens de l'action que cet organisme a été mis en place en 1976. Il a déjà eu une centaine de contacts qui ne se sont certes pas tous soldés par des implantations nouvelles mais ont répondu à ce que les industriels attendaient.

Le B.M.A.E. est devenu rapidement l'interlocuteur privilégié pour l'ensemble des problèmes d'implantation et de réimplantation. Il a mis en place une politique d'accueil et de soutien administratif aux P.M.E. fortement créatrices d'emplois. Il s'attache à concevoir et proposer une politique économique pour Marseille.

Surtout, le B.M.A.E. est un atout contre les inconvénients résultant d'une ultra-centralisation des aides et des décisions à Paris. La circulaire ministérielle du 10 septembre 1976 devait, en effet, « harmoniser les aides de l'Etat et les collectivités locales pour le développement industriel » mais les interventions directes de ces dernières restent strictement limitées. Toute aide financière leur est interdite, et leurs initiatives ne peuvent légalement être qu'un « facteur d'accompagnement propre à appuyer la politique des pouvoirs publics ».

Le succès du bureau municipal d'action économique de Marseille a, déjà, valeur d'exemple. De nombreuses grandes villes françaises ont envoyé sur place des spécialistes de l'économie pour étudier son bon fonctionnement et envisagent des créations semblables.

Une fois de plus, Marseille est en avance et montre la voie.

DOMAINE SOCIO-EDUCATIF

Il existe à Marseille un quartier très populaire, très dense, dans un environnement dur fait de grands ensembles, d'usines et d'ateliers. Saint-Louis, au nord de la ville. C'est là qu'on vit éclore, voilà déjà bien des années, la première maison des jeunes. Elle offrait un but à toute une jeunesse démunie qui, à l'époque, n'en avait pas beaucoup et des équipements de loisirs comme on n'en avait jamais vu. C'était le début d'une révolution. La Ville de Marseille *allait au devant de ses habitants* les plus éloignés, les plus pauvres, les plus isolés. Un mouvement qui n'a fait que s'accentuer depuis.

Les Maisons de Jeunes sont devenues des Maisons pour Tous, avec leurs animateurs permanents *et d'innombrables activités*, et toute la population du quartier s'y côtoie. Il en existe vingt-deux. La Ville les a construites avant de les mettre *à la disposition* d'une association, C.C.O., Léo-Lagrange, Peuple et Culture, Clubs Unesco..., qui les gèrent et les animent. Elles ont de *profondes résonnances dans* le petit monde qui les entoure.

Ce n'était pas suffisant. L'animation d'une ville, à sa base, demande des moyens étendus, d'une grande finesse d'approche, bien adaptés aux besoins humains. C'est un domaine délicat et mal connu. D'autres initiatives ont donc été prises, chacune un peu différente de *l'autre, avec un complet pragmatisme*. Leur diversité a donné une grande complexité à la Division municipale des Oeuvres sociales mais elles ont permis des expériences irremplaçables.

Aux *Maisons pour Tous se sont* bientôt ajouté des Maisons de Quartier, passées de quatre à quinze en cinq ans, fondées sur le principe de la vie associative, jouant le rôle de centres de rencontre. Elles dépendent d'une association présidée par le maire, sont entretenues et subventionnées par la Ville, animées par un personnel municipal mais chaque maison est gérée par sa propre association démocratiquement formée.

Aucune de ces deux formules n'apportait de vraie solution aux problèmes du troisième âge. C'est pourquoi furent lancées, cette année, des Maisons de Quartier d'une nature différente, les C.A.Q., Centre d'Animation de Quartier. On en *comptera vingt-huit en janvier 1978*. Ce fut un succès immédiat et considérable. 20.000 personnes âgées y sont déjà inscrites. Elles se sont *tout de suite senti chez elles dans* ces maisons où elles trouvent des amis, la télévision, des jeux, des goûters, un jardin, des activités *manuelles, des possibilités variées* de sorties généralement gratuites. Le mercredi et le samedi, les C.A.Q. *se transforment en patronages laïques pour les enfants du quartier.*

Sur cette lancée, la Ville ouvrit des U.A.S., Unités d'Animation Sociale, sept en janvier 1978, qui sont de grands bâtiments neufs, abritant une crèche, des salles polyvalentes, un foyer troisième âge, ensemble géré directement par la municipalité.

Cette structure socio-urbaine prend appui sur divers prolongements et d'abord les centres aérés, dont trois permanents ouvertes aux enfants, y compris pour les activités du tiers temps pédagogique, et aux personnes âgées, deux saisonniers *en particulier pour les colonies* quotidiennes de l'été, et un sixième aux îles du Frioul. La journée est gratuit et comprend le transport (sauf pour *le bateau* des îles) et le déjeuner. Les centres ont abrité, en 1977, 67.000 journées de plein air. Et les personnes âgées qui sont allées se baigner, cet été, au Frioul, ne l'auront pas oublié. Il faut également mentionner le Centre équestre municipal de la Campagne Pastré où les enfants des C.A.Q. qui le veulent sont amenés en bus et se voient prêter ce qu'il leur faut pour faire du cheval, gratis, bien entendu.

Quatorze centres de vacances municipaux reçoivent les enfants de Marseille. *Ils ont accueillis*, cette année, 2.300 petits colons. Et aux personnes âgées est ouvert un merveilleux village de vacances près de La Garde-Freinet, dans la forêt de Maures, où 1.100 d'entre elles ont passé, cette été, une semaine chacune, les plus défavorisées ne payant que 10 F par jour. Entre janvier et mars, un centre de neige a reçu 3.600 enfants pour des sorties d'un jour, skis, chaussures, remontées mécaniques, transports, repas, leçons de ski, étant fournis pour une participation modique.

Enfin, après les classes de neige, 54.650 journées pour quatre-vingt-six classes en 1977, viennent d'apparaître les classes vertes, ouvertes cette année avec quatre classes emmenées accomplir leur travail *scolaire... à la campagne.*

Pour les tout petits et leurs mamans, la Ville de Marseille a fait un très sérieux effort d'équipement. *Quarante-huit crèches municipales* fonctionnent, plus une crèche familiale de garde à domicile, réalisant 310.000 journées de garde par an.

A cet ensemble d'oeuvres sociales, la Ville de Marseille consacre un budget de 33,8 millions de francs qui passera sans doute à 46,7 millions de francs en 1978. Il s'élevait à moins de 15 millions de francs en 1973.

En 1977, 13 millions de francs ont été consacrés aux crèches, deux, trois aux classes de neige et aux classes vertes, 4 aux centres de vacances, 3,6 aux Maisons pour Tous, 6 au personnel municipal d'animation.

Faire de Marseille, une ville plus humaine n'est pas un simple slogan électoral : c'est une réalité quotidienne.

NOTRE RAISON D'ETRE : VOUS AIDER ?

bureau municipal d'action économique

LE BUREAU MUNICIPAL D'ACTION ECONOMIQUE A POUR MISSIONS ESSENTIELLES :

- La promotion des activités économiques sur le territoire de la commune de Marseille.
- l'accueil aux entreprises désirant s'implanter à Marseille ou modifier leur implantation sur le territoire communal.
- La conception d'une politique de développement économique.

Bureau municipal d'action économique : 10 ter, square Belsunce, 13001 Marseille. Tél. 90.41.30

UNE SEMAINE

Que sont devenus les



construit et vend dans 12 quartiers, 12 immeu
de très bon standing offrant un choix exceptio
d'appartements et le meilleur rapport qualité-pri

	Apport	Etage	Surface	Balcon	Prix ferme et non révisable
...sole	2 pièces	Dernier	46,60	10,00	220.000
...mpérial	3 pièces	2e	72,40	9,00	362.000
...quier	2 pièces	4e	55,85	9,30	214.000
...ation	Studio	4e	31,00	3,70	160.000
...hélemy	Studio	2e	37,40	3,50	131.000
...ciens	Studio équipé	2e	29,10	4,30	175.000
...essole	2 pièces	Dernier	53,40	6,45	240.000

à PARIS permanence du 18 au 26/11/77, 10 h-13 h, 14 h-19 h
12, rue de Presbourg — Paris 16e. Tél. 502.13.40
à NICE « le Palace », 11, rue Maréchal-Joffre — Tél. (93) 87.91.82



هكذا من الأصل

Que sont devenus les mauvais garçons ?

MAIS où est donc passé le milieu marseillais ? Que sont devenus les héritiers spirituels des Carbone et des Guérini ? Vers quels bas-fonds ont essaimé les descendants de ceux qui — de la bande de Saint-Jean aux trafiquants de l'après-guerre — ont forgé la grande légende marseillaise ? Des caïds, il en reste quelques-uns qui ont échappé à l'infarctus et aux règlements de comptes. Ces anciens combattants, reconvertis à la limonade, voire à la chemiserie, on peut les rencontrer, frileux, sur le Vieux-Port, en train d'acheter leur provision d'oursins ou de promener leurs petits-enfants.

Quelques détonations de gros calibre viennent parfois, pourtant, rappeler le passé. Il n'y a pas si longtemps que, dans les ruelles chaudes du Panier et de l'Opéra, on se tuait encore pour les « blondes » du *Combinatie*, une affaire vieille de près d'un quart de siècle. Plus près de nous, le 21 octobre dernier, le dernier rejeton d'une grande famille a vu son existence prématurément interrompue par une rafale de 11,43 : Jean-Claude Regazzi, trente-deux ans, a été abattu, rue Albe, sept mois après son oncle, Gabriel, tombé au printemps dans les mêmes circonstances, tandis que son père, Barthélemy, dit « Mémé », purge aux Baumettes une peine de dix-sept ans de prison pour avoir aménagé des caches dans les voitures utilisées par Jean-Baptiste Croce et Joseph Mari pour faire passer de l'héroïne aux Etats-Unis. Pour le reste, le milieu marseillais se perd dans la brume du souvenir et tel commerçant de bon goût, qui évoque parfois le passé à mots couverts à l'heure de l'anisette et n'oublie pas que les services américains de lutte contre les stupéfiants l'avaient fiché dès 1954, s'étonne presque qu'aucun éditeur n'ait songé à lui demander ses mémoires.

La disparition des grands « parrains »

Trois raisons expliquent l'effondrement d'une société qui régna pendant plus d'un demi-siècle sur tous les aspects de la vie phocéenne. Au premier rang figure la fin de l'époque coloniale, qui tarit presque complètement les sources de revenus provenant de la prostitution et de la traite des Blanches ; or le trafic local et international des femmes assure au milieu son viatique, le « *minimum vital* » à partir duquel il peut développer d'autres activités. Vient ensuite la disparition soudaine des derniers grands « parrains » marseillais : les Guérini. Quelques semaines après l'assassinat de l'aîné, Antoine, en juin 1967, Barthélemy, dit « Mémé », était arrêté par la police dans son propre fief, le bar Méditerranée, à la suite d'un obscur règlement de comptes.

Le dernier coup a été porté à la haute pègre marseillaise par la drogue, sur laquelle elle comptait pourtant pour s'enrichir fabuleusement. Elle le crut pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que, au début de la décennie, la police consacre enfin à la lutte contre le trafic des stupéfiants des moyens à la hauteur du fléau. L'important travail de démantèlement entrepris par les services spécialisés a donné des résultats impressionnants : depuis 1972, une centaine de trafiquants internationaux ont été arrêtés dans la région, la moitié d'entre eux représentant des grands noms du banditisme.

L'arrivée des petites équipes

Une vingtaine d'autres sont en prison aux Etats-Unis. Enfin, les règlements de comptes sont parfois venus suppléer une police impuissante : trois morts en 1971, six en 1972, quatorze en 1973, un par an depuis lors, en tout vingt-sept rouages importants sont tombés sous les balles de rivaux. La plupart, après avoir acquis une solide réputation, ont commis quelque indélicatesse, en oubliant, par exemple, de ristourner à des commanditaires les intérêts de leurs placements. Ainsi sont morts C. Tramini, dit « Tintin », un dauphin des Guérini, Joseph Lomini, dit « Jo le Toréador », en souvenir d'une brève et modeste carrière dans les arènes, et quelques autres. Aujourd'hui, la morphine-base n'arrive plus du Proche-Orient, les chimistes sont morts ou en prison, les circuits financiers désorganisés, ce qui rend peu probable une résurgence de la « French Connection ».

L'effacement du milieu traditionnel ne signifie pas pour autant que la région soit à l'abri de la délinquance. Marseille vient au deuxième rang au palmarès de la criminalité française et était, en 1975, la huitième ville du monde occidental pour le taux de criminalité globale. Certains chiffres pourraient rassurer : ainsi, entre 1975 et 1976, le nombre des agressions à main armée est tombé de deux cent quarante à cent soixante-seize. Une vaste campagne contre la prostitution — jusqu'à trois hôtels fermés chaque jour, et un centaine de proxénètes arrêtés depuis le début de l'année — a peu à peu réduit les bastions traditionnels de cette activité, et si on compte encore quelque huit cents femmes « travaillant » régulièrement, seul le sanctuaire de l'Opéra, reflète encore leur activité la plus voyante concurrencée d'ailleurs par celle d'un nombre important de travestis.

Mais les responsables de la sécurité sont inquiets pour deux raisons. D'abord, la moyenne criminalité est en augmentation et cette multiplication des cambriolages et des vols avec violences donne à la population un profond sentiment d'insécurité. D'autre part, ces méfaits sont l'œuvre de bandes généralement inorganisées et peu connues des services de police, lesquels sont souvent mis en échec malgré leur nombre : cinq mille huit cents hommes pour l'ensemble du département (quatre mille huit cents policiers et un millier de gendarmes), dont trois mille en police urbaine à Marseille, ainsi que quatre cent trente commissaires et inspecteurs au service régional de police judiciaire. Cette concentration n'est pas superflue face à la dilution de la délinquance.

Le dernier hold-up « structuré », organisé par un commando « solide », remonte au 31 janvier 1973. Depuis, la rue appartient à des petites équipes qui se font et se défont au gré des circonstances, qui passent indistinctement des agressions contre les pompistes aux hold-up de petites agences bancaires. Les auteurs de vols à l'arraché ont de treize à quinze ans, les agresseurs à main armée de dix-huit à vingt-cinq ans. Certains viennent de « la Cage », un quartier d'immigrés, encore que les étrangers ne représentent qu'un modeste pourcentage de la population délinquante : sur 7 621 personnes arrêtées en 1976, on comptait 1 929 étrangers (dont une part importante pour infraction à des arrêtés d'expulsion), parmi lesquels 977 Maghrébins, alors que 100 000 d'entre eux vivent dans la ville.

A l'inverse de celle de Marseille, la pègre niçoise possède encore une structure relativement solide. L'arrestation d'Urbain Giaume, un patron de boîtes de nuit soupçonné d'avoir eu des liens avec le milieu et d'avoir patronné quelques expéditions de drogue vers l'Amérique, n'a pas créé de vacance. La lutte pour la succession était déjà ouverte depuis longtemps, entre un gang dit « *des Italiens* » (bien que composé surtout de Corses), et une équipe de challengers grenoblois chassés de leur bastion par l'action de la police. Le conflit a déjà fait une vingtaine de morts sans qu'aucun des deux camps en tire un avantage décisif.

Mise au vert dans l'arrière-pays

Mais Nice vaut bien une guerre, car l'enjeu est d'importance. La ville et sa région respirent la fortune. Une population interlope favorise le prosélytisme criminel. La « *mise au vert* » est aisée dans un arrière-pays proche et quasi désertique, ou même simplement au milieu des foules saisonnières. La frontière est proche, et un aéroport international permet bien des évasions. Enfin, il existe, à quelques kilomètres de la promenade des Anglais, un champ de courses réputé pour les « *affaires* » qui s'y jouent en coulisse : l'hippodrome de Cagnes-sur-Mer, dont les habitués ont coutume de dire que si, au milieu d'une réunion, quelqu'un criait « *au voleur !* », il ne resterait instantanément plus personne... et peut-être même pas les chevaux !

Au milieu d'un accroissement lent, mais inexorable du banditisme — les Alpes-Maritimes viennent au septième rang des départements français pour le volume de la criminalité, — on note dans les Alpes-Maritimes une poussée très nette de la criminalité « astucieuse ». Pendant longtemps, on vit « tomber » des notaires véreux (dix en dix ans) et des promoteurs indélicats. Aujourd'hui, la place appartient surtout aux escrocs de tous acabits. Mais la criminalité violente n'en perd pas pour autant ses droits. On a compté l'an dernier dans le département soixante-seize hold-up et cent treize vols avec armes.

A cause des « communautés »

Plus calmes, les autres départements n'en connaissent pas moins un phénomène criminel développé par rapport à la moyenne nationale. Le Var se classe en quatorzième position pour le volume de délinquance, le Vaucluse vingt et unième, et seuls les départements ruraux des Alpes-de-Haute-Provence (soixante-huitième) et des Hautes-Alpes (quatre-vingt-deuxième) apparaissent comme des havres — relatifs — de paix. Pourtant, la violence y existe : quatorze affaires de coups et blessures et trois viols dans les Alpes-de-Haute-Provence pour le premier semestre de cette année, selon les statistiques de la gendarmerie ; treize affaires de coups et blessures, beaucoup de rixes interraciales dans les bals et une pléthore de cambriolages dans les Hautes-Alpes. La drogue n'épargne pas ces zones pourtant écartées des circuits traditionnels — « *à cause des communautés* », avance-t-on souvent. Effectivement, quatre plantations de cannabis — dont une de six cents pieds — ont été découvertes depuis le début de 1977 dans des communautés des Alpes-de-Haute-Provence, et six affaires de trafic dans le même temps dans les Hautes-Alpes. Dans ce département, les gendarmes ont mis fin l'an dernier à un trafic de haschisch provenant de Marseille entretenu par les employés des remontées mécaniques des stations hivernales.

L'effort de la gendarmerie

Consciente de l'importance des dangers, la gendarmerie a consenti un effort particulier dans toute la région : près de cinq mille hommes sont répartis dans deux cent soixante-deux brigades, renforcées par deux pelotons de surveillance et d'intervention (P.S.I.G.) basés à Aix-en-Provence et Grasse (un troisième s'installera l'an prochain à Fréjus) ; les moyens matériels sont également développés : deux véhicules par brigade, réseau de transmission serré, deux sections d'hélicoptères (Hyères, Briançon) et quatorze vedettes de surveillance rapprochée des côtes. Pour l'exercice de la police judiciaire, la gendarmerie dispose de cent trente-quatre hommes répartis en brigades de recherches départementales et, au niveau de la cour d'appel, à Aix-en-Provence, d'une section de recherches de dix-huit hommes — dont trois spécialisés dans la criminalité des affaires.

La police dans les villes comme la gendarmerie dans les zones rurales tente donc, de manière concertée, d'endiguer le flot de la criminalité. Elles obtiennent dans cette lutte des résultats divers, et le rapport du service central d'étude de la délinquance de la police judiciaire pour 1975 juge, pour sa part, la situation du Midi « *grave* ».

JAMES SARAZIN.

gros plan

Les flamboyants de l'éloquence

ON ne sait pas de façon exacte où cela commence. Au sud de Valence en tout cas et pour irradier jusqu'à la mer par Nîmes et quasiment Montpellier, d'une part, par Digne, Draguignan et jusqu'à Nice, de l'autre. Dans ce périmètre une capitale, Marseille, mais surtout une ville princière comme une acropole, Aix.

Partout l'éloquence est là au naturel, et le Mirabeau statufié qui entend la symboliser au palais de justice d'Aix-en-Provence est parfaitement superflu. Poussez n'importe quelle porte de salle d'audience dans n'importe laquelle de ces cités, cela suffira pour comprendre que le parler l'emportera toujours sur l'écrit d'une façon ou d'une autre. Jeunes ou vieux, vêtus ou non de la robe, ils ont une autre façon qu'ailleurs de s'affronter à propos d'un divorce, d'un bornage, d'un loyer. Du dossier qu'ils ont, et comme ailleurs assez triste et ordinaire, ils sortent à chaque coup autre chose que cet ennui et cette banalité.

Les accents peuvent varier, chanter plus ou moins fort. Il reste une façon de dire la vie, de forcer sur le tragique, de mettre le supplément d'emphase qui permet d'en prendre à son aise avec la réalité. Pour un rien, on peut d'ailleurs appeler à la rescousse Corneille et Justinien, Péguy ou Boileau, Sophocle ou Plaute ou Cicéron. De près ou de loin, ce sont tous des alliés du même rivage classique.

D'un barreau à un autre, et par ces seules vertus, il rôde dans ces parages une exquise complicité. Lorsque les choses vont tout à fait bien, elle s'étend à l'auditoire, juges y compris, à la seule condition qu'ils ne soient pas « du Nord », évidemment. Et cela signifie seulement que chacun sait, c'est-à-dire qu'on est entre conteurs, et qu'entre conteurs un prince du mensonge prend rang de poète.

Quand l'éloquence peut ainsi briller et flamboyer avec les riens de la vie, que ne fera-t-elle appliquée à la tragédie ?

S'il est un dernier lieu où les assises ont une chance de demeurer longtemps encore le grand tréteau, celui où l'on peut une bonne dizaine de fois par trimestre se croire à Epidaure, c'est bien ici. Le procès devient alors une variante de civilisation. D'âge en âge, il a eu ses chantres et ses bardes. Et nulle part ailleurs l'emploi du mot « ténor » ne leur est aussi idéalement applicable. Draguignan eut Barles, Aix, Filippi ; Marseille garde Pollak, Chiappe, Raymond Guy, Lombard. A Tarascon, il y a Gonthier, à Digne Charles-Alfred. Et Nîmes avait de Montaud-Manse.

Au milieu d'eux, quand ils viennent s'y aventurer, les « Parisiens » ont toujours fait figure de visages pâles, même — surtout — quand ils s'appelaient Maurice Garçon ou René Floriot.

En revanche, lorsqu'une affaire Guérini fait « monter » vers la capitale cette armada du Sud, on se dit que n'est point éteinte la race des Moro et des Viviani. Et alors le Nord s'en va les quérir pour une affaire Fauqueux, pour un mystère de Bruay.

Pensera-t-on qu'ils trichent, truquent et qu' « ils ne nous la feront pas » ? Que pour la pépite Filippi combien de faux brillants ? Ce serait ne rien comprendre aux légèretés d'un jeu où le plaisir a sa part. Cela reviendrait à refuser l'éloquence, qui précipite le flot de la parole et toujours, peu ou prou, les battements du cœur.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Aux Toulonnais associés

TOULON connaît une vie associative intense. On pourrait presque parler de record. Plus de trois mille groupements pour deux cent mille habitants. Et, chaque jour, la préfecture enregistre la naissance de cinq à six associations nouvelles.

Toutes les provinces françaises défilent dans les colonnes de Var-Matin, le quotidien local. On y annonce la réunion des Gars du Nord, des Antillais, des Alsaciens-Lorrains... Toulon a même deux groupements de Languedociens.

Les plus gros bataillons sont fournis par les rapatriés d'Afrique du Nord (un septième du corps électoral), les Corses et les Bretons. Longue est aussi la liste des anciens militaires. Les sociétés musicale, en revanche, paraissent sur le déclin. Lointain est le temps où chaque faubourg alignait sa fanfare.

La préfecture varoise a son « ambassade de Provence ». On y enseigne la langue de Mistral et l'art du tambourin. A la terrasse du Chantilly, les Amis de Raimu évoque le Toulon d'avant-guerre. Celui de l'Etrange M. Victor. Mais les groupements reflètent les activités les plus diverses. Le Club cyclo des randonneurs (vingt-six ans d'existence) part à la découverte de l'arrière-pays. Comme le font les Amis de la nature et les excursionnistes toulonnais.

Les joueurs de boules, eux, restent fidèles à leur quartier. Ils entendent y faire la loi. Et le nom du club, parfois, résonne comme un défi. Telle l'Amicale des vinaigres à La Valette...

En 1929, les comités d'intérêts locaux ont fait leur apparition. L'Elisa donna l'exemple, bientôt suivi par le quartier Armand-Barbès. Les CIL — ce sigle est à Toulon familier — devinrent ainsi un organisme représentatif de l'opinion des faubourgs.

On a, bien entendu, tenté de les politiser. Mais ils reflètent toujours une grande diversité. Aux récentes élections municipales, chaque leader avait eu soin de « puiser » dans les CIL. C'est ainsi qu'un capitaine de vaisseau et un général, animateurs de comités d'intérêts locaux, figuraient sur la liste de M. Simon-Lorière. Le débat sur le plan d'occupation des sols redonne aux CIL une vigueur nouvelle. Ils ont complété leurs structures en formant des fédérations qui « épousent » géographiquement les cantons toulonnais.

Bien entendu, on trouve à Toulon les « France-quelque chose », France-U.R.S.S., France-Etats-Unis, France-Canada, France-Grande-Bretagne, France-Israël... Associations conductrices de culture. Et incitant aux voyages...

Au Bar de l'Harmonie — un nom prédestiné — on a fixé le siège de tous pour un un, pour tous tous. Association évidemment basée sur la solidarité. Il existe même un groupement des Toulonnais de Toulon. Espérons qu'ils ne se sentent pas trop isolés... Des chasseurs (habitués à revenir bredouilles ?) se regroupent dans la philosophie ; les sourds-muets constituent « le cercle silencieux ». Mais d'autres groupements reflètent des préoccupations plus matérialistes. Tel le Syndicat de défense des personnes concernées par les projets de déviation de la RN 98 et de l'autoroute.

La vie associative épouse notre temps. On voit surgir des groupements de syndics, de co-propriétaires. L'Union des femmes seules se manifeste. Aider les jeunes souligne l'un des impératifs du moment. Et les écologistes, présents au scrutin de mai, ne sont pas les derniers à s'organiser bien sûr.

CHARLES GALFRÉ.

Mai 1852 : les rebelles sont matés

DANS le palais des Papes d'Avignon, on entasse mille trente-cinq détenus vauclusiens. Au château d'If de Marseille, une plaque commémorative évoque aujourd'hui la détention des chefs républicains et « montagnards » de cette ville. « A Toulon, les casernes, les casemates des forts furent trop petites pour contenir les prisonniers » *(Pierre de La Gorce,* Histoire de la Seconde République.) *Sept cent quarante-huit Varois, dont huit femmes, sont déportés à Cayenne et dans le bled algérien de conquête récente ; mille trois cent soixante-huit sont « bannis » ou maintenus en prison. Dans la Drôme, cette Provence haute — car on n'a jamais entendu parler d'olives dauphinoises et celles de Nyons sont fameuses ! — les prisons ne suffisent pas et il faut comprimer un « supplément » de quatre cents prisonniers dans la vieille tour de Crest.*

Les Hautes-Alpes, pourtant moins affectées, connaissent, elles aussi, leur contingent de « transportés » et de « proscrits ». « Pourtant, *écrit Philippe Vigier* (1), rien ne saurait égaler l'état de détresse dans lequel se trouvent les mille quatre cents à quinze cents habitants des Basses-Alpes emprisonnés dans les geôles improvisées » *(20 degrés sous zéro à Digne en ce mois de décembre 1851). Neuf cent quatre-vingt-dix-sept d'entre eux sont envoyés en déportation. Beaucoup y mourront. Vigier précise ailleurs :* « Les commissions mixtes envoient deux cent trente-neuf détenus en Guyane, neuf mille cent cinquante en Algérie, tandis que quinze cents sont expulsés du territoire national, deux mille huit cents internés et plus de cinq mille placés sous la surveillance de la police. »

A quoi il faut ajouter les républicains qui se suicident à la veille d'être arrêtés, les insurgés qui, échappant à une véritable chasse à l'homme, se réfugie au Piémont et à Nice — sarde, à cette époque, — les fusillés de Saint-Etienne (B.-A.) et d'ailleurs, les morts de « ces trois batailles rangées dont l'histoire de France ne parle pas » : *CREST (plus de cent tués par mitraille et par canon) ; LES MEES, où quatre mille insurgés bas-alpins font battre en retraite les troupes du colonel Person ; AUPS que Zola décrit dans* la Fortune des Rougon *(cent vingt tués et fusillés parmi les insurgés varois). Enfin, une véritable armée convergeant de toute la France sur la Provence laisse des « garnissaires » pour occuper les fermes des fugitifs. Au bout de tout cela, dans les Basses-Alpes et le Var notamment,* « il sera impossible en 1852 de faire labours ou récoltes, faute d'hommes ». *(Noël Blache :* le Soulèvement de 1851 dans le Var.)

Or combien de Français connaissent aujourd'hui non pas l'histoire, mais simplement l'existence d'une aussi formidable répression et des événements qui la précédèrent ? Une véritable conspiration du silence a pratiquement gommé cet épisode de l'histoire de France. Dans les manuels scolaires, du primaire à la terminale, tout tient en quatre lignes : « En province, les essais de soulèvement furent impitoyablement réprimés. Beaucoup d'insurgés furent fusillés et des milliers de républicains envoyés au bagne en Algérie et à Cayenne. » *Point final.*

Les Basses-Alpes : pas une commune ne manque

Voila traités les mouvements qui éclatèrent à l'annonce du coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte dans une quinzaine de départements — dont le Haut-Rhin, la Nièvre, le Gers, l'Hérault, le Gard — mais qui prirent en Provence le caractère d'un soulèvement général organisé. En particulier « dans les Basses-Alpes, le pays tout entier s'est mis en marche. Pas une commune n'a manqué. Dans certaines tous les hommes et les jeunes valides ont pris les armes » *(rapport du procureur général d'Aix du 19 janvier 1852 »).*

Pourquoi, comment un tel silence ? D'abord, parce que les insurgés furent battus et que le vainqueur a écrit l'histoire. Mais la Commune de Paris, elle aussi battue vingt ans plus tard, n'en est pas moins célèbre, et voici le deuxième point, dont découle un troisième. Dans une France depuis longtemps centralisée à l'extrême le Second Empire peut étouffer et dénaturer complètement ce qui s'est passé « dans cette province lointaine » : *non seulement les faits, mais plus encore leur contenu politique entièrement nouveau. Puisque tant de paysans sont en armes, le pouvoir décrète qu'il s'agit d'une jacquerie, dès lors fruste et sanglante.*

Marx et Engels, eux-mêmes, observateurs lointains, admettent partiellement cette version du pouvoir, d'autant qu'ayant fondé leurs espoirs sur le prolétariat des villes ils ne croient guère, a priori, à ces *paysans-révolutionnaires qui se permettent de jouer les avant-gardes. Dès lors, après eux, la gauche française reste sur la réserve et ne se préoccupe guère du contenu « insolite » d'un mouvement si peu « conforme ». Et l'enseignement qu'il contient sera perdu, ignoré durant de longues années...*

Et pourtant ! Déjà la relation d'Eugène Tenot (2) disait clairement qu'il n'est pas question de jacquerie, ni même d'une simple résistance armée au coup d'Etat, mais bien d'un projet socialiste depuis longtemps élaboré. En mai 1852 devaient avoir lieu les élections présidentielles et les socialistes les plus avancés — Montagne et Jeune Montagne, — s'y préparent activement dans les « cercles », qui deviendront « sociétés secrètes » parce que interdits. « La Société des montagnards couvre les quatre départements » : *Bouches-du-Rhône, Basses-Alpes, Var, Vaucluse. (Eugène Tenot.)* « En mai 1852, il faudra que tout se règle. Le peuple attend pour vous remplacer et votre vieille société aussi par une société nouvelle, fraîche et gaillarde. » (la Voix du peuple, *Marseille, septembre 1851.) Mais Tenot remonte plus avant. Depuis 1830, dans la Provence,* « jusque-là l'une des terres classiques du royalisme », « un travail intellectuel sourd, inappréciable allait déterminer un prodigieux revirement d'opinion. » *Dès après la répression de 1848 la Montagne s'installe en Provence et triomphe aux élections de 1849, où surgit le terme, sans équivoque, de « Province rouge ».* « A ces gens, *écrit Marx,* les expériences faites depuis 1848 avaient ouvert l'esprit. » *Quand éclatera le coup d'Etat, les sociétés mobiliseront littéralement* « leurs innombrables affiliés » : *d'où l'extraordinaire ampleur du mouvement.*

Le pèlerinage de François Mitterrand

Aujourd'hui, grâce à ces travaux d'historiens, le soulèvement provençal, réhabilité, reprend peu à peu son véritable visage. La population, naguère « culpabilisée » par la répression, la calomnie et les silences, retrouve la fierté de ce passé. Elle réveille la tradition orale, restée secrètement vivace, sur les combats et les déportations. Jacques Duclos vient, en 1951, célébrer le centenaire, aux Mées. François Mitterrand y vient aussi en *1966. Certains occitanistes — jusque-là plus au fait de la révolte des vignerons du Midi, voire des Cathares brûlés jadis à Montségur — redécouvrent en même temps 1851 et une Provence qui n'est pas de farandoles. Le chanteur Beltrame parcourt le Var avec une troupe de théâtre qui « joue » le soulèvement « en langue ». Une récente* Histoire de l'Occitanie *(3) lui consacre, cette fois, deux pages : « Ce n'est qu'un début... »*

Plus que les monuments aux morts des Mées et d'Aups, un fait vivant témoigne de la présence de 1851 dans la mémoire collective des gens de ce pays. Ici, à l'inverse de nombre de provinces françaises, la quasi-totalité des communes rurales ont toujours gardé à leur tête des municipalités rouges, maintenant socialistes ou communistes. En dépit des « gommages », l'histoire est restée vivante et ici, contrairement à des schémas simplificateurs, les ruraux ne constituent pas le bastion du conservatisme.

JEAN RAMBAUD.

(1) Deux ouvrages capitaux : *la Seconde République dans la région alpine*, par Philippe Vigier, P.U.F. (2 tomes), et *la Seconde République*, P.U.F. (« Que sais-je ? »). Voir aussi *la République au village*, par Maurice Aghulon.

(2) *La Province en décembre 1851*, par Eugène Ténot (1865), demeure l'ouvrage de base.

(3) *Historique de l'Occitanie*, par André Dupuy, I.D.L.C. Montpellier.

gros plan

AIX N'EST PLUS DANS AIX

L'IMAGE traditionnelle et la vue que l'on se fait d'Aix, du quartier Mazarin au boulevard Pasteur, du faubourg Saint-Jean-Baptiste au cours des Arts et Métiers, recouvre, en réalité, un quart de la ville. Les trois-quarts sont ailleurs. A proximité certes : vers la vallée de l'Arc, la route de Nice, de Manosque ou de Vauvenargues, vers la trouée de l'ouest surtout. Mais ailleurs. Et si l'image du petit quart persiste sur la rétine, c'est que la vieille cité a imposé aux esprits sa forme et son contour.

Michel Vovelle, professeur d'histoire à l'université de Provence, qui a animé une équipe d'universitaires pour la rédaction d'une récente Histoire d'Aix *(Edisud La Calade), note :* « Aix est aujourd'hui une ville neuve. En 1975, 18 % seulement des adultes aixois étaient natifs de la ville : on peut sans imprudence avancer que cinq citadins adultes sur six ne sont point aixois de souche... Dans cette ville, où le passé paraît si présent, 62 % des logements existants en 1970 avaient été construits après la première guerre mondiale... Au moins les deux tiers des logements (peut-être même sept sur dix sont du vingtième siècle et ils abritent une part encore plus considérable des habitants. »

Autre constat brutal : le nombre d'habitants a quadruplé depuis cinquante ans, et plus que doublé dans les vingt dernières années. La « belle endormie » — c'est ainsi que l'on appelait Aix au début du siècle — s'est réveillée.

Où sont alors les vieux Aixois ? Ils existent pourtant et le sociologue Georges Granai, qui a tracé les contours inchangés de ce groupe, a observé combien, jusqu'en 1968, il avait gardé, imperturbable, « une conception rétrospective de la réalité et du fonctionnement de la ville et une vision anachronique de son destin ». *Et il a noté que* « c'est entre 1954 et 1968 que se façonne, *sous les yeux aveugles de beaucoup* d'Aixois, la ville que nous connaissons aujourd'hui et que peut s'observer cette mutation qui affecte aussi bien la masse et la composition de la population que l'espace sur lequel celle-ci projette son empreinte ». *Il y avait 54 200 habitants en 1954 ; ils étaient 115 000 au dernier recensement.*

Cette rapide expansion n'est pas allée sans danger pour les espaces verts, l'habitat, les transports et diverses nuisances. Une récente enquête sur trente-neuf villes les plus « vertes » de France a classé Aix à la 31e place. Cette contre-performance a surpris les Aixois sans les convaincre. Bien peu souhaiteraient aller s'installer dans les villes placées en tête de la qualité écologique : Dijon, Caen ou Metz. C'est que, comme l'a fait remarquer Me Félix Ciccolini, maire de la ville et sénateur des Bouches-du-Rhône, « Aix a fait un effort considérable pour développer les espaces verts : elle a inauguré récemment une promenade de 4 kilomètres le long de l'Arc, couvrant 30 hectares de verdures et elle est en train de réaliser un parc de 5 hectares et demi dans la nouvelle ZAC du Jas de Bouffan ».

Un ton de bonne compagnie

Mais surtout Aix a le privilège de posséder, à quelques minutes du centre, une zone verte incomparable — la campagne même que l'on qualifie volontiers ici de « cézanienne » — contrairement aux villes dont le centre est aéré de parcs, mais qui sont ceinturées par un secteur industriel très dense.

Aix n'est plus dans Aix et les vieux Aixois ne constituent plus le groupe dominant. Pourtant, un esprit demeure qui est, à bien des égards, celui de l'ancienne capitale de la Provence. La ville nouvelle et ses habitants se situent volontiers par rapport au centre traditionnel. Cette cité, qui fut royale et française avant toute autre, a gardé une distinction, un sens de l'équilibre, un respect des proportions et, pour tout dire, un ton de bonne compagnie dont elle se flatte — à tort ou à raison — et qu'elle oppose volontiers aux activités marchandes de ses voisins.

Et l'ambition suprême de tous ceux qui viennent aujourd'hui encore se fixer ici, c'est de trouver la formule précieuse qui leur permettrait de devenir de vieux Aixois en quelques semaines.

PAUL CHOVEAN.





هكذا من الأصل

Antibes-Nice : quand le sport, le soleil et les études font bon ménage

A Antibes, en face du fort carré, a été construite la plus moderne et la plus aérée des piscines de compétition françaises. C'est là que fonctionne aussi la section sport-études la plus ensoleillée. A moins de 20 kilomètres, de l'autre côté du Var, sur les hauts de Nice, juste en-dessous de la vieille bâtisse blanche du lycée Parc-Impérial, une autre section sport-études, de tennis cette fois, bénéficie naturellement du même climat. A Antibes, en 1976, les élèves de la section ont nagé toute l'année en plein air.

A Nice, sauf quelques jours de pluie, sur les deux courts réservés aux élèves, la jeune élite du tennis français a bénéficié de conditions climatiques comparables. A Antibes et à Nice, l'environnement invite à l'effort. On nage mieux à proximité des palmiers, avec la Méditerranée en toile de fond, dans un cadre séduisant. Comme on joue mieux dans la verdure d'un club accueillant et tranquille. Sous le soleil.

Le plus bel ensemble nautique de France

Si les deux sections sport-études ont beaucoup de points semblables, pour ce qui concerne les conditions d'entraînement privilégiées, elles sont en tout point différentes dans leur motivation sportive. Antibes forme, pour un court temps, une petite génération de nageurs qui quittera son activité athlétique, la majorité atteinte. La natation, discipline essentiellement amateur, n'a pas de débouchés commerciaux, n'organise rien de spectaculaire et de régulier, ne sert de locomotive à aucune grande industrie. Nice, à l'opposé, s'adresse à une phalange de joueurs qui pourra faire carrière pourvu que son assiduité lui ouvre grandes les portes du tennis professionnel.

Ils sont seize à Antibes, treize garçons et trois filles, à suivre un entraînement bien articulé avec les cycles d'études. C'est un exemple de collaboration entre les nécessités du sport de compétition et celles de l'école. Des horaires aménagés de part et d'autre, pour qu'aucune des deux activités ne soit trop sacrifiée, en quelque sorte une pleine complémentarité. Est-ce un signe de ce qui différencie aussi les deux disciplines ? Le fonctionnement de la section sport-études d'Antibes repose sur des subventions du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Mais sans l'appoint de capitaux privés, accordés sans aucune contrepartie publicitaire, la section éprouverait de grandes difficultés à boucler son budget. On le dit sans amertume à Antibes, comme s'il était naturel qu'un mécène se substitue en partie à la responsabilité de l'Etat et éventuellement à celle de la Fédération française de natation.

Chaque fois que l'argent manque, le mécène est là pour prendre le relais. C'est vrai aussi, dit M. Gérard Hugon, conseiller technique régional, que sans le soutien de l'Etat rien ne serait possible. Mais que faire avec une aide supplémentaire du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports de 500 francs par élève nageur et par an quand il est pensionnaire, et avec 250 francs annuels pour un demi-pensionnaire ?

La municipalité d'Antibes, de son côté, a apporté sa quote-part : le plus bel ensemble nautique de France et sans doute autant d'interventions qu'il en faut pour que les établissements scolaires accordent la compréhension nécessaire afin que les horaires d'études soient aménagés au mieux. L'impression qui prévaut est que chacun y met du sien, y apporte même du zèle, les entraîneurs, le conseiller technique régional, les lycées, la municipalité, mais que sans le coup de pouce de l'aide privée tous les problèmes d'intendance ne seraient pas résolus pour autant, faute d'une prise en charge totale par l'Etat.

La section sport-études d'Antibes est une invitation à réfléchir à tout ce qui manque encore au sport de compétition français pour rivaliser avec ce qui se fait de mieux à l'étranger. Force est de reconnaître pourtant que ceux et celles qui formeront peut-être, en partie, l'élite nationale dans les années à venir ne sont aucunement préoccupés par ces problèmes. Ils nagent au soleil, avec le meilleur encadrement possible, et rencontrent dans leurs études une compréhension de tous les instants. Le résultat est à tout point de vue positif. C'est tellement vrai que, pour l'extérieur, Antibes-Natation est l'exemple type de la section sport-études heureuse. A Antibes, dit-on volontiers, il n'y a pas de problème d'argent. C'est vrai, mais on sait pourquoi.

Des horaires à l'américaine

A Nice, tout change. Les élèves de la section sport-études sont moins nombreux — huit, tous garçons, — et ils sont beaucoup plus représentatifs de l'élite nationale. En fait, au lycée Parc-Impérial, fonctionne depuis sept ans une sorte de club réservé aux jeunes considérés comme les plus doués. Leur recrutement s'effectue sur des critères extrêmement sérieux. C'est, au demeurant et partant d'exemples de ce genre, que la natation a décidé de se doter d'institutions comparables en dégageant très récemment, pour son centre national, le financement nécessaire.

Toujours est-il que M. Patrice Beust, l'entraîneur national qui a la charge à Nice de la section expérience tennis-études, n'a aucune préoccupation financière. La double tutelle de l'éducation nationale, c'est-à-dire du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et de la Fédération française de tennis, couvre tous les besoins de ses élèves, encore qu'il soit difficile, dans une discipline aussi ouverte que l'est le tennis aux intérêts extérieurs, de faire la part des choses et de bien connaître l'origine des fonds.

L'après-midi au tennis

Les références sont à la hauteur des investissements. En sept ans, un joueur sur trois parmi les vingt-neuf classés en première série est passé au Parc-Impérial et y est resté au moins deux ans. C'est le cas de Haillet, Gauvain, Naegelen, Freyss, Casa, Moreton, Bedel, Noah et Borfiga. C'est le résultat d'une expérience fédérale (1970 à 1973) reprise à son compte pour moitié par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Il ne manque à la section tennis-études de Nice, contrairement à celle d'Antibes, que de persuader l'établissement scolaire dont elle dépend d'aménager les horaires, de telle sorte que les entraînements et les études s'harmonisent de la meilleure manière possible. L'activité sportive, inspirée par les méthodes américaines, accapare les stagiaires quatre heures par jour — à hautes doses — et les allées et venues entre les classes et les courts sont une contre-indication eu égard à la part de temps qu'elles impliquent. L'idéal serait de réserver le matin à l'étude et l'après-midi au tennis. Comme quoi rien n'est vraiment parfait à Nice ou à Antibes. Mais, malgré ces travers, il est impossible de trouver mieux ailleurs. Les sections sport-études de la Côte d'Azur ont pour elles un avantage à nul autre pareil dans la pratique des sports de plein air : le climat.

FRANÇOIS JANIN.

gros plan

Le ballon ovale loin de chez lui

QU'EST-CE qu'il fait à Toulon, si loin de sa seconde mère-patrie, le « rrruby » du Sud-Ouest. Car, après tout, la méridionale Bordeaux — l'un des ports où le rugby débarqua d'Angleterre, après escale au Havre dès 1872 — est bien plus loin de Toulon (736 kilomètres) que de Paris : 561 kilomètres.

C'est tout simple. Comme celui des grandes épidémies, ce virus-là pénétra par les ports. S'il eut tôt fait, de Manche en Atlantique, de gagner tout le grand quart sud-ouest, de monts d'Auvergne en montagnes Pyrénées, il piétina sur les côtes provençales. Toutefois, la balle ovale ayant été débarquée manu militari *par les équipages de la marine nationale, elle maintint désormais un solide bastion dans le port de guerre.*

Le délire des « mordus »

On joua dès 1907 sur un modeste terrain de La Seyne, la Muraillette, avant que ne s'élève en plein Toulon — de façon un peu voyante et encombrante aujourd'hui — le « temple du rugby » : le stade Mayol. Né à Toulon, le fantaisiste au toupet fameux offrit 50 000 francs-or pour les installations et les « rouge et noir » du R.C.T. portent depuis, en écusson, le brin de muguet que Mayol arborait en permanence.

Avec ce parrainage qui pouvait paraître insolite, on se retrouve champions de France en 1931. Le délire déferla chez les « mordus ». Il faut bien dire « mordus » et non comme de vulgaires Anglais, « supporters » ou « fans ». Qu'il vienne de « fans », de « supporters » ou de « mordus », le délire peut avoir du bon et insuffler des vertus, surtout s'il sait devenir lyrique. Sous ces effets conjugués on fut finaliste en 1948 et en 1968, pour ne perdre le « bouclier » (Lourdes 9, Toulon 9) qu'au « bénéfice de l'essai ». En 1969, on empocha le « du Manoir ». Finaliste encore en 1971. Et contre Béziers s'il vous plaît.

Secoué par une tempête intérieure qui le privait de ses meilleurs hommes, le R.C.T. n'en mena pas moins à la marque contre le super-champion avant d'échouer au-delà du port... après prolongations. Las ! C'est alors que le beau navire fit naufrage. « Le Corsaire », capitaine Herrero, et son équipage prirent le large pour s'en aller fonder à Nice une nouvelle — et valeureuse — colonie rugbyliote et extrême orientale. Dès lors, le pavillon rouge et noir se mit à flotter plutôt bas.

Toutefois, cette année, comme pour les vins du Var, le cru sera bon. Après le 33-6 infligé à Montauban, jusque-là premier de la poule, les « mordus » s'interrogent sur la jeune équipe. Malgré des trous elle pourra jouer les premiers rôles sur une scène : « Où, d'ailleurs, à part Béziers, ça ne plafonne pas très haut. » *Ils ont bien changé, ces « mordus » terribles pour tenir aujourd'hui un langage si mesuré ! « A Mayol » on les a même vus siffler les leurs qui « bottaient » avec un peu trop de prudence — sans trop de réussite — malgré une confortable avance, et applaudir les Montalbanais pourtant submergés, mais qui attaquaient à la main. Tant mieux ! A bon public, bon rugby.*

« Le style rouge et noir »

Jadis volontiers « maillocheurs » les rouge et noir ont traîné longtemps injustement cette vieille réputation. Pour s'en défaire on les a vus, à leur belle époque, lancer à répétition des charges « à la main », un peu folles, souvent parties de leur propres buts. Au plan national, le public averti avait fini par le reconnaître. A la jeune équipe, plus encore que des titres, on souhaite de retrouver ces envolées « toutes voiles dehors » afin qu'elles deviennent définitivement le « style rouge et noir ».

J. Rd.

Char notre «réfractaire»

(Suite de la page 21.)

« Ma toute terre, comme un oiseau changé en fruit dans un arbre éternel, je suis à toi. »

Sa « toute terre » rejoint toute la terre en partant de Sorgue, de Luberon, de Ventoux — de la pierre, du vent, des eaux, — jusqu'à toute la Méditerranée, au milieu des terres.

MAIS qu'est-ce qu'il a donc — tant pis, régionalisme ou pas ! — ce petit morceau de « terroir » à cheval sur Vaucluse et sur pays gavot, pour emmener au large tant de gens ?

Ventoux-Lure-Luberon : le premier, Raimbaud de Vacqueyras, troubadour, colporteur de poésie, s'en va l'offrir au Piémont — et Malaspina la recueille — et jusqu'à la « mer turque ». Giono des plateaux, venu du Piémont par le cordonnier, son père, la relance à pleines pages.

Combe de Lourmarin, entre grand et petit Luberon : Bosco d'Avignon — et du Piémont aussi — y vit sa poésie, où vivent aussi Grèce, Orient, Méditerranée. Camus d'Algérie, de Méditerranée, y a voulu sa tombe.

A la fontaine de Vaucluse, sur les bords de la Sorgue, Pétrarque est venu d'Italie, de la Mer-Nôtre. Arrimé aux rives de la Sorgue, René Char touche la Mère-Grèce, escale pour le large.

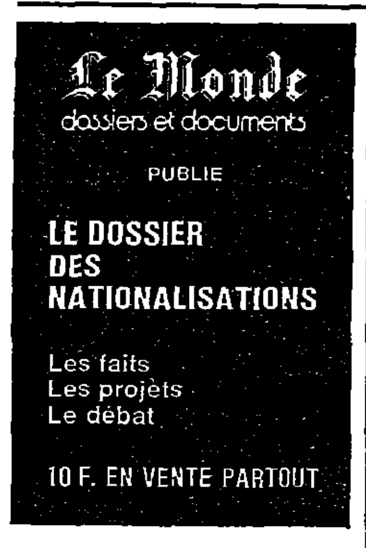
Ici, dans la nuit de Sorgue, du Ventoux, du Luberon, de Lure, le ciel est dur, plein, concis, avec des éclats soudains d'étoiles nues. La poésie de Char aussi.

∴

Quelle est loin, la Provence verbeuse d'une légende bête ! Mais que toute froideur est loin de son poète ! Contre tout, à travers « l'optimisme tragique de la Grèce » et de sa Fille-Provence, « en révolte ouverte », il dit et redit « l'effarant prodige que constitue la possibilité de vivre ».

A vingt ans, « zone sud » pourtant, nous étions nombreux à ne pas connaître la puissance — discrète — de René Char.

JEAN RAMBAUD.



les événements

A NICE

Une enquête de l'Université : l'Europe est trop loin

Tournée naturellement vers la Méditerranée, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et notamment le département des Alpes-Maritimes manifestent-ils quelque intérêt pour l'Europe. La Communauté des Neuf est-elle perçue ici autrement que comme une entité lointaine et abstraite ? C'est à ces questions que l'Institut européen des hautes études internationales, de l'Université de Nice, essaye de répondre dans un intéressant rapport qui a été publié il y a quelques jours, en liaison avec le bureau d'information des Communautes européennes.

Des Européens, la Côte d'Azur en voit beaucoup qui passent et qui séjournent. *« Mais l'Europe, la Côte d'Azur ne la sent pas parce qu'elle ne la vit pas : faute d'information sans doute, faute de participation aussi. Les centres de décision sont trop éloignés et l'on ne voit guère à l'échelon local les effets de ces décisions »*, écrit au début de ce rapport M. Guy Michaud, directeur de l'Institut.

L'étude qui vient d'être réalisée met en lumière *« le caractère désuet et anachronique des limites départementales ainsi que des frontières nationales. Le département des Alpes-Maritimes souffre de déséquilibres graves, à la fois internes et externes. En dépit des apparences et des structures politico-administratives, il est tourné vers l'Est plutôt que vers l'Ouest, conformément d'ailleurs à son histoire. Et ce n'est qu'en brisant non seulement ses étroites limites administratives, mais la frontière nationale, en constituant avec la province italienne voisine une véritable région transfrontalière, qu'il peut espérer vaincre ces déséquilibres »*.

Ceci sera d'autant plus vrai quand seront réalisés l'extension de l'aéroport international de Nice et le complexe portuaire qui doit l'accompagner ainsi que l'important ensemble de Valbonne-Sophia-Antipolis.

« Se dessinent, au-delà même de l'échelle régionale, la vocation et la dimension européenne et internationale de cette région transfrontalière dénommée « Alpazur » qui doit devenir un pôle d'attraction à la fois touristique, scientifique et commercial, dans une situation particulièrement privilégiée.

» C'est seulement lorsque la C.E.E. aura pris conscience de son importance et en aura porté témoignage par des actions concrètes que, réciproquement, les habitants de la région se sentiront européens à part entière », conclut le rapport de l'Institut.

A AIX

Un mois de poésie dans la ville

Pendant un mois — jusqu'au 18 decembre — la ville d'Aix-en-Provence est livree à la poésie. Après une série de rencontres qui avaient déjà eu lieu l'an dernier avec divers poètes, le Relais culturel que dirigent Simone Turck et Gil Jouanard, responsables de la Maison du livre et des mots de Villeneuve-lès-Avignon, organise des manifestations, un mois entier, sur le phénomène poétique. On y aura vu quelques-uns des plus importants poètes du moment : Jean Tortel le 24 novembre, Bernard Noël le 29, Tahar Ben Jelloun le 6 décembre, Michel Deguy le 13, Jacques Roubaud le 14.

Quatre débats concerneront « La poésie et l'enseignement » avec Michel Cosem et J.-P Balpe, écrivains, animateurs et auteurs d'ouvrages sur la pédagogie du poème ; « La poésie et la lecture publique » avec Henri Deluy, écrivain, directeur de la bibliothèque municipale d'Ivry ; « La poésie et la région » avec Jean Joubert, poete et professeur à l'université de Montpellier ; enfin « La poésie et les libraires » avec Pierre Torreilles, écrivain que son métier de libraire a confronté aux difficultés de la diffusion du livre de poésie.

Des animations sur le fait poétique, le langage, la place du poète dans la société auront également lieu dans des lycées, des centres sociaux, des instituts, la faculté, des comités d'entreprise, les maisons des jeunes et de la culture.

Un appel a été fait en direction des travailleurs immigrés et de leurs enfants. Le Marocain Tahar Ben Jelloun viendra leur parler de la culture maghrébine et tentera de les faire parler en arabe ou en français dans des contes traditionnels, tels qu'il en existe en Afrique du Nord ; en même temps des groupes arabes locaux joueront de la musique.

PAUL CHOVELON.

gros plan

Les démonstrations de Paul Ricard

PAUL RICARD a aujourd'hui soixante-huit ans. Il vit paisiblement dans l'arrière-pays de Bandol. Dans une maison provençale, à l'écart du bruit. A l'horizon, au-delà des pinèdes, on voit la mer Il a l'œil vif, en alerte. Toujours prompt à dire ce qu'il pense. Longtemps, il a été considéré comme l'industriel le plus prospère de France. L'hiver 1968 venu, tout d'un coup, il renonce à la présidence de ses affaires Pour protester, dira-t-il à l'époque, contre les contraintes d'une technocratie administrative bornée et tyrannique. Son ennemi préféré est déjà désigné : c'est l'administration. Aujourd'hui, avec le recul, il donne dans la pirouette pour expliquer sa retraite : « J'avais, à soixante ans, des jours de récupération à prendre. »

Neuf années ont passé. Paul Ricard, à cause des étiquettes que portent ses bouteilles, reste forcément dans l'actualité Il y est même plus que jamais dans ces temps de campagnes antialcooliques Récemment encore, il a été accusé par un médecin, dans une émission de télévision, d'être l'ennemi public numéro 1. L'empoisonneur Le grand responsable des cirrhoses, l'agent des accidents de la route Les attaques sont venues de tous côtés, de l'administration (encore), du corps médical, des scientifiques. A les croire, le Ricard, c'est la ciguë des poivrots. D'un effet plus lent, mais tout aussi sûr.

Avec son franc parler, Paul Ricard rend coup pour coup. Ça dérange d'ailleurs, au premier chef, ceux qui font dans les spiritueux. Pour beaucoup, Paul Ricard est un peu gênant. Un éléphant dans un magasin de porcelaine. Car la règle d'or dans la profession, aujourd'hui, c'est la discrétion. Paul Ricard, au contraire, reste le croisé du pastis. Plus que jamais. Avec la sérénité que donne la certitude d'avoir raison et le bon droit pour soi. Il a, d'ailleurs, l'habitude et le goût des combats. Le gouvernement de Vichy, en 1940, a interdit le pastis. C'était, paraît-il, une des causes de la défaite. Pas les panzers, pas les Stukas, le pastis.

La politique c'est aussi utile que l'administration

Puisque le pastis est prohibé, Paul Ricard se met dans la culture du riz, devient producteur de lait, distille de la cerise et de la prune. « Pour en faire un carburant et remplacer l'essence qui manquait à la Résistance, *dit-il.* « Mon » carburant sortait à 60 degrés et, à Avallon, il était rectifié à 90 degrés. Les Allemands n'étaient pas bien curieux ou n'avaient pas de nez. Sinon, comment ne pas s'étonner de ces pots d'échappement qui fleuraient bon la gnôle ? » *Paul Ricard a ainsi distillé, histoire de s'occuper, 1 million de kilos de prunes et 1 million de kilos de cerises. Pas de pétrole, mais des idées. La formule lui va comme un gant.*

En 1977, le pastis redevient une cible. « Je mets les médecins au défi, *dit Paul Ricard,* de m'apporter la preuve scientifique qu'un petit verre par-ci ou par-là peut faire du mal. » *Il a une comptabilité bien à lui. En divisant le nombre de Français par le nombre de bouteilles, on trouve forcément un nombre de verres. On divise le nombre de verres par le nombre de jours, et la démonstration est faite que chaque Français boit juste ce qu'il faut pour voir la vie en rose. On est bien loin des sournois qui parlent de couperose.*

A la longue Paul Ricard s'est réfugié dans la boutade Que raconte l'administration à propos des accidents de voiture ? Que l'alcoolisme porte une grande part de responsabilité ? Il balaie l'argumentation. Dans les pays musulmans, où l'alcool est interdit, il y a encore plus d'accidents. « En raisonnant comme l'administration, je devrais en conclure que moins on boit d'alcool plus les risques au volant augmentent. » *Non, dit Paul Ricard, plutôt que de vouloir diminuer les rations, l'administration serait mieux inspirée de faire élargir les routes, de supprimer les passages dangereux. Et puis on fait dire ce qu'on veut aux statistiques. Moi j'ai celles des gendarmes. Ils savent eux Elles contredisent celles de l'administration.*

L'administration, après l'avoir bien énervé, semble faire la joie de Paul Ricard : « C'est simple, *dit-il,* on l'écoute et on fait le contraire. Comme ça on est dans le vrai à coup sûr. » *Un jour, un technocrate a affirmé que le kilomètre d'autoroute coûtait tant Un prix exorbitant. Alors Paul Ricard a construit 5 kilomètres d'autoroute chez lui pour faire la preuve que l'administration, encore une fois, était dans l'erreur. C'est ainsi qu'est né le circuit automobile qui porte son nom. Difficile de faire la part du vrai.*

Des trente-cinq ans qu'il a passés à la tête de ses affaires, ses collaborateurs gardent le souvenir d'un patron respecté, presque vénéré. Il y a vraiment un culte Ricard, à Marseille, dans son fief Preuves à l'appui, on démontre qu'il était en avance sur son temps, au plan commercial et social On le dit autoritaire Sans doute. Un peu paternaliste Certainement, encore qu'il s'en défende Mais enfin il décidait quant même de tout pour le bien-être de chacun Aujourd'hui encore il tranche Pour tout et rien.

« La politique c'est aussi utile que l'administration. Les députés ne servent pas à grand-chose. D'ailleurs ils ne vont presque jamais en séance Le premier ministre devrait être un administrateur de supermarché. Il saurait au moins ce que veulent dire coûts, prix de revient, gestion. S'il y a trop de malades, c'est qu'il y a trop de médecins. Il faut bien les employer, alors on invente des maladies. Pareil pour les avocats. Trop nombreux. Trop d'avocats, trop de délinquance. Concorde ? Une affaire stupide Il fallait laisser les Américains le construire et payer les pots cassés. Et on l'aurait interdit d'atterrissage à Paris. A-t-on idée de jouer au grand quand on est petit ? Où est la bonne gestion dans tout cela ? »

Paul Ricard discute de la vie des heures durant et on l'écoute volontiers Un petit verre ? C'est pas de refus. « N'ayez aucune crainte, *dit Paul Ricard,* tous ceux qui meurent autour de moi sont des buveurs d'eau. »

FRANÇOIS JANIN.

A Marseille

UN JARDIN POUR LES AVEUGLES

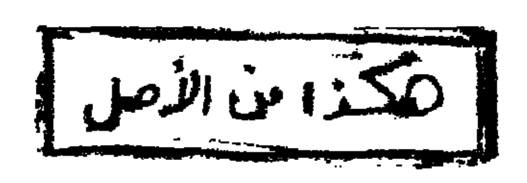
Marseille disposera, au début de 1978, d'un jardin spécialement conçu pour les aveugles et réservés à eux seuls.

Cette réalisation unique en France se situera dans la banlieue des Olives, près d'un foyer pour non-voyants qui abrite une centaine de pensionnaires.

Le projet prévoit une maquette générale des lieux en braille, qui sera placée à l'entrée et permettra aux aveugles de se diriger facilement, et une allée centrale où aboutiront toutes les autres allées ou sentiers. Les arbres plantés en bordure du chemin porteront une étiquette en braille.

On a prévu, également, une cascade qui sera aménagée afin de permettre aux aveugles d'éprouver la sensation du bruit et du toucher de l'eau. Tous les arbustes ont été sélectionnés pour leur parfum.

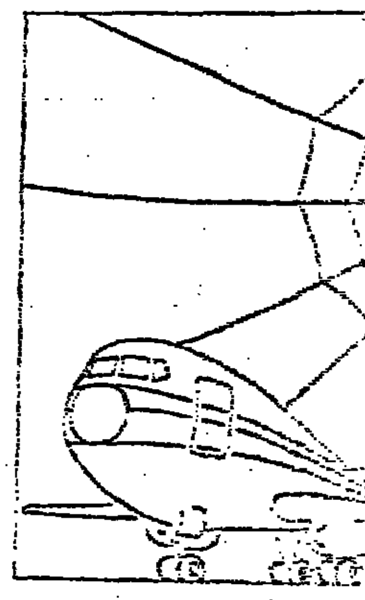
LES TAPISSERIES DE LA COLLECTION MICHAELOFF AU PALAIS DES PAPES. — Une partie des tapisseries des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, formant la collection de M. Yves Michaeloff, est exposée au Palais des Papes d'Avignon. On peut y voir les merveilleuses tapisseries de Tournai, du seizième siècle, ornées de motifs religieux, des tapisseries des Flandres à feuilles d'aristoloches (feuilles de chou), représentant des scènes de la vie quotidienne au Moyen Age. (Exposition ouverte au public jusqu'au 4 décembre, salle du conclave, Palais des Papes d'Avignon.)





LES VOYAGES ET L

Menaces e



Sports et

les propositions

هكذا من الأصل

Le Monde des loisirs et du tourisme

LES VOYAGES ET LE TERRORISME

Menaces en l'air ?

Les terroristes allemands auraient promis de se venger sur la Lufthansa. Vrai ? Faux ? En tout cas, des touristes ont peur.

DES voyageurs ont pris très au sérieux le message d'un commando dénommé « Baader-Ensslin-Raspe », qui annonçait, dans un communiqué adressé, le 5 novembre, au bureau de l'Agence France-Presse à Bonn, son intention de faire exploser, en vol, plusieurs avions de la Lufthansa, à partir du 15 novembre, pour venger Baader et ses camarades (*le Monde* du 16 novembre).

Au siège parisien de la compagnie allemande, on déclarait, une semaine après le début de la menace, que les annulations se limitaient en France à un tout petit *nombre*. Les accords passés avec les tours-opérateurs restent valables. Après la réaction de peur de la clientèle dans les premiers jours qui *ont* suivi le 15 novembre, la Lufthansa note que le calme revient dans les esprits. Elle estime que le renforcement des mesures de contrôle finira par rassurer, d'autant plus que la compagnie fait savoir qu'elle ne badine plus avec la sécurité. L'Algérie ayant refusé de renforcer le dispositif de contrôle à la demande de la Lufthansa, celle-ci a annulé, le 8 novembre, un vol régulier à destination de ce pays. Les autorités algériennes sont, depuis, revenues sur leur position.

Du côté des tours-opérateurs, l'inquiétude et la perplexité dominent. Certes, Le Tourisme français affirme que deux annulations pour un voyage de groupe à destination de Bangkok *« ne représentent rien de significatif »*.

Plus significatives des états d'âme de la profession sont les déclarations de M. Laurent Laffaille, directeur d'Asie Tours. *« Je suis très embarrassé*, dit-il. *Nous nous trouvons dans une situation jamais connue, car la clientèle a été effarouchée, et nous avons dû trouver à très court terme des solutions de remplacement à destination de Bangkok et Singapour. D'un côté, je suis un commerçant. Si je ne cède pas à la clientèle, je risque de perdre plusieurs centaines d'acheteurs et je saborde la période de Noël de notre société. De l'autre, je juge intolérable de devoir subir cette pression irraisonnée qui m'oblige à délaisser l'excellent partenaire qu'est la Lufthansa. »*

M. Jean-Alexis Pougatch, directeur général d'Air Alliance, reconnaît que l'acheminement des touristes par la compagnie allemande a bloqué les ventes de sa société. *« Il n'y a pas d'annulation*, déclare-t-il. *Nous ne cherchons pas de solution de remplacement. Ce n'est pas parce qu'il y a chantage qu'il faut y céder, car ce serait rentrer dans ce jeu insupportable. »*

Enfin, chez Kuoni, on jure fidélité à la Lufthansa. Il n'empêche : quinze personnes ont renoncé à partir avec cette compagnie pour l'Asie du Sud-Est. Pour « sauver » les deux groupes que menaçaient ces défections, Kuoni a changé de transporteur et s'est adressé à Air France et à Garuda.

Tous les tours-opérateurs forment des vœux pour que les candidats au voyage oublient les terroristes de la Fraction armée rouge d'ici aux fêtes de Noël. L'attente commence.

ALAIN FAUJAS.

PLANTU

(Dessin de PLANTU.)

Pour une Bretagne moins piétinée

Le tourisme effréné tue la Bretagne. Un nouveau schéma d'aménagement tente d'y mettre le holà, qui vient d'être approuvé par le gouvernement.

« ACTUELLEMENT, *la Bretagne est la première région de France pour son cadre de vie...* » En dépit de quelques formules réconfortantes comme celle-ci, les conseillers généraux des cinq départements bretons réunis à Pontivy (Morbihan), le 25 mars 1972, ne cachaient pas leur inquiétude pour l'avenir : si l'on n'y prenait garde, le littoral breton serait dilapidé.

Prolifération des constructions en bordure immédiate de mer ; destruction des espaces naturels nécessaires à la protection des milieux marins ; développement anarchique des activités économiques liées à la mer entraînant conflits, nuisances et pollution ; disparition progressive des activités traditionnelles et artisanales liées à la branche côtière : les conseillers généraux *ne* manquaient pas d'exemple pour justifier leurs craintes.

Pour préserver le littoral, « *capital esthétique et culturel irremplaçable* », ils souhaitaient l'élaboration d'un « schéma général » permettant d'« *organiser le développement et l'équipement équilibrés du littoral breton* ». Quelques semaines plus tard, le gouvernement acceptait le principe d'un tel schéma. Après cinq années de consultations multiples des élus, des professionnels et des associations, le Service régional de l'équipement de Bretagne vient de soumettre au Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) le *Schéma d'aménagement du littoral breton et des îles*. Comme il a été approuvé par le CIAT, ce document prendra valeur de « directives nationales d'aménagement du territoire ». Il entraînera des décisions et directives immédiates à mettre en œuvre ; des mesures à mettre à l'étude ; des recommandations et des souhaits dans le cadre d'actions à plus long terme. S'il tient compte de l'évolution de certaines activités à très long terme (jusqu'à l'an 2010), le schéma dirigera directement l'aménagement du littoral breton pendant les dix années à venir.

Un maître mot : l'équilibre

Le schéma s'articule autour d'un maître mot : l'équilibre. Equilibre des activités économiques ; équilibre de la population entre le littoral (où vivent actuellement près de 50 % des Bretons) et le pays intérieur ; équilibre des saisons alors que la Bretagne accroît sa population d'un quart deux mois par an ; autant d'équilibres permettant à longue échéance que soit préservé — et parfois retrouvé — l'équilibre de la nature.

Avant de proposer des remèdes, le service régional de l'équipement a dressé un bilan sans concession des mots dont souffre le littoral breton et des dangers qui le menacent. Parmi ceux-ci le tourisme « effréné » que supportent les côtes chaque année en juillet et en août.

Souvent présentée comme une région à « vocation touristique », la Bretagne reçoit chaque année près de 12 % du flux des touristes passant leurs vacances en France, dont le littoral seul accueille près de 85 %. Mais les emplois liés de près ou de loin au tourisme ne représentent que 12,5 % des emplois régionaux. Le tourisme ne représente d'autre part que 6 % du chiffre d'affaires réalisé chaque année par l'économie régionale ; son importance est du même ordre de grandeur que celle des transports et de l'énergie, mais reste bien en deçà de celle des branches industrielles (14,49 %) ou de l'agriculture (15,04 %).

Le service régional de l'équipement a recensé d'autre part — avec un soin attentif pour chacune des unités d'aménagement (1) — les « problèmes et conflits » que le tourisme suscite vis-à-vis du littoral breton et de ses habitants. On peut les classer en trois grands chapitres : les menaces pour le milieu naturel ; les conflits entre les touristes et la population ; les impossibilités de coexistence de l'activité touristique et des autres activités économiques.

Développer la plaisance et la thalassothérapie

L'occupation anarchique des dunes par le camping sauvage et les résidences secondaires met ainsi en danger les sites dunaires dans huit des quatorze unités d'aménagement étudiées. De même, dans neuf de ces quatorze unités, la zone légumière et maraîchère du littoral disparaît progressivement au profit des campings et des résidences secondaires. Dans les îles bretonnes du Ponant, la population éprouve même des difficultés à se loger face au niveau des prix pratiqués sur le marché touristique !

ANDRÉ MEURY.

(Lire la suite page 31.)

(1) La baie du Mont-Saint-Michel, la Côte d'Emeraude, la baie de Saint-Brieuc, le Trégor-Goelo, le Léon-Trégor, la côte des Abers, la rade de Brest, le bassin de Châteaulin, la Cornouaille, l'aire lorientaise, le Vannetais et le pays d'Auray, la vallée de la Vilaine, le littéral de Loire-Atlantique, les îles bretonnes du Ponant.

Sports et loisirs : les propositions socialistes

Le sport est malade de la compétition. Un seul remède : promouvoir un « loisir sportif » peu onéreux et tellement plus sain. L'un des responsables du P.S. dit comment.

DANS les années 50-60, les observateurs avaient prédit un bel avenir à la pratique sportive. D'autant que les références à un passé récent incitaient à un tel optimisme. L'année 1936 avait vu l'explosion d'un authentique mouvement populaire en faveur du sport, interrompu par la guerre. Dans l'immédiat après-guerre, cet élan semblait se confirmer et autorisait tous les espoirs de voir le sport se démocratiser et devenir un besoin social touchant toutes les couches de la population.

Or cet espoir ne s'est nullement concrétisé. Pas plus que ne se sont réalisées les prévisions des spécialistes de la culture et du loisir qui avaient cru en l'avènement d'une nouvelle civilisation des loisirs.

Le temps libre n'a que faiblement augmenté depuis 1946. La durée du travail en France avait très fortement régressé en 1936 avec la loi sur les 40 heures hebdomadaires. Entre 1945 et 1960, la durée du travail a de nouveau progressé pour se situer, en 1977, à un seuil supérieur à celui de 1936, puisque, en moyenne, chaque Français travaille un peu plus de 42 heures par semaine.

La libération du temps disponible par la réduction du temps de travail ne se traduit pas aussitôt en terme de loisir. La société moderne a même multiplié les contraintes qui réduisent le temps disponible pour le loisir. Ainsi en est-il du temps consacré aux déplacements dans les villes. Ce temps contraint (moyenne : plus de 2 heures) est en rapide progression avec la séparation des lieux habitat-travail.

Il n'est donc pas étonnant que les activités de loisirs ne soient guère plus développées qu'en 1936. D'autres types d'activités ont remplacé les loisirs de cette époque.

La télévision, par exemple, s'est imposée comme le loisir numéro un des Français. Tout passe par la télévision : l'information, la culture et même, pour ce qui nous concerne, le sport.

On peut se demander si l'image du sport diffusée par la télévision est propre à encourager le développement de la pratique sportive. Les chiffres établis par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports ne nous portent guère à le penser. Plus de sept Français sur dix ne pratiquent aucun sport ; 15 % seulement pratiquent un sport de manière irrégulière, essentiellement durant les vacances, et 8 % seulement ont une pratique régulière d'un ou plusieurs sports.

Face à cet échec de la diffusion du sport, on peut se poser deux questions :

Le sport reste victime d'une image élitiste qui en exclut la grande masse de pratiquants potentiels ; ne conviendrait-il pas alors de changer l'image du sport, d'en changer le contenu et de le rapprocher des possibilités et des désirs de la majorité des individus ?

Quels sont les moyens matériels qui peuvent être mis en place pour faciliter l'accès aux différents sports ? C'est toute la question de la politique sportive menée en France depuis trente ans, dont l'échec est patent, faute de moyens : le budget 1977 de la jeunesse et des sports représente seulement 0,73 % du budget national.

Si la pratique sportive se développe moins vite que d'autres activités de loisir, c'est sans doute parce qu'elle n'est pas toujours perçue comme un loisir ouvert à tous, quelles que soient les capacités physiques de chacun mais plutôt comme un domaine réservé à des spécialistes ou à des personnes « douées » physiquement.

Ainsi, le sport de compétition a-t-il tendance à être identifié au sport tout court. Comme si la compétition était l'essence même de l'activité physique. Il ne s'agit pas de rejeter la compétition dans le sport, mais de montrer que le sport de compétition n'est qu'une modalité particulière du sport tout court. Il n'apparaît pas que le sport de compétition soit toujours le meilleur moyen pour attirer de nouveaux pratiquants vers les disciplines sportives.

En effet, le sport de compétition fait de la vedette, de l'athlète un modèle auquel il faut se conformer. Excluant du même coup une quantité de personnes qui considèrent ne pas réunir les qualités suffisantes pour approcher de ce modèle.

L'exemple des sentiers de grande randonnée

Le sport de compétition suppose aussi un entraînement important, qui n'est pas toujours compatible avec un temps de loisir limité.

Du reste, la plupart des clubs sportifs, faute de moyens et d'installations suffisantes, encouragent cet élitisme. Cela est vrai, par exemple, pour les clubs de tennis, qui réservent en priorité les terrains à l'usage des joueurs classés.

Afin d'encourager la pratique sportive pour le plus grand nombre, il faut développer, parallèlement au secteur des clubs axés sur la pratique de la compétition, un secteur orienté vers le loisir sportif. Qu'est-ce que le loisir sportif ou, si l'on préfère, le sport-loisir ? En quoi peut-il être différent du sport tel qu'il se pratique actuellement en France ? Tout d'abord, le loisir sportif est déjà bien pratiqué en France. Comme le sport de compétition, il n'intéresse encore qu'une minorité de pratiquants difficilement évaluable. En revanche, il tend à se développer beaucoup plus rapidement que le sport de compétition. Il semble donc que le loisir sportif soit une meilleure réponse aux besoins physiques des Français.

Le loisir physique a toujours existé, la marche dans les bois est un bon exemple de loisir physique, et les conditions de vie dans les cités modernes, les rythmes de travail et la tension nerveuse qui en découle lui ont donné une impulsion nouvelle. On fuit la ville pour se réfugier dans une nature aussi « naturelle » que possible et y pratiquer toutes sortes de loisirs. Le loisir sportif est directement lié aux activités de plein air, de découverte de la nature, c'est une de ses caractéristiques.

Un exemple de loisir sportif, qui, en quelques années, a pris un essor considérable, nous est fourni par les sentiers de grande randonnée, plus communément baptisés G.R. Les G.R. sont de réels parcours sportifs, qui permettent à la fois une découverte de la nature et une activité physique que l'on peut doser selon ses capacités et ses envies.

Le loisir sportif, en se libérant des normes de la compétition, de la recherche, de la performance et du record, s'adresse à chacun indépendamment de ses aptitudes physiques. Aux adultes qui n'ont jamais pratiqué de sport, aux personnes âgées tout particulièrement, puisqu'elles disposent d'une somme considérable de temps libre, aux handicapés également.

Autre objectif du loisir sportif : procurer une détente à la fois physique et psychologique, permettre la libération physique d'un corps contraint, emprisonné et automatisé par les cadences du travail.

Notons que le sport de compétition présente de nombreuses similitudes avec le travail en emprisonnant le corps dans des gestes stéréotypés et automatisés, en exigeant de lui un rendement comme on en demande à une machine (Borg a été pertinemment qualifié de « machine à renvoyer les balles »).

Détente, mais aussi divertissement. Le loisir sportif est avant tout un jeu. On a trop tendance à oublier dans les cercles sportifs la dimension ludique du sport. Souvent le sport est plus vécu comme une confrontation, comme une lutte, et non comme la simple participation à un jeu collectif. Il faut vaincre, gagner, tel est l'enjeu. L'obsession de la victoire, du meilleur résultat, deviennent les finalités de l'activité sportive.

ROGER SUE.

(membre de la commission tourisme et loisirs du parti socialiste).

(Lire la suite page 31.)

LE COURRIER DES AÉROPORTS

L'Aéroport de Paris a enregistré, l'an dernier, 508 lettres de réclamation au lieu de 633 en 1974, année de la mise en service de Roissy, soit une réclamation pour 40 000 passagers. C'est l'aérogare Charles-de-Gaulle qui totalise toujours le plus grand nombre de réclamations : 215 pour 1976 (42,3 %) ; viennent ensuite Orly-Sud avec 140 (27,5 %), Orly-Ouest avec 107 (21 %), et Le Bourget avec 39 (7,6 %).

Les problèmes les plus souvent évoqués intéressants le stationnement : les tarifs sont jugés excessifs, la signalisation défectueuse, de même que la surveillance (vols fréquents). Vient ensuite le traitement des bagages : les délais de livraison sont jugés trop long à Roissy, les porteurs et les chariots restent trop souvent invisibles ou insuffisants. La troisième place revient aux tapis roulants, appareils automatiques, état des blocs sanitaires.

Onze pour cent des réclamations ont pour sujet les concessionnaires et particulièrement le rapport qualité-prix des prestations fournies par les bars et les restaurants. D'autres se rapportent aux carences de l'information : le tableau est préféré aux annonces sonores jugées souvent inaudibles, les informations téléphonées demeurent incomplètes et l'attitude des hôtesses est parfois jugée comme trop « décontractée ». Sont également évoquées les liaisons sur l'aéroport et avec Paris, la signalisation dans l'aérogare et le fonctionnement des services publics : la fermeture des bureaux de poste à Roissy, le dimanche, par exemple.

LES HOTELIERS AUTONOMES EN CONGRÈS

« La gestion ne peut pas tout résoudre... »

AVEC six mille adhérents et une zone d'influence pratiquement limitée à l'Est et au Sud-Est, la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique, qui groupe 60 % de l'hôtellerie des sports d'hiver, n'est pas la plus importante des cinq chambres patronales de l'hôtellerie française, mais elle se veut une des plus dynamiques.

Elle vient de rappeler, à l'occasion de son congrès tenu à Besançon, qu'elle avait été la seule centrale syndicale à prendre officiellement et résolument position en faveur des nouvelles normes de confort destinées à entraîner une rénovation générale du parc hôtelier français. C'est aussi du congrès de Besançon qu'est parti l'ordre de boycotter les vins dont le prix de vente venait d'être bloqué par le gouvernement.

M. Jacques Jond, président de la FAGIHT, hôtelier-restaurateur à Flumet (Savoie) rappelle volontiers que son groupement s'est donné la double vocation de défendre les intérêts professionnels de ses membres et d'engager des actions promotionnelles principalement en faveur des établissements de tourisme classés, dont beaucoup sont peu fréquentés hors saison.

Mais l'Etat n'a pas toujours tenu ses promesses, et c'est encore vers lui que les responsables de la fédération autonome se tournent en faisant valoir que les hôtels, restaurants et cafés détiennent le record absolu des faillites, liquidations et règlements judiciaires enregistrés au cours du premier semestre 1977.

« Il faut que l'Etat cesse d'appliquer les mêmes formules démagogiques, agréables au consommateur, à l'égard de l'hôtellerie comme il le fait à l'égard du commerce, déclare M. Jond. *La disproportion entre des investissements lourds (2 500 000 F pour un hôtel-restaurant de vingt-cinq chambres) et le chiffre d'affaires annuel, la sous-fréquentation chronique des intersaisons et le poids des charges sociales (jusqu'à 50 % du chiffre d'affaires) sont autant de contraintes structurelles qu'aucun type de gestion ne peut résoudre. »*

Pour sortir l'hôtellerie de sa situation précaire, accentuée ici et là par des créations massives et désordonnées de nouveaux établissements, il conviendrait, selon la FAGIHT, de prendre des mesures financières et fiscales : taux d'intérêt allégé pour les investissements puisqu'il faut trois ans, dans l'hôtellerie, pour reconstituer le capital, au lieu d'une seule année dans l'industrie ; durée des prêts allongée ; taux plus bas pour les établissements saisonniers condamnés à fonctionner six mois de l'année ; fiscalisation des charges sociales ; enfin, *« l'abandon du dirigisme avec sa cohorte de décisions autoritaires, voire même arbitraires ».*

Les décrets que M. Jacques Médecin va présenter le 30 novembre au conseil des ministres seront-ils de nature à apaiser les inquiétudes des hôteliers ? Après avoir assuré qu'il était *« le plus antidirigiste des membres du gouvernement »*, le secrétaire d'Etat au tourisme, invité au congrès de la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique, a déclaré à propos du blocage des prix qu' *« on aurait pu être plus nuancé dans les mesures prises »*, et qu' *« il faudrait prévoir des assouplissements pour l'hôtellerie saisonnière »* dont 25 % du parc sont actuellement en vente pour être reconvertis.

CLAUDE FABERT.

CHIFFRES

Les Allemands premiers touristes du monde

Les touristes allemands sont restés, en 1976, les plus prodigues parmi les vacanciers du monde. Ils ont dépensé 22,5 milliards de deutschemarks (48 milliards de francs). Les chiffres publiés par la Commerzbank montrent que c'est la Grèce qui a reçu la plus importante augmentation de devises allemandes (+ 60 %), devant la Grande-Bretagne (+ 31 %), les Etats-Unis (+ 20 %).

En 1976, les Allemands ont dépensé, en France, 1 950 millions de deutschemarks, et les Français, 963 millions de deutschemarks en République fédérale.

Israël à bon marché

La réforme économique a fait d'Israël un pays abordable pour les touristes étrangers : M. Yoram Belisovsky, directeur général adjoint de la planification au ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme, vient de déclarer que la dévaluation de 45 % de la livre israélienne avantageait le visiteur qui dépense en moyenne 400 dollars lors de son séjour en Israël.

Il a rappelé que les objectifs du gouvernement israélien visaient à attirer, d'ici à cinq ans, deux millions de visiteurs par an.

Orange trois étoiles

La Compagnie internationale des wagons-lits a choisi la ville d'Orange pour installer un Euromotel trois étoiles d'une capacité de cents chambres. Cet établissement renforce l'activité hôtelière de la C.I.W.L.T. qui, avec les hôtels de la chaîne Etap Hôtel International, totalise actuellement douze mille neuf cents chambres réparties dans cent cinq établissements.

LES ARCS : neige et capital à toute épreuve

LA Société des montagnes de l'Arc (Savoie) se porte bien, si l'on en croit son fondateur et animateur, M. Roger Godino, qui présentait récemment le bilan de santé de l'une des stations modernes de la Tarentaise.

Même la tendance écologique n'effraie pas M. Godino. *« Le feu rouge est mis partout,* explique-t-il. *Pratiquement, il est désormais impossible de construire au-dessus de 1 600 mètres. Les chances de lancer de nouvelles stations sont voisines de zéro. C'est pourquoi, face à la demande qui est plus forte que jamais, les stations de ski existantes bénéficieront d'une fantastique rente de situation. »*

Avec sept mille cinq cents lits, un bel ensemble de remontées mécaniques et un domaine skiable de 6 000 hectares, les Arcs *« sont conscients d'être les gestionnaires d'une certaine rareté ».* Tout est relatif, même en matière de « rareté », puisque la station en est seulement au tiers de sa capacité définitive et qu'elle dispose de garanties de zone d'aménagement concerté pour conforter Arc 1 600, achever Arc 1 800 et lancer, d'ici deux ans, Arc 2 000.

Cependant, la Société des montagnes de l'Arc avait la réputation de n'être pas très d'aplomb au point de vue financier. Ce diagnostic appartient au passé. *« Après accord avec le groupe Empain-Schneider, nous avons rééquilibré notre structure financière,* a indiqué M. Godino. *La part de notre capital (17,3 millions de francs) était trop faible par rapport à celle de nos emprunts, ce qui nous coûtait cher. Nous avons décidé de signer un accord avec le Crédit lyonnais, mais ça ne nous enchantait pas de devenir une filiale de celui-ci. Le montage a donc été le suivant : la Sofonalp, filiale à 100 % du Crédit lyonnais, nous a racheté les terrains à construire pour 50 millions de francs (330 francs le mètre carré), et nous les revendra au fur et à mesure de nos besoins. Ainsi, nous gardons le contrôle total du développement de la station, tout en renforçant notre capital. »*

Les Arcs peuvent désormais envisager sans appréhension le triplement de leur capacité, et espérer enseigner à un nombre d'amateurs toujours croissant toutes les formes de « glisse » qu'on pratique à la station : ski évolutif, ski de fond, ski safari, ski acrobatique, ski extrême, ski de couloirs, ski « vol d'oiseau », ski de raid, ski de randonnée, ski de compétition, ski toute neige, ski de printemps, ski nocturne... Qui dit mieux ? — Al. F.

« Charter » n'est pas français

« L'attention des compagnies aériennes a déjà été attirée sur la nécessité, pour elles, de se conformer à la loi du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française. Une nouvelle intervention leur confirmera l'obligation qui leur est faite de supprimer l'emploi d'un certain nombre de termes anglais », indique M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, dans une réponse écrite parue au *Journal officiel* du 26 octobre. *« L'accent sera mis plus particulièrement sur l'emploi du terme « charter », qui doit être remplacé par l'expression française « vol nolisé » ou « vol affrété », cette dernière expression étant celle officiellement employée tant au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale que de la Commission européenne de l'aviation civile. »*

Pour une Bretag[illegible]

(Suite de la page 29.)

[illegible]ment, le taux de départs [illegible] des Français est d'en[illegible] On peut s'attendre à une [illegible] régulière jusqu'à la fin [illegible] ainsi le taux des départs [illegible] en 1985, et de 72 % [illegible]. La Bretagne suivra-t-elle [illegible] ? Le schéma incite à [illegible] la part de la Bretagne [illegible] touristique nationale ». [illegible] ne dépasserait pas 11,5 %. [illegible] la répartition entre le tourisme [illegible] et le tourisme intérieur [illegible] dans les mêmes [illegible] pour le littoral, [illegible] l'intérieur) jusqu'en 1985, [illegible] effort de rééquilibrage [illegible] entre 1985 et 2010. Cette [illegible] modérée des capacités [illegible] la Bretagne permettrait [illegible] en 1985 la création de [illegible] emplois dont trois mille [illegible] seraient directement liés [illegible].

Le schéma d'aménagement prévoit [illegible] que l'offre touristique [illegible] vers le [illegible] social et la promotion de produits touristiques [illegible]. Pour favoriser le [illegible] les structures d'hébergement [illegible] breton devront être [illegible] diffées. Des « plans [illegible] départementaux » seront établis [illegible] notamment l'implantation [illegible] parcs de caravanes [illegible] en dehors des zones [illegible] les plans d'occupation des sols. [illegible] campings [illegible] pourront être implantés que si cette implantation est compatible avec les possibilités [illegible] communes et d'alimentation en eau et d'assainissement. Le [illegible] devrait dans ces conditions augmenter en [illegible] d'accueil en camping [illegible] quinze mille places.

Des « portes touristiques »

Les produits touristiques [illegible] quement bretons [illegible] favorisés. La [illegible] augmentera de 50 % sa capacité d'accueil d'ici à la fin du siècle [illegible] capacité [illegible] de [illegible]

SPORTS ET LOISIRS : l[illegible]

(Suite de la page 29.)

Le loisir sportif contribue aussi à développer l'imagination et la [illegible] de chaque individu. Le sport est trop souvent considéré comme une technique aux règles [illegible] que l'on inculque aux débutants sans toujours se soucier d'une bonne adaptation aux qualités intrinsèques de chacun. On remarque d'ailleurs que les progrès les plus spectaculaires dans les techniques sportives ont été le fait de sportifs qui ont mis au point de nouveaux mouvements, de nouveaux gestes qui [illegible] les techniques traditionnelles. Prenons un exemple [illegible] lorsqu'un joueur de football, dans le village de Rugby, a [illegible] de prendre le ballon entre ses mains, il venait de donner naissance à un nouveau sport.

Avec le développement actuel du loisir, on voit naître de nouvelles formes de sport « sauvages » qu'il faut encourager. Tel [illegible] prodigieux pour la planche à roulettes (board-skating) ou pour la planche à voile (wind-surfing). L'intérêt de ces [illegible] réside non seulement dans de nouvelles possibilités d'expression physique qu'ils permettent, mais aussi dans la [illegible] du matériel utilisé et dans la faiblesse de l'infrastructure nécessaire à leur pratique (un plan d'eau ou une simple [illegible] en pente). Une plus grande [illegible] dans les activités sportives implique une certaine polyvalence physique. On sait qu'à l'heure actuelle, le sport, et en particulier le sport de compétition, implique une spécialisation.

Or certains sports sont loin de développer de façon harmonieuse les qualités physiques et sportives. On connaît certaines déformations musculaires qui sont occasionnées par la pratique exclusive de certains sports.

A l'évidence, la trop grande spécialisation [illegible] ne permet pas le plein épanouissement des virtualités physiques.

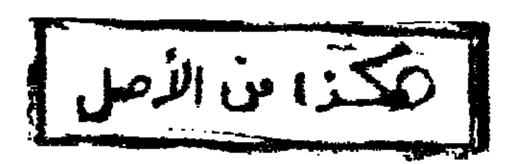
Enfin, le sport est réputé pour être une activité non [illegible]. Cette réputation injustifiée a été établie par des élites intellectuelles non sportives, [illegible] entendu, qui ont une représentation singulièrement réduite de la culture.

L'intelligence du jeu

Tous les sportifs savent que la pratique sportive permet une meilleure connaissance du corps, de sa propre psychologie, et qu'il existe une authentique « intelligence du jeu ». Schiller disait : « L'homme n'est pleinement homme que lorsqu'il joue. » Le [illegible] sportif devrait faire ressortir cet aspect culturel du sport, cette culture sportive, en insistant sur la nécessaire connaissance physiologique du corps.

La première action doit viser le milieu scolaire. C'est à l'école que l'on peut donner à un public captif « le goût pour le loisir sportif ». La situation actuelle du sport à l'école ne s'y prête guère. Il y demeure une discipline marginale. Des cinq heures d'éducation physique et de plein air prévues par la loi scolaire, il ne reste, en réalité, qu'une heure et trente-cinq minutes en moyenne nationale.

Enfin, les professeurs d'éducation physique trop peu nombreux ne peuvent mener une action en profondeur auprès de tous les jeunes. Du même coup, ils sont amenés à s'occuper essentiellement des jeunes qui présentent de bonnes dispositions pour le sport, encourageant, malgré eux, un sport de type élitiste. Développer le loisir à l'école implique [illegible]



هكذا من الأصل

Pour une Bretagne moins piétinée

(Suite de la page 29.)

Actuellement, le taux de départs en vacances des Français est d'environ 50 % On peut s'attendre à une croissance régulière jusqu'à la fin du siècle ; ainsi le taux des départs serait de 67 % en 1985, et de 72 % en 2010. La Bretagne suivra-t-elle cette évolution ? Le schéma incite à *« maintenir la part de la Bretagne dans l'activité touristique nationale »*. Cette part ne dépasserait pas 11,5 %. De même, la répartition entre le tourisme littoral et le tourisme intérieur serait maintenue dans les mêmes proportions (82 % pour le littoral, 18 % pour l'intérieur) jusqu'en 1985, alors qu'un effort de rééquilibrage serait tenté entre 1985 et 2010. Cette augmentation modérée des capacités d'accueil de la Bretagne permettrait entre 1975 et 1985 la création de treize mille emplois dont trois mille cinq cents seraient directement liés au tourisme.

Le schéma d'aménagement prévoit d'autre part que l'offre touristique s'orientera prioritairement vers le tourisme social et la promotion de produits touristiques spécifiques. Pour favoriser le tourisme social, les structures d'hébergement du littoral breton devront être sensiblement modifiées. Des « plans de campings départementaux » seront établis, interdisant notamment l'implantation de parcs de caravanes semi-permanents en dehors des zones prévues par les plans d'occupation des sols. Les campings communaux ou privés ne pourront être implantés que si cette implantation est compatible avec les possibilités communales ou intercommunales d'alimentation en eau et d'assainissement. Le littoral breton devrait dans ces conditions augmenter en cinq ans sa capacité d'accueil en camping de soixante-quinze mille places.

Des « portes touristiques »

Les produits touristiques spécifiquement bretons seront également favorisés. La thalassothérapie augmentera de 50 % sa capacité d'accueil d'ici à la fin du siècle. La capacité de mouillage des bateaux de plaisance devra passer de vingt mille à trente mille avant 1985 pour favoriser la pratique de la navigation à voile. A cet effet, un plan d'ensemble du développement de la navigation de plaisance sur le littoral breton devra être établi. Toutefois, une politique d'équipement mixte « port de pêche-port de plaisance » dans des bassins dissociés devrait éviter les heurts entre pêcheurs et plaisanciers.

Pour parfaire l'intégration du tourisme dans l'économie bretonne, le schéma prévoit encore une répartition équilibrée des capacités d'hébergement. Le littoral breton connaît encore peu de très fortes concentrations touristiques. Cette situation sera maintenue (2). Cette répartition très dispersée dans l'espace implique un renforcement de l'organisation de l'accueil touristique ; la création de « portes touristiques » sur les différentes voies d'accès à la Bretagne favorisera cette organisation. Conçues comme des centres d'accueil, elles comporteront un système téléphonique de réservation établi à partir d'un fichier des hébergements et des équipements de loisirs. Ces « portes » pourraient être ultérieurement reliées à un ordinateur central. Enfin, elles pourraient permettre d'autre part une meilleure répartition des demandes vers l'arrière-pays.

Le schéma d'aménagement insiste enfin sur l'intégration du tourisme à la vie de loisirs de la population permanente. La réalisation d'équipements intégrés conçus à des fins d'utilisation permanente, tant par la clientèle touristique que par la clientèle locale, sera systématiquement favorisée.

Alors que les plans d'occupation des sols sont rendus obligatoires pour toutes les communes du littoral, le schéma prévoit l'interdiction de créer des zones d'aménagements concerté en bordure du littoral : les grandes opérations de concentration touristique devraient ainsi être rendues impossibles.

ANDRÉ MEURY.

(2) Aucune des quatorze unités d'aménagement ne dépasse 20 % de la capacité d'accueil. La presqu'île guérandaise doit passer entre 1975 et 2010 de 19,2 % à 16,5 %.

SPORTS ET LOISIRS : les propositions du P.S.

(Suite de la page 29.)

Le loisir sportif contribue aussi à développer l'imagination et la créativité de chaque individu. Le sport est trop souvent considéré comme une technique aux règles figées que l'on inculque aux débutants sans toujours se soucier d'une bonne adaptation aux qualités intrinsèques de chacun. On remarque d'ailleurs que les progrès les plus spectaculaires dans les techniques sportives ont été le fait de sportifs qui ont mis au point de nouveaux mouvements, de nouveaux gestes qui heurtèrent les techniques traditionnelles. Prenons un exemple illustre : lorsqu'un joueur de football, dans le village de Rugby, a décidé de prendre le ballon entre ses mains, il venait de donner naissance à un nouveau sport.

Avec le développement actuel des loisirs, on voit naître de nouvelles formes de sport « sauvage » qu'il faut encourager. Tel l'engouement prodigieux pour la planches à roulettes (board-skating) ou pour la planche à voile (wind-surfing). L'intérêt de ces nouveaux sports réside non seulement dans les nouvelles possibilités d'expression physique qu'ils permettent, mais aussi dans la légèreté du matériel utilisé et dans la faiblesse de l'infrastructure nécessaire à leur pratique (un plan d'eau, ou une simple rue en pente). Une plus grande liberté dans les activités sportives implique une certaine polyvalence physique. On sait qu'à l'heure actuelle, le sport, et en particulier le sport de compétition, implique une spécialisation.

Or certains sports sont loin de développer de façon harmonieuse les qualités physiques et sportives. On connaît certaines déformations musculaires qui sont occasionnées par la pratique exclusive de certains sports.

A l'évidence, la trop grande spécialisation physique ne permet pas le plein épanouissement des virtualités physiques.

Enfin, le sport est réputé pour être une activité non culturelle. Cette réputation injustifiée a été établie par des élites intellectuelles non sportives, bien entendu, qui ont une représentation singulièrement rétrécie de la culture.

L'intelligence du jeu

Tous les sportifs savent que la pratique sportive permet une meilleure connaissance du corps, de sa propre psychologie, et qu'il existe une authentique « intelligence du jeu ». (Schiller disait : *« L'homme n'est vraiment homme que lorsqu'il joue. »*) Le loisir sportif devrait faire ressortir cet aspect culturel du sport, cette culture sportive, en insistant sur la nécessaire connaissance physiologique du corps.

La première action doit viser le milieu scolaire. C'est à l'école que l'on peut donner à un public captif « le goût pour le loisir sportif ». La situation actuelle du sport à l'école ne s'y prête guère. Il y demeure une discipline marginale. Des cinq heures d'éducation physique et de plein air prévues par la loi scolaire, il ne reste, en réalité, qu'une heure et trente-cinq minutes en moyenne nationale.

Enfin, les professeurs d'éducation physique trop peu nombreux ne peuvent mener un action en profondeur auprès de tous les jeunes. Du même coup, ils sont amenés à s'occuper essentiellement des jeunes qui présentent de bonnes dispositions pour le sport, encourageant, malgré eux, un sport de type élitiste. Développer le loisir à l'école implique un encadrement deux fois plus nombreux que celui prévu dans les normes nationales.

Deuxième instrument de promotion du loisir sportif : *les bases de plein air et de loisir*. Elles correspondent assez bien à l'esprit du loisir sportif.

L'accès de ces bases de plein air et de loisir est ouvert à tous, et n'est aucunement réservé à des associations ou clubs sportifs. Du reste, elles ne sont que peu fréquentées par les sportifs. L'activité sportive n'est qu'une fonction secondaire des bases de plein air et de loisir. La fonction principale est de réserver un espace naturel, généralement autour d'un plan d'eau, afin de permettre au citadin de s'oxygéner.

Pour l'instant, elles sont en nombre nettement insuffisant et surtout elles ne sont pas toujours bien situées. S'il est aisé de réserver des espaces en milieu rural, il est beaucoup plus difficile de le faire en milieu péri-urbain et *a fortiori* en milieu urbain. C'est pourtant l'objectif qu'il faut se fixer si l'on veut que le loisir sportif soit une pratique quotidienne et pas seulement occasionnelle.

Troisième instrument : les associations. Par leur contact immédiat avec la population, par leur souplesse d'organisation, les associations sont des structures idéales pour inciter à la pratique du loisir sportif.

Le quatrième instrument de la promotion du loisir sportif réside dans une politique d'équipement adaptée à cet effet. L'objectif à atteindre est d'offrir à chacun une chance quotidienne de pratiquer tel ou tel loisir sportif. Dans cette optique, l'aménagement de l'espace urbain est une tâche prioritaire : deux impératifs doivent le guider : il est fondamental que les équipements de loisir sportif (espaces verts, équipements divers) soient bien localisés et faciles d'accès et qu'ils ne soient pas, comme on le voit souvent, rejetés vers la périphérie.

Les équipements sportifs eux-mêmes doivent être mieux étudiés. Trop de municipalités se lancent dans la construction d'équipements lourds et sophistiqués qui sont très coûteux et qui s'avèrent d'un rendement faible car ils sont utilisés essentiellement par la minorité de sportifs qui s'adonnent à la compétition et ils sont d'un entretien délicat.

Plutôt que de réaliser ces équipements de prestige, il faut concevoir des équipements très légers, nombreux et accessibles à tous. Plaines de jeux, petites piscines, salles polyvalentes répondent à cette exigence et peuvent être utilisées aussi bien par les jeunes que par les familles, les personnes âgées ou les handicapés. Enfin, les équipements scolaires devraient être ouverts à l'ensemble de la population.

Les problèmes du loisir sportif ne sont pris en compte par aucun ministère en particulier. Nombre de ministères traitent de ces problèmes : le ministère de l'agriculture, le ministère de la santé, le secrétariat d'Etat au tourisme, le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. Leurs actions sont éparpillées et de faible efficacité. En conséquence, la plus grande part des loisirs sont organisés par des entreprises privées qui opèrent une sélection par l'argent dans un domaine qui relève pourtant du service public.

La création d'un grand ministère du loisir appuyé par un comité interministériel peut être une solution.

ROGER SUE.

Sa Majesté l'Auvergne

« LES » Debaisieux, c'est une équipe. Petite : Francis, vingt-six ans, le « chef », Georgette, sa sœur, et, depuis peu, Mireille, la femme du chef. Trois passionnés. Pour réaliser leur *Auvergne en majesté* (1), un reportage audiovisuel de deux heures qui nécessitait environ trois mille diapositives, ils ont passé dix-huit mois — *« Il fallait voir le pays sous toutes ses coutures, printemps, été, automne, hiver, en long et en large, en profondeur, en surface... »* — à courir les villages et les bourgs, les forêts et la montagne et se sont retrouvés à la tête de... vingt-huit mille photos.

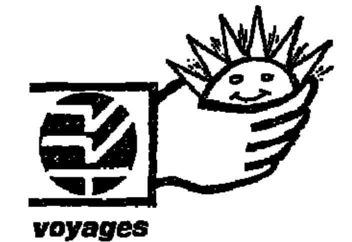
Ce spectacle, et Francis Debaisieux y insiste, *« cela n'est pas une « conférence ». C'est une tentative d'approche d'un terroir et des hommes qui l'ont fait. Nous ne voulions surtout pas déboucher sur une Auvergne « touristique », mais, au contraire, sur l'Auvergne tout court »*.

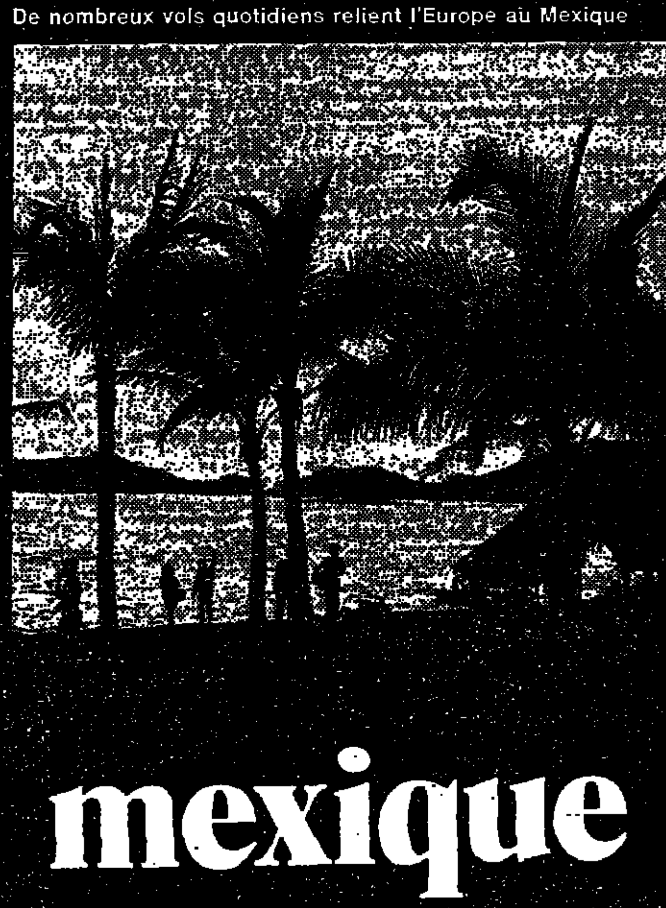
Interviews, bruits recueillis à la ferme, cueillis sur le bord du chemin, au marché, dans les bois, près du feu qui crépite à la veillée, soutiennent des images d'une beauté profonde, et, surtout, des images « vraies », miroir où l'Auvergne regarde son visage — un visage qui devient soudain multiple, divers et toujours fascinant.

Sa Majesté l'Auvergne ne pouvait souhaiter plus bel hommage... — J.-M. D.-S.

(1) Salle du musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75016 Paris. Tél. 723-61-65 : 4 décembre, 17 h. 30 ; 8 décembre, 18 h. 30 ; 15 décembre, 21 h. ; 3 février 1978, 18 h. 30 ; 9 février, 21 h. ; 12 février, 17 h. 30 ; 19 février, 14 h. 30. (Cette présentation est donnée en alternance avec *Regards vers l'Inde du Nord*, des mêmes auteurs. Se renseigner sur les horaires.)









PROMENADES GOURMANDES

● *Tous les trésors du Quercy.* — Comme chaque année, depuis maintenant cinq ans, la Maison du Lot-et-Garonne présente, à l'occasion des fêtes de fin d'année une exposition-vente d'objets artisanaux, de meubles et de produits du terroir. Ainsi, vins, pâtisseries (les fameuses tourtières du Quercy !), pâtés fermiers, bons flacons d'armagnac et d'eaux-de-vie, voisineront avec des porcelaines, des céramiques, des cuivres, des articles de cuir, etc.

★ Maison du Lot-et-Garonne : 15-17, passage Choiseul, 75002 Paris, tél. 742-86-14 (lundi, de 14 heures à 19 heures ; samedi, de 9 heures à 12 heures ; les autres jours, de 10 heures à 19 heures. Fermé le dimanche).

● *Les bonnes boîtes de La Lauzière.* — Garantis sans colorant ni liant d'aucune sorte, les pâtés de grives, de sanglier, de faisan, de porc au poivre vert du domaine de la Lauzière, gentilhommière perdue dans une forêt du Var, mettront sur la table une note gourmande. Le producteur les expédie par la poste, à partir de douze boîtes par colis.

★ Domaine de La Lauzière - 83870 Signes.

● *Où va-t-on dîner ce soir ?* — Le *Carto-Guide* que viennent de faire paraître Gault et Millau sélectionne cinq cents restaurants de la capitale, arrondissement par arrondissement, plus Neuilly et le Bois de Boulogne. Vingt plans permettent de localiser instantanément la table de son choix. Outre la note que les deux compères lui ont décernée, figurent pour chaque maison un rappel des spécialités, des heures, des jours de fermeture, etc., et pour certaines d'entre elles seulement une indication des prix moyens, qu'on aurait aimé voir généraliser.

★ Dans les librairies et chez les marchands de journaux. Prix : 29 F.

● *Six mille bouteilles aux enchères.* — M[es] Pierre Cornette de Saint-Cyr et Hervé Chayette, commissaires-priseurs, mettront aux enchères publiques, les 5 et 6 décembre, au pavillon Dauphine, quelque six mille bouteilles des meilleurs crus de Bourgogne et de Bordeaux, tels des bâtard-montrachet 1926, des charmes-chambertin 1923, des château bouscaut (Graves) 1925.

★ Pavillon Dauphine, place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 75016 Paris, tél. 500-52-73, 5 et 6 décembre, à partir de 15 heures ; nocturne le 5, à 21 heures.

● *Le Gers au Brésil.* — Bouleversé, ruiné, meurtri par les tragiques inondations de l'été dernier, le Gers, une fois pansées ses blessures, s'attache maintenant à rattraper le temps perdu.

Pour faire connaître loin de par le monde ses spécialités gastronomiques, le Gers va, sous l'égide de son comité départemental du tourisme, assisté pour la circonstance d'André Daguin, le patron-chef de l'Hôtel de France, à Auch, faire goûter aux Brésiliens ses meilleures recettes.

Durant toute une semaine, où, cela va sans dire, les foies gras, les confits, les cèpes, les magrets de canard, les daubes, les pommes sautées à la graisse d'oie occuperont, sur les tables du Méridien de Rio-de-Janeiro, la place qui leur est due : la place d'honneur...

Clin d'œil

PÈRE NOËL'S BUSINESS

LES Américains ont l'habitude de préparer Christmas dès la mi-novembre. Déjà dans les vitrines de la 5[e] Avenue à New-York, comme aux rayons des grands magasins chics ou populaires, le Père Noël, qu'on appelle ici Santa Claus, étale sa barbe blanche, pointe son nez vermillon de vieux buveur de whisky et jette à pleines mains les guirlandes scintillantes, les girandoles électriques et cette merveilleuse neige des contes de fées, qui est tiède et douce au toucher comme de la fourrure.

Par la magie annuelle de Noël, tous les produits, toutes les marchandises, qui font d'habitude l'objet des transactions les plus banales, sont promus au rang de « cadeaux », parés de nœuds multicolores et froufroutants, enveloppés de papiers pailletés d'or ou d'argent.

Un sac à main, une trousse de toilette, un parapluie et même une caisse à outils, prennent en période de Noël l'allure attrayante des boîtes de chocolat ou de pralines. Tout est précieux. Tout est bijoux. Le contenant valorise le contenu.

« *Peuh ! Il en est de même en Europe et particulièrement en France* », diront les observateurs superficiels. Ils auront tort. L'Américain plus que l'Européen a gardé le sens du décor et de la fête. Il sait se montrer exigeant en ce qui concerne les ambiances, celle de Noël en particulier.

Il paraît aussi mieux disposé que nous à accueillir le cotillon clinquant de la nuit fameuse qui doit baigner dans l'illusion du rêve aux couleurs chatoyantes, tandis que l'on sacrifie rituellement la dinde sur l'autel païen du vagabond magicien. La débauche de lumières, de guirlandes, de rubans, d'étoiles, de strass, de neige en coton, de bougies, de papier, de carton que font toutes les familles américaines en cette période assure du travail pour l'année aux entreprises spécialisées.

Dans les Etats du Sud et, notamment, en Louisiane, où Santa Claus redevient parfois, dans les foyers francophones, un Père Noël de type lorrain ou bourguignon, les fabricants de décors paraissent encore plus imaginatifs. C'est peut-être parce que l'hiver subtropical est ici des plus doux...

J'ai vu à La Nouvelle-Orléans une longue et profonde boutique entièrement vouée aux accessoires de Noël. D'abord des centaines de modèles de bougies de toutes formes, de toutes tailles, de toutes couleurs, parfumées au sassafras, à la cannelle, au patchouli ou à cent autres essences. Appétissantes comme des confiseries, elles sont soit de forme traditionnelle, soit travesties, par l'effet de moulages en animaux, en fruits, en gâteaux, en personnages de Walt Disney, ou objets divers : du sous-marin à la poignée de porte !

C'est que la bougie de Noël est aussi indispensable à la fête que ces couronnes faites de branches de sapin, piquetées d'énormes boules de houx — et éventuellement de lumignons — que l'on accroche, enrubannées comme leurs tristes sœurs des cimetières, aux portes des familles en liesse.

Si la maîtresse de maison française s'inspire pour décorer son sapin et son appartement, au soir du premier réveillon, de la tradition religieuse de Noël, ou de ce qu'il en reste, sa sœur américaine a depuis longtemps rejeté cette limitation. Elle semble avoir oublié que l'on célèbre, surtout au cours de cette nuit, la venue au monde d'un bébé grelottant dans une étable de Bethléem.

C'est peut-être pourquoi, dans cette boutique si bien approvisionnée en « noëlleries » de toutes sortes, à La Nouvelle-Orléans, j'ai eu tant de mal à trouver une crèche. Celle qu'on m'a proposée était minuscule, d'inspiration sicilienne et enfermée dans un globe de verre. En revanche, innombrables sont les mobiles à médaillons étincelants, agrémentés de bonshommes de neige, de locomotives, de tracteurs et d'avions ; les nappes de réveillon ; les serviettes-surprises ; les pots à confiture contenant un Père Noël goguenard ; les longs bas de laine rouge où l'on empile les cadeaux ; les savonnettes en forme d'ange ou de crocodile ; les cartes d'invitation et de vœux de toutes sortes ; les rubans à clochettes ; les chemins de table en branche de sapin ; les buissons de houx en plastique, les oiseaux-chanteurs électroniques ; les hottes ; les chaussures pleines de morceaux de charbon, que les enfants dissipés trouveront au matin du 25 décembre à la place des fleurs et des jouets escomptés...

Bref, Santa Claus and Co. est une excellente affaire à l'activité saisonnière, mais hautement rémunératrice. Une industrie qui ne produit que pour la joie, l'amitié et la paix, ce qui va tout de même dans le sens du message initial de Noël !

MAURICE DENUZIÈRE.

● **Les climats des cinq continents** — Kuoni vient d'éditer à l'intention des agents de voyages des fiches « climatiques » plastifiées. Elles donnent immédiatement la température, l'ensoleillement, les précipitations, mais aussi les formalités administratives, sanitaires et de change de chaque pays, voire de chaque ville. Un bon moyen de choisir le meilleur moment pour prendre ses vacances...

● **La Corrèze au pas d'un cheval.** — Découvrir la Corrèze au petit trot, au pas et même parfois au galop d'un bon cheval est chose facile : le cahier « la Corrèze à cheval », récemment édité par Limousin-Elevage, répertorie toutes les adresses des clubs et sociétés hippiques du département, dûment classés. Reste l'embarras du choix...

★ Limousin-Elevage : B.P. 129, 19001 Tulle cedex. T. (55) 26-62-09. Prix du numéro : 5 francs.

Photo-cinéma

L'ARRIVÉE DE LA AMÉRA-PINCEAU

LE Dr Edwin H. Land l'homme qui, depuis trente ans, a attaché son nom à toutes les découvertes de la photographie instantanée, aujourd'hui président du conseil d'administration et directeur de la recherche de la firme américaine Polaroïd, a fait un bref séjour à Paris le 10 novembre dernier, invité par la Société française de photographie. Il venait y recevoir, des mains de son président, le professeur J.-J. Trillat, membre de l'Académie des sciences, la médaille Péligot, distinction décernée tous les deux ans depuis 1891 à un chercheur de renom pour ses travaux dans le domaine de la photographie. A cette occasion, le Dr Land fit à ses hôtes la surprise de la première présentation hors des Etats-Unis de la Polavision, son nouveau procédé de cinéma instantané en couleurs.

La Polavision n'est pas une inconnue pour nos lecteurs, nous l'avions annoncée ici même il y a un an (*le Monde* du 25 décembre 1976). Avant la fin de cette année, les caméras, les projecteurs et les films Polavision commenceront à être commercialisés dans quelques centres des Etats-Unis, à titre expérimental. En France, il faudra sans doute attendre 1979 pour que ces produits soient proposés au public.

La nouvelle invention du Dr Land va-t-elle bouleverser le marché du cinéma d'amateur ? Nous ne le pensons pas, car le procédé n'offre pas les mêmes possibilités que le cinéma traditionnel.

Synthèse additive

Fondamentalement, tout d'abord, le film Polavision est totalement différent des films actuels. Ces derniers reproduisent les couleurs par synthèse soustractive. Ils sont, à cet effet, constitués de trois couches superposées d'émulsions noir et blanc sensibles respectivement au bleu, au vert et au rouge. L'image d'un objet y est ainsi décomposée à la prise de vue : la couche sensible au bleu enregistre les bleus du sujet, la couche sensible au vert, ses verts, et la couche sensible au rouge, ses rouges. Ces trois images de sélection, qui sont en noir et blanc, sont colorées au développement : jaune pour l'image correspondant au bleu, pourpre pour celle correspondant au vert et bleu-vert pour celle correspondant au rouge.

Au moment de la projection, les trois couches sont traversées par la lumière blanche dont le spectre forme les sept couleurs de l'arc-en-ciel. Ces couches filtrent la lumière, arrêtant certaines radiations (d'où l'expression « synthèse soustractive »), et ne laissant passer que les couleurs du sujet (la couche jaune laisse passer le jaune, la couche pourpre le pourpre et la couche bleu-vert, le bleu-vert). L'image apparaît sur l'écran avec les couleurs du sujet.

La Polavision fait appel à la synthèse additive des couleurs. Le film ne comporte pas trois couches superposées, mais une seule émulsion en noir et blanc sensible à toutes les couleurs, sur laquelle est déposée une mosaïque de filtres colorés respectivement en bleu, en vert et en rouge (plus précisément, ce sont de fines bandes parallèles de matières plastiques colorées, au nombre de cent quatre-vingts par millimètre, soit soixante par couleur). Chaque portion d'émulsion noir et blanc derrière un filtre recueille une « tranche d'image » sélectionnée par la couleur de ce filtre. L'image entière est donc en noir et blanc, mais divisée en fines tranches correspondant alternativement à des fractions des images bleue, verte et rouge. A la projection, ces tranches sont reproduites sur l'écran, chacune étant colorée par son filtre que la lumière traverse. Toutefois, les bandes sont si fines que l'œil ne les sépare pas et qu'elles se fondent sur la rétine (synthèse additive) en une image aux couleurs du sujet.

Observons ici que la télévision en couleurs fait appel au même procédé de synthèse additive : l'écran est formé de points bleus, verts et rouges parfaitement visibles avec une loupe, mais qui se fondent sur la rétine dès qu'on les observe à quelques mètres. Si, en photo et en cinéma, la synthèse additive n'est plus utilisée de nos jours, elle le fut autrefois. C'est, en particulier, ce procédé qui fut employé par Lumière pour ses plaques Autochrome (1904) ou par Dufay pour ses films cinéma Dioptrichrome (1908) et Dufaycolor (1935). De ce point de vue, le Dr Land n'a rien inventé.

En photo et en cinéma, les procédés additifs ont été abandonnés pour deux motifs : impossibilité d'obtenir une image de haute définition, en raison de la présence d'une mosaïque colorée, et, surtout, perte considérable de lumière (84 %) due à cette mosaïque de filtres. Malgré tous les progrès de la technologie moderne, le Dr Land n'a pu faire beaucoup mieux. Les pertes de lumière ne peuvent être réduites, les lois de l'optique s'y opposant.

... rebobinage du film après la prise de vues. Pratiquement, pour que les spires de la pellicule sur l'axe récepteur ne se collent pas les unes aux autres, il fallait que chaque image soit traitée et séchée en deux ou trois secondes. Plus de vingt ans de recherches ont montré à Land que cela n'était possible qu'avec une émulsion noir et blanc à une couche. Or, nous venons de le voir, seuls les procédés additifs utilisent une telle émulsion.

La Polavision est donc bien différente du film super-8 classique, non seulement dans son principe (ce qui, au fond, importe peu à l'amateur cinéaste), mais dans son utilisation : obligation de la projeter sur petit écran et, par là même, impossibilité de le mélanger à du film classique. La Polavision ne sera donc qu'un procédé complémentaire du film super-8 actuel.

La technique du magnétoscope

Il n'est pas sans intérêt d'observer, ici, qu'actuellement la photo instantanée tend à prendre une place prépondérante sur le marché mondial au détriment de la photo traditionnelle sur papier. Personne ne s'y trompe plus : la photo grand public de demain sera instantanée. N'en sera-t-il [illegible]

TOURISME
HOTELS RECOMMANDES

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1[re] classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F 70 breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL Cromwell Place, London, SW7. 2LA Dir E Thom - 01-589-8288

Côte d'Azur

MENTON (06500)

HOTEL ORLY ** N.N. Face mer. Ouv. en 1971. Restaurant. Baie Garavan.

HOTEL DU PARC*** NN Près mer et casino, plein centre. Park Gr parc.

NICE

HOTEL DE VERDUN N.N. 49, rue Hôtel-des-Postes. Centre, près MER. Chambres avec TV couleur. Remise importante sur prix homologués.

06230 VILLEFRANCHE-SUR-MER

HOTEL WELCOME***. Terrasse bord de mer. NOEL : demi-pension, semaine 791 F. — Tél. : (93) 80-88-81.

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream). Les 75.000 habitants de ce curieux petit Etat indépendant — situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la couronne d'Angleterre — seront heureux de vous faire partager leur joie de vivre. Les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe (dîner dansant habillé).

Vous apprécierez le calme, la nature, la mer, la campagne, mais aussi les multiples distractions, les pubs, et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud (B.I.A Réservations. Tél. : 686-80-80). Jersey vous attend dès demain. C'est la bonne idée pour un long week-end

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F, à : Office National du Tourisme, Service France, LM 1, Jersey (Iles Anglo-Normandes)

Paris

INVALIDES

HOTEL DE LONDRES ** N.N 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides) Compl. refait neuf Toutes ch. av bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40

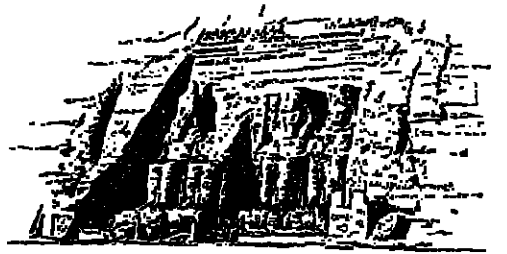
Suisse

AROSA

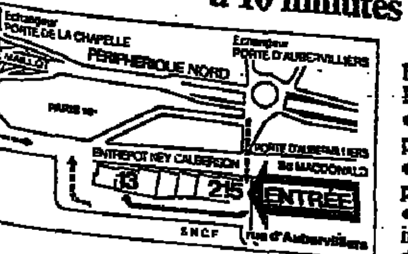
HOTEL VALSANA 1[re] catég. Piscine couverte. Semaines de ski forf. dès FS 575 Telex 74 232.

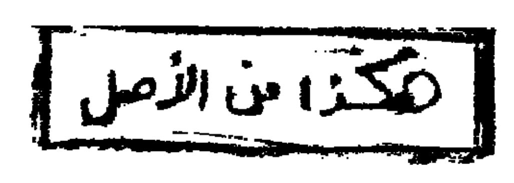
CH 3963 CRANS-MONTANA (VALAIS)

HOTEL SPLENDIDE T 1941/27/412056 Ski. Soleil. Ambiance agréable. Prix forfaitaire. Pension compl. dès 130 F.F









CAMÉRA-PINCEAU

Aussi l'écran de projection d'un film Polavision super-8 pour amateurs est-il condamné à rester petit. La démonstration du Dr Land, à laquelle nous avons assisté lors de la séance de la Société française de photographie, a été faite sur écran de 31 centimètres. En ce qui concerne la netteté, la Polavision a considérablement amélioré la définition du Dufaycolor ou même des écrans actuels de télévision. Cela était indispensable pour des images de la surface du super-8. Il reste tout de même que, à moins de 2 mètres de l'écran de 31 centimètres, les grains colorés que forment la projection du film restent perceptibles. Visuellement, la qualité est en définitive voisine de celle d'une image de télévision en couleurs.

Du point de vue du rendu des couleurs, les procédés additifs ont toujours été excellents (on admire encore, de nos jours, les couleurs des vieilles plaques autochromes Lumière). Cette qualité se retrouve sur le film Polavision, qui procure des couleurs pures et d'une grande fraîcheur. Alors que tous les fabricants ont abandonné depuis près de trente ans les procédés additifs, pourquoi le Dr Land y est-il revenu ? La raison apparaît au plan du développement de la pellicule. Il fallait, en effet, arriver à un développement instantané durant le premier rebobinage du film, après la prise de vues. Pratiquement, pour que les spires de la pellicule sur l'axe récepteur ne se collent pas les unes aux autres, il fallait que chaque image soit traitée et séchée en deux ou trois secondes. Plus de vingt ans de recherches ont montré à Land que cela n'était possible qu'avec une émulsion noir et blanc à une couche. Or, nous venons de le voir, seuls les procédés additifs utilisent une telle émulsion.

La Polavision est donc bien différente du film super-8 classique, non seulement dans son principe (ce qui, au fond, importe peu à l'amateur cinéaste), mais dans son utilisation : obligation de le projeter sur petit écran et, par là même, impossibilité de le mélanger à du film classique. La Polavision ne sera donc qu'un procédé complémentaire du film super-8 actuel.

La technique du magnétoscope

Il n'est pas sans intérêt d'observer, ici, qu'actuellement la photo instantanée tend à prendre une place prépondérante sur le marché mondial, au détriment de la photo traditionnelle sur papier. Personne ne s'y trompe plus : la photo grand public de demain sera instantanée. N'en sera-t-il pas de même du cinéma ? Il est probable que oui, mais, malgré le génie de Land, il ne nous semble pas que cela se fera au profit de la Polavision.

Le véritable cinéma instantané sera magnétique, à partir de la technique du magnétoscope, parce qu'elle supprime purement et simplement le développement. La bataille du cinéma d'amateur magnétique est d'ailleurs engagée depuis quelques mois. Un nouveau procédé, le L.V.R. (Longitudinal Video Recording), mis au point par B.A.S.F., déjà cédé à deux grandes firmes, Bell et Howell et R. Bosch, permet d'incorporer le magnétoscope à une caméra vidéo couleur de la taille d'une grosse super-8. Une minuscule cassette de bande magnétique est glissée dans cette caméra et permet de filmer comme en super-8 sonore. Cette performance repose sur une tête magnétique fixe à quarante-huit fentes, capable d'enregistrer quarante-huit pistes parallèles sur une largeur de bande de 8 mm. Les pistes sont utilisées successivement, le passage de l'une à l'autre étant instantané, par commutation électronique.

Le procédé supprime les dispositifs habituels de la vidéo, têtes tournantes à grande vitesse et enregistrement hélicoïdal, qui permettent d'allonger considérablement la piste utile et, ainsi, d'y faire tenir l'énorme quantité d'informations que constitue l'image en couleurs. Le système L.V.R. parvient au même résultat sans têtes tournantes, ce qui autorise la miniaturisation du magnétoscope.

Les premières caméras construites en série sur ce principe, par Bell et Howell et B.A.S.F., sont annoncées pour le début de 1979. Blaupunkt (groupe R. Bosch) vient à son tour de mettre à l'étude un tel matériel. Certes, celui-ci sera cher au début (10 000 francs, selon B.A.S.F.). Mais il est évident que les prix baisseront avec l'affinement de la technique et la multiplication des productions. On peut donc prévoir que, dans les années 80, les données du cinéma d'amateur s'en trouveront profondément modifiées. Le film traditionnel perdra sa position dominante, sans que le nouveau procédé Polavision puisse espérer la conquérir

ROGER BELLONE.

Plaisirs de la table

QUALITÉ-PRIX

L'AMI Bourdeau (*Au Gourmet de l'Isle*, 42, rue Saint-Louis-en-l'Île (4e) - Tél. : 326-79-27), l'un des meilleurs restaurants de Paris en rapport qualité-prix, est également un fouille-paperasse. Il m'a trouvé, Comus sait où, un *Guide Michelin* de 1926. Eh bien, c'est assez passionnant de regarder cela de loin ! Avec le recul. D'abord il n'y avait pas seulement que les astérisques, mais des points. Avec le classement suivant : "..." (tout premier ordre, grand luxe), ".." (belle apparence, cuisine recherchée), "." (renommés pour leur table), ** (moyens) et * (simples mais bien tenus). Ce qui semble indiquer que ce qu'on appelle aujourd'hui les étoiles annonçait le style et les points la qualité culinaire.

En province on trouve déjà signalées des maisons de famille, tels le *Poste et Golf* de Luchon, l'*Hôtel de France*, à Auch. La *Réserve*, à Beaulieu, y figure aussi ainsi que la *Pyramide*, de Vienne (Point) ou la *Côte d'Or*, de Saulieu (Dumaine). *Lyon* n'a que sept maisons citées. Et Paris... Ah ! Paris, divisé en zones, compte alors parmi ses grands : *Voisin*, *Larue*, *Lucas* (qui n'est pas encore Carton), *Paillard* et *Marguery*, *Maire*, enfin, pourtant sur sa fin.

En un demi-siècle, que de changements ! Que de disparus, du *Bœuf à la mode* à *Foyot*.

Il est, en revanche, bien de son temps ce *Guide des bistrots de moins de 30 F*, qui vient de paraître chez Orban, et signé Paul Wermus. Plus de sept cents adresses, dit le prière d'insérer, « *que vous ne trouverez dans aucun guide* ». Un rapide coup d'œil me permet, en deux seules pages, de relever à Aix-en-Provence et à Aix-les-Bains des maisons citées par *l'Auto-Journal*.

Mais, surtout, s'il est intéressant de donner, en effet, des adresses où l'on peut manger pour ce prix, encore faudrait-il préciser que, pour ledit prix, il ne saurait être question de « gastronomie », encore moins de qualité de certains produits. Lorsque je vois qu'au *Nectar* (82, rue de Charenton) on trouve un menu à 16 F et du coq au vin, je sais que ce n'est pas vrai. Ce ne peut être du coq, et n'en déplaise à l'auteur, si les fraudes constatent que ce coq n'est qu'une vulgaire volaille d'élevage, il y aura contravention ! De même les saint-jacques du *Restaurant des Beaux-Arts* (rue Bonaparte) dans un menu à 18,50 F ne sauraient qu'être surgelées...

Alors, pourquoi ne pas le dire ? Et pourquoi entretenir chez le consommateur, le client, cette fausse sécurité ou ces causes d'incompréhensions. Si je vois côtes (au pluriel) d'agneau dans un menu à 20 F, moi qui sais combien le boucher les vend, je pense que le restaurateur est peut-être philanthrope mais plus certainement un plaisantin. De même que le *Cocorico bourbonnais* de Moulins, ne peut inclure dans son menu à 20 F, sérieusement, son tournedos en croûte aux myrtilles ou son escalope aux queues de langoustines.

LA REYNIÈRE.

P.-S. — Et sur votre guide personnel notez que le *Ty Coz* (35, rue Saint-Georges (9e) - Tél. : 878-42-95) est désormais ouvert le lundi et que le *Bourdonnais* (113, avenue de la Bourdonnais (7e) - Tél. : 705-47-96), où Carole Coat, après les timidités du début, s'affirme en même temps que la cuisine, servira désormais les « après-cinéma », jusqu'à minuit.

BRASSERIE DE LUXE

LE « Fouquet's », qui, nous le savions, est désormais sous la houlette de Maurice Casanova, homme de métier, pratique la politique du changement dans la continuité. C'est ainsi que les salles et salons du premier étage auront une carte distincte, plus élaborée. Ce « Fouquet's Premier » veut devenir un de nos « grands », tandis que le rez-de-chaussée et la terrasse, autour du bar le plus achalandé de Paris, gardent vocation de brasserie de luxe. Et cela est bien. Je reparlerai de la carte du « Fouquet's Premier ».

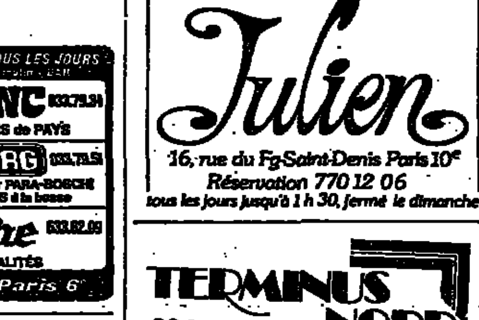
Mais je voudrais signaler tout de suite une excellente initiative : le pot-au-feu royal des jeudis soir. Un pot-au-feu en trois services. Premier service : bouillon, croûtons fins et râpé (vrai gruyère de la Gruyère) ; deuxième service : toast, os à moelle et petit chou farci ; troisième service : les viandes (bœuf, veau, poularde et cervelas) avec les légumes du pot ; moutardes de Corcellet ; sel marin en moulin.

Les gourmets pourront s'amuser à décider du meilleur accompagnement liquide. Vins gouleyants ou corsés, bons bordeaux de château ou... champagne ? Mais oui, et un crémant me semble tout indiqué pour fêter « royalement » ce pot-au-feu du « Fouquet's Premier ». — L.R.

● *Dernier écho des vacances.* — Un lecteur me signale avec enthousiasme *l'hôtel Bristol* à Niederbronn et celui de *la Rose* à Wissembourg, que je ne trouve sur aucun guide et où, selon lui, l'accueil est chaleureux, la table excellente, le poisson cuit à point (accompagné de légumes) et les prix abordables. A noter.



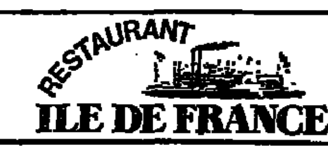












Souples, les épaules

SI les P.-D.G., les cadres supérieurs et les hauts fonctionnaires portent toujours un costume au bureau, celui-ci ne ressemble guère au carcan marine ou gris banquier d'avant 1968. Certes, les formes restent strictes, mais Lanvin, Cerruti, Smalto, Portes ou Berceville assouplissent les coupes en faveur de carrures sportives à vestons souples aux revers moyens sur des pantalons à poches et plis d'aisance, tombant droit à partir des hanches.

Le changement se remarque d'abord dans la variété des dessins de draperies et dans la façon de les mélanger entre eux ou de les contraster aux unis plus hauts en couleur.

Cette évolution va dans le sens des superpositions et rejoint le confort désinvolte des tenues féminines. Il suffit de voir l'importance des grands couturiers parisiens en prêt-à-porter masculin pour s'en persuader. En effet, Pierre Balmain, Marc Bohan de Christian Dior, Pierre Cardin, Givenchy, Yves Saint-Laurent, Ted Lapidus ou Ungaro tendent à habiller les compagnons de leurs clientes en souplesse, en jouant des mélanges de coloris qui renouvellent les bruns, les gris et les bleus par des taches plus vives, en tweeds comme en chemises, cravates ou accessoires.

Le blazer et le pantalon de flanelle nous viennent d'outre-Manche. C'était une tenue d'après-sport : tennis, golf ou aviron, aux couleurs des grandes universités et des collèges britanniques qu'on portait pour le thé au jardin dans les romans de Jerome K. Jerome, de P.G. Wodehouse ou d'Agatha Christie. Entrés timidement dans les bureaux de direction parisiens le vendredi après-midi ou le lundi matin, au cours des années 60, ces ensembles, moins colorés, figurent maintenant parmi les costumes classiques dans les statistiques de vente.

De même pourrait-on imaginer des adaptations reprenant les idées de coupes rationnelles des vêtements de travail des marines pêcheurs, des garde-chasses ou des paysans d'autrefois, déjà très prisés pour les loisirs et la voiture.

Les matières naturelles et rustiques comme le gros velours côtelé se mêlent au cachemire, à la flanelle ou au drap. Le coutil ressort des armoires avec le coton gratté pour les chemises d'hiver à fines rayures, à carreaux ou unies. Les longues écharpes s'enroulent, en coupe-vent, autour du cou et du buste. La montre à gousset de grand-père apporte une note rétro, avec sa chaîne arrimée entre une boutonnière du gilet droit porté ouvert et la poche.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(Dessin de MARCQ.)

CHRISTIAN DIOR : cape en velours côtelé imperméable bleu nuit de Marc Bohan, 1 350 F, 11, rue François-Ier et 12, rue Boissy-d'Anglas.

11342 : gilet et pantalon en coutil rayé bleu de France et noir, 220 F et 350 F, aux Halles Capone, 12, rue de Turbigo ; Lyon, 20, quai Saint-Antoine ; Nice, 3, cours Saleya.

Fiorucci, ou comment mieux vivre dans ses vêtements

FIORUCCI, un nom italien qui fait penser à des fleurs et à des fruits. Fiorucci à Milan, c'est Elio, grand, barbu, jean et tweed, qui s'occupe des relations publiques, et c'est Christina — jupe de velours et grosses chaussures — *« la tête qui pense le style »*.

Quel style ? Des sacs transparents, des couleurs violentes, de la tarlatane et de la dentelle, du satin et du lurex. Des boutiques marrantes à Milan, à Turin, à Londres et à New-York : *étagères en bois naturel*, vêtements pour hommes, femmes et enfants présentés sur des barres *— ce seraient eux qui ont lancé cette mode — objets pour la maison*. Une musique très bonne, très forte et très gaie. Des jeunes qui viennent faire un tour. Un endroit où l'on se retrouve.

A Paris, Fiorucci a deux points de vente et envisagerait d'avoir « sa » boutique. En attendant, depuis bientôt deux ans, la marque italienne a choisi un bureau de style parisien « Promostyl » pour créer sa collection. A la tête de l'équipe, deux « fioruccistes » : Myrène Le Floc'h et Eliane Sallot.

Chapeau rond et natte blonde dans le dos, robe à carreaux de femme de cow-boy — dessinée par elle pour Fiorucci — et bottes mexicaines : voici pour Myrène. Pour Eliane, une natte brune dans le dos et le goût des couleurs : pantalon colza, chemise framboise, et chandail vert chiné jeté sur les épaules. *« Nous faisons la majorité de leur collection,* dit Myrène. *Notre but est de leur apporter le maximum d'idées, du chapeau au manteau, si l'on sent que c'est la saison des manteaux. Chez eux, rien n'est rigoureux. A Milan, ils ont leurs stylistes et notamment Tito, le responsable du sportswear, mais ils travaillent surtout — et c'est leur particularité — avec des gens qui font des shoppings dans le monde entier et qui leur rapportent des idées. Idées qui sont ensuite revues et transformées. »*

A Paris, Myrène et Eliane prospectent aux Puces, celles de Saint-Ouen et celles de la place d'Aligre, aux Halles et à Saint-Germain. Elles tâtent, mais surtout elles sentent d'instinct le petit tissu, la forme rigolotte, la matière, le chiné, qui va donner quelque chose d'intéressant. Et puis aussi, souvent, tout d'un coup, elles ont des envies. Envie après la toile de bâche, de pantalons de pyjama mous. Ce sera pour l'été prochain. Envie subite et récente de noir et de blanc. Myrène a rapporté des Puces une jupe à carreaux noirs et blancs qu'elle a mariée à un gilet rayé de valet acheté à la Samaritaine. Une nouvelle tendance est en train de naître.

Un bon « sportswear »

La collection de cet hiver s'est élaborée autour d'un thème paysan. Myrène et Eliane ont joué sur le contraste masculin-féminin : tissus de chemise à petits carreaux « grand-père », teintes douces et formes féminines — col rond festonné, corselet à smocks, plis « religieuse » et volants. Pour l'enfant, Eliane s'est amusée à mélanger les tissus. Résultat : des chemises de petit paysan très artisanales et très travaillées.

Que nous promet l'été prochain? Plusieurs tendances pour le moins différentes : un vent d'Afrique — jupes nouées cousues et impressions à gros fruits sur fond de couleur dense — un thème Botticelli dans des tissus légers, transparents et un rose plus frais que le rose pâle, enfin un style Athéna avec des jupes en maille viscose à peine volantée à la manière des tuniques grecques.

« Fiorucci, résume Myrène, *c'est un très bon* sportswear *et une très grande fantaisie. »* Par *sportswear*, il faut entendre les « vrais » vêtements c'est-à-dire ceux qui ont une fonction et qui sont *portés dans la vie*. Vrais pulls de la marine irlandaise. Vrai *« smith »*, le pantalon de travail américain. Vrai anorak d'esquimau, *le tout dans de* bons tissus et bien finis. *« Il y a toujours,* dit Eliane, *la bonne piqûre, la surpiqûre et le point d'arrêt qu'il faut. »*

Mais Fiorucci s'exprime surtout dans la fantaisie. Tout au long de l'année, des « flashes » viennent se superposer à la collection. La maison italienne attrape les idées qui passent et elle est toujours prête à faire fabriquer rapidement. Elle a lancé les jeans en satin et les « tennis » en « lurex », les corselets lacés et les jupons multicolores où s'étageaient satin, dentelle, taffetas, galons et où virevoltaient beaucoup de petits rubans. Il y a eu les robes en gaze presque aussi transparente que des filets à papillons. Et pour Noël qui vient, on trouvera des tutus courts et des tutus longs en tulle fluorescent. *« C'est vraiment gag,* dit Myrène, *et ce n'est pas cher. Mais il faut avouer que c'est spécial. »*

FLORENCE BRETON.

★ Printemps - Haussmann, 2e étage et galerie « Point Show », 68, Champs-Elysées, 75008 Paris.

EN ROSEAU, EN BOIS EN PIERRE : LA DEMEURE

Raconter comment les hommes ont construit leurs maisons de leurs mains, depuis des millénaires, avec les matériaux trouvés sur place, c'est ce qu'un groupe de chercheurs de Californie a eu l'idée de faire. Bonne idée, au moment où l'écologie est l'antidote d'une technologie envahissante, mais surtout parce que ce livre est profondément « naturel ». Toute l'histoire de l'architecture populaire dans le monde — de l'habitat africain à la ferme anglaise — est exposée sans phraséologie sociologique, avec des croquis excellents et une description très simple de chaque construction typique : en terre, en roseau, en bois, en pierre. Une partie du livre est consacrée aux expériences d'autoconstruction américaines. On ne peut, hélas, que rêver de cette liberté dans le choix d'un habitat à la mesure de ses goûts et de ses capacités manuelles, prisonniers que nous sommes, nous Français, d'une législation rigoureuse de la construction. — J. A.

★ « Habitats », 45 F, Editions Parallèles et Alterrative, 47 et 51, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

MODES DU TEMPS

BATIMAT, …

La maison dan…



TROUVAILLES

Art contemporain

… Odile Leine… vient de créer des tables … qui introduisent … dans le mobilier. … une … table basse dont la dalle, … ornée et martelée, est … par un bouquet de larges … Le piètement est … par un éclairage … dans les fleurs. Cette table-sculpture, signée et tirée à … exemplaires, vaut 8 000 F. … grands tournesols, en acier … au feu et découpé au laser, … un original lampadaire. … sous forme de maquet… deux autres tables — l'une … et basse et l'autre ovale … — ont leur piètement central … en feuilles de … Elles sont réalisées, … commande et en quelques semaines …

★ La Cantonnade, 3, rue de l'Université, 75007 Paris.

Calendrier-surprise

Pendant la période qui précède la Nativité, les enfants aiment découvrir, chaque jour, les surprises … le traditionnel calendrier de l'avent. Du 1er au … décembre chaque date recouvre une petite fenêtre qui s'ouvre … laquelle se profile un … différent. Un nouveau calendrier de l'avent est encore plus … pour les enfants : l'image … est doublée d'une mini-boîte de 1 centimètre environ d'épaisseur. Chaque fois qu'on ouvre un volet, on y découvre un minuscule pendentif en plastique : animal, fruit, pendulette, etc. Ce calendrier, avec ses vingt-quatre surprises, coûte 15 francs ; il est vendu Au Bon Marché, « boutique de la paresse », au rez-de-chaussée du magasin ², où se trouvent également toutes sortes de calendriers de l'avent traditionnels.

Table

Chez Porcelaine

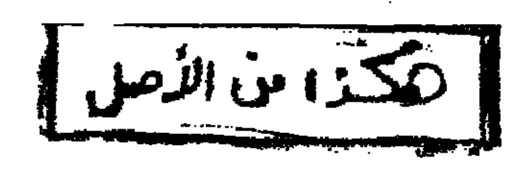
C'est la fête aux étoiles, en ce moment, dans la boutique Porcelaine. Sur ce thème poétique, Michèle Coudole poursuit ses recherches de décors symboles pour la table des fêtes de fin d'année, inaugurées l'an dernier avec le « Pierrot ». Pour créer cette scintillante décoration, la jeune styliste présente de nouvelles créations : une assiette en porcelaine bleu nuit constellée d'une galaxie, des assiettes blanches ou noires décorées d'étoiles dorées (entre 40 francs et 80 francs), des coupes et flûtes à champagne ornées, elles aussi, d'étoiles d'or. Ce couvert tout étoilé peut se disposer sur une somptueuse toile cirée souple et dorée (80 francs le mètre en 140 cm), des sets en satin doré en forme d'étoile ou d'autres, en miroir, à découpes de nuages. Pour parfaire le décor, des bougies boules ou droites, bleu marine, blanches ou grises sont piquées de strass doré ou argenté.

★ Porcelaine, 22, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Tissu

Batik

Les amateurs de peinture sur tissu et d'artisanat extrême-oriental découvriront avec un grand intérêt la collection de fers à batik exposée actuellement au Centre international d'arts et d'artisanats. Ces pièces rares, provenant de Djakarta, sont des blocs faits de lamelles de cuivre ou de laiton, soudées les unes aux autres et traduisant un dessin ; on y coule de la cire liquide servant à l'impression du tissu. Outre ces « chops », les visiteurs de l'exposition verront des batiks anciens et des réalisations actuelles de peinture sur tissu. Des



BATIMAT, JUSQU'AU 4 DÉCEMBRE

La maison dans tous ses intérieurs

PENDANT des siècles, on a construit les maisons avec des matériaux traditionnels dont les caractéristiques variaient peu. Aujourd'hui, les composants de la construction évoluent sans cesse et les techniciens des quelque vingt professions du bâtiment ont besoin d'être périodiquement informés des nouveaux produits et de leurs moyens de mise en œuvre. C'est le but que s'assigne, tous les deux ans, Batimat, le Salon international de la construction et des industries de second œuvre.

Le onzième Salon Batimat se tient actuellement, et jusqu'au 4 décembre, à la porte de Versailles à Paris. Plus étendu que jamais, il groupe dans six halls d'exposition les productions de trois mille fabricants français et étrangers. Toutes les spécialités y sont représentées, de la charpente au chauffage, sans oublier le sanitaire, la cuisine et les revêtements des murs et des sols. Ce gigantesque centre de documentation technique concerne tous les professionnels de la construction ; mais il est également ouvert au public, qui peut venir s'y informer sur les divers matériaux et équipements qui lui sont finalement destinés. Dans un rapide tour d'horizon, voici quelques nouveautés parmi les centaines qui sont présentées dans tous les domaines.

Pour couvrir le toit d'une maison rurale, un bardeau bitumineux à découpes en forme d'ogive, de 7 millimètres d'épaisseur, existe en deux coloris imitant l'ardoise ou la lauze (« Vertuile-sites », Siplast). Conçu pour l'isolation des murs ou des combles, un nouveau matériau se compose de deux feuilles d'aluminium collées sur du papier Kraft crêpé (« Coq-isol 80 », Scal). Une peinture de façade s'applique en une seule couche et donne un aspect de crépi finement structuré (« Matco-façade de crépi fin », Générale des matières colorantes).

Pour la rénovation de l'habitat ancien, une fenêtre à deux vantaux coulissants est constituée par un seul profil en aluminium ; il est muni de joints assurant l'isolation thermique et phonique de la fenêtre (« Renorev », Bug-Alu-Technic). Une nouvelle porte d'entrée extérieure a ses panneaux en polyester armé de fibre de verre imitant le bois ; elle est indéformable, étanche aux intempéries et isole du froid (« Climazed », Krieg et Zivy). Utile pour une maison individuelle, un dispositif d'ouverture et fermeture des volets fonctionne sans qu'on ait à ouvrir les fenêtres, par pression sur des pédales ; cette commande à distance est couplée avec un système déclenchant l'alarme en cas de tentative d'effraction (Lambert).

Les synthétiques marquent des points dans l'équipement de la salle d'eau. Un fabricant de baignoires en acrylique (matériau léger et gardant bien la chaleur de l'eau) présente trois nouveaux appareils — lavabo, bidet et receveur de douche, — dans une gamme de dix coloris (Sodim). Pour les petits espaces, un bloc compact, en polyester, fait office soit de lavabo, soit de douche, le lavabo étant replié. Cet ensemble carré, de 70 centimètres de côté, est vendu avec sa robinetterie, son système de vidange et ses rideaux (Unicabloc). De la baignoire au porte-savon, des appareils et accessoires sont réalisés en marbre synthétique, associant l'aspect du vrai marbre ou de l'onyx à une grande solidité. Les coloris vont des pastels aux tons foncés (« Poly-marbre », Termatube). Pour se doucher au degré près, un nouveau robinet mitigeur thermostatique a la forme insolite d'un tube cannelé qui se tourne du bout des doigts (« Odyssée », Pont-à-Mousson).

Deux nouveautés à signaler dans le domaine du chauffage individuel. Une série de trois chaudières à mazout, dans des puissances allant de 19 000 à 55 000 kilocalories/heure, ont une isolation très poussée du corps de chauffe et du ballon d'eau chaude sanitaire. En plus des organes de commande, leur tableau de bord comporte un programmateur horaire permettant de faire fonctionner le chauffage aux seules heures d'occupation de la maison (« Dietripac », De Dietrich). Une chaudière murale à gaz s'installe sans raccordement à un conduit par le truchement d'une microventouse à inclure dans un mur extérieur. Un extracteur mécanique assure l'évacuation des produits de combustion, l'admission d'air neuf se faisant par deux tubes débouchant en façade (Elm-Leblanc, GVM 4,20).

Dans l'extrême variété des revêtements muraux se distinguent les « Laques d'Ambre », qui renouvellent l'art somptueux des laques anciens chinois et japonais. Des laques synthétiques sont étalées et poncées, en couches successives, sur des supports minces. Les décors, faits à la main, vont d'ondulations nuageuses à des motifs géométriques. Ces panneaux décorent les murs de leurs coloris dégradés.

JANY AUJAME.

★ Porte de Versailles, à Paris. Jusqu'au 4 décembre, tous les jours, de 9 h. 30 à 18 h. 30 ; le vendredi 2 décembre, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F.

VITRINES-MÉDIAS

C'ÉTAIT hier. La rue du Faubourg-Saint-Honoré s'animait de petits décors de théâtre subtils et élégants ; les Galeries Lafayette avaient recours au talent de Raymond Rouleau pour concevoir une mise en scène de vitrine. Lila de Nobili créait son inoubliable « Reine des neiges ». On se souvient avec nostalgie de ce temps où l'art descendait dans la rue.

Pourtant, même si les temps ont changé, la tradition se perpétue chaque veille de fin d'année. Les grands magasins parent leurs devantures de luminance, les petites palissades de bois patiné retrouvent leur place devant les vitrines de jouets animés, la fête est orchestrée pour l'enfant client-roi.

L'animation — réussie — masque le choix de thèmes très contestables. En revanche, les vitrines présentant la confection automne, reconstituant les rues du Vieux Paris avaient été remarquablement conçues. « Nous étudions les vitrines de Noël, dès mars, *explique M. O. Adnet, responsable des étalages aux Galeries Lafayette,* plusieurs corps de métiers sont mobilisés à cet effet : électriciens, peintres, maquettistes décorateurs, paysagistes, tapissiers, menuisiers, éclairagistes et marionnettistes. » *Les projets et devis sont ensuite soumis aux fabricants de jouets, qui en assument le coût. De prestige autrefois, les vitrines, pour la plupart, sont devenues des médias.*

Quelques bastions subsistent néanmoins. Au fil des ans la maison Guerlain perpétue la tradition de raffinement des vitrines d'antan. Presque chaque mois, le décor de ses théâtres en miniature changent

La vitrine est élaborée en fonction du produit proposé. Eliane Rodriguez crée chez Guerlain les vitrines depuis plus de dix ans. Elle parle avec passion de son métier : « Une vitrine comme une collection de haute couture se crée dans la fièvre et ne connaît qu'un succès éphémère, *dit-elle.* La création d'un parfum exige une mise en scène qui se prolonge de la vitrine à l'intérieur du magasin. Ce fut le cas pour « Parure » : Pierrot égaré dans une forêt animée découvrait le parfum au pied d'un arbre. » *Elle préfère ne pas dévoiler le secret de sa vitrine de Noël : elle croit encore à la magie du spectacle dans la rue.*

EVELITA MOOD.

TROUVAILLES

Maison

Art contemporain

Parce qu'elle est sculpteur et qu'elle adore les fleurs, Odile Leinekugel vient de créer des tables extraordinaires qui introduisent l'art contemporain dans le mobilier. Elle expose actuellement à la boutique « la Cantonnade » une grande table basse dont la dalle, en glace ambrée et martelée, est supportée par un bouquet de larges fleurs en laiton. Le piétement est mis en valeur par un éclairage dissimulé dans les fleurs. Cette table-sculpture, signée et tirée à soixante exemplaires, vaut 8 000 F. Trois grands tournesols, en acier bruni au feu et découpé au laser, forment un original lampadaire. Présentées sous forme de maquettes, deux autres tables — l'une ronde et basse et l'autre ovale pour les repas — ont leur piétement central sculpé en feuilles de laiton effilées. Elles sont réalisées, sur commande et en quelques semaines, par l'artiste.

★ La Cantonnade, 3, rue de l'Université, 75007 Paris.

Papeterie

Calendrier-surprise

Pendant la période qui précède la Nativité, les enfants aiment découvrir, chaque jour, les surprises qui jalonnent le traditionnel calendrier de l'avent. Du 1er au 24 décembre, chaque date recouvre une petite fenêtre qui s'ouvre et derrière laquelle se profile un dessin différent. Un nouveau calendrier de l'avent est encore plus attrayant pour les enfants : l'image en carton est doublée d'une miniboite de 1 centimètre environ d'épaisseur. Chaque fois qu'on ouvre un volet, on y découvre un *minuscule pendentif en plastique* : animal, fruit, pendulette, etc. Ce calendrier, avec ses vingt-quatre surprises, coûte 15 francs ; il est vendu Au Bon Marché, « boutique de la paresse », au rez-de-chaussée du magasin 1, où se trouvent également toutes sortes de calendriers de l'avent traditionnels.

Table

Chez Porcelaine

C'est la fête aux étoiles, en ce moment, dans la boutique Porcelaine. Sur ce thème poétique, Michèle Caudale poursuit ses recherches de décors symboles pour la table des fêtes de fin d'année, inaugurées l'an dernier avec le « Pierrot ». Pour créer cette scintillante décoration, la jeune styliste présente de nouvelles créations : une assiette en porcelaine bleu nuit constellée d'une galaxie, des assiettes blanches ou noires décorées d'étoiles dorées (entre 40 francs et 80 francs), des coupes et flûtes à champagne ornées, elles aussi, d'étoiles d'or. Ce couvert tout étoilé peut se disposer sur une somptueuse toile cirée souple et dorée (80 francs le mètre en 140 cm), des sets en satin doré en forme d'étoile ou d'autres, en miroir, à découpes de nuages. Pour parfaire le décor, des bougies boules ou droites, bleu marine, blanches ou grises sont piquées de strass doré ou argenté.

★ Porcelaine, 22, rue de Verneuil, 75007 Paris.

Tissu

Batik

Les amateurs de peinture sur tissu et d'artisanat extrême-oriental découvriront avec un grand intérêt la collection de fers à batik exposée actuellement au Centre international d'arts et d'artisanats. Ces pièces rares, provenant de Djakarta, sont des blocs faits de lamelles de cuivre ou de laiton, soudées les unes aux autres et traduisant un dessin ; on y coule de la cire liquide servant à l'impression du tissu. Outre ces « chaps », remontant au siècle dernier, les visiteurs de l'exposition verront des batiks anciens et des réalisations actuelles de peinture sur tissu. Des séances d'initiation sont organisées les mardis et jeudis, sur rendez-vous.

★ C.I.A.A., 88 à 92, passage Brady, 75010 Paris. Tél. 523-34-67. Du mardi au samedi, de 10 heures à 18 heures.

Voiture

Du quartz à bord

Précise et silencieuse, la montre à quartz a de plus en plus d'amateurs. Ils pourront, maintenant, aussi l'offrir à leur chère compagne : l'automobile. La première montre à quartz conçue pour s'intégrer au tableau de bord a un affichage numérique de l'heure, avec battement des secondes. L'éclairage des chiffres est commandé par la clé de contact. Voilà de quoi ponctuer son impatience dans les embouteillages.

★ « Digi-car », 195 F, en vente aux Galeries Lafayette, 111, boulevard Haussmann, rayon « auto-shop ».

Jeux

Bonnes cartes

On connaît la série des « Must » de Cartier : montres, briquets, pendulettes et stylos-billes, entre autres. Ils se complètent maintenant de jeux de cartes, présentés dans un super-écrin de cuir, doublé de suède, si luxueux qu'on le remarque plus que les cartes elles-mêmes. Il s'agit d'un coffret spécialement bien adapté aux nécessités des joueurs de gin-rummy en voyage.

Ces cartes sont classiques, à figures et formats dits anglais. Les portraits du roi, de la dame, du valet et du jocker sont adaptés de modèles français du seizième siècle, en polychromie enluminée d'or. L'écrin comporte deux jeux de cinquante-six cartes. 210 francs dans les boutiques Must de Cartier, 7 et 23, place Vendôme et chez les dépositaires de la marque.

LES CADEAUX DU LOUVRE

LA boite, brune, soulignée de blanc, est jolie et sophistiquée. Sur le couvercle, dans un médaillon, se détache la lettre « M ». Cette boite, que l'on a envie d'ouvrir vite, contient l'un des cinquante nouveaux cadeaux conçus par les Editions des musées nationaux et en vente au musée du Louvre.

« *Nous étions connus pour les bijoux du Louvre et pour les moulages*, indique M. Claude Soalhat, directeur du service commercial de la Réunion des musées nationaux. *Pour la première fois, nous présentons des cadeaux que l'on pourra acheter toute l'année et pour lesquels un catalogue a été édité.* »

Dans la sélection des œuvres, le facteur déterminant a été le prix. Les objets proposés ne dépassent qu'exceptionnellement 300 francs. « *Le public,* poursuit M. Soalhat, *aura donc la satisfaction de pouvoir offrir ou de s'offrir à un prix accessible une pièce de musée jusqu'alors inaccessible.* » Pièce qui parfois a été agrandie ou transposée dans une autre matière, mais qui reste toujours la plus fidèle possible à l'original derrière sa vitrine.

Des cadeaux donc à tous les prix et pour tous les goûts. Longues boîtes d'allumettes où s'allongent des yeux égyptiens soulignés au khôl (12 F), jeux de cartes copiés sur des modèles anciens (20 F), mini et maxi-puzzle de cinquante et de mille pièces (15 F et 120 F). De la porcelaine et du verre : une délicate soucoupe à décor japonais du dix-huitième siècle (90 F), un flacon syrien satiné ou bullé (210 F). Du métal argenté pour la coupe du trésor de Tod (195 F). Des sculptures, des objets, des presse-papier : une petite tête des Cyclades en métal doré montée sur un socle de noyer, aussi moderne qu'un Brancusi (200 F). Un cachet du Luristan interprété en bronze (90 F) et un antique poids de Suse, autrefois en calcaire noir, aujourd'hui en cristal, dont le prix atteint exceptionnellement 1 250 F. Des tableaux encadrés : gravure originale d'Abraham Bosse (280 F) ou reproductions de Rubens, de Boucher ou de Carrache (220 F).

De son côté, la parure des bijoux du musée, exécutés en argent ou en bronze doré, s'est étendue : bague-cachet syrienne (170 F) ; pendentif « tsuba », réalisé d'après un garde-sabre japonais (200 F). Fait nouveau : certains modèles vont être réalisés en miniature. Ainsi pourra-t-on les porter tous ensemble autour du cou.

L'année prochaine, les cadeaux du musée auront leur boutique dans le Louvre. Ils voisineront avec certains objets du Metropolitan Museum, un accord étant intervenu entre les deux musées leur permettant de vendre de chaque côté de l'Atlantique. On pourra même acheter des bijoux du Louvre en plein ciel sur les vols Air France Paris-New-York et Paris-Tokyo.

La librairie du Louvre se porte bien. Avec un chiffre d'affaires de 43 millions de francs en 1976 (couvrant la vente de cartes postales, 2 tonnes écoulées dans l'année, d'affiches, de livres d'art et de bijoux), elle est la deuxième librairie de France de détail. « *Et puis,* ajoute malicieusement M. Soalhat, *il ne faut pas oublier que nous sommes le seul magasin ouvert le dimanche !* »

FL. B.

★ Musée du Louvre, salle du Manège, ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 30. Boutique Le musée, 89, avenue Victor-Hugo, 75016 Paris : tous les jours, de 10 heures à 19 heures, sauf le dimanche et le lundi matin. Par correspondance : service commercial de la Réunion des musées nationaux, 10, rue de l'Abbaye, 75006 Paris.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

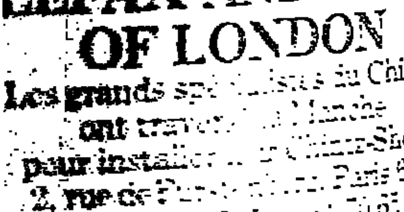
Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Jeux

TROUVEZ LA CLEF

échecs N° 737

CHAMPIONNAT DE PREMIÈRE LIGUE
(Moscou, 1977)
Blancs : A. PETRUCHIN
Noirs : L. GUTMAN
Défense sicilienne

1. é4	ç5	15. Fé3 ! (n)	Td8 (o)
2. Cf3	d6	16. Dç1	Td5 (p)
3. d4	ç×d4	17. b4 ! (q)	Ca4 (r)
4. C×d4	Cf6	18. Fg5	Db6 (s)
5. Cç3	a6	19. Tç8+	Rd7
6. Fé2	é5 (a)	20. Td8+	Rç6
7. Cb3 (b)	Fé6 (ç)	21. T×d5 ! (t)	R×d5
8. f4(d)	Cb-d7(é)	22. Dd1+	Dd4 (u)
9. f5	F×b3	23. ç4+	Rç6
10. a×b3 (f)	d5 (g)	24. D×a4+	Rç7
11. C×d5 ! (h)	C×é4 (i)	25. Db3	g6 (v)
12. Ta4 !! (j)	Cé-ç5 (k)	26. ç5	Rb8
13. Tç4 ! (l)	Cf6 (m)	27. Fé3	Dé4
14. C×f6+	D×f6	28. Ff3 !	Db1+
		29. Rf2 aband. (w)	

NOTES

a) Cette avance du pion é conduit à un système complexe dans lequel les finesses positionnelles jouent un grand rôle, à l'instar du système Boleslavsky (1. é4, ç5 ; 2. Cf3, Cç6 ; 3. d4, çxd4 ; 4. Cxd4, Cf6 ; 5. Cç3, d6 ; 6. Fé2, é5), qui repose sur l'idée qu'un point faible n'enlaidit pas nécessairement une position et n'est pas dangereux en *soi* ; en effet, il reste encore sur l'échiquier un certain nombre de pièces qui en interdisent l'accès et le rendent difficilement attaquable.

b) Ce retrait sur b3 est usuel, la suite 7. Cf3, h6 ; 8. Fç4, Fé6 ; 9. Fb3, Fé7 ; 10. 0-0, Cb-d7 ne donnant aux Blancs aucun avantage.

ç. Il est possible que 7..., *Fé7*, achevant de développer l'aile — R, soit préférable. D'innombrables parties ont été jouées ainsi, sans qu'on puisse dire cependant que la tâche des Noirs soit allégée. Malgré l'apport d'améliorations importantes, Polugaievsky souffrit avec cette variante contre Karpov en 1974 après 8. 0-0, Fé6 ; 9. f4, Dç7 ; 10. a4, Cb-d7 ; 11. Rh1, 0-0 ; 12. Fé3, éxf4 ; 13. Txf4, Cé5 ; 14. a5, Tf-é8.

d) Dès 1972, Karpov adoptait cette suite, de préférence à 8. 0-0, Cb-d7 ; 9. f4, Dç7 ; 10. a4, *Fé7* ; 11. f5, Fç4 ; 12. a5, 0-0 ; 13. Fé3, b5 ; 14. axb6, Cxb6 ; 15. Rh1, Tf-ç8 (Geller-Fischer, 1962). Une autre idée est 8. Fg5, *Fé7* ; 9. 0-0, 0-0 (si 9..., Cxé4 ; 10. Cxé4, Fxg5 ; 11. Cxd6+, Ré7 ; 12. Cxb7) ; 10. Fxf6, Fxf6 ; 11. Cd5, Fxd5 ; 12. Dxd5, Dç7 ; 13. ç3 Tf-d8 ; 14. Fç4!, Ta-ç8 ; 15. Cd2, Ca5 ; 16. Fb3!.

é) Les Noirs acceptent à tort l'échange de leur *F*-D après *9. f5* et renoncent à la stratégie classique de la Sicilienne, dans laquelle le contrôle de la colonne ç et, notamment, de la case ç4 doit être assuré. 8..., Dç7 semble nécessaire, comme il arriva dans les parties Karpov-Stoïca (1972), Karpov-Byrne (*1973*), Schmid-Pytel (1973), Gipslis-Kengis (1974), Olafsson-Kavalek (1974), Raskovsky - Gutman (1974), Vogt - Tal (1974), etc. Les Noirs expérimentent ici un dégagement presque aussi curieux que celui des parties Veingold-Vitolinsh (1976) et Klovan-Vitolinsh (1976) après 8..., Cç6 ; 9. f5, Fxb3 : 10. axb3, d5!? ; 11. Cxd5 (ou 11. éxd5, Cd4 ; 12. 0-0, Fb4 ; 13. Fd3, Tç8 ; 14. Té1, 0-0 ; 15. Txé5, Txç3 ; 16. bxç3, Fxç3), Cxé4 ; 12. Fé3, Dh4+ ; 13. g3, Fb4+! ; 14. Cxb4 (si 14. ç3, Cxg3!), Cxg3 ; 15. hxg3 (si 15. Cxç6, Cé4+ ; 16. Rf1, Dh3+ ; 17. Rg1, Dxé3+ ; 18. Rg2, Df2+ ; 19. Rh3, Cg5+ ; 20. Rg4, h5+! ; 21. Rxg5, Dxf4 (mat), Dxh1+ ; 16. Ff1, Cxb4 et les Noirs gagnérent.

f) Curieuse Sicilienne où les Blancs ont ouvert leur colonne a et contrôlent la case ç4.

g) Un dégagement hardi mais positionnellement nécessaire si les Noirs ne veulent pas mourir étouffés après Ff3-Fé3-0-0-g4.

h) Après 11. éxd5, Fb4 les Noirs finiraient par reprendre le pion d5 (via Tç8-Cb6) et liquideraient leurs difficultés.

i) Les Noirs ont éliminé leur pion faible apparemment sans dommage et menacent 12..., Dh4+. Sur 12. g3 ou 12. 0-0 ou 12. Fé3, la réplique 12..., Fç5 (+) laisse aux Noirs un jeu parfaitement dégagé.

j) La clef du problème surgit, inattendue : non seulement les menaces des Noirs sont parées mais leur construction apparaît dans sa fragilité. Cette sortie de la T-D, rendue possible par l'échange 9..., Fxb3, menace 13. Cxé4 et 13. Tç4. Une réfutation de grand style.

k) Si 12..., Dh4+ ; 13. g3!, Cxg3 ; 14. Txb4 ou 13..., D *ad libitum* ; 14. Txé4. Si 12..., Cd-ç5 ; 13. Fb5+!, axb5 (*ou* 13..., Cd7 ; 14. Txé4) ; 14. Txa8, Dxa8 ; 15. Cç7+ et 16. Cxa8. Si 12..., Cd-f6 ; 13. Fb5+!

l) Menace. 14. b4, Ca4 ; 15. Cç7+.

m) Si 13..., b5 ; 14. Tg4!, Cf6 ; 15. Cxf6+, Dxf6 ; 16. 0-0 menaçant Fg5 et Ff3.

n) Attaquant le C Noir.

o) Si 15..., Tç8 ; 16. b4 et si 15..., Cd7 ; 16. Tç7, Dxf5? ; 17. Fg4.

p) Forcé. Si 16..., Cd7 ; 17. Fg5 gagnant la qualité.

q) Le début de la fin.

r) Si 17..., Cd7 ; 18. Tç8+, Ré7 ; 19. Fg5 gagnant la D.

s) Si 18..., Dxf5 ; 19. Tç8+, Rd7 ; 20. Fg4 gagnant la D.

t) Simple et décisif. Si 21. Ff3 ?, Fxb4+!

u) Si 22..., Ré4 ; 23. Dd3 mat. Si 22..., Rç6 ; 23. Ff3+, Rb5 ; 24. Dd3+, Rxb4 ; 25. Fd2+, Rç5 ; 26. Fé3+, etc.

v) L'abandon était justifié.

w) Si 29..., Dxh1 ; 30. Dé4, Rç8 ; 31. Dxb7+, Rd8 ; 32. ç6 et le mat imparable.

CLAUDE LEMOINE.

● *Le Tournoi open, système suisse, sept rondes*, organisé à Paris, au Club P.L.M.-Saint-Jacques, a rassemblé soixante-quatre participants. 1. Haïk, 7 points sur 7 possibles ; 2. Sellos, 6 ; 3. Ladizic et Séry, 5,5.

ETUDE

Y. BASLOV (1977)

BLANCS (5) : Rd4, Fé3, Ch1 et b8, Pf2.
NOIRS (3) : Rh4, Fb1, Ch5.
Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 736
A. BELENKINE
(Chakmaty contre U.R.S.S., 1977)
Troisième prix
(Blancs : Rf7, Fa1 et f1, Cb2. Noirs : Rd2, Fg4, Pé5 et h3.)

1. Cç4+, Ré1 ; 2. Fd3 ! (et non 2. C×é5 ?, Fh5+ nulle), Fé2 ! (maintenant si 3. C×é5 ?, F×d3; 4. C×d3+, Rf1 ; 5. Fé5, Rg1 ! ; 6. Cé1 !, Rf2 ; 7. Cç2, Rg1 ; 8. Cd4, Rg2 nulle) ; 3. F×é2, é4 !! (et non 3..., R×é2 ; 4. F×é5, Rf2 ; 5. Fb8, Rg1 ; 6. Cé5 !, Rg2 ; 7. Cg4 avec gain) ; 4. Fg4 !, h2 ; 5. Fé5 !, h1 = D ; 6. Fg3+, Rf1 ; 7. Cé3+, Rg1 ; 8. Rg7 !! gagnant la D.

bridge N° 734

LE TEST DU SUPER - CHAMPION

Si, après avoir regardé le mort, vous trouvez tout de suite la façon de gagner ce chelem, vous avez l'étoffe d'un super-champion. Il reste à savoir si Pietro Forquet, qui nous a montré cette donne, aurait été capable de trouver tout de suite la solution à la table.

Ouest	Nord	Est
	♠ R D 6 ♥ D V 8 ♦ R 10 5 4 ♣ D 6 5	
♠ 10 9 2 ♥ 4 3 ♦ V 8 6 ♣ A V 9 8 3	N / O E / S	♠ A V 8 7 5 4 3 ♥ 5 ♦ D 7 ♣ 10 4 2
	♠ — ♥ A R 10 9 7 6 2 ♦ A 9 3 2 ♣ R 7	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	3 ♠	contre
passe	3 SA	passe	4 ♥
passe	4 SA	passe	6 ♥...

Ouest ayant entamé le 10 de pique, *comment Sud doit-il jouer* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Solution :

Le déclarant fournit la dame de pique du mort et coupe l'as de pique d'Est. L'as de trèfle étant en Ouest (car Est n'aurait pas ouvert de « 3 ♠ » avec deux as), il suffit ensuite de faire la manœuvre de Work (sur Ouest) pour assurer le chelem : après avoir fait tomber les atouts adverses, Sud joue *le 7 de trèfle*, qu'Ouest doit laisser passer pour ne pas libérer deux levées à trèfle (ce qui permettrait à Sud de défausser un carreau sur la dame de trèfle et un autre sur le roi de pique). Si Ouest ne met pas l'as de trèfle, le mort fait la dame de trèfle, et le déclarant jette ensuite le roi de trèfle sur le roi de pique. Il n'y aura plus ensuite qu'à donner un carreau (en prévoyant qu'Ouest peut en avoir quatre).

Bref, tout paraît clair jusqu'au moment où Forquet précise que le *déclarant avait mal joué à la première levée !*

Pourquoi ? Parce que *Est ne doit pas couvrir la dame de pique !* Que va alors défausser Sud ? S'il jette le 7 de trèfle, la manœuvre de Work n'est plus possible, et, s'il défausse un carreau, Ouest n'aura qu'à laisser passer quand on jouera le 7 de trèfle pour assurer l'as de trèfle et un carreau.

Conclusion : à la première levée, le déclarant doit fournir *le 6 de pique* qu'il coupe ! Il aura toujours le temps ensuite d'affranchir la dame de pique...

LA POULE DE MANILLE

Six équipes ont disputé à Manille aux Philippines, une poule éliminatoire pour désigner les [illegible] finalistes du championnat du monde. A la suite de ces dix matches de 32 donnes (un match aller et un match retour pour chaque équipe), le classement a été le suivant : 1. U.S.A. (tenants du titre) : 136 points de victoire ; 2. Amérique du Nord : 119 ; 3. Suède : 94 ; 4. Argentine : 91 ; 5. Australie : 79 ; 6. Taïwan : 68.

Les deux teams américains ont disputé une finale de 96 donnes remportée par Eisenberg-Kantar, Hamman - Wolff, Soloway-Swanson, qui avaient fini seconds des éliminatoires.

Voici une donne de ces éliminatoires. Elle montre que, même pour des champions, il peut être difficile de trouver la meilleure manche et la meilleure ligne de jeu.

Ouest	Nord	Est
	♠ D ♥ 8 ♦ V 10 9 7 6 ♣ A R D 10 9 2	
♠ R 6 5 3 ♥ D 9 ♦ 8 5 3 2 ♣ 7 5 4	N / O E / S	♠ 10 8 2 ♥ V 7 4 3 ♦ A R D ♣ V 8 6
	♠ A V 9 7 4 ♥ A R 10 6 5 2 ♦ 4 ♣ 3	

Ann. : E. don. pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Havas	Flodqvist	Borin	Sundelin
—	—	passe	1 ♥
passe	2 ♣	passe	2 ♠
passe	2 SA	passe	3 ♠
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 2 de carreau, Est prit de la dame et continua avec l'as de carreau. *Comment le Suédois Sundelin, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ? Pourquoi, dans un autre match, le Chinois Kuo a-t-il chuté ?

Note sur les enchères :

Les annonces de Sundelin avaient décrit exactement six cœurs et cinq piques puisque, avec un bicolore 5-5, Sud aurait ouvert de la plus chère des deux couleurs. Nord avait donc la décision finale, et, craignant de chuter « 3 SA » si les trèfles étaient « accrochés », il choisit la manche à cœur.

A l'autre table, les Australiens Lester et Lathbury déclarèrent le chelem à trèfle et le chutèrent.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 21

LE JOKER SCRABBLE

Cette variante, inventée par des joueurs belges, constitue un excellent exercice pour le duplicate en habituant les joueurs au stress qu'ils ressentent devant un tirage aux possibilités multiples.

Chaque tirage comporte un joker, mais dans le mot placé sur le scrabblier on substitue au joker la lettre qu'il est censé représenter. Si en fin de partie une lettre fait défaut, on peut la remplacer par une autre (un W par exemple) que l'on retournera. Comme dans le duplicate classique, le temps accordé pour chaque coup est de trois minutes.

PARTIE JOUÉE AU TOP-CLUB
DE BOULOGNE-SUR-SEINE LE 15-9-1977

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	PTS	OBSERVATIONS
1	? G F R R A E				
2	? O M A I L R	(A) GRAFER (a)	H 8	78	FRA (N) GER FERRAG (E)
3	? V K N A U N	IM (M) ORAL (b)	15 C	113	LARMOI (E) MARIOL (E)
4	? V A I L O R	NUNA (T) AK	11 E	60	
5	? T E S W H U	VALORI (S) A (c)	8 A	83	AVALOIR(E) 8 H
6	? E U + S I F L	WH (I) ST	L 8	69	
7	? T I M I B R	FILEU (S) ES	13 E	80	
8	? E I O Q E R	BRIM (A) IT (d)	I 2	73	TIMBRA (I)
9	? E + I T Y E S	BORIQ (U) E	2 I	34	
10	? E E H P J E	STYLI (S) EE	C 5	77	
11	— ? U T O O N N	JEEP	O 1	48	
12	? X A E D H E	TOU (R) NONS (e)	G 1	59	Le 1er joker reste sur le scrabblier.
13	? T Z B U D E	HEXAED (R) E	E 2	90	
14	? B D + E O L C	QUET (E) Z	M 2	62	
15	? B D L O + E U	CE (S) (f)	13 A	42	Le G remplace le S.
16	? D + E A P D C	BOUCLE	A 10	33	
17	? A D D + E V L	PI (N) CE	L 1	32	
18	? D D E L + N A	VAR	10 F	29	
19	D D L N décomposé	(A) XE (R) AI	4 D	28	
20		DA	J 10	7	
21		DANS	J 10	5	
22		LET	5 K	6	
		ODE	11 A	5	
			Total	1113	

Notes

(a) ou FRA(N)GER ou FERRAG(E). (b) ou LARMOI(E) ou MARIOL(E) ou MORALI(S)E. (c) AVALOIR(E) en 8 H. (d) ou TIMBRA(I). (e) le premier joker reste sur le scrabblier, car il ne reste plus d'R. (f) le G retourné remplace le S.

PENTASCRABBLE
de Robert Fournier (Marseille)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

EEULTTS - AEEIMRS
EIUPSS?
UNRRSSY - AAIOULW

Solution proposée : plus de 610 points.

Solution du problème n° 20.

ECID(I)ES (forme de fructification de la rouille du blé) H 2, 70 ; AETHUSAS (ou éthuse : plante très toxique, aussi appelée petite ciguë 8 A, 95 ; A(G)ALAXIE (ou agalactie, absence de lait dans les mamelles au moment où devrait se produire la lactation) B 1 : 112 ; CAUTERE 1 H : 116 ; GALVANOCAUTERES (cautère formé d'un fil de platine porté au rouge par le courant électrique), 1 A, 275. Total : 668 points.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne.

Jeunes

Mains agiles (suite)

Nous publions une nouvelle liste d'adresses d'organismes de loisirs pour les jeunes, dont la première partie a paru dans « le Monde des loisirs et du tourisme » du 22 octobre.

Ces listes ne sont pas exhaustives ; les intéressés peuvent se renseigner auprès du Centre d'information et de documentation jeunesse (C.I.D.J.), 101, quai Branly, 75015 Paris, tél. 566-40-20; auprès des offices municipaux de la jeunesse et des services départementaux de la jeunesse et des sports. Un numéro spécial de « Loisirs jeunes » a été consacré aux activités de loisirs des quatre-quinze ans (36, rue de Ponthieu, 75008 Paris. Téléphone : 225-60-28).

5e ARRONDISSEMENT

● *Le Cru et le Cuit* (poterie, peinture, bricolage) : 250 francs ou 300 francs par trimestre, matériaux compris.

★ 5, rue Lacépède, 75005 Paris. Tél. : 707-85-64 et 205-20-73 (le soir).

14e ARRONDISSEMENT

● *Association création expression* (peinture, dessin, argile, collage, pyrogravure, linogravure).

★ 18, rue Friant, 75014 Paris. Tél. : 542-48-96.

● *Association culturelle sportive Maine-Montparnasse* (travaux manuels, arts plastiques ; musique, danse...) pour enfants de quatre à quatorze ans. Inscription et assurance annuelles : 80 francs ; forfait mensuel : 140 francs ; trimestriel : 395 F.

★ Mme Mireille Habans, 8, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 Paris. Tél. : 566-03-46.

● *Association Plaisance* (club protestant). — Arts plastiques, travaux manuels, photo, danse... pour enfants à partir de six ans. Inscription annuelle : 10 francs. Prix : de 21 francs à 25 francs pour la journée ; de 12 francs à 16 francs pour la demi-journée.

★ 32, rue Olivier-Noyer, 75014 Paris. Tél. : 543-91-11.

● *American Center fort Students and Artists.* — Expression libre, arts plastiques, musique, danse, sport. Pour enfants, le mercredi. Forfaits demi-journée ou journée complète ; prix moyen des cours : environ 20 francs par heure.

★ 261, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. : 033-99-92.

15e ARRONDISSEMENT

● *L'Orange bleue* (photo, peinture, danse, yoga..., pour adolescents ; expression musicale et corporelle, modelage, ciné-club pour enfants de deux à douze ans). Cotisation annuelle : 30 francs ; assurance : 20 francs.

★ 48, rue Bargue, 75015 Paris. Tél. : 566-08-60.

16e ARRONDISSEMENT

● *Atelier Jacqueline Lévy-Morelle.* — 300 F par trimestre.

★ 14, rue Raffet, 75016 Paris.

17e ARRONDISSEMENT

● *L'Atelier.* — De quatre à quinze ans. Inscription annuelle : 100 F ; cotisation mensuelle : 100 F.

★ 25, rue Ruhmkorff, 75017 Paris. Tél. 380-59-55.

19e ARRONDISSEMENT

● *Atelier Anne Félix.* — 260 F par trimestre.

★ 26, rue Pradier, 75019 Paris. Tél. 203-48-35.

20e ARRONDISSEMENT

● *Ateliers créatifs du Guignie[r]* (guitare, expression corporelle). — Tarif horaire : 10 F.

★ 8, place du Guignier, 75020 Paris. Renseignements auprès de l'association « Animation jeunesse » : 13, ru[e] de Buci, 75006 Paris. Tél. 033-38-0[...] et 325-61-74.

MUSIQUE

● *Concerts Colonne* : « Concerts pour les jeunes », le dimanche à 10 heures. Abonnements 60 francs pour dix concerts 50 francs pour cinq concerts. Inscriptions par correspondance o[u] sur place, du mardi au samedi, d[e] 11 heures à 18 heures : 13, ru[e] de Tocqueville, 75017 Paris. Téléphone : 924-18-03. Les concerts ont lieu au Théâtre du Châtele[t].

● *Evolution musicale de la jeunesse — les Musigrains :* cycl[e] préparatoire pour les enfants d[e] sept à douze ans ; à partir d[e] douze ans, *les Musigrains*. Abonnements : de 43 francs à 82 francs selon le cycle et la place choisi[e]. Inscriptions : 11, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris. Tél. 03[...] 10-34. Les concerts ont lieu l[e] mercredi au Théâtre des Champs-Elysées.

DANSE

● *Ballets modernes de Pari[s].* — Cours hebdomadaires pour enfants et adolescents.

★ Académie de danse, 104, boulevard de Clichy, 75018 Paris. Tél. 076-77-71.

● *Centre de danse du Marai[s].* — Initiation, danse classiqu[e], mime, claquette, pour enfants d[e] quatre ans à quinze ans. Prix de cours : 180 francs à 200 franc[s] par trimestre, assurance no[n] comprise.

★ 41, rue du Temple, 75004 Pari[s]. Tél. : 377-58-19.

● *Centre international de l[a] danse de Paris.* — Enfants d[e] quatre à douze ans.

★ 7 ter, cour des Petites-Ecuries, 75010 Paris. Tél. : 770-07-09.

CHANT

● *Groupe choral Saint-Germain-des-Prés-Bossuet.* — Pou[r] garçons à partir de sept ans. Cotisation : 50 francs pour l'année.

★ M. Pierre Rollin, 66, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 325-04-23.

THEATRE

● *E.D.P.E. (Expression dramatique pour enfants).* — Jeux autour d'un conte (sept ans à neu[f] ans) ; atelier (dix ans à douze ans). Cotisation annuelle et forfait trimestriel : 150 francs e[t] 175 francs.

★ 7, rue Pecquay, 75004 Paris. Tél. 887-22-71.

● *Ecole du théâtre du Chie[n]* — Expression corporelle et vocale, improvisation ; pour enfants à partir de huit ans. Prix 80 francs par mois pour deu[x] heures par semaine.

★ 8, avenue du Parc, 92170 Vanves. Tél. : 642-18-63 et 657-41-32.

LANGUES VIVANTES

● *Club anglo-français : engli[sh] afternoons.* — Pour les jeunes [de] six ans à dix-huit ans. Inscription annuelle : 30 francs ; fo[r]fait mensuel : 125 francs ; trim[es]triel : 300 francs.

★ M. et Mme Scott, 158, rue [La]fayette, 75010 Paris. Tél. : 206-86-[...]

(A suivre.)

Philatélie

N° 1512

FRANCE : « Tennis de table ».

Le résultat flatteur que notre champion de tennis de table a remporté a incité notre administration des P.T.T. à émettre « hors programme » un timbre afin de souligner cet événement, une fois n'est pas coutume. Vente générale le 19 décembre.

1,10 F, vert, orangé et violet.
Tirage : sept millions d'exemplaires.

Dessin et gravure de René Quillivic. Impression taille-douce ; Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

A PARIS

— Les 17 et 18 décembre, de 9 h. à 18 h., à l'Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, Paris-4e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 17 décembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P.J. ».

A ANNECY

— Les 17 et 18 décembre, de 9 h. à 18 h., au casino d'Annecy. — Oblitération « P.J. ».

— Le 17 décembre, de 8 h. à 12 h., au bureau d'Annecy R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P.J. ».

● Paris et Annecy utiliseront le même timbre à date.

FRANCE : retraits de timbres.

Trois figurines postales seront tirées de la vente des guichets bureaux de poste, le 9 décembre

— 1 F + 0,20 F, « Journée timbre 1977 » ; émis le 28 mars 1[977].

— 0,80 F, « Rattachement du Ca[m]brésis » ; émis le 14 mai 1977.

— 1 F, « Congrès national de Fédération des S.P.F. à Annecy » émis le 28 mai 1977.

Bureaux temporaires

⊙ 31800 Toulouse (chemin de G[...]ric), le 3 décembre. — Vingt-[cin]quième anniversaire de la Soc[iété] aérospatiale philatélique.

⊙ 75015 Paris (3, rue Arma[nd-]Moisant), les 2 et 3 décembre. Exposition philatélique « Na[po]léon Ier - Industrie et commer[ce] ».

⊙ 75015 Paris (Parc des e[xpo]sitions, porte de Versailles), 24 novembre au 4 décembre. Onzième Salon international de [la] construction « Bâtimat ».

⊙ 75018 Paris (11, pl. J.-B.-[Clé]ment), le 3 déc., Fête de l'As[sociation] de Protection civile de Paris.

⊙ 80000 Amiens (Musée de Pi[car]die), le 4 déc. — 30e anniv. d[e la] mort du maréchal Leclerc de Ha[ute]clocque.

Expositions philatéliques

● *A MARSEILLE, les 26 et 27 [no]vembre, à la chambre de comm[erce], la Canebière.*

● *A ORLEANS, du 26 novem[bre] au 5 décembre, dans l'ancienne é[glise] de Saint-Pierre-le-Puellier.*

● *A ARPAJON, les 3 et 4 [dé]cembre, dans la salle des fêtes.*

ADALBERT VITALYO[S].

هكذا من الأصل

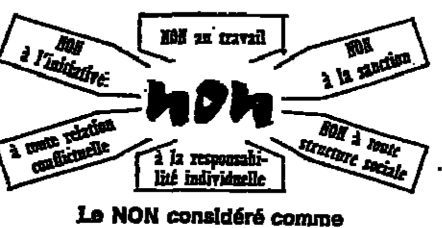
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

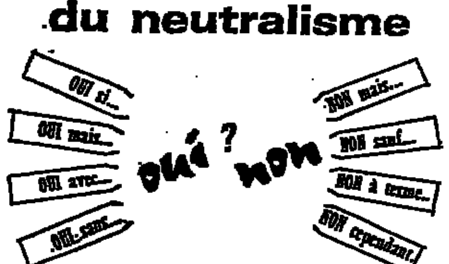
offres d'emploi

Les marginaux du négativisme



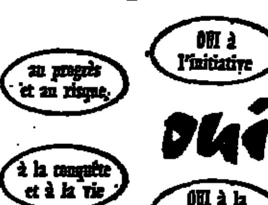
Le NON considéré comme une nouvelle philosophie

Les majoritaires du neutralisme



L'abstention et l'indifférence considérées comme un mode de vie

Les marginaux du positivisme



Le OUI considéré comme un moteur et comme une éthique

Nous savons que seuls ces marginaux du positivisme disposent des structures mentales qui permettent d'intégrer notre équipe avec succès.

Nous garantissons le reste, qui va de la puissance et de la fiabilité de notre groupe aux conditions de travail, de carrière et de rémunérations, et le mettons à la disposition des postulants qui ont *21 ans minimum et une solide formation générale*.

1re lettre manuscrite à PUBLI-BANS, réf. GO 1197, 13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra. *(Merci de bien vouloir rappeler la référence)*

POUR
RÉGION PARISIENNE
une importante entreprise assurant la protection des biens et sécurité industrielle recherche

1° UN MONTEUR-CABLEURS P 3
pour NOUVELLES INSTALLATIONS

2° UN A.T. 2 ÉLECTRONICIEN
pour INSTALLATIONS MAINTENANCE DEPANNAGE

Age minimum 25 ans B.T.S. ou D.U.T. ELECTRONICIEN.

Les candidats ont au moins trois ans d'expérience dans l'INSTRUMENTATION, l'ENREGISTREMENT et TRANSMISSION.

Ecrire à no 39.220, PUBLIALE, B.P. 153-02, 75062 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
banlieue Sud-Ouest de Paris recherche

INGÉNIEURS

ayant un minimum de trois ans d'expérience dans le domaine des télécommunications pour l'étude et la réalisation des programmes de contrôle de grands systèmes en temps réel.

Lieu de travail : France ou étranger.

Bonne connaissance de l'anglais indispensable (écrit et parlé).

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétentions no *37.954*, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er).

IMPORTANTE SOCIETE de Télécommunications, PARIS-13e rech. pr son service d'ETUDES

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

NIVEAU IV, Débutants ou 1 à 2 ans expérience industrielle. Bonnes connaiss. et pratique des circuits électroniques analogiques. Participation au développement des circuits électroniques en laboratoire. Disponibilité immédiate.
Ecr. av. C.V. et prétent. à : A.O.I.P., B.P. 301, Paris-13e.

INGENIEURS A. & M., ICAM, ETACA

VOUS AVEZ UNE SPECIALITE TECHNIQUE : *mécanique, électricité/électronique, transmissions...* acquise au cours d'une ou 2 années d'expérience. référence 026

VOUS AVEZ UNE FORMATION DE BASE MECANIQUE et un attrait marqué pour le commercial, minimum 28 ans, une première expérience ou non. référence 027

NOUS VOUS PROPOSONS des missions de longue durée chez des CONSTRUCTEURS AUTOMOBILES.

Envoyer C.V. avec photo en précisant référence à :

STAFF & LINE
MANPOWER CADRES
98, rue Lafayette - 75010 PARIS

---

sema informatique

recherche

ingénieurs
formation Grande École
ayant, si possible, une première expérience en mini-informatique. (Réf. 10162M)

analystes-programmeurs
diplômés d'études supérieures
ayant deux à cinq ans d'expérience en informatique de gestion. (Réf. 10163M)

analystes-programmeurs débutants
I.U.T. ou formation équivalente
ayant un à deux ans d'expérience (Cobol, Ass, PL1, Fortran). (Réf. 10164M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :
92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection — Montrouge - Lille, Lyon - Marseille

ORGANISME RÉGIONAL proche de PARIS recherche:

un attaché export

chargé d'aider les entreprises à développer leurs exportations. Diplômé d'une École de Commerce, il aura au min. 5 ans d'expérience, une bonne maîtrise de l'anglais et si possible d'une 2ème langue.

Ecr.av.C.V.+photo +prét.s/réf.2540 à :

CABINET OPPERT — Conseil en recrutement — B.P. 4, 69 Bld Mal Joffre 92340 Bourg-La-Reine

---

Établissement Parisien recherche pour son Service des MARCHÉS et COMMANDES

gestionnaire

pour organiser, gérer et suivre les marchés et commandes.
La connaissance des règles de la Comptabilité Publique et des codes des marchés publics sera appréciée.
Ne pas se présenter, adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 3518 G à :

OP organisation et publicité — 2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

Recherchons

CHEF DES VENTES

35 ans minimum, de préf. disp., possédant exp. et sérieuses référ. pour région parisienne si possible déjà introduit auprès des industries, Entr. de bât., arch., B.E. pour développer clientèle existante et assurer la promotion et la vente de mat. pour sols industr. et protection anticorrosion.

Ecrire avec C.V. à PROMATEC-EFSI, B.P. no 11, 80103 ABBEVILLE CEDEX.

Laboratoire Central de Télécommunications recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
débutants ou 2 à 3 années d'expérience

Pour travaux dans les domaines suivants :
- Logiciel de base (compilateurs, assembleurs, émulateurs)
- Programmation d'importants systèmes en temps réel
- Logiciel de tests et diagnostics et périphériques.

Bonne connaissance écrite et parlée de la langue anglaise.

Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. et prétent., à L.C.T., Boîte Postale 40, 78 Vélizy-Villacoublay

---

GUYANE FRANCAISE
cherche
PROSPECTEUR
responsable d'exploitations minière et aurifère.
Ecrire no 716.089, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Laboratoire pharmaceutique très proche banl. Sud-Est recherche
CONTROLEUR DE GESTION
Poste en cours de création.
— 2 ans expérience minimum.
— Formation maîtrise de gestion ou équivalent.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, No 12.896 *M.* qui transmettra.

TROCADERO
Cple 3 enfts (10 a., 7 a., 7 mois) CHERCHE employée de maison de 8 h. 30 à 18 h. du lundi au vendredi et samedi matin. Non logée. Aidée. Références contrôlables.
Tél. heures bureaux : 727-97-29.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

TRADUCTEURS DE LANGUE ARABE

Un examen d'aptitude aux fonctions de traducteur de langue arabe aura lieu les 1er et 2 mars 1978, en vue de pourvoir des postes vacants à la Division de Traduction du Secrétariat de l'O.N.U. à New-York. Le recrutement pouvant mener à des engagements de carrière, l'O.N.U. recherche des candidats qui puissent rester en fonction pendant un nombre appréciable d'années.

Les candidats doivent avoir l'arabe comme langue maternelle ou langue principale et posséder un diplôme, ou titre équivalent, délivré par une université ou un établissement de rang équivalent. Par « langue maternelle ou langue principale », il faut entendre la langue dans laquelle le candidat se considère le mieux apte à traduire. Les candidats doivent avoir une parfaite maîtrise de l'arabe ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais et d'une au moins des autres langues officielles de l'Organisation (chinois, espagnol, français, russe).

Les candidats dont l'engagement aura été recommandé seront nommés à des postes auxquels correspond un traitement annuel brut de 19.040 dollars E.U., plus une indemnité de poste (d'un minimum net de 3.335 dollars par an) et des indemnités pour charges de famille.

Pour plus amples renseignements et pour les formules de demande d'admission à remplir, écrire avant le 15 décembre 1977 à la :

Section de la Formation et des Examens
Traducteurs de langue arabe
Bureau 100
Palais des Nations
1211 Genève 10 (Suisse).

Les candidats voudront bien joindre une enveloppe de grande taille (12 cm × 9 cm ou 32 cm × 23 cm), non affranchie, mais portant leurs nom et adresse.

---

offres premier emploi

emploi des jeunes

Dans le cadre de la loi du 5 Juillet 1977 et de ses textes d'application, LE GROUPE BERNARD KRIEF CONSULTANTS spécialisé en marketing management et communication offre à de jeunes diplômés d'Ecoles Commerciales un stage de six mois avec formation à l'action commerciale et marketing.

Pour faire acte de candidature, écrire à Madame ROULET au GROUPE

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75263 PARIS CEDEX 06



emplois régionaux

STATION TOURISTIQUE SAVOIE

recherche

Responsable du contrôle financier et de la gestion
— Fiscalité
— Contrôle budgétaire
— Réglementation sociale et administrative

...ne expérience d'au moins 2 ans dans ces diffé...nts domaines est nécessaire. Fonction stable. ...tégration à une équipe. Logement assuré.

...crire pour renseignem. et propositions au no 6.614, « LE MONDE » Publicité, ... rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui transm.

---

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques; pour études commerciales; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises.

A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths ; physique ; chimie et autres disciplines.

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

capitaux ou proposit. comm.

VENDRE EN ALLEMAGNE ? !

Maison d'importation dynamique avec capacité pour produits spéciaux industriels ou pour loisirs recherche produits originaux, près de Düsseldorf.

Veuillez contacter s.v.p.

Dr. Mette
c/o Dr. Fasselt - Dr. Mette & Partner
Wirtschaftsprüfer
Keetmanstrasse 3-5
D-4100 Duisburg, R.F.A.
Tel. : 19-49-203/33 00 01

Nous cherchons Distributeurs puissants pour écrevisses surgelées de la Turquie. Prière de s'adresser à Internova Uelfeti GmbH, CH 3322 Schönbühl (Suisse) Télex 33727 ulfet ch. Tél. : 4131 85-22-48

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté Tél. 278-77-71

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE CHERCHE TOUS TRAVAUX DACTYLO Téléph. : 366-80-72

travaux à façon

ENTREPRISE ARTISANALE Peinture-Electricité-Plomberie Appts, Bureaux, entretien d'usines - Devis gratuit TEL. : 844-54-60

demandes d'emploi

DIRECTEUR MARKETING

Important groupe multinational, 33 ans. Formation supérieure. Expérience professionnelle 8 ans.
— Chef de Produit - Direction Achat.
— Direction Commerciale.
— Gestion et Direction Marketing.
Ayant exercé principalement dans le domaine alimentaire et restauration.
— Spécialiste vente détail et grde surface.
— Création et animation réseau de vente.
cherche situation
DIRECTION MARKETING (OPERATIONNELLE) ou DIRECTION GENERALE P.M.E.
Libre rapidement.

Ecr. JOULIA c/o, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS, CEDEX 01.

DOCTEUR D'ÉTAT (PHYSIQUE)

32 ans. Anglais résidant en France, cherche position intéressante recherche développement. Spécialiste rayons X, électronique. Très bonnes connaissances informatique, cryogénie, dessin industriel, etc. 7 ans à l'université d'Oxford, 7 ans expérience dans l'industrie. Répondrai à toutes propositions. Ecrire numéro 8.059, le *Monde* Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Secrétaire comptable expérimentée cherche place stable, près gare de Lyon ou banlieue S.-E. Ecr. no 6.610, « le *Monde* » Pub., 3, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

COMMERCIAL-REPRÉSENTATION
Jeune cadre polyvalent 36 ans, 10 ans expérience professionnelle vente/relations commerciales/représentation, anglais lu, parlé, recherche poste avec responsabilités, missions France-étranger. Disponible de suite. Ecrire M. NAJMAN, 18, rue Charles-Laffitte, 92200 NEUILLY. Téléph. 747-44-72.

CHEF COMPTABLE
F. 48 ans, responsable comptabilité, bilan compris, ch. emploi stable dans P.M.E. Paris ou 93. Ecr. no 6616, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

X - ARCHI
3 ans d'expér. en informatique (gestion et graphique)
4 ans dans cabinet d'Architecte. Etudie ttes propositions concernant l'Archi et l'Urbanisme. Ecr. no 1978, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Désirant changer orientation professionnelle
Cadre femme, 45 ans, expér. rédaction et relations publiques, haut niveau, sens responsabilités, grande facilité d'adaptation, excellente présentation. Anglais. Etudie toutes propositions collaboratrice mi-temps. Ecr. no 2003, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J. H. lib. O.M., B.T.S. publicité, Bac G.3, ch. empl. ou stage rémunéré agence, annonceur, etc Ecr. à 6.612, « le *Monde* » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Employée contentieux transports dix années expérience, rech. emploi région parisienne ou région Auvergne Clerm.-Fd. Ecr. no 6.618 « le *Monde* » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

bateaux

VENDS PENICHE HOLL 31 m × 5 m, 1973, acier, 2 volvo diesel 90 CV. GR. électr. 12 KVA 20 V, Air conditionné, entièr. aménag. gde salle 10 × 5 conv. club, cabar., etc. Antony, 33, r. Cartault, Puteaux 92800

automobiles automobiles

MERCEDES-BENZ LONGCHAMP

Exposition voitures SÉLECTIONNÉES
80, rue de Longchamp 75016 Paris - tél.: 553.57.35 - 553.44.35

La garantie "Etoile" est un label de qualité Mercedes. Un contrôle extrêmement rigoureux sélectionne les véhicules, vendus avec une garantie de six mois/10 000 km sur moteur, embrayage, boîtes de vitesses, etc. pièces et main-d'œuvre.

ALFA ROMEO

Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie. Modeles disponibles immédiatement.

SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

– de 5 C.V.

DYANE 6 Très bon état Moteur 1969 Prix à débattre. Tél. 337-48-20.

5 à 7 C.V.

Particulier vend **VW GOLF L** 6 CV, an. 1976, état impeccable. Prix Argus. Téléph. 848-89-65.

Particul. à particul., A 112, 73, 62.000 km., bleu marine, très bon état, révisée. Tél. 580-72-57.

R 12 TL, 3.500 km., person. Renault. Px 21.000. Mme Colsoulle, 19, r. Jonquoy, 75014, 18 à 19 h.

F I A T 128 blanche, 4 portes, année 1974, bon état. — Téléph. 936-54-37, après 19 heures.

+ de 16 C.V.

CADILLAC SEVILLE 76 GRIS METALL. Tél. : 739-99-40

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,66
AGENDA	20,00	22,38

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe siècle restauré. 2 à 5 pièces de 92 à 170 m². Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45.

QUARTIER LATIN
STUDIO, 3 et 4 PCES DUPLEX TERRASSE
A partir de 6.500 F le m². 28, rue de la Parcheminerie. Tél. : 633-85-30.

Mo ÉCOLE-MILITAIRE
IMM. PIERRE DE TAILLE asc., chauf. cent., ch. service. LIVING DBLE + 2 CHBRES ent. cuis., salle de bains, tél. 44, av. DE SUFFREN, samedi, dim., lundi, 14 h. 30-17 h. 30.

AU CŒUR
DE MONTPARNASSE
LA GANDARA, belle réalisation
DU STUDIO AU 5 PCES DUPLEX
JARDINS, TERRASSES. Appt. modèle. S/pl., 3/3 bis, r. Antoine-Bourdelle, 75015 Paris. TEL. : 544-72-95. Ts les jrs de 15 à 19 h. sf dim. Renseign. et appts. ou GESLAT. Tél. : 584-65-49.

Le charme de la campagne 107, r. Didot (villa Jamot, no 3) Villa 5 p. tt cft, cuis. équipée, parf. état, jdinet. Px 600.000 F. (526-01-50) - Samedi- après-midi.

13e - PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F JARDIN - VERDURE 4, r. JONAS, samedi 14 à 17 h, ou rend.-vous : 542-73-85, matin.

11, rue Vaugirard - Luxembourg Vis. samedi-lundi, 12-17 h. Gd séjour, 4 chbres, ét. élevé, balcon. - ODE. 95-10.

RASPAIL SEJOUR + UNE CHAMBRE Confort. Bel imm. 235.000 F. PROMOTIC - 325-10-74

CENSIER BEAU 2 PCES Entrée, cuis., bains, chff. central. REFAIT NEUF. - IMM. BOURGEOIS. Vendredi, samedi, 14 h. à 17 h., 7, RUE DE L'ESSAI.

XVe CHARLES-MICHELS Grand 2 P., cuis. équipée. Conft. Tél. Soleil. Impeccable. Vendredi, samedi, 15 - 19 hres. Av. 100.000 cpt + crédit long terme. 41, r. des Entrepreneurs.

PRES PARC MONTSOURIS
3 P. Imm. 1960. Bel appt. 9e ét. Tél. 328.000 F. 589-49-34.

PART. à PART. vd PARIS-14e
6 - 8 - 10, BD JOURDAN
ENTREE RUE D'ARCUEIL. Appt : A-21
5 P. 2 s. bs, balcons, garage. Téléphone, DISPONIBLE. Vis. s/place du 26-11 au 1er-12, de 10 à 13 h. et de 16 à 19 h. Prix 630.000 F - T. : 589-79-39.

Mo PTE-DE-VERSAILLES
IMM. PIERRE DE TAILLE
2 PIECES Ent., cuis., w.-c., cab. de toilette. PX INTERESSANT - S/RUE 4, RUE DU HAMEAU Samedi, dim., 14 h. 30-17 h. 30.

Mo CAMBRONNE Sur jardin Imm. récent, tout conft, balcon.
STUDIO Entrée, cuis., s. de bains. PRIX INTERESSANT 146, bd de Grenelle, 3e étage. Samedi, dim., lundi, 15 - 18 h.

GOBELINS Imm. neuf, frais notaire 3 %, gd séjour + chbre, balcon, tél. Px 345.000 F. Sam. 14 h 30-18 h, 14, RUE PIRANDELLO

CONTRESCARPE. Studio plein ciel, plein soleil, vue exceptionnelle, tout confort - 633-77-05.

A SAISIR IMMEDIATEMENT
10, rue Ponscarme, PARIS-13e, quelques STUDIOS équipés dans petit immeuble neuf, calme, pour habitation ou location. BONNE RENTABILITE. Px fermes à part. de 153.000 F. Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur pl. de 14 h. à 19 h., ou téléph. 583 - 37 - 45.

76, RUE VANEAU
Immeuble neuf, au 1er étage :
GRAND 4 PIECES DE 110 M2, belle réception 43 m2 + 2 chambres, sur jardin intérieur. S. de B. et salle d'eau en marbre, nombreux placards.
Visite sur R.-V. à : 266-36-36.

15e, GD LIV. + CHBRE 55 M2, tt cft, imm. récent, balcon, tél., parking possible. 280.000 francs. 580-01-20, de préférence matin.

MAIRIE XIVe, appt original de 100 m2, s/3 niveaux, studio indépendant. Visite samedi de 10 à 13 h., 22, rue de la Sablière.

DOMINANT PARIS
DIRECTEMENT SUR JARDIN LUXEMBOURG
SPLENDIDE 5 P. 172 m2 + BALCON
Récept. 62 m2, s. bains marbre
Tél. : Mme DEMOLIS
266-36-36

15e CONVENTION. 3-4 pces tt cft. park., tél., ds imm. réc. stand. 475.000 F. 734-81-40.

GRENIER ORIGINAL AMENAGE 32, rue MONGE (6e ét., asc.), tt cft, CHIC FOU. Px 270.000 F. Voir samedi, dimanche, 14-18 h.

Paris Rive droite

Mo NATION, près av. St-Mandé, imm. récent, 6e étg., asc., balc., plein soleil, splendide 4 Pièces, hall d'entrée, cuisine équ., wc, S. de B., chff. cal, box, sous-sol. Prix 530.000 F. - 345-82-72.

PL. VOSGES, Pr., Propr. cède 2 superbes duplex dans un imm. classé, travx. 250-79-04, matin.

17e, 24, rue Capitaine-Lagache, bel imm. d'angle, Propr. vend 5 appts, cft, libr. ou occup. : 6 P. (3 + 3), 120 m2, 5e ét., 385.000 ; 2 P., 28 m2, 6e ét., 80.000 ; 3 P., 62 m2, 2e, 3e, 4e occup., 150.000. Tél. : 520-13-57, même dimanche.

RESIDENTIEL
Propriét. vd gd 3 P., tout conft (82 m2), calme et ensoleillé : 330.000 F. Tr.s gros crédit possible. Sur place samedi et lundi, 14 à 19 hres, 50, AVENUE DU DOCTEUR - ARNOLD-NETTER.

PRIX SANS CONCURR. (XIXe) quelques grands APPTS neufs, avec balc., disponibles de suite, dans bel immeuble Sud-Est, 15, QUAI DE L'OISE (Face Canal) : 4 PIECES, 84 M2 : 335.000 F, 5 PIECES, 96 M2 : 404.000 F. Crédit 80 % assuré sur dossier. Pour visiter s'adresser au : 21, quai de l'Oise, de 14 à 19 h.

NATION - BD PICPUS
Beau 2 P., entr., cuis. équipée, wc, S. de B., chff. centr., étage élevé, calme : 198.000. 346-63-85.

12e, Mo St-Mandé, Propr. vend ds pavillon rénové 1977, R.-de-Ch., 4 P., 65 m2, occup., 145.000; 1er, 2 P., 37 m2, occup., 90.000; 1er, 2 P., 27 m2, libre, 80.000; 2e, grenier 70 m2, libre, 70.000. Ensemble ou séparé. 224-02-86.

Etude de Me Bagourd, notaire, 53600 EVRON - Tél. : 01-60-08, à vendre 18, r. J.-Lambert, 17e, 4e étage, ascens., APPT 5 P. pr., cave, chb. bne. surf. env. 105 m2, libr. Visite samedi. Tél. : 924-23-47.

19e, urgent, Part. vd 5 P., neuf, équip., stdg, bordure canal. Tél., pour rendez-vous au : 202-81-91.

Disponible de suite possibilité achat sans garage, 21, BD DAVOUT, PARIS-XIXe, quelques APPARTEMENTS neufs dans petit immeuble, façade en pierre. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 142.000 F. 2 PIECCES, 266.000 F. 3 PIECES, 339.000 F. Visite sur place dimanche, lundi, de 14 à 19 heures.

INVESTISSEMENT DE CHOIX
11, RUE DE LA REUNION-XXe, quelques APPARTEMENTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. Studios à partir de 145.000 F, 2 Pièces à partir de 247.000 F, 3 à 5 Pièces duplex avec terrasse. Visite sur place vendredi, samedi, de 14 à 19 heures.

METRO VOLTAIRE
P. à P., imm. P. de T., ravalé, 65 m2, entr., 3 P. + cuis., wc, S. de B., chff. central individuel, 13 m2 balc., vue dég. sur arbres, 5e étg. Tél., pr R.-V. et vis. apr. 14 h. : 421-21-18. Agence s'abst.

17e, Particulier vend, 1er étage, 2 Pièces, cuisine, entrée, w.-c., douches, refait entièrem. neuf. Ecr. no 6.617, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MARAIS. Superbe 120 M2, dans immeuble P. de T., caractère, impeccable, tt cft, chbre de service, cave. Unique : 470.000 F. 580-01-20, préférence le matin.

EXCEPTIONNEL DANS PARIS
prix ferme moyen 4.818 F/M2, 21, QUAI DE L'OISE PARIS-19e, dans petit immeuble neuf, Sud-Est, face canal, quelques beaux STUDIOS au 4 PIECES avec balcon pour habitation ou locat. BONNE RENTABILITE. Crédit 80 % assuré sur dossier. Visite sur place, de 14 à 19 h.

BROCHANT - MOQUET
Propriétaire vend dans imm. en rénov., beau 3 P., de 60 m2, entr., cuis., wc, s. d'eau, plein soleil. — Téléphone : 757-84-50.

BD VOLTAIRE. - Très spécial appt caract. en duplex, 2 Pces, cuis., tt cft, 265.000 F. 345-82-72.

TROCADERO. En duplex, dble liv., 2 chbres, 2 bains, terrasse. 750.000 F. Téléphone : 720-94-04.

SACRÉ-CŒUR
Amusant 2 P. Cuis., wc., chf. cent. 55 M2. Ss-sol 30 M2. Jard. 25 M2. 250.000 F à débattre. Vis. samedi 26, dim. 27, 15-17 h., 2, RUE MAURICE-UTRILLO, 18e.

138, AV. V.-HUGO
Appt. angle, 7 P., ét. élevé, soleil, balc. Bon plan, 2 chbres de serv. Vend., sam. 15-18 h.

Mo LAMARCK Dans bel immeuble pierre de taille, entièrement ravalé, APPARTS REFAITS NEUFS. Luxueusem. aménagés. 1 STUDIO 155.000. 2 P. 148.000. 2 P. 170.000 F. — 522-95-20.

10e Rue de Maubeuge, Mo Gare-Nord. Imm. standg. Stud., cuis. Asc. 50.000 F, avec 10.000 F.
NORDTIM 96, bd Magenta Paris-10e. 203-11-00.

26, RUE ERLANGER
A vendre DANS IMMEUBLE GD STAND.
STUDETTE Tt cft. S/pl. sam., dim. M. LAVOLE. Tél. : 651-09-36

VILLIERS Promot. vend studio, tt cft, tél., bains, moquette. - 542-39-04.

APPT 16e 83 m2 + chbre bonne 8 m2 4e avec asc. 14, rue Eugène-Manuel. 600.000 F à débattre. 031-08-68 ou 467-10-03, apr. 20 h.

REMUSAT Immeuble pierre de taille Gd 4 pièces tt cft, chbre serv. MARTIN, Dr en droit, 742-99-09.

BEAUBOURG Studio 25 m2 restauré tt cft + cheminée, 6e ét. ensoleil. Visite sur place sam. et dim. de 10 h à 18 h : 28, rue du Temple, Paris 4e.

PROX. RUE LEPIC Beaux 2 et 3 P. tt confort, dans imm. rénové + original DUPLEX 125 M2. Vue panoramique. Samedi 14-17 h : 7, RUE CONSTANCE - 54-58-38.

13, PLACE DES VOSGES
IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 108 M2 A 235 M2 Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 1 h à 18 h, ou 227-91-45 et 755-98-57.

Mo MICHEL-ANGE
Imm. pierre de taille, ch. cent.
2 PIECES, entrée, kitchenette, s. de bains, w.-c. 67, rue LA FONTAINE. Samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

Région parisienne

Pour investissement Vanves
5 minutes de la station de métro Malakoff / Plateau de Vanves
résidence
Guyenne Gascogne
STUDIO 31 M² : à partir de 141.100 F + parking
PRIX FERME A LA SIGNATURE
LIVRAISON IMMEDIATE
renseignements : sur place le week-end de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h 55, rue Jean-Jaurès 736.00.72 ou :
SEMICLE 766 51 76

SAINT-GRATIEN
proche Enghien et forêt de Montmorency
« LES CYCLADES »
quelques APPARTEMENTS neufs avec vue sur le lac et la forêt. Disponibles de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,25 % les 5 premières années. - Visite sur place de 14 à 19 heures ou : 989-45-21.

BRY-SUR-MARNE
Petit immeuble avec jardin privé dans secteur résidentiel proche R.E.R. « Le Bois des Chênes » angle avenue de Cherbourg et rue Bois-des-Chênes, disponibles quelques APPTS neufs 3 à 4 P., 2 PCES, à partir de 185.000 F. 3 PCES, à partir de 315.000 F. Visite sur place de 14 à 19 h.

VINCENNES. Imm. récent 1970, gd séj double, 33 m2 + 2 chambres, av. balcon, cuisine équip., bains + cab. toilette, wc, cave. 485.000 F. Téléphone : 344-43-87.

Cogédim propose
4 pièces, 120 m2
Salle de loisirs 17 m² et terrasse 270 m² à l'étage supérieur.
Téléphone, parking. Livrable début 1978.
Venez le visiter sur place NEUILLY 17, 33, av. de la Porte-de-Villiers, ou COGEDIM, 266-36-36.

Viroflay, Part. vd à 10' Paris : appt stdg, 120 m2, 4 chbr., 2 bns, 580.000. 926-05-29 ap. 17 h. et sam.

BERGE SEINE - LA DEFENSE
Propr. vend appt raffiné de gd stdg, 85 m2, dble liv., cuis. équ., chbre, bur., dress.-room, cave, park., tél., 670.000 F. Tél. pr R.-V. : 776-21-47, le matin de 8 à 10 heures et après 20 heures.

CROISSY (78) 10 min. R.E.R., Part. vd b. 3/4 P., 310.000, petit imm. calme, verdure. 976-28-91.

JOINVILLE (94), imm. 6 étages 1957, RER, A-4, bois, MARNE, lycée, F 3, bs, cave, asc., chff. indiv., 5e ét., calme, soleil, arb. (55 m2) : 135.000 F. M. Michel : 899-58-58, H. B. - 883-34-93, sam.

Cogédim propose
6 pièces, 153 m2
Jardin privatif 300 m², Téléphone, box. Livrable début 1978.
Venez le visiter sur place NEUILLY 17, 33, av. de la Porte-de-Villiers, ou COGEDIM, 266-36-36.

VERSAILLES-BUC. Part vend : agréab. 5 P., conft, calme, parc, bois, 220.000 F net. T. 926-19-24.

ERMONT
Dans un petit immeuble terminé en pierres de taille IL RESTE 7 appartements de 3, 4 et 5 pièces avec balcon sur jardin à partir de
3.500 F le m2
Réalisation de HAUTE QUALITE, pièces spacieuses, balcons, boxes, isolation et chauffage tout électriq. A 20 min. de l'Etoile par l'autor. A 15 min. de la gare du Nord. VISITE ET RENSEIGNEM. sur place, de 14 h. à 18 h., sauf le dimanche. LES FLORALIES, T. 959-89-02, 15, r. Mar.-Foch, 95120 Ermont, de 8 h. à 12 h., tél. 754-35-92. REALISATION COGEBREY, 2, place d'Aligre, 75012 PARIS.

Vincennes, appt 65 m2, tt conft, 3 P., box, jard., bois à 100 m. Mo, bus à 5 min. Tél. 808-34-33, Sam., dim., lundi, de 14 à 17 h.

COLOMBES, F 5, 87 m2, locat.-vente, 190.000 F, standg. Tél. : 780-55-72, soir ou week-end.

VILLE-D'AVRAY
DANS CADRE DE VERDURE, résidence de gde qualité, appt. 200 m² gd sél., 4 chbres, bains, dche, cave, boxe, 15' gare, affaire intéressante. Possib. négocier URGENT. Px. 1.050.000 F.

APPT 6 P. Liv. dble, 4 chbres 133 m² ds résidence très bon stand., dernier ét. sans vis-à-vis VUE S/PARC ET REGION. 15' gare. URGT. Px. 754.000 F. H. COGE : 602-57-27.

MEUDON-LA-FORÊT
Bon placement, étage élevé, studio tout conft. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

NEUILLY 1, rue **ST-JAMES** REFAIT NEUF Dble liv. 3 ch. 1 serv. 895.000. Ce jr 14-17 h., et sam. 10-12 h.

EXCEPTIONNEL
BOULOGNE RESIDENTIEL DUPLEX 195 m2 DANS HOTEL PARTICULIER Magnifique réception + 3 ch. Jardin privé - 1.600.000 F B. CUVELIER - 825-21-52

BOULOGNE (500 m) pte St-Cloud
IDEAL PLACEMENT
Dans bel imm. ancien. Grand 2 P. Tt cft (45 m2). 155.000 F. Avec 15.000 F cpt + crédit. Propriétaire sur place SAMEDI et LUNDI 14 hres à 19 hres : 31, BD DE LA REPUBLIQUE.

LE PECQ Part. vend urgent, cause départ, appt 4/5 p. Pr. écoles, comm. 250.000. + C.F. à débattre. T. 645-11-62.

ST-CLOUD URGENT Je vends 3 pièces, 96 m2. 400.000 F. Tél. : 776-29-00

Province

Etude Mes Alze, notaires à Dives-sur-Mer, A VENDRE à CABOURG, Résidence CAP-CABOURG, un appt compren. : séjour, 2 chb., cuis., salle d'eau, wc, loggia et balcon. Renseign. tél. (31) 91-25-02.

La Plagne-Village. Studio 21 m² à vendre. Urgent. Px 120.000 F. Agce s'abst. Tél. soir 20 h. à 21 h. 30 : 579-99-43.

appartem. achat

FRANK ARTHUR
766-01-69
134, bd Haussmann, Paris-8e, recherche urgent 3, 4, 5 et 6 P. Neuilly, 8e, 16e, 17e même à rénover. Vente rapide.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. chez notaire, achète, urgent. 2 à 3 P., avec ou sans travaux Paris, préf. rive gauche. Ecrire Lagache, 16, av. Dame-Blanche, 94120 Fontenay-sous-Bois

appartements occupés

12e PETITS 2 P.,cuis., w.-c., loués à personnes âgées loi 1948. Immeub. pierre ravalé. Prix intér. Pptaire : 325-66-72.

locations non meublées Offre

Paris

Part. loue studio, 31, rue Vernet (8e), 1.150 F C.C. Visite et tél (720-20-64) samedi à partir de 14 heures.

Région parisienne

Dans résidence 25.000 m² Imm. de grand standing
Le Parc au bord de l'eau
Il reste quelques 2 ou 3 pièces à partir 1.260 F + charges. Visite s/pl. 23, r. Delizy, Pantin ou tél. 845-18-35 et 636-91-47.

locations non meublées Demande

Paris

J.H. ch. chbre indépendante (chauffée), loyer modéré, tout arrondissement. Tél. 484-22-94 après 18 heures.

Région parisienne

Pr société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON
Loue du STUDIO au 5 P. Standing. 43, r. St-Charles, 75015 Paris. Tél. 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AG[...] OFFICE des LOCATA[...] 18, r. la Michodière, Mo [...] 84, rue d'Alésia, Mo Al[...] Frais abonn. 310 F - 2[...]

bureaux

DOMICILIATION. TEL.
TELEX Frais 100 F par moi[s] APEPAL - 228-56-50

Mais. d'édition ch. dans local de burx minimum 3[...] LOCATION ou ACHAT. 3[...]

Boutiques

Boutique quart. St-Honoré prêt-à-port. cession de ba[il] mens. + charges. Reprise[...] Tél. : 361-33-67 (11 h. à [...]

fonds de commerce

Librairie-Papeterie près [...] céder cause double e[...] crédit maximum - 630[...]

pavillons

CONFLANS, pres gare, 4 p. princ., ss-sol total, 2.260 m². Renseignem. 03[...]

Livry-Gargan. Résid. bea[u] meulière, 5 p. pr., 700 m² avec gde façade. Tél. 03[...]

CONFLANS-SAINTE-HON[ORINE] 15 min. St-Lazare, bell[e] meulière, 3 nivx sur 6[...] libre, appt 4 p., 90 m², [...] dances, gar., 2 autres [...] loués. Prix total : 420.[...] Sur place, 88 avenue [...] samedi, dimanche, 14-[...] Tél. 776-30-44, apres 19 [...] 776-21-56.

GIF/YVETTE PAVILL[ON] RECE[NT] 7 pces+cuis. équip., gar[...] Petit jardin. Prox. Mo, commerces. - Prix : 500[...] Tél. : 907-51-95

DUCHER 2, av. de Vo[...] 94 - VINCEN[NES] NOGENT résidentiel, de caractère, 8 p., tt [...] Jard. Gd garage. 790.[...]

LE PERREUX (PRES F[...] Pav. sur sous-sol, 5 p[...] conft. Jardin. Gar. 375.[...] CREDIT 80 %. Visite imn[...] samedi et lundi hres [...]

VILLEBON-SUR-YVET[TE] PLAIN-P[IED] Pav. P. DE TAILLE, [...] s. eau. Jdin 372 m2. 3[...] 989-31-74 - Vis. sam., di[m] 14 - 17 h., 2, rue des Bo[...] angle r. du Général-de-[...]

viagers

CAP-D'ANTIBES. Mas tt parfait état, avec jouissan[ce] vacances. Bouquet 250.000. mensuelle 6.250 F. Part. [...] préférence à particuli[er] Ecrire Havas Antibes

Pptaire, realisez mieux viager, indexations gar[...]
F. CRUZ 8, rue La Bo[...] 266-19-00 Estimation gratuite. Dis[...]

maisons individuelles

Prox. Enghien, part. vd [...] 1973, 130 m² habit., sur [...] Sél., 5 ch., 2 s. de bns, gar. 550.000. 959-45-69, ap[...]

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Collect. complète « la Monde » depuis 20 mai 1974 (élect. Giscard) à ce jour T. 928-57-85 soir.

Auto école

Permis de Conduire EN 15 JOURS PARIS-OUEST [...] de Versailles Paris 16 5277558

Arts

RESTAURATION TABLEAUX par spécialiste expert. Achat tableaux de maîtres pr collect. Letourneur, 28, bd Raspail, Paris-7e. Téléph. : 548-07-58.

Agencement

ELEMENTS DE RANGEMENT juxtaposables permettant toutes combinaisons décoratives. Doc. DécOrly 77750 ORLY-S/MORIN.

Animaux

Part. céd. à un prix raisonnable chiots épagn. bleu de Picardie (3 m. 1/2, pedig., tatoué, vacc.) Dr CABOCHE, Grande-Rue 95470 FOSSES. Tél. : 471-42-81.

Club de chiens-guides d'aveugles d'Ile-de-France, 3, r. E.-Dorlet, 77170 COUBERT. T. : 407-73-82. Souhaiterait remise à titre gracieux en vue éducation chiennes exclusivement taille 40 à 60 cm, âge environ un an.

(Rare) vends chiot bouldogue anglais, gde origine. Lafarge, 72, av. A.-Bartholomé, Paris-15e. Tél. : 533-94-63, après 18 heures.

Bijoux

Joaillier crée, transforme répare tous bijoux. Prix fabricant, L'ATELIER, 210, bd Raspail, métro Vavin, Raspail. Téléphone : 326-88-03

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris-4e. Téléphone : 033-00-83.

Artisans

Transformation et aménagem. d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans, intérêt 5,50 %. Devis gratuit, exécution rapide. Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

Exécution rapide de tous vos travaux de chauffage, plomberie, électricité, maçonnerie et carrelages. Téléphone. : 906-81-96.

MENUISERIE plomberie, maçonnerie, travail soigné, sérieuses références. 84, r. des Martyrs. T. 606-97-73.

ARTISANS REUNIS se chargent de tous vos travaux d'aménagement et décoration
COORDINATION et devis gratuit.
Tél. : 957-65-84

Cinéma

Beaucoup d'entre nous ont envisagé d'utiliser le support FILM pour un projet spécifique : art, formation, propagande, publicité, etc. Pourquoi ne pas concrétiser ce projet ? Contact direct avec REALISATEUR DE FILMS. Devis gratuit. Tél. : 899-21-70.

Jeux

Nous fabriquons VOTRE BILLARD pour moins de 4 500 F. Crédit S.M.V. 10-12, r. de la Convention LES LILAS. Téléph. : 845-77-70.

Antiquités

SALON EMPIRE 4 fauteuils, 2 chaises, 2 appliq. (milieu 19e), acajou et tapisserie excell. ét. T. 322-28-40, soir.

Cours

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO FORFAIT 600 F. Tél. : 757-86-68.

COURS AUDIO-VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANC. DEMONSTRAT. GRATUITES Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 et 329-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

ALLEMAND tous niveaux par Allemande agrégée. TEL. : 875-14-30.

Collection

Part. vend collection complète de la revue « Entreprise », sous reliure (plus de 1 000 numéros). Prix intéressant. Téléphone : 723-45-92 à part. de 20 heures.

Instruments de musique

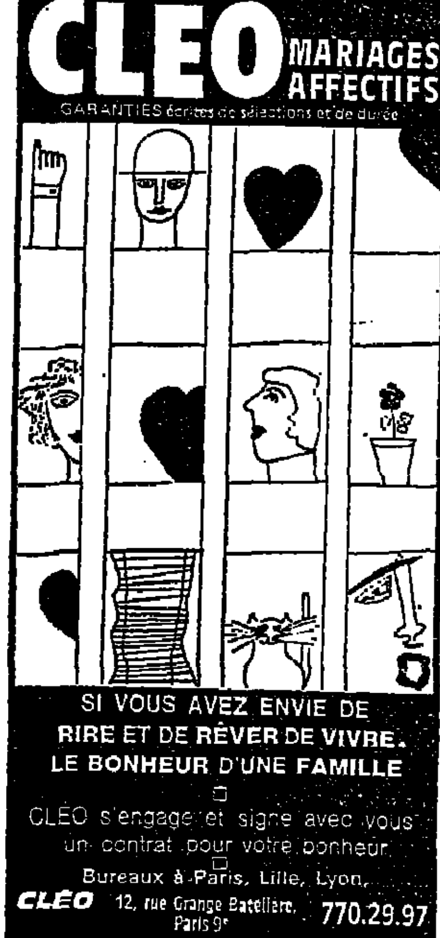
A vendre copie de violon STRADIVARIUS 1720 no 7. Px à déb. Cinéma Kursaal 76600 Le Havre. TEL. : 42-31-79.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS
Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.
Maître RUCKEBUSCH
tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.
Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.
Une prestation hors du commun
5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78
4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42



Matériel de bureaux

Duplicateur Gestetner 420 état neuf, 2 600 F. RONEO 470 impeccable 1 800 F. Bernard, rendez-vs : 548-31-81 (insister).

Moquettes

DISCOUNT 30 A 6[...] sur 10 000 m2 moquett[es] qualités. Téléphone : [...]

Rencontres

NE REVEZ PLUS D'AM[IS] qui partager vos joies, v[...] quels qu'ils soient, ar[...] touristiques, sportifs, e[...] les trouverez grâce à [...] COMMUNS. COLETTE [...] Téléphone : 540-95-16.

Simultanée d'éch[...] avec M. Aldo HA[...] vendredi 25 nover[nbre] à 21 h. au CAEL, 6, c[...] Tennis, 92340 Bourg-l[...] TEL. : 350-76-9[...] Participation 15 F pa[...] inscription au CA[...]

Pour élargir votre [...] de relations et [...] le champ de vos [...] Ecrire ou Téléph. à [...] 116, Chps-Elysées : 5[...]

Formes nouvelles de r[...] Si vous voulez agran[dir] cercle d'amis, partic[...] réunions que nous org[...] soir. dans., jeux, déba[...] CONTACT-ACCUEIL : [...] ou à partir de 13 h. : [...]

Spécialités régionales

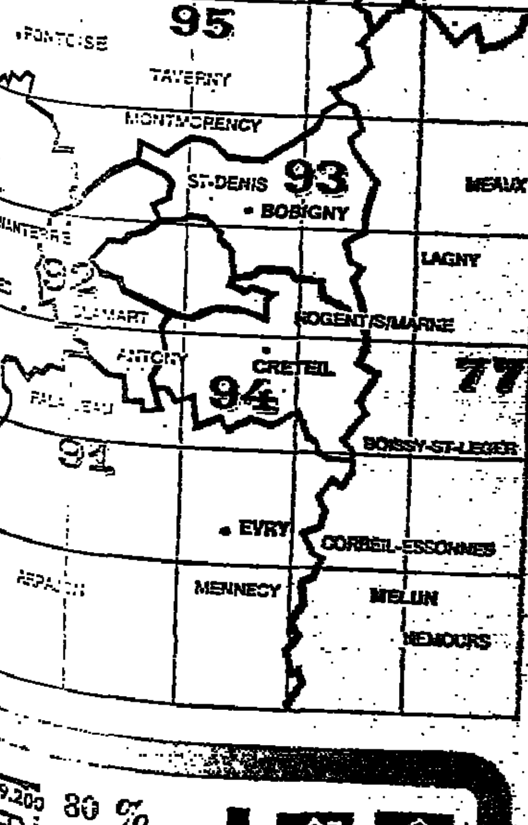
VIGNERON BOUR[...] propose les vins de [...] BUFFET, 21190 V[...]

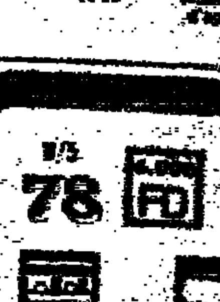
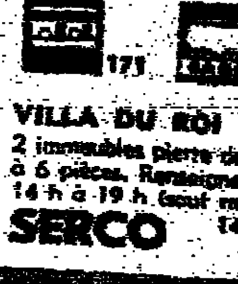
Vacances Tourisme

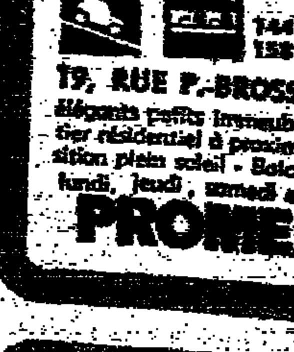
NOEL en famill[e] VOSGES - ALPES
LA MARELLE Pr ent[...] 707[...]

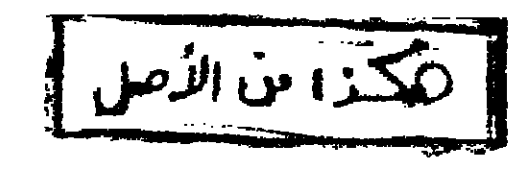
Auvergne ski à St-Ant[...] bouré, Loue meubles [...] pers. F. NIGON 6[...] Anthème. Téléph. (7[...]

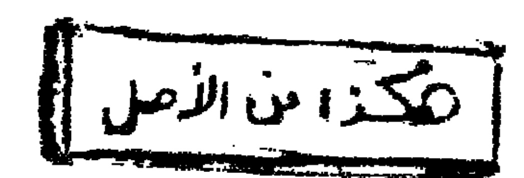
CLUB ANGLAIS A[...] séjours linguistiques [...] en Angleterre. Tél. [...]









	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

constructions neuves

LE HAUT DE GAMME DANS LA QUALITÉ, LE CONFORT, L'AGRÉMENT ET LE PRESTIGE
LA SEIGNEURIE
74, 78 avenue de Paris
VERSAILLES
LE JUSTE PRIX. Exemples d'appartements disponibles, sauf vente, 3 P. 400.000 F, 4 P. 500.000 F, 5 P. 650.000 F
Livraison des appartements échelonnée de ce mois à mars 1978
Visite de l'appartement-modèle décoré sept jours sur sept de 14 h à 20 h. - Tél. 951.32.87
CERVI 20, rue Chauchat, 75009 Paris.

Près du Château de VERSAILLES...
60 appartements de standing
1 à 6 pièces dont plusieurs duplex et triplex. Dans le style versaillais : toits en ardoise à la Mansard, jardins à la française.
RENSEIGNEMENTS ET VENTE : SOVIC
15, rue du Général Leclerc à Versailles. Tél. 953.85.85
du lundi après-midi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous.

Cogédim propose
à L'ISLE-ADAM
dans le cadre exceptionnel du
PARC DE CASSAN
Quelques maisons de 5 et 6 Pces entièrement équipées
LIVRAISON FIN 77
FINANCEM. PERSONNALISE
Venez les visiter sur place lundi, jeudi, vendr., sam., dim. de 10 h. 30 à 13 h. et de 14 h. 30 à 19 h. - TEL. : 469-28-28
ou COGEDIM
266-36-36

PRÈS CHAMPS-ÉLYSÉES
RESIDENCE
30, RUE DE BERRI
UN TRES BEL IMMEUBLE SUR UN AGREABLE JARDIN INTERIEUR
APPARTEMENTS DE QUALITÉ
2, 3, 4 PIECES ET DUPLEX
Livraison automne 1979.
RENSEIGNEMENTS :
D. FEAU
APPARTEMENTS
132, boulevard Haussmann-8e.
261-80-40

Cogédim propose
Neuilly 17
Dans immeuble traditionnel revêtu de pierres de taille, aux prestations de grande qualité
DES APPARTEMENTS
Du studio au 6 pièces
PRIX FERMES ET NON REVISABLES.
Venez visiter les appartements décorés, ts les jours, sur place 33, av. de la Porte-de-Villiers, ou téléphonez COGEDIM, 266-36-36.

immeubles

SORAIPA, 60, r. des Morillons, Paris (15e) - 531-85-56 ach. pour elle : imm. libre ou occupé de bonne présentat. Paris et proche banlieue Sud. Même avec gros travaux. Intermédiaire accepté.

villas

LIVRY-GARGAN
Calme résidentiel
VILLA ILE-DE-FRANCE réc. sur 1.000 m², récept. 120 m² + 5 chbres, 2 bns. TT CONFT. Conv. prof. libér. Offres except. Vis. sur place sam., dim. de 14 à 19 h., 73, av. Montesquieu.

BOURG-LA-REINE
CENTRE. Charmant hôtel particul. Séj. 50 m², poutres, cheminée + 4 chbres. Cave voûtée. Patio. Idéal pour profession libérale. 702-34-86.

Ville-d'Avray, résidentiel, Part. vd villa 9-10 pièces, jardin 600 m². Px 1.200.000 F. Tél. : 926-98-21, matin ou soir.

MOYEN-VAR
PETITE VILLA PROVENCALE gde pièce, cuis., s. d'eau, wc BEAU TERRAIN 1.500 M2 en terrasses, planté, calme, vue très étendue, 160.000 F. C.V.I., B.P. 43, 83150 LORGUES. Tél. : (94) 73-72-79

18 KM OUEST, proche SAINT-GERMAIN
Calme, dans village, charmante DEMEURE CAMPAGNARDE récept. 85 m2, 5 chbres, cuis., bains, dépendances, garage. JARDIN DE CURE CLOS. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-98

TRAPPES (zone Saint-Quentin-en-Yvelines)
Traditionnel 1934. Résidentiel. Calme. 2' gare. 400 m2 terrain. 3/4 ch., sous-sol. Gar. 410.000 F. CAUSE DEPART. - 460-31-22.

LE VESINET près R.E.R.
Magnifique villa sur terrain d'angle 1.000 m2 - 567-22-88.

chalets

SUISSE, Alpes vaudoises, VILLARS-SUR-OLLON, altitude 1.200 m., accès facile, vue, soleil, tranquillité. A vendre TRES JOLI CHALET DE 5 PIECES + studio, tout confort, ch. cent. à mazout, 2 cuis. agencées, 2 salles d'eau, terrain 870 m², Vente autorisée aux étrangers. Francs suisse : 335.000; nécessaire pour traiter : F. suisses 135.000.
R.-J. FRANCKEN,
Agce romande Immobilière S.A., Gal. Benj-Constant, Lausanne, 021/20-70-11.

maisons de campagne

EXCEPTIONNEL
120 km Autor. dans charmant bourg av. commerces s/terrain clos et planté 1.200 m. Vue imprenable. pré-fabriqué excellente qualité 4/5 P., s. de bns, w.-c., chauf. Px tot. 140.000 F. Crédit 90 %. (15-37) 22-05-00.

Vends maison p. de taille et grosse charpente, const. 1950, tr. bon état, ayt servi usage ferme, grange 100 m², 10 pces (toutes avec eau cour.), cour, bourg, d'Apinac, alt. 950 m., région boisée, limite Hte-Loire. A déb. 30 U. Propr. J. Gagnaire, 76, av. Albert-Raimond, Saint-Priest-en-Jarez. T. (77) 74-63-24.

Part. de préfér. à part., maison dans bourg tous commerces, médecin, pharmacien, gare, 190 km. Paris, comprenant : r.-de-ch., cuis. aménagée, séj., salon, s. de bs, wc ; 1er étg. : 3 chb. dont 2 av. cab. toil., wc, cave, remise ch. cent., sur 600 m² terrain aménagé. Parfait état. 240.000 F. T. apr. 18 h. 30 à (54) 82-80-82, heures bureau : (54) 82-82-35.

Près SOISSONS (Aisne), à vdre maison de campagne, 3 grandes pièces, gdes dépendances sur 3.000 m². Prix : 180.000 F. Ecr. M. TRUFFIER, 89, rue Rebeval, Paris-19e.

manoirs

SOLOGNE
FERTÉ-ST-AUBIN
Ppté boisée, 52 ha, parc, pièce d'eau, Maison de maîtres 10 pièces, communs.

LIGNY-LE-RIBAULT
Fermette aménagée, gd séjour, 6 pièces, dépend. Bois, friches 15 ha, bord rivière. Proximité gde ville, Maison maîtres 12 p. + communs, parc, tennis, étang, rivière avec 25, 50 ou 90 ha. Cabin. LA SOLOGNE S.A., 41200 ROMORANTIN - (54) 76-02-92 +

Ouest, 60 min. Etoile, part. vd raviss. petit manoir normand avec annexes, très confortable. 3.600 m² clos, avec sauna, pisc., étang. Vente urgente cause double emploi - Tél. 913-21-09.

fermettes

MONTARGIS
110 KM AUTOROUTE SUD en bordure directe canal
Sur terrain **12.000 m2**
Très belle fermette gâtinaise, parfait état, habitable de suite, accès route et gros bourg tous commerces à 1 km, vue et site imprenables, construite toute en pierres pays, comprenant sél. rustique 40 m², cheminée, cuis., chbres, s. d'eau + 6 P. + possibilité aménager grenier. Le tout 350 m² au sol, eau, électricité, force branchés. Affaire recommandée par son état : site et environnement.
Prix total 318.000 F. Traite avec 60.000 cpt. Long crédit. LES PEUPLIERS, Relais miel, 5 km Sud N. 7 MONTARGIS.
TEL. 15 (38) 85-22-92 et après 19 h. : 15 (38) 92-32-33
24 HEURES SUR 24.

FERMETTE 180 km Paris YONNE
3 P., grenier, cave, gdes dép., 1.200 m2 env. terrain. 175.000 F. 16 (86) 52-76-15 et 52-30-19.

140 km Sud Paris. Magnifique
CORPS DE FERME
200 m2 au sol, 4 pces. s. d'eau, wc, 2 granges atten., beau grenier aménag. s/terras., 5.000 m2. 250.000 F. CAB. BOUVRET, 27, av. GAMBETTA, JOIGNY. T. (86) 62-19-44 ou (86) 62-16-73.

forêts

SUD TOURAINE
PROPRIETE SYLVICOLE ET DE CHASSE 275 HA
comprenant FERME 33 HA, étang seul tenant exclusivité. A. DE ROCQUIGNY S.A., 22, place du Vieux-Marché, 45000 ORLEANS.
Téléph. (38) 87-57-42.

propriétés

GERS
MAISON DE MAITRE
Bâtiments en L. const. pierre, très belle, jolie vue, prairie et vigne 2 ha. Ombrages. Px. 230.000 F. Dossier sur dem. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. Tél. (53) 57-53-75

RÉGION ISLE-ADAM
33 km. Paris, 600 m. gare, imposante robuste ppté, hall, gd sal. + séj., s. à m., 5 ch., bibl. spac., c., w.-c., bs, poss. linge, ss-sol gar. 2 voit., 800 m² terr. clos murs. 320.000 avec 64.000.
ACB 25, rue Nationale, Beaumont-s/Oise 470-20-94.

78-HERMERAY. 4 km. Epernon, maison 5 chbres, 2 bs, séj. ch. maz., 150 m² habit., cave, gar., sur 4.200 m² clos divis., verger agrém. 580.000 F. T. 642-78-69.

SOLOGNE. Centre ville, maison bourg. sur 6.000 m², N 20 SNCF, conv. à part., collectiv., promot. Ecr. à 2.008, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ppté Hte-Saône, terr. 2.800 m², 750 m² bât., tr. b. ét. en 2 corps: 1° Bât. 20×20×10 m. avec cave 18×3,5 m., grange, etc ; 2° Habit., 7 p. + chb. froide + caves + atelier, etc., 250.000 F. M. Comparon-Vivey - 52160 Auberive - (Tél. 3).

5 km. centre de Mulhouse (Ht-Rhin), maison à vendre bien située, surf. hab. 215 m² sur 2 niveaux, pouvant conv. prof. lib. assur, bureau+habit. priv., gar. parking pr., jardin 600 m². Ecr. à 8.066, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CANNES. Super-propriété grand luxe, immense living, 6 ch.bres, piscine, logt gardiens, vue mer, extra. Photo sur demande. - Propriétaire : 43-70-61.

FORET DE
FONTAINEBLEAU
Entrée de village
A VENDRE
Maison moderne 250 m² habitables. Living 70 m². 4 chambres et 2 s. de bains.
INDIMO - 766-01-43

terrains

GIF-SUR-YVETTE TERRAIN 1.000 m2
Façade 12 m. 300.000 F. 907-51-95

TERRAINS A BATIR
CRETEIL 94 CENTRE 700 m2 300.000 F
BRY/MARNE 1.000 m2, 175.000 1.300 m2, 250.000
Tél. : 584-00-24

domaines

SOLOGNE des ETANGS
Propriété 70 ha dont 2/3 bois, 2 étangs + marais. - Possib. construire. - Ppté 80 ha, dont 3 étangs, fermette. - Propriété 52 hectares bois, terres, étang. CAB. LA SOLOGNE S.A. 41200 ROMORANTIN. T. (54) 76-02-92+

Argentine. Terres dès 2.000 F/H. Ecrire no 1982, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

châteaux

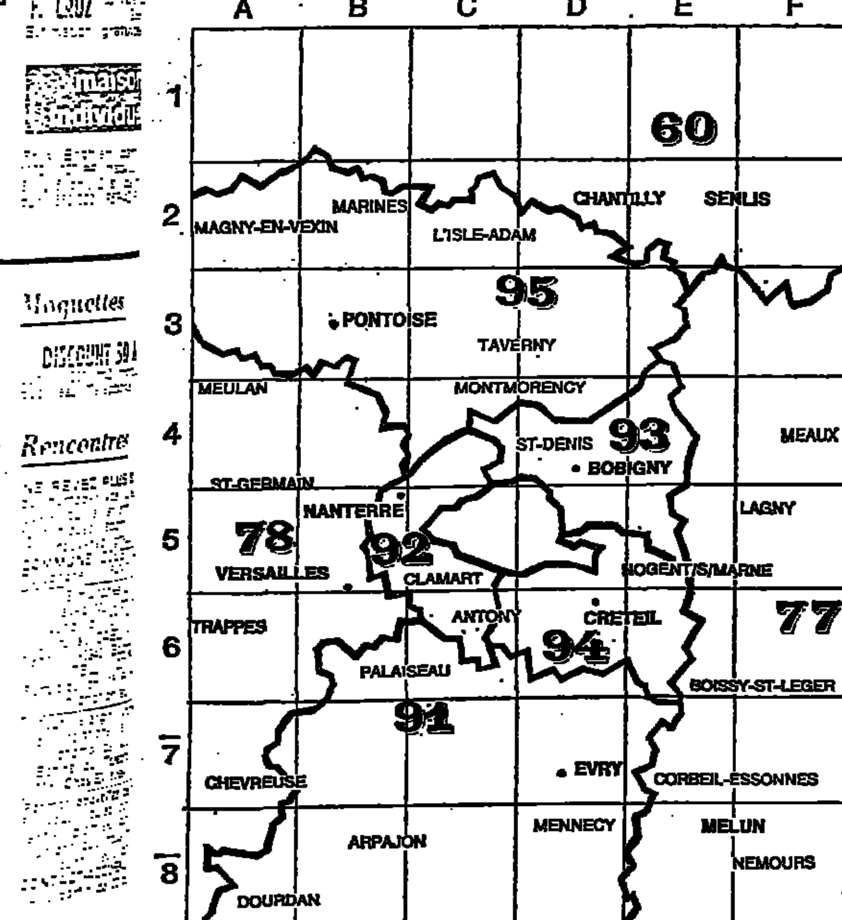
SUD-OUEST
MAGNIFIQUE CHATEAU XIXe
Ferme, dépendances, terrains 75.000 m2. Prix : 1.500.000 F. ED. POYEN, 30, cours Julien, 13006 Marseille. Tél. (91) 48-63-93

45 KM. N.-O. - CHATEAU GRAND CARACTERE et LUXE
16 p., annexes, 8 ha. parc, pièce d'eau, piscine. Prix élevé mais justifié. MICHEL & REYL - 265-90-05.

ANNONCES CLASSÉES TELEPHONEES
296-15-01

LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.

GRILLE A/6 78 — N° Dép. et grille
2500 RÉVISABLE — Prix moyen du m²
2000 FD — Prix moyen du m² ferme et définitif
90%/15 — montant des prêts cumulés et durée
CF. — prêt du Crédit Foncier
1974 — année de livraison et trimestre
Immeubles
124 — Nombre d'app.
Maisons individuelles
Garages particuliers
Garages en sous-sol ou box
Parkings en surface
Gare
RER — R.E.R. Station
Autoroute ou périphérique



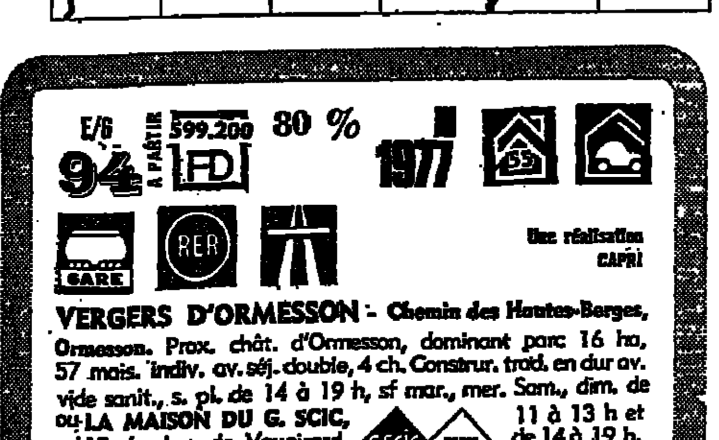
B/5 **78** 6.000 FD 80 %/20 1979 110
171 GARE Versailles-Rive Droite
VILLA DU ROI - 7, rue Exelmans à VERSAILLES, 2 Immeubles pierre de taille, au calme, avec jardins, studios à 6 pièces. Renseignements s/place de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi). — Tél. 953-18-92.
SERCO 14, rue Magellan PARIS (8e) **723-72-00**

C/5 **92** 7.980 FD 80 %/20 1977 18
RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s.-Seine - Immeuble racé au confort raffiné. Sur pl. lun., jeu., ven. 14 à 19 h., sam. dim. 10 à 12 h. et 14 à 19 h. T. 757-05-75 ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
Une réalisation CAPRI — GSCIC PARIS

B/5 **92** 4.500 FD 80 %/20 LIVRAISON IMMEDIATE 25
144 158 RER
19, RUE P.-BROSSOLETTE Rueil-Malmaison - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre - 2 à 4 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Appartement témoin lundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris-17e. Tél. 755-82-10



C/5 **92** 7.200 FD 80 %/20 LIVRAISON IMMEDIATE 8
52 72 A 13
LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2 entre Bois et Pont de Saint-Cloud) 31, rue Anna-Jacquin, 92100 Boulogne - (Prix beauté de Paris 77). Dans 4 petits immeubles entourés d'arbres, quelques appartements disposant de vastes terrasses et jardins d'agrément. App. témoin tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 14 h. 30 à 18 h. 30.
PROMEX 65, rue Rennequin, Paris (17e) Tél. 755-82-10



E/6 **94** A PARTIR 599.200 FD 80 % 1977 55
GARE RER
Une réalisation CAPRI
VERGERS D'ORMESSON - Chemin des Hautes-Berges, Ormesson. Prox. chât. d'Ormesson, dominant parc 16 ha, 57 mais. indiv. av. séj. double, 4 ch. Construr. trad. en dur av. vide sanit., s. pl. de 14 à 19 h, sf mar., mer. Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 à 19 h. 933-27-32
ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulev. de Vaugirard, Paris (15e), tél. 567-55-66.
GSCIC PARIS

« Le Monde Immobilier »

est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs.

Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

...et un prêt CDE financera votre achat :



Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

CARNET

Naissances

— Michèle, Lionel et Camille de Segonzac ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un petit frère,
Olivier.
51, rue Saint-Louis-en-l'Isle, 75004 Paris.

— M. Alain Teitelbaum et Mme, née Anne Watine, et Claire, sont heureux d'annoncer la naissance de
Antoine,
le 19 novembre 1977.
637, Sydenham, Westmount, Québec H3Y 2Z3, Canada.

Mariages

— M. et Mme Jean Omnès,
M. et Mme Maurice Faraire,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Claude
et
Patrick Dall'Olmo,
qui sera célébré en l'église du Sacré-Cœur à Mantes-la-Ville, le samedi 26 novembre, à 16 heures.
13, rue des Vaux-Monneuses, 78200 Mantes-la-Ville.
28, rue du Serpent, 33600 Pessac.

— M. et Mme Patrick Jolly,
M. et Mme Max Synave,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Pauline et Emmanuel,
célébré, le 25 novembre, en l'église Saint-Lambert des Bois, dans l'intimité familiale.
22, rue de la Chancellerie, 78000 Versailles.
15, rue des Réservoirs, 78000 Versailles.

Décès

— Blois.
Mme Roger Alliot, son épouse,
Mme Monique Alliot,
Le professeur et Mme Michel Alliot,
Les docteurs Bruno et Françoise Alliot,
Le professeur et Mme Michel Chatelus,
ses enfants,
M. et Mme Emmanuel Sicard-Alliot,
Jean-Eric Moreaux,
Olivier, Laurence, Etienne, Guillaume et Benoît Alliot,
Renaud, Gautier et Sébastien Chatelus,
ses petits-enfants,
Aude et Séverine,
ses arrière-petites-filles.
Les familles Alliot, Briatta, Durand, Picard et Bretheau,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Roger ALLIOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
pieusement décédé, muni des sacrements de l'Eglise, le 24 novembre 1977, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 novembre, à 14 h. 30, en la cathédrale Saint-Louis de Blois.
Ni fleurs ni couronnes.
1, rue du Palais, 41000 Blois.

— M. Pierre Apfel, son époux,
M. et Mme Roger Picard,
M. et Mme Claude Marx,
M. et Mme Claude Apfel,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Pierre APFEL,
née Marcelle Lévy,
survenu le 24 novembre 1977.
L'inhumation aura lieu le lundi 28 novembre 1977, à 14 h. 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e).
10, rue Roger-Bacon, 75017 Paris.

— Mme Hermann Bitkower,
Le docteur et Mme Simon Sigal,
Le docteur et Mme Jacques Saglier,
Le docteur et Mme Serge Zafrani,
Robert et Frédéric Sigal,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,
Hermann BITKOWER,
survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, à Paris, le 23 novembre 1977.
L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité. Cet avis tient lieu de faire-part.
54, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.

— Mme Boittelle-Coussau, avocat à la cour, M. Frédéric Coussau et leur fils,
M. Henri Lentulo,
M. Gaston Deville, le docteur Jacqueline Deville et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
docteur
Claudine BOITTELLE-LENTULO,
médecin des hôpitaux psychiatriques de la Seine,
leur mère, grand-mère, fille, sœur, belle-sœur et tante, survenu le 14 novembre 1977 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu à Béthonvilliers, dans l'intimité.
Une messe sera célébrée à son intention le lundi 28 novembre, à 9 h. 30, en la chapelle de la Sainte-Vierge de l'église Saint-Sulpice, à Paris.
2, rue Guynemer, 75006 Paris.

— M. Pierre Brière,
M. et Mme Roger Brière et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre BRIÈRE,
née Albertine Legras,
survenu le 18 novembre 1977 dans sa quatre-vingt-troisième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
115, rue du Général-de-Gaulle, 59110 La Madeleine.
Saint-Jean-de-la-Porte, 73250 Saint-Pierre-d'Albigny.

— M. et Mme Sam Puks et leurs enfants,
Mme André Scheimann et ses enfants,
Mme Mathilde Sztycer,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve Berko SCHEIMANN,
née Anna Poulner,
survenu le 24 novembre 1977 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 novembre 1977.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 heures.
Ni fleurs ni couronnes.
44, avenue Daumesnil, 75012 Paris.

Mlle Yvonne Théron,
M. et Mme Fernand Théron,
M. et Mme Henri Théron,
Les familles Théron, Gloton, Mourot,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel THÉRON,
rappelé à Dieu le 23 novembre 1977 dans sa soixante-dix-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le lundi 28 novembre 1977.
On se réunira à l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, à Paris (7e), à 8 h. 30.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris.

— Mme Michel Wasserberger,
Sa famille,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Michel WASSERBERGER,
leur époux, frère, beau-frère, gendre et oncle,
décédé subitement le 21 novembre 1977, à Paris.
L'inhumation aura lieu le lundi 28 novembre, à 10 h. 45, au cimetière du Montparnasse.
Réunion rue Emile-Richard.
Ni fleurs ni couronnes.
134, avenue Gambetta, 75020 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

— Mme Paul Renucci,
Mme Toussaint Renucci,
dans l'impossibilité de leur répondre individuellement, prient tous ceux qui se sont associés à leur immense peine lors du décès de
M. Paul RENUCCI,
professeur à l'université de Paris-Sorbonne,
de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— Mme Georges Friedmann, son épouse,
Mme Laurent Boccon-Gibod, sa fille,
Et leurs familles,
dans l'impossibilité de répondre individuellement aux innombrables témoignages d'amitié et d'affection qui leur sont parvenus à l'occasion du décès de
M. Georges FRIEDMANN,
prient tous ceux qui se sont associés à leur immense peine de trouver ici l'expression de leurs bien vifs et très sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 26 novembre, pour le cinquième et le sixième anniversaire du rappel à Dieu de
François BALSAN
et de
Patrick BALSAN,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui les ont connus et gardent leur souvenir, en union avec les messes qui seront célébrées à leur intention.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée le 28 novembre 1977, à 9 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, pour le dixième anniversaire du décès de
M. Camille HENRY,
et à la mémoire de
Mme Camille HENRY,
décédée le 31 août 1977.

Avis de messe

— A la mémoire de
M. Albert CAQUOT,
membre de l'Institut,
à l'occasion du premier anniversaire de sa mort, ainsi qu'en souvenir de
Mme Albert CAQUOT,
une messe sera dite le mardi 29 novembre, à 18 h. 30, en la nouvelle église Saint-Honoré-d'Eylau, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré.

Communications diverses

— Exposition-vente d'artisanat au profit de l'Association des jeunes contre la faim, vendredi 25 novembre 1977, de 17 heures à 21 heures; samedi 26 et dimanche 27 novembre 1977, de 10 heures à 19 heures, 46, rue Montorgueil, à Paris (2e).

Visites et conférences

SAMEDI 26 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'orangerie des Tuileries, Mme Magnani : « Le cabinet des dessins de Louis XIV ».

13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Garnier-Ahlberg : « Ouverture du château d'Ecouen ».

14 h. 30, 128, rue de l'Université, Mme Lamy-Lassalle : « Hôtel de Lassay ».

15 h., 3, rue d'Antin, Mme Bouquet des Chaux : « Napoléon à Paris ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully ».

15 h., 9, place des Vosges, Mme Zujovic : « Un hôtel particulier place des Vosges ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « La vie à Versailles » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h. : « Musée municipal de Saint-Germain-en-Laye » (l'Art pour tous).

15 h., 2, rue de Sévigné : « La place des Vosges » (A travers Paris).

15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., avenue Rachel : « Les secrets du cimetière Montmartre » (Connaissance de Paris).

15 h., métro Hôtel-de-Ville : « Curiosités autour de Beaubourg » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 3, place Saint-Blaise : « Parvis de l'église Saint-Germain de Charonne » (Evocation du vieux Paris).

14 h. 45, métro Chambre-des-Députés : « Le Palais-Bourbon » (Mme Ferrand).

15 h., 10, rue du Cloître-Notre-Dame : « Le musée de Notre-Dame » (Histoire et Archéologie).

15 h., 6, place du Colonel-Fabien : « La maison de verre du parti communiste » (Mme Hager).

15 h., portail de l'église Saint-Germain-des-Prés : « Jardins secrets à Saint-Germain-des-Prés » (Paris et son histoire).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le dix-septième siècle ».

15 h., métro Hôtel-de-Ville : « Une chapelle inconnue » (Templia).

14 h., 2, place du Palais-Bourbon : « Le Palais-Bourbon » (Tourisme culturel).

11 h., Grand Palais : « Le centenaire de Courbet » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h., 147, avenue de Malakoff, Iléni Sikirik : « Jung, psychologie et alchimie » (Nouvelle Acropole).

14 h. 45, 64, rue du Rocher, R. P. Riquet : « Israël, les Palestiniens et les maronites »; Milena Nokovitch : « Ce que femme veut »; M. P.-Ch. Krieg : « L'opération des Halles à la fin de 1977 » (Club du faubourg).

21 h., 195, rue Saint-Jacques, M. Jean-Yves Le Gall : « L'exploitation du Krill antarctique : Etat en 1977 » (Institut océanographique).

13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Roger Bonnet : « Le Soleil, étoile variable ».

17 h. 15, Collège de France, M. Ferdinand Alquié : « Spinoza et Renan » (Etudes rénaniennes).

16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Pouvoirs et perfection par le programme de méditation transcendantale sidhis » (entrée libre).

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h., place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Promenade à travers Paris 1900 ».

14 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 252, rue Saint-Jacques, Mme Lemarchand : « Le Paris janséniste ».

14 h. et 16 h., 92, rue Saint-Martin, Mme Oswald : « Le Centre Georges-Pompidou ».

17 h. 15, palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Ministères prestigieux » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., musée du Louvre, porte Denon : « L'art copte et paléochrétien » (L'Art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 15, 145, boulevard Saint-Germain : « Coins ignorés de Saint-Germain-des-Prés » (Mme Barbier).

15 h. 30, 5, rue de la Légion-d'Honneur : « Maison de la Légion d'honneur » (Mme Camus).

15 h., 93, rue de Rivoli, M. Elby-Hennion : « Le ministère des finances » (Connaissance de Paris).

10 h. 30, grilles, place du Palais-Royal : « Le Palais-Royal » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Hôtels de Soubise et de Rohan » (Mme Ferrand).

15 h., 23, rue Clovis : « L'abbaye Sainte-Geneviève » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, entrée avenue de Paris : « Le château de Vincennes » (M. de la Roche).

15 h., 110, rue de Grenelle : « Les salons de l'hôtel de Rochechouart » (Paris et son histoire).

15 h., métro Bourse : « La basilique Notre-Dame-des-Victoires » (Templia).

15 h., 3, rue de Valois : « Les salons du ministère des affaires culturelles » (Tourisme culturel).

15 h., 1, rue de Sully : « Les salons de l'Arsenal » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'Etre et réalisation de tous les désirs » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Etats de conscience supérieurs et méditation transcendantale » (entrée libre).

16 h., salle Albert-Le-Grand, 228, r. du Faubourg-Saint-Honoré, M. le professeur Albert Delaunay : « Jean Rostand, l'homme et le savant » (Foyers de la culture).

15 h., 109, rue de Rivoli : « Splendeurs du Mexique » (Autour du monde), projections.

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Jacques Raillard : « Sacha Guitry, prince de l'esprit » (Les Artisans de l'esprit).

14 h., 62, rue Saint-Antoine : « Hôtel de Sully » (Art et Histoire).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Lanza del Vasto : « Les dimensions de l'esprit » (entrée gratuite).

9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Mongolie »; 17 h. : « Yémen » (projections).

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 3. - Charchoune Tutundjian.
S. 6. - Bibliot. d'un architect.
S. 9. - Tablx anc. et mod. Obj. d'ameublem.
S. 12. - Tablx anc. Bijx.
S. 4. - Coll. Meyer Orient Extr.-Or. Antiques, Hte Epoque, Hte curiosité.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 929

HORIZONTALEMENT

I. Poids lourd ; A travaillé pour la postérité. — II. Emprunte elles aussi, maints détours pour se rendre à leur lieu de trava Moyen de détection. — III. Démontre ; Se fait par la bouch Est restrictif. — IV. Croît dans les régions chaudes ; Pinçaient la harpe ; Plante verte. — V. Ne nous laisserons pas dépérir ; Fut enchanté aux deux sens du terme. — VI. Roulé ; Est heureux quand il tombe. — VII. Font preuve de tact ; Symbole ; Pronom. — VIII. Est abritée ; T'abusas ; Appartient à présent au Maroc. — IX. A une durée variable ; En bas. — X. Trop lourde pour être gracieuse ; Chassa les miasmes. — XI. Ne dure qu'un temps ; Mord en travaillant ; Sillonne la terre ; Peut être brisé dès qu'il est construit. — XII. Eut une fin tragique ; Dernière. — XIII. Bâton de jeunesse ; Sillonnaient les mers. — XIV. Ne saurait donc mordre ; Tenait une grande place dans le cœur de Necker ; Conjonction. — XV. Circule en Extrême-Orient ; Dans la Meurthe-et-Moselle ; En Belgique.

VERTICALEMENT

1. Jeu de massacres ; S'étendaient sur le champ. — 2. Il n'avait pas prévu certain phénomène de fusion ; Constructeur ; Ville étrangère. — 3. Journellement sillonné par des bateaux de Plaisance ; Courant d'air ; Combien y sont allés pour des prunes ! — 4. Remet facilement les gens à leur place ; Chef d'élite ; Prénom épelé. — 5. Un embonpoint prometteur la désigne pour le sacrifice ; Défaut tout à fait désolant. — 6. Quelqu'un ; Lancée. — 7. Mettait les Latins à genoux ; Opérations militaires. — 8. Attiras irrésistiblement dans un endroit ; Préfixe. — 9. En majeure partie jaune ; Souples grimpeuses ; Pronom. 10. Insupportables quand e sont fortes ; Chaîne solide. 11. Prénom ; Peu soignée. 12. Est humaine ; Abîma. 13. Vers de Virgile ; Encore t chaud ; Moyen de transport. 14. Titre étranger ; Equipées. 15. Avait un certain pencha Rendait la poignée de main d loureuse.

Solution du problème n° 19

Horizontalement

I. Port (voir ce mot) ; Or. II. Obus ; Réer. — III. Marelle. IV. Poireau. — V. Odile. — Balles. — VII. Tin ; Esaü. VIII. Seth ; NNO. — IX. Ans Tir. — X. Lacera. — XI. Sal SAL.

Verticalement

1. Poupe ; Tsars. — 2. C Bien. — 3. Ruminants. — 4. Ts Hélé. — 5. Réole ; Sas. 6. Oréades. — 7. Reluisantes. 8. El ; Unira. — 9. Crever ; O

GUY BROUTY



TIRAGE N° 47
DU 23 NOVEMBRE 1977

2 — 3 — 15 — 16 — 37 — 42

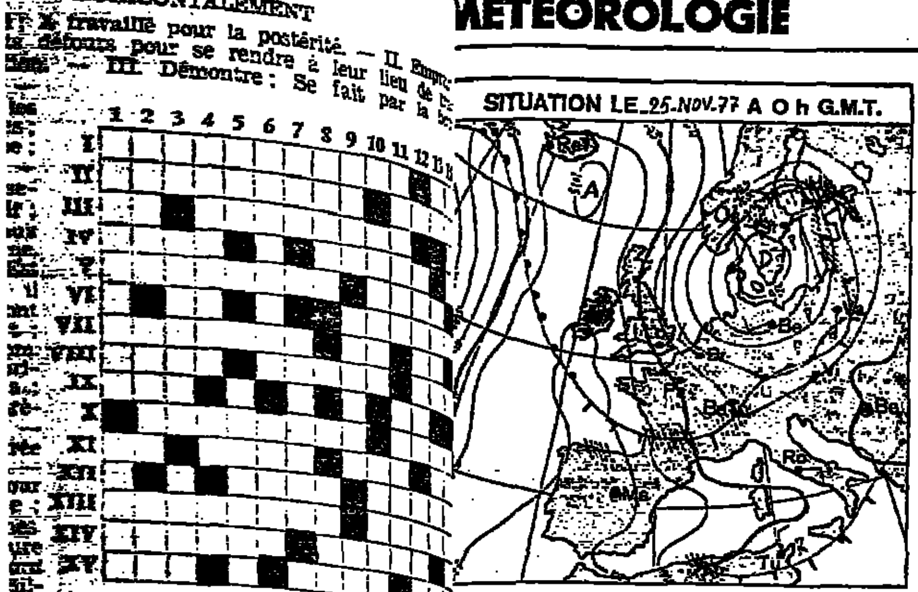
NUMERO COMPLEMENTAIRE 10

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1)
6 BONS NUMEROS	2 266 052,80 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	125 891,80 F
5 BONS NUMEROS	9 350,90 F
4 BONS NUMEROS	146,30 F
3 BONS NUMEROS	10,20 F

PROCHAIN TIRAGE LE 30 NOVEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 29 NOVEMBRE 1977 APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



Évolution probable du temps en France entre le vendredi 25 novembre 0 heure et le samedi 26 novembre 24 heures :

Le flux d'air froid, de secteur nord, persistera sur la moitié est de la France, tandis que, sur la moitié ouest du pays, les vents faibliront assez rapidement, puis tourneront au secteur sud en fin de journée au voisinage de l'Atlantique.

Samedi 26 novembre, le ciel sera très variable sur la moitié est de la France : les nuages seront assez nombreux dans le Nord, le Nord-Est, le Massif Central et les Alpes, et ils donneront encore des averses de pluie ou de neige. En revanche, les éclaircies seront belles sur le Languedoc et la Provence. Les vents, de secteur nord, modérés et irréguliers dans l'intérieur, seront assez forts près des côtes.

Sur la moitié ouest du pays, les éclaircies prédomineront, mais il y aura des brouillards le matin de la Loire aux Pyrénées et des nuages passagers plus nombreux en Bretagne. Les vents, faibles et variables en début de journée, tourneront au sud-est le soir près de l'Atlantique.

Sur l'ensemble de la France, les températures s'abaisseront et les gelées matinales seront fréquentes, principalement dans le Centre, le Sud-Ouest, la région parisienne et l'Ouest.

Vendredi 25 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-le Bourget, de 1 015,6 millibars, soit 761,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 15 et 8 degrés ; Biarritz, 11 et 7 ; Bordeaux, 12 et 3 ; Brest, 10 et 2 ; Caen, 10 et 4 ; Cherbourg, 9 et 4 ; Clermont-Ferrand, 5 et 1 ; Dijon, 7 et 1 ; Grenoble, 4 et 3 ; Lille, 8 et 2 ; Lyon, 9 et 1 ; Marseille, 12 et 7 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 12 et 0 ; Nice, 13 et 4 ; Paris-Le Bourget, 10 et 2 ; Pau, 10 et 5 ; Perpignan, 13 et 6 ; Rennes, 11 et 0 ; Strasbourg, 7 et 2 ; Tours, 10 et 0 ; Toulouse, 12 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 10 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 8 et 5 ; Bonn, 8 et 4 ; Bruxelles, 8 et 4 ; îles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 6 et 1 ; Lisbonne, 14 et 7 ; Londres, 8 et 2 ; Madrid, 11 et — 4 ; Moscou, min. 0 ; Nairobi, max. 22 ; New-York, 13 et 4 ; Palma-de-Majorque, 15 et 0 ; Rome, 15 et 2 ; Stockholm, 5 et 3 ; Téhéran, 16 et 3.

...e pratique

... GARANTIE DES RESSOURCES SERA ASSURÉE DÈS LE 1er JANVIER AUX TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

M. Christian Beullac, ministre ... travail, a confirmé, jeudi ... novembre à Metz, que le dé...t-loi sur la garantie de res...rces des travailleurs handi...pés serait applicable à compter ... 1er janvier prochain. Il s'agit ... l'un des nombreux décrets ...pplication de la loi d'orienta...n des personnes handicapées.

Pour les travailleurs handica...s des ateliers protégés, cette ...rantie devra atteindre au mi...num 90 % du SMIC et ne devra ...s dépasser 133 %. Cette mesure, ...i intéresse environ trois mille ...ndicapés — dont un tiers de ...nmes, — assurera aux bénéfi...ires, selon M. Beullac, *« un ...aire mensuel variant de 1 500 ... 2 300 francs »*.

Pour les vingt mille travailleurs ...s CAT (Centres d'aide par le ...vail), le salaire versé (50 % du ...IC) sera compensé par *« une ...demnité compémentaire lui per...ttant d'ateindre environ 105 % ... SMIC »*.

Quant aux dix mille travailleurs ...ndicapés en milieu ordinaire, ...battement de 10 à 20 % qu'ils ...issaient du fait de leur handi...p leur sera remboursé doréna...nt par l'Etat. Ils seront alors ...urés de gagner au moins 140 % ... SMIC.

...ournal officiel

...st publié au *Journal officiel* ... 25 novembre 1977

... ARRETE

• Modifiant un précédent ar...é relatif à l'âge d'admission au ...vail en agriculture.

...ité par la S.A.R.L. le Monde.
...érants :
...es Fauvet, directeur de la publication.
...es Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

...production interdite de tous arti..., sauf accord avec l'administration.

...mission paritaire des journaux et publications : no 57437.

Voile

La Course autour du monde

« CONDOR » EST ARRIVÉ LE PREMIER A AUCKLAND

Le bateau britannique *Condor* est arrivé, ce vendredi 25 novembre, à Aukland, remportant, en temps réel, la deuxième étape de la course autour du monde. Il est suivi de *Great Britain II*, qui était attendu pour samedi matin dans le port néo-zélandais. *Traité de Rome*, qui ne devrait pas arriver avant la semaine prochaine, serait en tête du temps compensé.

Condor a couvert les 7 400 milles de l'étape Le Cap-Auckland en trente et un jours. L'équipage a raconté que les vents violents leur avaient permis de filer jusqu'à 32 nœuds et de parcourir 297 milles en une seule journée. Quant au capitaine, Robin Kox-Johnston, il a confirmé que l'un des membres de l'équipage, l'Ecossais Will Abram, était passé par-dessus bord dans les eaux glaciales de l'Antarctique et avait pu être repêché dix minutes plus tard, sain et sauf (*le Monde* daté des 20-21 novembre).

Incident au Comité de la jeunesse et des sports

Plusieurs délégations quittent la salle de réunion

La réunion du haut comité de la jeunesse et des sports, qui devait avoir lieu jeudi 24 novembre, a été ajournée et renvoyée au 20 décembre, en raison du désaccord manifesté par le représentant du CNAJEP (Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire).

A l'ouverture de la séance, M. Alain Barrau, président du CNAJEP, a lu une déclaration exprimant le refus des associations de jeunesse de discuter sur les « directions de recherches » proposées par le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, tant que des moyens financiers nécessaires n'auront pas été dégagés.

Soutenus par les représentants du SNEP (professeurs d'éducation physique) et de la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail), qui protestaient contre l'insuffisance du budget de la jeunesse et des sports, les contestataires ont alors quitté la salle. Le quorum ne pouvant être atteint, l'assemblée a dû se séparer sans délibérer.

JUDO. — *A l'occasion de la deuxième rencontre triangulaire entre le Japon, l'Union soviétique et la France, le Japon a confirmé sa suprématie, le 23 novembre à Fukuoka, en dominant l'Union soviétique (4 victoires à 2 et 2 matches nuls) et la France (8 victoires à 2 et 2 matches nuls). L'Union soviétique a battu la France (5 victoires à 1).*

Basket-ball

VILLEURBANNE QUALIFIÉ POUR LA POULE FINALE DE LA COUPE D'EUROPE

Madrid, Villeurbanne, Brno, Split, Varèse, se sont qualifiés pour la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, pour laquelle le Maccari, de Tel-Aviv, dernier vainqueur de la Coupe, était qualifié d'office.

Pour accéder à cette phase ultime de la compétition, Villeurbanne a battu, jeudi 24 novembre, le C.S.K.A. Sofia par 99 à 71. Les vingt-huit points d'écart suffisaient amplement, puisque les joueurs français n'avaient perdu que de neuf points au terme du match « aller » à Sofia (75-66).

Le Monde

régions

Nord-Pas-de-Calais

Pour évoquer les principales difficultés des deux départements

Les représentants des assemblées régionales sont reçus par le premier ministre

De notre correspondant

Lille. — M. Raymond Barre, premier ministre, devait recevoir, ce vendredi après-midi 25 novembre, à Matignon, une délégation du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais conduite par son président, M. Pierre Mauroy (P.S.). Toutes les formations politiques (majorité et opposition) seront représentées dans cette délégation qui comprend aussi M. Pierre Delmon, président du comité économique et social.

En toile de fond, la situation économique, qui n'est pas brillante. Dans les deux départements, quatre-vingt-douze mille neuf cent quarante-trois demandeurs d'emploi, soit 35 % de plus qu'il y a un an. Des licenciements et du chômage partiel, même dans des établissements aussi modernes qu'Usinor-Dunkerque. Les élus devaient réaffirmer fortement la vocation industrielle du Nord, ce qu'avait admis nettement M. Giscard d'Estaing en 1976. Il n'est pas possible que la France, devaient-ils faire valoir, tienne son rang dans la compétition européenne si on gâche l'acquis des deux départements, la plus forte tradition industrielle du pays, tant en ce qui concerne les hommes que les usines. Cela implique, il est évident, la solidarité nationale et cela suppose des moyens concrets. Et M. Barre devait être questionné sur l'aide à la création des entreprises prévue par les décrets de juillet 1977 et qui a fait l'objet des travaux récents du conseil régional (*le Monde* du 23 novembre).

Quels transferts de ressources l'Etat entend-il appliquer pour contrebalancer le transfert de responsabilités nouvelles ? La région, pour tout ce qui concerne le fonds de garantie, ne veut pas prendre les risques qui reviennent aux banques et demande à assurer plus directement ses responsabilités.

D'autres moyens peuvent aussi être employés pour renforcer l'activité régionale, par exemple la décentralisation administrative, mais aussi la régionalisation des marchés publics. Bref, il faut acquérir une plus grande capacité de décision sur place.

Généraliser la taxe sur les transports

Des « promesses » devaient être rappelées au chef du gouvernement, notamment pour la restructuration du bassin minier, afin que l'on puisse régler cet épineux problème en vingt années, ainsi que l'avait prévu M. Jacques Chirac quand il était premier ministre. La région, qui consacre 17 % de ses ressources pour des opérations spécifiques dans le secteur géographique des mines, a conscience, elle, d'avoir accompli son devoir. Qu'en est-il du dossier de la gazéification du charbon ? devaient demander les responsables communistes.

Et la recherche ? Sur son maigre budget, la région lui consacre 5 millions chaque année. Comment l'Etat compte-t-il intervenir pour faire du Nord-Pas-de-Calais le troisième pôle de la recherche française, après la région parisienne et Rhône-Alpes ?

Enfin, d'autres projets de taille sur lesquels la région porte son effort doivent aboutir. C'est notamment le cas des transports publics. Le schéma est fondé essentiellement sur une rénovation complète du matériel de la S.N.C.F. et implique la commande de deux cent dix voitures à des entreprises du Valenciennois. Le montage financier de cette affaire suppose une avance de quelque 200 millions de francs par la région, somme que la S.N.C.F. remboursera progressivement. Mais encore faut-il, pour que ce projet aboutisse, et surtout pour que l'on puisse passer commande des voitures, que la région ait la permission d'emprunter. La réponse appartient à M. Barre. Dans ce domaine, on devait aussi parler de la taxe sur les transports, qui n'est actuellement perçue que dans les agglomérations de plus de cent mille habitants. Ne peut-on abaisser le seuil de perception de la taxe à soixante ou soixante-dix mille habitants par agglomération, et, puisque la région du Nord est fortement urbanisée, pourquoi n'envisagerait-on pas de l'appliquer partout ?

GEORGES SUEUR.

Languedoc-Roussillon

LA PREMIÈRE CENTRALE SOLAIRE SERAIT INSTALLÉE A BAIXAS (Pyrénées-Orientales)

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Au cours de la séance plénière de la chambre régionale de commerce et d'industrie du Languedoc-Roussillon, M. Maurice Lambert, préfet de région, a annoncé que le conseil des ministres du 30 novembre examinerait un programme d'action économique en faveur du Languedoc-Roussillon. Ce projet s'intéresse surtout à l'agriculture, et tout spécialement à la viticulture, mais porte aussi sur les infrastructures industrielles comme les routes, le canal du Rhône à Sète et les zones industrielles et portuaires de Sète.

Le préfet a indiqué qu'une participation de la région serait demandée pour le réseau routier, le canal du Rhône à Sète et pour l'installation à Baixas (Pyrénées-Orientales) de la centrale solaire expérimentale de 2 mégawatts électriques (THEM), le gouvernement ayant arrêté son choix sur la commune roussillonnaise de préférence à Saint-Chamas, dans les Bouches-du-Rhône.

A PROPOS DE...

La polémique sur la liaison Paris-Clermont-Ferrand

L'autoroute fait l'union

MM. Hector Rolland, maire de Moulins (R.P.R.), Daniel Benoist, maire de Nevers (P.S.), Jacques Huyghues Des Etages, maire de Cosne-sur-Loire (P.S.), Alain Terrenoire, député (R.P.R.) de la Loire, ont protesté, jeudi 24 novembre, au cours d'une conférence de presse réunie à l'Assemblée nationale, contre la décision du gouvernement de faire passer la future autoroute Paris-Bourges-Clermont-Ferrand par Bourges et Montluçon plutôt que par Nevers et Moulins.

De Montargis à Roanne, ce n'est qu'un tollé. Il y a quelques jours à Roanne, dont le maire est M. Jean Auroux (P.S.), une vingtaine d'élus de la Nièvre, de l'Allier et de la Loire et des représentants des chambres de commerce de ces trois départements se trouvant sur l'axe de la RN 7 ont décidé de créer l'« Association pour la promotion de la liaison autoroutière Loing-Loire-Allier ». Elle a pour but de rétablir le tracé de l'A 71 passant par Montargis, Nevers, Moulins, Varennes-sur-Allier, Vichy avec un raccordement sur Roanne par la voie express. Un bureau provisoire a été mis en place ayant comme siège social la mairie de Moulins et comme présidents MM. Daniel Benoist et Hector Rolland.

Un accord s'est dégagé « *en dehors de tout clivage politique* », fit remarquer M. Alain Terrenoire, ajoutant : « *Ce qui donne une force supplémentaire à notre protestation, c'est que nous représentons l'intérêt de toute une population évaluée à sept cent mille habitants, contre quatre cent mille pour les zones du tracé ouest ; c'est aussi le prix du kilomètre d'autoroute (3 millions) qui sera à multiplier par deux* ». Si cette autoroute est réalisée grâce à des fonds privés, la société d'exploitation sera obligée de se retourner vers l'Etat pour lui demander son secours financier.

La nouvelle association n'exclut pas de déposer un recours devant le Conseil d'Etat mais elle entend avant tout que dans cette affaire « *les efficacités politiques puissent jouer afin de faire réfléchir les responsables sur la nécessaire révision de leur décision* ». Il ne faut pas perdre de temps. Les études sur le tracé Bourges-Montluçon-Clermont ont commencé. Les défenseurs du premier tracé de l'A 71 par Nevers ne sont pas opposés à une RN 7 à quatre voies entre Lyon et Paris, mais ils ne sauraient en aucune manière l'accepter comme une compensation.

L'Etat fera-t-il machine arrière? Certes, Montluçon et Bourges (ainsi que la région Limousin, dont le conseil est présidé par M. André Chandernagor, P.S.), doivent se réjouir du tracé les favorisant, encore que dans ces deux villes ne se pose pas avec acuité le problème du « désenclavement » routier, sujet qui préoccupe, en revanche, beaucoup Roanne. Son maire, M. Auroux, dans un manifeste pour un plan routier des Roannais publié il y a quelques jours, se refuse à ce que le Roannais soit « *condamné au dépérissement et à la marginalisation dans la région Rhône-Alpes* ». Il ajoute : « *Notre atout majeur est d'être sur un axe naturel, celui de la vallée de la Loire, et un axe traditionnel, celui de la R.N. 7, trait d'union évident entre l'axe ligérien et l'axe rhodanien.* »

Les arguments avancés dépassent les intérêts immédiats de la région roannaise. Le maire de Roanne, dans une vue prospective des choses, déclare : « *Si les pouvoirs publics, au plus haut niveau, sont pénétrés de l'évidence de nos arguments, alors les choix sont clairs : une grande liaison Lille-Narbonne reliera — curieux clin d'œil de l'histoire — l'Espagne aux Flandres, la péninsule ibérique aux pays industrialisés de la mer du Nord, irriguant le Massif Central.* »

PAUL CHAPPEL.

Pays de la Loire

CORRESPONDANCE

M. JEAN-PIERRE GUERLAIN ET LE LAC DE GRANDLIEU

Après la publication de l'article « Qui sauvera Grandlieu ? », (le Monde du 19 novembre), nous recevons de M. Jean-Pierre Guerlain les précisions suivantes:

Je recevrai — peut-être — une somme d'environ 3 millions de francs en contrepartie des 2 700 hectares du lac de Grandlieu, mais j'aurai préalablement acheté les parts du groupe minoritaire de la société civile immobilière de Grandlieu à un prix supérieur à celui fixé par les domaines, et cela pour ne pas léser les membres de ce groupe. Finalement, et au mieux, ce n'est pas 3 millions que je recevrai, mais — peut-être — 2 millions, alors que je fais donation à l'Etat, à titre gratuit, de deux mille deux cent soixante de mes parts, soit, à la valeur estimée par les domaines, un don de près de 4 millions.

Ile-de-France

Le budget de la capitale pour 19[...]

Difficultés pour les investissement[...]

La prochaine séance du Conseil de Paris, le 12 décembre, sera consacrée au vote du budget de la capital pour 1978.

C'est le premier budget élaboré en dehors de la tutelle de l'Etat « *avec le souci d'une fiscalité modérée* », affirme-t-on à l'Hôtel de Ville. Comme MM. Chirac, maire de Paris, et Christian de la Malène (R.P.R.), premier adjoint, l'ont indiqué au cours de précédentes semaines, la politique financière de la Ville sera marquée par trois priorités : construction de logements sociaux, développement de la vie culturelle et solidarité envers les personnes âgées ou isolées.

Ce n'est pas le sentiment de l'opposition. Au cours d'une récente réunion de presse, M. Henri Fizbin, député communiste et conseiller de Paris, a affirmé que le budget de la ville « *sera un budget d'austérité et de sous-équipement* ».

En fait, le budget de fonctionnement municipal s'élèverait en 1978 à 7 259 millions, en augmentation par rapport à celui de 1977, qui s'élevait à 6 626 millions. Le budget d'investissement serait, lui, plus faible que le précédent, 910 millions au lieu de 940, avec un autofinancement d'environ un tiers. Toutefois, assure-t-on, les investissements hors programme seront augmentés.

Dans ce budget l'effort pour le logement se manifeste par un crédit de 400 millions pour les acquisitions foncières, dont 180 millions pour les logements sociaux, soit au total un accroissement de 700 % sur l'an dernier. L'aide aux H.L.M. s'accroîtr[...] 33 %. Le financement du [...]gramme culturel doit se trad[...] par une augmentation de 3[...] des crédits de fonctionnem[...] tandis que ceux d'investissem[...] passeraient de 16 à 23 million[...]

Enfin, un crédit important [...] consacré à l'aménagement d[...] rue Vercingétorix (Paris-[...] alors que les crédits pour [...]seignement et l'aide sociale [...]croîtront.

CENT QUATRE-VINGT-ON[ZE] LOGEMENTS A LA PLAC[E] DE L'HOTEL CLARIDGE A PARIS

L'ancien hôtel Claridge, [...] les Champs-Elysées, va être tr[ans]formé en résidence-club. [...] galerie marchande et un res[tau]rant seront aménagés au rez[-de-]chaussée.

Le permis de construire acc[ordé] en octobre à l'Union des a[ssu]rances de Paris, propriétaire [de] l'immeuble, porte sur l'amén[age]ment de cent quatre-vingt-[onze] logements, principalement [des] studios et des deux-pièces [qui] seront loués. La décoration i[nté]rieure sera modernisée, mai[s la] façade de l'hôtel construit [au] début du siècle ne sera pas m[odi]fiée. Les locataires pourront [dis]poser de certains serv[ices] communs (ménage, lavage [...] pressing, secrétariat). Les trav[aux] devraient durer environ [...] ans.

TRANSPORTS

L'acheteur du «France» acquiert 35% du capit[al] de Touraine Air Transport

Les bruits d'achat de Concorde sont démentis

La Société technique d'avant-garde (TAG) à capita[ux] saoudiens, dont le fondateur est M. Akram Ojjeh, qui s['est] récemment rendue acquéreur du paquebot « France » et de [la] collection de meubles Wildenstein, est sur le point de prend[re] une participation de 35 % dans le capital de la compag[nie] régionale Touraine Air Transport (TAT). Elle détient déjà, [on] le sait, 44 % des actions d'Air Alpes.

Des rumeurs ont d'autre part circulé, selon lesquelles [...] TAG s'intéresserait aussi à l'achat d'un ou deux Concorde. E[...] sont démenties par l'entourage de M. Akram Ojjeh.

Le rapport du groupe de travail sur « *la desserte aérienne régionale* » reconnaissait, à l'automne 1975, que le transport aérien n'attirait pas les capitaux nécessaires à son développement. « *Il y a tout lieu de penser que sa fragilité tend à rebuter les investisseurs* ». Sans que leur situation financière ait, depuis cette analyse, montré des signes de redressement, les compagnies régionales suscitent maintenant l'intérêt d'hommes d'affaires arabes.

Ainsi, le groupe TAG s'est-il associé, l'été dernier, au plan de redressement financier d'Air Alpes. Après avoir suivi l'augmentation du capital, la part des actions qu'il détient dans la société est passée de 39 % à 44 %. Pour refinancer la flotte en crédit-bail ou en location et pour acquérir un Fokker-27 supplémentaire, il a, en outre, accordé à la compagnie régionale un prêt à long terme de 12 millions de francs.

C'est à Touraine Air Transport (TAT) que le groupe TAG s'intéresse maintenant. Il achève de négocier une prise de participation de 35 % du capital de la compagnie. L'an dernier, celle-ci, qui dessert notamment plusie[urs] villes de l'Ouest, a transp[orté] trois cent trente mille passa[gers] et réalisé un chiffre d'affa[ires] hors taxes de 71 millions [de] francs. Présidée par M. Mi[chel] Marchais, elle ne semble [pas] avoir la confiance de ses b[an]quiers, inquiets d'une politi[que] d'équipement aventureuse. [...] n'avait-elle pas commandé, [le] 19 décembre 1975, huit biréacte[urs] Fokker VFW-614 ? Après d'â[pres] discussions, elle a pu se libé[rer] de ses engagements pour [...] d'entre eux ; il lui reste à pa[yer] deux appareils d'un coût unit[aire] d'environ 23 millions de fra[ncs].

Beaucoup d'observateurs s['in]terrogent sur les raisons [qui] poussent le groupe TAG à sui[vre] de si près le développement [du] transport aérien régional. Ils [se] demandent si ses prises de pa[rti]cipation dans Air Alpes et T[AT] n'aboutiront pas, dans quel[que] temps, à une fusion de ces d[eux] entreprises qui, indépendan[tes] l'une de l'autre, ont du ma[l à] vivre. La question reste posée [de] savoir si le gouvernement po[ur]rait assister sans réagir à [la] restructuration des compag[nies] régionales sous le contrôle d['un] groupe financier arabe. — J.-[...]

Un aéroport de classe nationale pour Rouen et sa région

De notre correspondant

Rouen. — L'aéroport de Rouen-Boos, dont la piste, longue de 1 250 mètres, permet seulement l'atterrissage de petits avion[s], accueillera-t-il prochainement des appareils moyen-courriers ? On peut légitimement le penser, dans la mesure où un décret du premier ministre, publié au *Journal officiel* du 20 novembre, autorise la construction d'une piste de 1 900 mètres, capable de recevoir des Caravelle.

La position du chef du gouvernement, prise après avis du Conseil d'Etat, marque, en tout cas, un tournant dans la longue bataille qui oppose, depuis plus de cinq ans, la chambre de commerce de Rouen, qui gère l'aéroport régional, et le comité de défense des riverains qu'appuient de nombreux maires. La décision de M. Barre, qui intervient après l'avis défavorable émis par le commissaire chargé de l'enquête d'utilité publique, mais qui [fait] état de « *l'intérêt général [de] l'opération pour la région* », [est] cependant vivement contestée [par] les opposants, qui ont décidé [de] continuer le combat juridique [en] demandant un sursis d'exécut[ion].

« *Farouchement opposés à [ce] projet* », les élus envisag[ent] d'autre part, des actions [...] spectaculaires qui pourraient a[ller] jusqu'à leur démission collect[ive]. De son côté, la chambre de co[m]merce, qui « *comprend mal c[ette] opposition* », se dit prête à di[alo]guer, réaffirmant l'existence [d'un] malentendu fâcheux : « *Alors [que] le premier projet, qui prévo[yait] une piste de 2 300 mètres [per]mettant l'accueil de Boein[g], a [été] abandonné, o[n] fait croire auj[our]d'hui aux gens que des Cara[velle] vont atterrir régulièremen[t à] Boos, bien qu'il ne soit quest[ion], pour l'instant, que de recevoir [des] appareils comme le Fokker.* »

[...]S SYNDICATS ET LA P[...]

[...] EN CONGRÈS A VERSA[...]

[...]C.F.T.C. actualise son prog[...]

[...] « relever le défi du chôm[...]

LES 27 ET 28 NOVEMBR[E]

La grève des navigants d'A[...] épargnera Concorde

[...]ministre du travail « mal informé » ?

De notre correspondant régional

Les dernières statistiques

Le Monde

économie

LES SYNDICATS ET LA POLITIQUE SOCIALE DU GOUVERNEMENT

RÉUNIE EN CONGRÈS A VERSAILLES

La C.F.T.C. actualise son programme et veut «relever le défi du chômage»

Le XXXIXe congrès de la C.F.T.C. s'est ouvert à Versailles, au Palais des congrès, jeudi 24 novembre, avec la réunion des commissions. En séance plénière, vendredi matin, M. Jean Gruat, secrétaire général adjoint, a présenté le rapport d'activité. Les travaux se prolongeront jusqu'à dimanche, avec, à l'ordre du jour, un thème particulier : l'actualisation du programme de la centrale chrétienne, présentée par M. Jean Bornard, secrétaire général.

Certes, il n'est pas question de modifier les grandes lignes du programme qu'avait adopté en 1965 la « C.F.T.C. maintenue » lorsqu'elle tint son premier congrès après la scission survenue l'année précédente. Les militants d'aujourd'hui sont totalement fidèles aux convictions de leurs aînés, qui, par 29,89 % des mandats s'étaient opposés à la laïcisation des statuts, d'où allait naître la C.F.D.T.

En douze ans, les structures de l'organisation ont été patiemment reconstruites par ceux qui s'étaient regroupés autour de M. Jacques Tessier, le fils d'un des promoteurs du mouvement syndical chrétien dans les années 30, de M. Joseph Sauty, l'un des plus ardents leaders de la longue grève des mineurs du printemps 1963, disparu en 1970, et de M. Jean Bornard, venu, lui aussi, de la Fédération des mineurs chrétiens.

La C.F.T.C. fait actuellement état de deux cent quarante mille adhérents, dont une cinquante de milliers de retraités (1). Dans son rapport, M. Gruat déclare que, depuis 1975, la progression des effectifs est de l'ordre de 3,5 % par an. Les sections syndicales officiellement déclarées sont passées de cinq cent deux en 1974, à mille trois cent vingt-cinq en 1975 et à mille cinq cent quarante-deux en 1976.

Les dangers de la politisation

La fusion définitive de la C.G.S.I. (Confédération générale des syndicats indépendants) a apporté près de dix mille adhérents, disent les dirigeants chrétiens. M. Gruat, d'autre part, a souligné le développement de la formation syndicale : les effectifs des participants aux sessions sont passés de douze mille cent soixante pour les années 1973-1974, à dix-huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze pour la période 1976-1977. Le nombre de journées stagiaires durant les mêmes temps se sont élevées de vingt-huit mille cinq cent quarante-neuf à trente-neuf mille neuf cent douze.

Une action syndicale qui n'est pas inspirée par un certain nombre de principes et qui ne s'appuie pas sur certaines règles de comportement est vouée presque inéluctablement à l'échec, estiment les militants chrétiens. M. Bornard le réaffirmera avec force, en dénonçant *« les dangers de l'activisme et de la politisation »*.

Les principes de la morale chrétienne, comme il est inscrit dans l'article premier des statuts, inspirent l'action de la centrale. Ils guident son orientation lorsqu'il s'agit de la défense de la personne humaine, de la famille, de la société, de l'organisation de l'économie et des modalités de l'action.

« Relever le défi du chômage » demeure la priorité numéro un pour la C.F.T.C. La solution doit être recherchée dans un taux de croissance plus élevé, la création d'emplois, l'amélioration des prévisions et du fonctionnement des organismes assurant la gestion de l'emploi.

Comme tout le mouvement syndical, la C.F.T.C. veut garantir le progrès de la Sécurité sociale, obtenir la possibilité des départs en retraite à soixante ans avec une pension égale à 75 % du salaire.

La restauration d'une véritable politique familiale doit notamment comporter une revalorisation des prestations familiales au moins égale à celle des salaires, la fixation d'un minimum familial, un statut social de la mère de famille comportant, pour celle qui garde ses enfants, une allocation correspondant à la moitié du SMIC.

Enfin, les militants chrétiens auront à se prononcer sur les propositions formulées par M. Bornard quant aux moyens permettant de réaliser leur programme.

La réaffirmation du droit de grève, « ultime recours » des travailleurs, s'accompagne d'une demande : le déclenchement automatique de procédures de médiation si les négociations ont échoué.

La C.F.T.C. entend coopérer avec les autres syndicats, en particulier avec F.O. et la C.G.C. Elle veut aussi contribuer efficacement à la construction européenne.

Beaucoup de travailleurs, estime M. Bornard, sont las du *« verbalisme pseudo-révolutionnaire »*. Un idéalisme de solidarité, conjugué avec un « réalisme réformiste », doit permettre d'avancer pas à pas. C'est, *« pour des millions de salariés, l'atout essentiel et plus actuel que jamais de la C.F.T.C. »*.

JOANINE ROY.

(1) Les statistiques données par les autres organisations syndicales pour 1977 sont les suivantes : C.G.T., 2 400 000 adhérents, dont 300 000 retraités ; F.O., 1 000 000 environ, y compris les retraités, non chiffrés. Sans les retraités, on peut estimer à 900 000 les effectifs de la C.F.D.T., à 550 000 ceux de la FEN et à 325 000 ceux de la C.G.C.

LES 27 ET 28 NOVEMBRE

La grève des navigants d'Air France épargnera Concorde

« Nous voulons participer à l'effort national comme les autres, pas plus que les autres », ont indiqué, au cours d'une conférence de presse jeudi 24 novembre. A leur avis, « il eût fallu France, qui arrêteront le travail les dimanche 27 et lundi 28 novembre. A leur avis, *« il eut fallu mettre en place une politique de limitation des revenus qui frappe aussi les professions libérales plutôt que de s'en prendre aux seuls salariés même s'ils touchent les traitements les plus corrects de France »*.

Comme leurs collègues d'U.T.A. et d'Air Inter, qui se sont déjà mis en grève pour les mêmes motifs, les navigants d'Air France critiquent la remise en cause sans consultations de leur contrat de travail. *« Il était pourtant possible de procéder, en 1977, à un rabotage de nos salaires par le biais de nos primes de fin d'année plutôt que par le gel de notre convention collective et, notamment, la diminution de notre prime horaire de base »*, ont-ils souligné.

Les pilotes de ligne d'Air France gagnent entre 9 000 F et 29 000 F par mois, selon leurs qualifications et leur ancienneté. *« Ces salaires ne sont pas volés ! Ce ne sont pas des dividendes »*, notent-ils. Ils effectuent entre quarante et soixante-sept heures de vol par mois. *« Mais*, selon eux, *il faut multiplier ce temps de travail par trois pour avoir le temps de travail réel, étant donné l'intensité de la tâche et la préparation des courriers. »*

La grève des navigants d'Air France épargnera Concorde. *« Nous avons voulu faire un geste vis-à-vis de tous ceux qui ont contribué à la mise en service de l'appareil supersonique »*, ont expliqué les représentants du Syndicat national des pilotes de ligne (S.N.P.L.). A ce propos, un accord a été conclu avec la direction de la compagnie nationale pour l'exploitation de la ligne Paris-New-York. Cet accord, valable jusqu'au 1er juin 1978, prévoit une relève des équipages à New-York. On avait envisagé, à l'origine, qu'un même équipage ferait l'aller-retour dans la journée.

La direction d'Air France a finalement admis qu'il était préférable, pour le moment, d'avoir des équipages frais et dispos, qui puissent manier Concorde avec habileté au décollage et à l'atterrissage à Kennedy Airport, sans réveiller les vieilles frayeurs des riverains.

★ Renseignements pour Paris à 535-61-61.

Selon les syndicats

LA GRÈVE DES INSPECTEURS DU TRAVAIL A ÉTÉ SUIVIE A 75 %

Le mouvement de grève observé jeudi 24 novembre par les contrôleurs et inspecteurs du travail C.G.T. et C.F.D.T. a été suivi, selon ces deux syndicats, à 75 %. Il s'agissait de protester, disent la C.G.T. et la C.F.D.T., contre la tendance accrue du ministre du travail à « casser » les décisions des inspecteurs du travail relatives aux refus de licenciements. *« L'inspection du travail*, affirment les syndicats, *doit demeurer un outil au service des travailleurs pour faire valoir leurs droits et non au service du patronat comme le voudrait M. Christian Beullac. Nous dénonçons aujourd'hui cette évolution. »*

Cette grève de vingt-quatre heures avait aussi pour objet d'attirer l'attention sur *« le cas de nombreux militants C.G.T. et C.F.D.T. dont le licenciement, refusé par l'inspecteur du travail, a été autorisé par le ministre »*, ainsi que sur les mesures disciplinaires prises à l'encontre de plusieurs contrôleurs et inspecteurs du travail, accusés soit d'avoir manqué à l'obligation de réserve, soit d'avoir pris des décisions en fonction de leurs orientations politiques ou syndicales. La C.G.T. et la C.F.D.T. indiquent qu'il s'agit en réalité d'une *« répression engagée contre des collègues qui remplissent consciencieusement leurs tâches »* et d'une *« tentative d'imposer le silence aux inspecteurs du travail au grand bénéfice des employeurs »*.

Un ministre du travail «mal informé» ?

De notre correspondant régional

Lyon. — *A Lyon, qu'il avait choisie comme première étape de son tour de France d'information sur les problèmes de l'emploi, M. Christian Beullac, ministre du travail, avait déclaré aux journalistes, lundi 21 novembre, après une rencontre avec les responsables de vingt-cinq grandes entreprises régionales, employant au total 50 000 salariés :* « Le pacte national pour l'emploi me semble être sur la bonne voie dans l'ensemble du pays, particulièrement dans la région Rhône-Alpes. »

Le soir même de cette déclaration, la société Berliet faisait connaître au comité d'entreprise qu'elle envisageait de supprimer mille deux cent emplois d'ici à la fin de l'année 1978... Faut-il croire que l'ancien P.-D.G. de Renault-Industries, qui était président du conseil de surveillance de Berliet avant de devenir ministre du travail, n'était pas au courant ?

Les dernières statistiques

En outre, les propos rassurants de M. Beullac tranchent avec les dernières statistiques sur le chômage : la région Rhône-Alpes connaît, en cet automne, les chiffres les plus élevés en la matière depuis le début de la crise économique : 91 899 demandes d'emploi non satisfaites en septembre, soit 26 % de plus qu'en septembre 1976, et 92 576 en octobre, dont 41 624 demandeurs âgés de moins de vingt-cinq ans.

Statistiques officielles qui ne tiennent pas compte des mauvaises nouvelles annoncées récemment : 1 200 emplois supprimés en deux ans à l'usine de Lyon-Vaise de la société Rhône-Poulenc ; fermeture de l'usine Gillet-Thaon (teintures et apprêts, textiles), de Genay (Rhône), 142 salariés licenciés ; menace de disparition de l'entreprise de bâtiment et travaux publics Place S.A. (350 personnes) ; réduction d'effectifs dans les usines de la société Mure (construction) touchant près de 200 personnes dans la région ; menaces encore sur les 270 employés de Landis-Gendron (machines-outils) à Villeurbanne, abandonnée par le groupe américain Litton.

BERNARD ELIE.

Les confédérations jugent «insuffisante» la prime aux travailleurs manuels

La lettre que M. Raymond Barre a adressée jeudi (nos dernières éditions datées 25 novembre) aux organisations patronales et syndicales et qui a trait à la politique salariale du gouvernement, a suscité diverses réactions. Commentant les recommandations édictées en faveur des travailleurs manuels, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises « ne peut que s'inquiéter « a priori » des nouvelles charges encore imposées aux entreprises dans une période difficile ».

Pour la C.G.T., les dispositions annoncées par le premier ministre sont « ridiculement insignifiantes » et constituent « une aumône qui n'ose pas dire son nom ». La C.F.D.T., de son côté, estime que le versement d'une « faible » prime aux travailleurs manuels « masque mal le fait que le gouvernement veut compenser ainsi une partie de la perte du pouvoir d'achat des salariés » et que « le gouvernement a pris ces dispositions plus en fonction des échéances électorales que par un souci réel d'engager un processus de revalorisation de la condition des travailleurs manuels ».

Pour sa part, F.O. juge cette prime de 120 F « insuffisante » et ajoute qu' « elle devra être complétée par des négociations au niveau des branches professionnelles, en vue d'aller plus rapidement qu'il ne semble apparaître au travers des déclarations gouvernementales vers une réelle revalorisation du travail manuel ». Enfin, pour la C.F.T.C., « il apparaît donc s'imposer que dans chaque branche d'activité un bilan de la situation 1977 doit être établi pour apprécier les possibilités de révisions salariales. Là où les employeurs se refuseraient à ce bilan, un blocage complet des prix devrait être appliqué. La revalorisation du travail manuel s'impose : 120 F, c'est quelque chose, mais ce n'est pas lourd. Il faudra en tout cas veiller à ce que les plus mal placés n'en soient pas exclus et que de véritables plans de revalorisation soient élaborés ».

D'autre part, la FEN a écrit à M. Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, pour lui signifier qu'elle n'acceptera pas de négocier, dans le cadre de la politique contractuelle, à propos des salaires de 1978, si le contentieux de 1977 n'est pas réglé auparavant. La FEN assure aussi : « Nous n'accepterons jamais qu'un rattrapage « a posteriori », décidé unilatéralement, constitue un maintien du pouvoir d'achat » et qu' « il faudra, en toute hypothèse, compenser les pertes que nous avons subies en 1977 ».

De la parole aux actes...

Vouloir réduire les inégalités salariales en maintenant le blocage des hauts revenus et en recommandant de revaloriser les rémunérations des travailleurs manuels procède d'une intention généreuse. La première mesure, si elle n'est guère appréciée par les cadres de la C.G.C. et par le patronat, qui y voient une atteinte à la libre négociation des salaires, ne devrait pas susciter d'hostilité farouche, dans la mesure où elle ne touche qu'un petit nombre de hauts cadres gagnant plus de 30 000 F par mois.

La seconde concernant l'effort particulier en faveur des « smicards » et des travailleurs manuels n'est pas contestée dans son principe. Il est juste, en effet, que l'écart qui sépare, en matière de salaires, les « cols bleus » des « cols blancs » et qui, en France, peut atteindre 30 % dans certaines branches professionnelles soit comblé. De grands pays industriels comme les Etats-Unis et la R.F.A. ont compris que mieux rémunérer le travail manuel était, ainsi que M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, l'a souligné mercredi devant la presse, un investissement économique autant qu'une mesure sociale (lire page 45 le compte rendu de la conférence de presse de M. Stoléru). Mais entre le discours, aussi empreint d'humanité soit-il, et l'acte, il y a une distance que, dans ce domaine salarial non plus, le gouvernement ne paraît pas avoir franchie, même si l'on concède qu'en ces temps d'inflation la générosité ne peut pas être sans bornes. En premier lieu, on constate que le versement d'une prime de 120 F maximum au 1er décembre, avec intégration totale ou partielle dans les salaires de 1978, ne fait l'objet que d'une « recommandation » adressée par les pouvoirs publics aux chefs d'entreprise.

Hostilité du patronat

Outre que le patronat, qui préférerait attendre 1978 pour engager des négociations dans le cadre de la politique contractuelle, a déjà fait connaître son hostilité à cette formule de prime, on remarque aussi que ces « recommandations » sont accompagnées de considérations fort restrictives : les entreprises qui auraient déjà fait, en 1977, un « effort particulier » en faveur des travailleurs manuels et celles qui ont des difficultés économiques sont pratiquement dispensées de payer cette prime. Il est permis, dans ces conditions, de se demander combien de travailleurs manuels — qui sont en France au nombre de six à sept millions, affirme M. Stoléru ; moitié moins, estime-t-on au patronat — verront réellement leurs salaires augmenter, et dans quelles proportions, puisque les patrons ont toutes possibilités pour n'accorder qu'une parde de cette prime et pour n'en intégrer également qu'une partie dans les salaires de 1978.

Le gouvernement espère sans doute que ses « recommandations » auront, sous la pression des travailleurs manuels qui réclameront leur dû, l'effet psychologique escompté auprès des chefs d'entreprise. Mais se souvient-on que le 28 septembre 1976 MM. Beullac et Stoléru adressaient une lettre aux syndicats représentatifs, au C.N.P.F. et à la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, pour les inviter à « *préparer des négociations, branche par branche, en vue d'ouvrir des discussions au cours du second semestre 1977* » ? Cette « invitation » a eu, semble-t-il, peu d'effets.

L'Etat lui-même donnera-t-il l'exemple en gratifiant de 120 F les un million deux cent mille travailleurs manuels (selon le chiffre donné par M. Stoléru) du secteur public et nationalisé et en incorporant totalement cette prime à leurs salaires ? M. Stoléru a, d'ores et déjà, indiqué que la R.A.T.P. et la S.N.C.F. faisaient partie des entreprises qui ont déjà fait un « effort particulier » en 1977 (alors que, à notre connaissance, il n'existe pas, dans les accords récemment conclus, de différences spécifique entre les travailleurs manuels et les autres). Pour le reste — personnels communaux, ouvriers des arsenaux, etc., — le secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail est resté évasif.

Dans un rapport, qui date de 1975 et qui est demeuré confidentiel, MM. Rémy et Durafour (un fonctionnaire et le ministre du travail de l'époque) notaient que le décalage entre les rémunérations des ouvriers français et celles des ouvriers allemands était « de 20 % à 30 % ». Il faut, d'ici à 1985 — durée prévue pour l'application complète de cette politique salariale en faveur du travail manuel, — beaucoup plus qu'un effort « modeste », comme M. Stoléru a qualifié « l'étape préliminaire de 1977 », pour que ce large fossé, qui a vraisemblablement grandi depuis 1975, disparaisse. Le secrétaire d'Etat a du reste précisé que, de 1978 à 1985, l'effort fait chaque année devait être « dix fois plus élevé » que celui de 1977. Les chefs d'entreprise et l'Etat lui-même y consentiront-ils, le pourront-ils, quel que soit le gouvernement en place ?

Au-delà du cas particulier des travailleurs manuels ou des « smicards », l'invitation de M. Barre aux entreprises pour qu'elles n'augmentent pas les rémunérations de plus de 10 % en 1977 fait figure de vœu pieux. Dans les documents que le premier ministre a soumis en septembre au Parlement, à l'occasion du projet de budget, la hausse des salaires en 1977 était, en effet, évaluée à 11,1 % pour le salaire horaire et à 12,1 % pour les salaires bruts moyens. Les 10 % que cite, aujourd'hui, M. Barre étaient donc déjà jugés dépassés.

De plus, parler de « *progression modérée du pouvoir d'achat* » comme le fait le premier ministre à l'occasion de ces 10 % ne peut qu'étonner, puisqu'on s'attend que la hausse des prix en cours d'année approche ou dépasse 9,5 %.

MICHEL CASTAING.

La lettre de M. Barre aux organisations patronales et syndicales

La lettre que M. Raymond Barre a adressée le 24 novembre aux dirigeants des organisations patronales et syndicales commence par réaffirmer que l'économie française est tributaire de son commerce extérieur et que *« l'action menée depuis plus d'un an pour assurer une évolution raisonnable des revenus »* ne saurait se limiter à l'année en cours. M. Barre rappelle ensuite ses limites. En voici l'essentiel :

● Les résultats obtenus autorisent en 1977 une *« progression modérée du pouvoir d'achat »*, dans les professions et entreprises *« où la situation le permet »*. *« Cependant, il est souhaitable que la progression du salaire entre le 1er janvier et le 31 décembre ne dépasse pas 10 %, sous réserve des règles fixées par la loi du 26 octobre 1976 concernant les hautes rémunérations. »*

● *« Un effort particulier devra pourtant être accompli, en 1977 comme en 1978, en faveur des salariés payés au SMIC ainsi que des travailleurs manuels. »* Pour les premiers, le gouvernement décidera, le 1er décembre, *« l'attribution d'un complément de pouvoir d'achat qui s'ajoutera à la progression de 1,7 % du pouvoir d'achat déjà décidée au 1er juillet 1977. »*

Pour les travailleurs manuels, *« le gouvernement recommande la mise en œuvre d'un plan salarial ayant pour objectif de supprimer en 1985 l'écart relatif existant entre leurs salaires et ceux des employés. Naturellement, si les conditions économiques le permettent, il serait souhaitable d'aller au-delà de ce simple rattrapage »*.

Dans cet esprit, *« des négociations contractuelles devront s'engager »*. Elles *« pourraient notamment concerner de manière prioritaire les six branches suivantes : bâtiment et travaux publics, réparation automobile, certaines branches agricoles et alimentaires, nettoyage, ameublement, habillement. Les répercussions de ces mesures sur les prix ne seront pas automatiques : elles constitueront cependant un élément à prendre en considération dans les discussions sur les engagements de modération de manière à assurer une cohérence entre les mesures salariales et les engagements en matière de prix.*

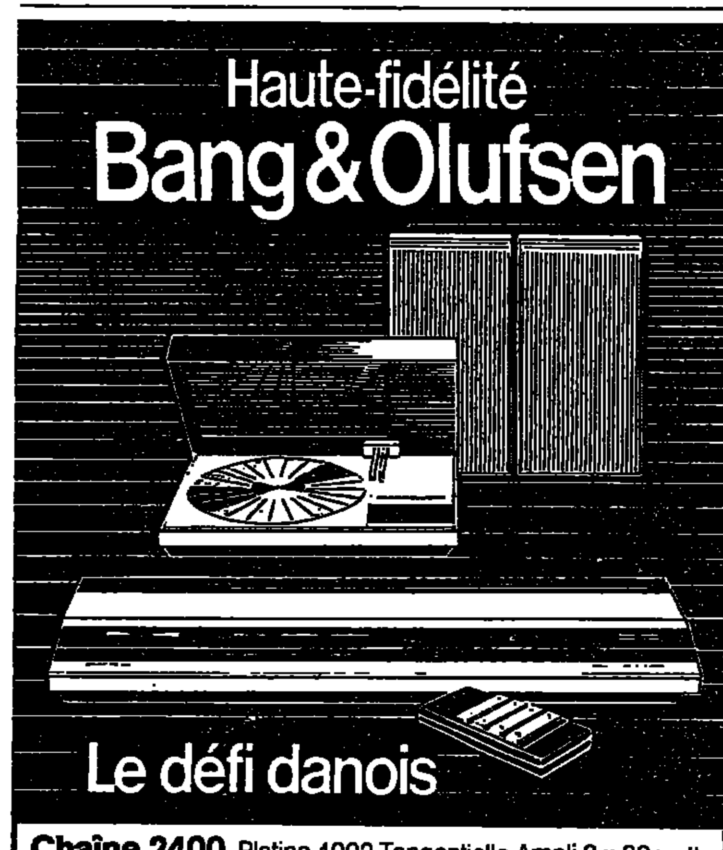
» Une étape préliminaire devrait permettre d'accorder dès maintenant dans les entreprises qui n'ont pas déjà accompli un tel effort et dont la situation économique le permet une augmentation spécifique de salaire aux travailleurs manuels tels qu'ils sont définis par la réglementation relative au livret d'épargne manuelle. Cette augmentation pourrait prendre la forme d'une « prime de travail manuel » individualisée sur la feuille de paie de décembre 1977, dont le montant global ne devrait pas excéder 120 francs et dont une fraction pourrait être incorporée au salaire dès janvier 1978. L'action doit évidemment être menée au seul bénéfice des travailleurs manuels et prendre une forme qui exclue toute possibilité de contagion ».

● Le Parlement *« a été saisi d'une disposition tendant à maintenir en 1978 à leur niveau de 1977 les rémunérations supérieures à 30 000 francs par mois. Le gouvernement recommande en outre que l'augmentation des traitements compris entre 18 000 francs et 30 000 francs ne dépasse pas la hausse des prix. »*

● *Les cadres C.G.T. (U.G.I.C.T.)* soulignent dans un communiqué qu' *« en préconisant la limitation des salaires des cadres percevant 30 000 francs par mois et le maintien du pouvoir d'achat des salaires de 18 000 francs, le premier ministre vise à accréditer l'idée que la majorité des cadres se trouve dans cette zone de salaire. Or, il en est tout autrement. Seulement 4 % des cadres perçoivent un salaire supérieur à 6 000 francs, comme l'indique la récente étude du C.E.R.C. Parmi les 24,5 % des salariés qui perçoivent un salaire compris entre 3 000 et 6 000 francs, beaucoup sont des cadres. Pour ceux-là, en 1977, c'est à une perte de leur pouvoir d'achat qu'ils ont assisté. Et la récente déclaration de M. Barre sur la poursuite de sa politique en 1978 indique qu'il en sera de même »*.

Cette déclaration (...) est destinée à masquer l'incapacité du gouvernement et du patronat à maintenir le pouvoir d'achat de tous les salariés.





SOCIAL

EMPLOI

Les difficultés du groupe Hardy

La fin d'un promoteur trop ambitieux

De notre envoyée spéciale

Le Puy. — *« Depuis que je travaille avec le groupe Hardy, j'ai toujours entendu dire que, un jour, il arriverait un pépin (...). Je ne peux pas dire qu'il payait mal : en dix ans, ses traites ont toujours été honorées, sauf, bien sûr, les dernières, d'un montant d'environ 200 000 francs. »*

Quelque peu amer, M. Croze, entrepreneur de plomberie-chauffage, est un des sous-traitants du groupe Hardy, principal promoteur-constructeur du Puy avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 100 millions de francs. Le 20 octobre dernier, M. Joseph Gamon, fondateur du groupe, déposait le bilan de ses treize sociétés et, le 4 novembre, le tribunal de commerce du Puy les mettait en règlement judiciaire. L'entreprise Croze a, outre les impayés d'octobre, pour environ 200 000 francs de travaux en cours. Sur le total, soit 400 000 francs, son responsable n'espère guère en récupérer plus de la moitié. Pour une entreprise qui depuis 1970 est passée du pur artisanat (850 000 F de chiffre d'affaires) à un stade semi-industriel (7,5 millions de francs de chiffre d'affaires en 1976), le coup est rude. Fort heureusement, M. Croze, dès le début de cette année, et pour des raisons conjoncturelles, avait réduit son activité et surtout diversifié sa clientèle. Un autre sous-traitant, M. Mongheal, aurait sur le groupe Hardy des créances d'un montant comparable à celles de M. Croze.

Les beaux jours de l'irrésistible ascension de M. Joseph Gamon, P.-D.G. des entreprises Hardy, sont bien finis. Né au Puy, dans un milieu qu'on s'accorde à dire *« très modeste »* (il était fils d'un garagiste tué à la libération), devenu ingénieur en béton armé, M. Joseph Gamon installait, il y a une vingtaine d'années, un modeste bureau d'études dans sa ville natale. La découverte d'un terrain susceptible de faire l'objet d'une opération immobilière (un immeuble collectif de 11 logements), l'ennui aussi qui sourdait d'un travail en fait assez peu varié, allaient le lancer dans « les affaires ».

Une réussite rapide

Il y réussit fort bien. Son esprit d'entreprise, son dynamisme, sa fringale de réaliser très vite ses projets, font merveille. M. Camon suscite considération mais aussi réserve et jalousie dans le monde des affaires de Haute-Loire, au demeurant restreint. Il construit deux mille logements. Au Puy, bien sûr, mais aussi dans la vallée du Rhône et en Auvergne : Aubenas, Aurillac, Valence, Saint-Etienne, Langeac, Alès... Le Puy n'avait pas d'hôtel digne de ce nom ? Il en construit un, le Christel, un quatre étoiles de trente chambres qui donne naissance à une chaîne : Alès, Saint-Etienne, Saint-Galmier, Charbonnières, Cavaillon, ont leur Christel, et celui de Grenoble est prêt à ouvrir ses portes. Simultanément, M. Gamon se lance dans l'aménagement en montagne à Montgenèvre et à Agnières-en-Dévoluy dans les Hautes-Alpes.

Il y a deux ans, un champ nouveau s'offre à lui : l'Algérie. Un programme de mille logements en deux tranches est en cours de réalisation près de Constantine et une troisième tranche de cinq cents logements était prévue. Pour la réaliser, M. Gamon, qui avait jusqu'ici œuvré en promoteur immobilier à service complet (bureau d'études, financement, gestion, commercialisation), faisant réaliser en sous-traitance l'intégralité de ses programmes immobiliers ou hôteliers, va se lancer dans l'entreprise de gros œuvre : il crée une nouvelle société anonyme, la C.G.S.E. (Construction générale du Sud-Est).

De l'avis unanime, il est allé trop vite. Si son équipe technique était de grande qualité, sa rigueur financière l'était moins. La holding qu'il venait de créer lui aurait-elle permis de remettre de l'ordre ? On peut se le demander. Ne pas pouvoir faire face à une échéance de 2 500 000 F ; avoir avec le Trésor public un triple contentieux fiscal : de près de 10 millions de francs pour la gestion des hôtels Christel, de près de 13 millions de francs pour ses propres revenus *(« Mais je mettais tout ce que je gagnais dans mes affaires »,* dit-il), et de plus de 1 million de francs pour le bureau d'études, cela fait beaucoup, surtout à un moment où en France les affaires immobilières s'essoufflent. De plus, dans le cadre de la faillite, intervenue il y a trois ans, de la société des Grands Travaux du Velay, une petite entreprise générale qui travaillait presque intégralement pour le groupe Hardy, M. Gamon a fait pendant quarante-huit heures l'objet d'une garde à vue. On lui aurait, dit-il, demandé la justification d'un versement fait par cette société au groupe Hardy. Ce qui est peu habituel de la part d'une entreprise sous-traitante à son donneur d'ordre : *« Remboursement d'une dette »,* affirme M. Gamon.

Une trop grande complexité financière, un manque de rigueur... la frontière est étroite qui sépare la légitime aide apportée à une des sociétés du groupe par une autre du délit financier : la confusion des trésoreries peut parfois coûter cher, surtout si la barque fait eau. L'époque n'est plus à la fuite en avant couronnée de succès : l'hôtellerie connaît des difficultés (et certains des Christel n'y échappent pas, de l'aveu même de leur créateur ; l'immobilier a cessé son activité frénétique.

Emploi et politique

Sur l'emploi de la région, la déconfiture des établissements Hardy (qui employaient deux cent trente salariés, dont quatre-vingt-dix au Puy, met sur le pavé soixante-quinze salariés. Toutefois elle ne devrait pas se traduire, dans l'immédiat, par la fermeture d'entreprises artisanales : les chantiers en cours continuent.

Dernière facette de cette affaire, l'aspect politique. Au Puy, et en Haute-Loire, où M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, est une puissance politique de première grandeur, les langues vont bon train sur les appuis dont M. Gamon a bénéficié de la part des pouvoirs publics. Il ne semble pourtant pas qu'il ait montré quelque activité politique que ce soit. Ni qu'il ait noué des liens privilégiés avec les centristes ou d'autres partis de la majorité. Simplement, son dynamisme de bâtisseur fut à une certaine époque le bienvenu et il est peu coûteux, mais efficace, d'aplanir les difficultés administratives parfois ruineuses qui se dressent sur la route d'un promoteur immobilier.

Il est d'autres écueils plus difficiles à éviter. M. Gamon vient d'en faire la triste expérience.

JOSÉE DOYÈRE.

La municipalité de Besançon veut réserver ses commandes aux entreprises qui embauchent

De notre correspondant

Besançon. — Dans le domaine du développement économique et de la relance de l'emploi, Besançon est décidé à innover. La commission municipale des affaires économiques vient de soumettre à l'assemblée communale, qui les a adoptées à l'unanimité, trois propositions dont l'une au moins peut s'étendre à d'autres villes et modifier sensiblement le marché du travail. Il s'agirait d'introduire dans les contrats passés avec les fournisseurs de la commune une clause mettant ceux-ci dans l'obligation d'embaucher du personnel. « *De nombreuses entreprises,* dit Mᵉ Maxime Kohler, adjoint au maire de Besançon, *fonctionnent avec des effectifs inférieurs à leurs besoins. Certes, les arguments ne manquent pas pour justifier cette situation de fait. Mais nous voulons obtenir que chaque entreprise, si elle n'est pas en période grave de difficulté, accepte d'engager de 3 à 5 % de personnel en plus de ses effectifs actuels.* » La ville fera donc appel à la « solidarité » des employeurs bisontins et appuiera cet appel de conditions nouvelles à l'occasion de marchés communaux. Il reste à examiner cette procédure sous l'angle juridique et peut-être à modifier les règles d'adjudication pour pouvoir traiter davantage avec les entreprises de la ville. Besançon comptait 2 117 chômeurs en octobre sur une population active de 52 025 personnes.

La seconde idée lancée par la commission municipale des affaires économiques, qui entend poursuivre son action avec les syndicats de salariés et les organismes patronaux, est venue d'un examen du secteur de la santé. Actuellement, pour près de 14 %, la population active de Besançon est employée dans les divers services de santé.

La municipalité a décidé de mettre à l'étude l'implantation d'une zone industrielle d'au moins 20 hectares affectée à l'industrie pharmaceutique et aux laboratoires

La troisième direction prise par la commission économique vise les acheteurs étrangers. Besançon regarde d'un œil gourmand les huit cents attachés commerciaux représentant des pays importateurs actuellement installés dans la région parisienne et qui feraient peut-être plus facilement un déplacement en Franche-Comté s'ils savaient trouver réunis en un même lieu des produits susceptibles de les intéresser. Certes, la Franche-Comté est déjà la première région exportatrice de France, grâce surtout à Peugeot. Au mois d'août, la Chine populaire a commandé trois cent mille montres à une firme horlogère de Besançon, et des contrats nouveaux sont en discussion soit pour l'exportation de vaches montbéliardes, soit pour l'installation d'une cimenterie à l'étranger soit même pour la cession à l'Egypte et au Soudan des autobus réformés de la ville. Un centre permanent pour l'accueil de missions d'achat étrangères pourrait être créé avec l'appui des chambres de commerce et des instances régionales, et avec l'assistance du centre de linguistique appliquée de l'université et des organismes susceptibles de former des techniciens étrangers.

CLAUDE FABERT.





SOCIAL

Jour de deuil à Carmaux

De notre envoyé spécial

...VAIL A REPRIS A L'USINE DE PESTICIDES DE BÉZIERS

De notre correspondant

● ERRATUM

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EURO-MONNAIES

SOCIAL

Jour de deuil à Carmaux

De notre envoyé spécial

Carmaux. — *Une pluie fine et glacée noie jeudi 24 novembre la campagne albigeoise. A l'entrée de la cité minière de Carmaux (Tarn), sur la nationale 88, des panneaux apprennent aux routiers que les Carmausins ont déclenché pour vingt-quatre heures une opération « ville morte ». Tous les rideaux des magasins, des bureaux, des stations-service sont baissés. Fermées les écoles, celles des petits et celles des grands. Pas un habitant dans la rue. Mais, sur la place de la Libération, entre le campanile de l'église et le perron de la mairie, un millier de travailleurs de la mine sont venus, encadrant leurs dirigeants syndicaux et ceux des partis politiques de la gauche, entendre des chiffres qu'ils connaissent trop bien, mais que l'on répète pour qu'ils parviennent jusqu'aux oreilles du pouvoir, là-haut, très loin, à Paris.*

En dix-huit ans, le Carmausin a perdu la moitié de ses emplois à la mine. En 1950, il y avait dans cette cité que Jean Jaurès a défendue avant 1914 comme député au Palais-Bourbon, 6 900 emplois. L'an dernier, il n'en restait plus que 3 000 ; de 15 000, la population est tombée à 12 000. Une hémorragie humaine de 13 % qui a entraîné une perte de 14 % des effectifs du petit commerce local. En 1967, on dénombrait 115 classes avec 2 400 élèves. Il n'en reste plus que 57 qui reçoivent 1 200 enfants. Malgré les deux zones industrielles aménagées, des usines et des puits ont été fermés. Plus grave encore : l'usine à gaz, qui utilise le charbon du pays, va devoir s'arrêter en juillet 1978 et la population sera alimentée par le gaz naturel de Lacq.

Pour les élus de Carmaux et pour les travailleurs de la mine, l'Etat est le seul responsable, qui ne tient pas ses promesses, qui pratique une politique énergétique déraisonnable qui provoque des pertes d'emplois au lieu d'en créer, en fermant la cokerie par exemple. Les ressources actuelles en charbon de fond seraient de 21 000 tonnes, mais deux carrières à ciel ouvert pourraient donner entre 8 000 et 9 000 tonnes supplémentaires chacune.

C'est pour la survie de leurs mines que les « gueules noires » de Carmaux ont fait du jeudi 24 novembre un jour de deuil. Le drapeau de la mairie, en berne, était cravaté de crêpe noir. Comme en 1965 déjà, lorsqu'un coup de poussier provoqua une catastrophe qui fit douze morts. — L.P.

TRAVAIL A REPRIS A L'USINE DE PESTICIDES DE BÉZIERS

De notre correspondant

[M]ontpellier. — Les deux cents [ouv]riers de l'usine de pesticides Littorale, de Béziers, qui [av]ient cessé le travail le 7 no[vem]bre pour protester contre les [con]ditions dangereuses dans les[que]lles ils estimaient travailler, [ont] repris le travail le 24 novembre. Un accord sur les salaires et la sécurité a été signé entre les organisations syndicales et la direction.

L'accord sur les salaires garantit un minimum de 2 300 francs par mois ; pour la sécurité, les pouvoirs de la commission d'hygiène, légalement installée dans l'entreprise, seront étendus. Une « table ronde » rassemblant les élus municipaux, les délégués syndicaux et la direction doit, d'autre part, être organisée à bref délai.

R. B.

● *La société SIDRAL, filiale C.d.F. - Industrie (groupe des [Cha]rbonnages de France)*, dont [l'usi]ne de Flers-en-Escrébieux [(No]rd), près de Douai, est spé[ciali]sée dans la fabrication de [corp]s creux en polyester armé, [a d]écidé de mettre un terme à [ses] activités. Les Houillères du [Nord] et du Pas-de-Calais ont [donn]é l'assurance qu'elles aide[raien]t, dans toute la mesure du [possi]ble, au reclassement dans les [entre]prises de la région des qua[rant]e-huit agents touchés par [la] cessation d'activité.

● ERRATUM. — Une erreur s'est glissée dans l'article que nous avons publié dans nos éditions du 25 novembre sous le titre : « Au forum d'Europa ». M. José Bidegain est délégué général d'Entreprise et Progrès et non pas, comme nous l'avons écrit, président (c'est M. Paul Appel qui exerce cette fonction depuis 1971).

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
U ..	4,8420	4,8440	+ 100	+ 120	+ 200	+ 240	+ 630	+ 690
a. ..	4,3600	4,3630	+ 70	+ 90	+ 150	+ 180	+ 500	+ 550
(100)	2,0180	2,0200	+ 130	+ 160	+ 250	+ 300	+ 690	+ 740
....	2,1850	2,1870	+ 80	+ 100	+ 160	+ 210	+ 610	+ 660
..	2,0220	2,0240	+ 40	+ 80	+ 90	+ 110	+ 240	+ 260
(100)	13,8580	13,8650	+ 250	+ 300	+ 480	+ 580	+1400	+1500
	2,2350	2,2380	+ 130	+ 160	+ 250	+ 270	+ 800	+ 850
(1 000)	5,5200	5,5260	— 200	— 100	— 400	— 250	—1000	— 750
.....	8,7800	8,7850	+ 240	+ 245	+ 400	+ 460	+ 900	+1030

TAUX DES EURO-MONNAIES

....	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4	4	4 1/2	4	4 1/2
....	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	6 3/4	7 1/4	7	7 1/2
o ...	5	5 1/2	5 1/2	6 1/4	6	6 1/2	6 1/4	6 3/4
....	4 1/2	5 1/2	6 1/4	7	7	7 3/4	7 1/2	8 1/4
....	1/2	1	1 1/2	2	2 3/4	3 1/4	2 1/2	3
(1 000)	9	14	11	13	12	14	12	14
.....	5	5 1/2	6	6 1/2	6 3/4	7 1/4	7 1/2	8
franc.	11	11 1/2	11 1/4	12	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13

CONJONCTURE

M. Raymond Barre critique les méfaits du protectionnisme intérieur devant la nouvelle commission de la concurrence

La nouvelle commission de la concurrence a été mise en place, jeudi 24 novembre, par M. Raymond Barre. Déposé en juin 1976 sur le bureau de l'Assemblée nationale, le projet de loi modifiant l'ancienne commission des ententes et des positions dominantes avait été revu et complété par le premier ministre à la fin de l'année dernière. Les textes de loi ont été publiés au Journal officiel *des 20 juillet et 26 octobre 1977.*

Les principaux changements vont être de donner au président de cette commission plus d'autorité et d'autonomie, notamment par la possibilité de saisir directement la direction des prix. De plus, les syndicats et organisations professionnelles, les collectivités locales, les associations de consommateurs, pourront également saisir la commission d'une entente présumée.

Les petites ententes relèveront, après avis du président de la commission, de simples amendes administratives. Quand l'affaire sera plus grave, la commission pourra proposer d'infliger aux entreprises elles-mêmes des amendes allant jusqu'à 5 millions de francs ou 5 % du chiffre d'affaires. A un stade supérieur de gravité, le dossier sera transmis à la justice. Les sanctions pénales frappant les personnes ont été doublées.

Une autre tâche importante confiée à la commission sera de contrôler les concentrations horizontales et verticales « qui représentent un risque grave pour la concurrence ».

« *Seul le dynamisme de la concurrence nous permettra de produire plus et mieux et de résoudre les difficultés que notre économie doit surmonter* », a déclaré, jeudi 24 novembre, M. Raymond Barre à l'occasion de l'installation de la commission de la concurrence qui remplace l'ancienne commission technique des ententes et des positions dominantes.

« *Votre commission devra tout d'abord faire évoluer les mentalités et les comportements*, a poursuivi M. Barre.

» *Elle devra en second lieu sauvegarder et favoriser des structures propres à assurer la permanence et le fonctionnement harmonieux des mécanismes du marché*

» *Le gouvernement attend que votre commission insuffle dans tous les secteurs de l'industrie, du commerce, des services et même des administrations, l'éthique de la concurrence qui, dans notre pays de lointaine tradition colbertiste, demeure mal comprise et apparaît même souvent comme étrangère aux réflexes spontanés des agents économiques. C'est à vous, très largement, que reviendra la mission de dénoncer les illusions et les méfaits des corporatismes de toute nature et de montrer les mérites de la concurrence tant pour maintenir l'emploi que pour améliorer l'innovation, accroître la productivité et le bien-être de la collectivité prise dans son ensemble.*

» *Dans cette période de conjoncture internationale incertaine, on parle beaucoup de la recrudescence du protectionnisme. Nous en connaissons tous les dangers et la France, pour sa part, est bien décidée à tout faire pour en éviter la réapparition dans les échanges internationaux. C'est, avant tout, son intérêt. Mais, on est hélas ! beaucoup moins conscient du protectionnisme intérieur, qui se manifeste par des ententes malthusiennes, des statuts professionnels protecteurs, des pratiques d'exclusivité au plan des relations commerciales et de nombreux autres mécanismes aussi subtils qu'efficaces.*

» *Je forme donc le vœu que le ministre chargé de la concurrence et votre commission s'attachent avec détermination à faire disparaître les comportements anticoncurrentiels que le progrès économique ne saurait justifier.* »

● *Commission de la concurrence.* — Le *Journal officiel* du 24 novembre publie un décret nommant membres de la commission de la concurrence MM. Alain Chevalier, directeur général de Moët-Hennessy ; Marcel Fournier, président de Carrefour ; Berthold Goldman, professeur d'université ; Henri Guérin, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Philippe Huet, inspecteur général des finances, ancien directeur des prix ; Roger Kerinec, président des coopératives de consommation (Coop) ; Claude Martin, président de société ; Paul Paclot, ancien président de la conférence des présidents et membres des tribunaux de commerce, conseiller d'Etat en service extraordinaire ; Alain Prate, directeur du Crédit national, et Bernard Siméon, dirigeant syndical. La commission de la concurrence est le nouveau nom de la commission technique des ententes et des positions dominantes.

M. ROSSI SOULIGNE LE DANGER DES MONOPOLES MONDIAUX

M. André Rossi, ministre du commerce extérieur, a souligné, le 24 novembre, devant la presse diplomatique française, l'aspect inquiétant de la situation économique mondiale. Cela résulte, a-t-il dit, de « *la montée d'un ensemble de problèmes structurels qui menacent la liberté des échanges* ».

Le ministre a notamment évoqué le ralentissement durable de la croissance, la crise internationale de certaines industries lourdes, l'émergence des pays en développement et l'apparition de quasi-monopoles mondiaux. « *Les deux industries les plus concernées par ce danger*, a-t-il dit, *sont l'industrie aéronautique, dans laquelle les Etats-Unis ont obtenu, l'année dernière, 90 % des commandes mondiales (à l'exception des pays de l'Est), et l'industrie de l'informatique, dans laquelle le groupe I.B.M. détient à lui seul 50 % du marché mondial.* »

● *Deux réacteurs* de la centrale nucléaire de Fessenheim sont arrêtés depuis le 22 novembre pour un contrôle technique. L'E.D.F. souligne qu'il s'agit « *d'un contrôle normal programmé pour décembre et avancé pour des raisons techniques* ».



SELON LES ÉCONOMISTES D'ENTREPRISES

Une victoire de la gauche aux élections accélérerait croissance et inflation

L'AFEDE (Association française des économistes d'entreprises), qui lance deux enquêtes par an auprès de ses membres, a construit pour 1978 deux scénarios concernant l'économie française. Le premier repose sur l'hypothèse dite (A) du maintien de la majorité actuelle au pouvoir ; le second sur l'hypothèse (B) d'une arrivée de la gauche au pouvoir.

● *Si la majorité reste au pouvoir*, l'AFEDE note que la plupart de ses adhérents croient à la poursuite de la politique économique actuelle. Le chômage resterait alors à son niveau présent (1,2 million de demandeurs d'emploi), mais il n'y aurait pas de mouvements sociaux de grande ampleur. Le taux de croissance serait en 1978 de 3,8 %, c'est-à-dire supérieur à celui de 1977 (2,7 à 3 %). Cette reprise (la production industrielle progressant de 4,8 % en cours d'année) viendrait à la fois de la consommation (+ 3,8 % en 1978, contre + 3 % en 1977), du maintien de la croissance des exportations (+ 7,5 % contre 7 % cette année) et d'une reprise des investissements privés (+ 3,5 % contre 2 % en 1977).

Le déficit budgétaire avoisinerait 19 milliards de francs ; celui de la balance commerciale resterait à peu près le même qu'en 1977 (premier semestre presque équilibré, mais déficit à la fin de 1978). Le taux d'inflation se ralentirait : + 8 % de hausse de prix, contre 9,4 % probablement cette année (de janvier à décembre). Les salaires progressant de 10,2 %, le gain de pouvoir d'achat serait de 2,1 % contre 1,5 % en 1977.

Le franc maintiendrait à peu près sa parité par rapport au dollar et au DM.

● *Si la gauche arrive au pouvoir*, une politique économique plus expansionniste sera menée, notamment par une relance de la consommation des ménages (plus 5 %). Le taux de croissance atteindrait alors 4,4 % en 1978 (l'accélération se produisant surtout au second semestre) et le nombre des demandeurs d'emploi diminuerait de 100 000 entre décembre 1977 et décembre 1978.

Les grèves seraient plus fréquentes que dans le passé ; le déficit des finances publiques atteindrait 35 milliards de francs, celui du commerce extérieur se situant entre 15 et 20 milliards de francs (il s'élèverait même à 27,6 milliards de francs en rythme annuel fin 1978). Les taux d'intérêt seraient relevés (marché monétaire à 10,5 %), le franc se dépréciant de 6,2 % par rapport au dollar et de 9,8 % par rapport au DM.

Les salaires horaires progresseraient vite (+ 16,6 % de décembre 1977 à décembre 1978), et la hausse des prix s'accélérerait (+ 11,5 %). Le gain de pouvoir d'achat serait de 4,6 % en moyenne en 1978.

Comme le souligne l'AFEDE, c'est surtout à la fin de 1978 qu'apparaîtraient les différences essentielles entre les deux cheminements possibles ; le rythme annuel de l'inflation atteindrait à ce moment 12,1 % avec la gauche et 7,7 % avec la majorité, le déficit commercial 27,6 milliards de francs avec la gauche contre 9,6 % avec la majorité. Le gain de pouvoir d'achat serait sensiblement plus élevé (4,1 % contre 2,9 %) dans l'hypothèse d'une arrivée de la gauche au pouvoir.

« *L'augmentation du pouvoir d'achat sans une bonne tenue de la monnaie, c'est de la monnaie de singe* », a déclaré, jeudi 24 novembre, M. Stoleru au cours d'une discussion organisée par l'AFEDE avec M. Jacques Attali. Selon M. Stoleru, la politique du programme commun ferait sortir la France du Marché commun. M. Attali, après avoir critiqué les estimations de l'AFEDE, a affirmé que « *la crise actuelle était grave et que le risque principal était actuellement celui d'un basculement de l'économie française dans le sous-développement* ».

L'EXCÉDENT COMMERCIAL DE LA R.F.A. S'EST GONFLÉ EN OCTOBRE

Wiesbaden (Agefi). — La balance commerciale ouest-allemande a enregistré en octobre un excédent record de 4,81 milliards de deutschemarks (105 milliards de francs), contre 3,66 milliards en septembre et 3,57 en octobre 1976.

Les importations ont augmenté en un mois de 2 % à 19,93 milliards de deutschemarks (+ 3,4 % en un an), tandis que les exportations progressaient de 6,6 % à 24,74 milliards de deutschemarks (+ 8,2 %) en un an. La balance des transactions courantes a, quant à elle, enregistré un excédent de 3,1 milliards de deutschemarks, après un déficit de 1,2 milliard en septembre.

Durant les dix premiers mois de 1977, la R.F.A. a dégagé un surplus commercial de 31,1 milliards de deutschemarks, contre 28,3 pour la période correspondante de 1976. Les exportations ont atteint 224,6 milliards de deutschemarks et les importations 193,5 milliards, en hausse respectivement de 1,1 % et de 6,6 %.

ÉCONOMIE

BIBLIOGRAPHIE

« UTOPIE FONCIÈRE », *d'Edgard Pisani*

« Tant qu'une nouvelle définition n'aura pas été donnée du droit de possession du sol et de son rapport à l'intérêt général, l'aménagement du cadre de vie sera paralysé, car il ne cessera d'apparaître comme une agression illégitimement lancée contre le droit de propriété ; l'aménagement de l'espace n'obéira pas au seul intérêt public, qui est pourtant sa seule loi, il ira d'échecs en compromis et de compromis en coups de force pour le plus grand dommage de l'homme et de l'esprit public. »

Venant d'un homme qui a été en quelque sorte « ministre du sol » pendant six ans, à l'agriculture puis à l'équipement, cette sorte d'aveu n'est pas sans importance. Elle explique tout à la fois la désillusion d'Edgard Pisani, ballotté *« d'échecs en compromis »* au point de souhaiter quitter ses fonctions gouvernementales pour rejoindre à petits pas l'opposition et la radicalisation de sa pensée qui lui fait proposer aujourd'hui des *« antidotes »* — en forme de livre — au *« parasitisme de la propriété et de la rente foncières »*. Antidotes dont Michel Rocard n'hésite pas à souligner dans la préface la *« perspective révolutionnaire »* : mettre en cause l'enrichissement sans cause, le profit spéculatif, vouloir que le sol redevienne un outil d'aménagement du territoire et du cadre de vie, qu'il soit au service des exploitations agricoles ou industrielles — et non l'inverse — c'est, écrit le secrétaire national du P.S., *« attaquer les racines mêmes de l'ordre économique et social capitaliste »*.

Tel est bien, en effet, l'objectif de l'ouvrage de l'ancien ministre du général de Gaulle. Une première partie sert, en quelque sorte, d'exposé des motifs à la seconde, où le sénateur socialiste de la Haute-Marne propose en trente-huit articles de bouleverser le statut du sol en France. Convaincu qu' *« il faut avoir le goût du suicide »* politique pour s'attaquer à un sujet aussi passionnel, Edgard Pisani entreprend, dans la première moitié de l'ouvrage, de montrer — à coups d'anecdotes puisées dans sa carrière administrative ou ministérielle — combien le *droit absolu de propriété foncière* entrave l'emploi intelligent du sol à l'usage des hommes ou de la production. Anecdotes savoureuses qui illustrent, mieux qu'une démonstration théorique, les dangers d'un tabou jamais remis en cause officiellement depuis deux siècles.

Revenir à « l'utilité sociale » du sol

Tabou dont l'opinion devrait se libérer plus facilement si elle en appréciait mieux l'aspect historique contingent. C'est justement l'un des aspects les plus intéressants du livre que de montrer comment les diverses tendances de la Révolution française ont hésité ou se sont opposées sur le sens et l'étendue du droit de propriété, l'ancienne dimension collective ou communautaire du sol étant progressivement abandonnée au profit d'une notion strictement individuelle, assimilant la terre à un bien marchand quelconque. Et cela pendant que la mise en vente des biens nationaux *« dramatisait le débat »* donnant à la question du sol une valeur presque sacrée, que la Restauration puis les bourgeois enrichis par Haussmann — avant de devenir ses adversaires — ont encore renforcée. *« En voulant accaparer à leur profit les plus-values engendrées par les grands ouvrages de voirie »* du baron parisien, écrit Edgard Pisani, *« les propriétaires... ont adopté une attitude quasi suicidaire »*, puisque la ville, qui finançait ses travaux en récupérant ces plus-values, a dû interrompre les opérations, faute d'argent. Ce faisant, *« ils ont permis qu'apparaisse le caractère purement parasitaire de la propriété et de la rente foncières »*.

C'est à dénoncer cette situation par des exemples contemporains et surtout à proposer un système de rechange qu'est consacrée la seconde partie de l'ouvrage. La dénonciation est brève, tant les inconvénients du *statu quo* paraissent à l'auteur évidents et nombreux. Le système actuel alourdit anormalement les charges de l'exploitation agricole, obligeant la plupart des paysans à racheter à chaque génération tout ou partie de la terre qu'ils cultivent. Il entrave l'effort d'urbanisme et d'aménagement du territoire des pouvoirs publics, en les contraignant à payer une fortune des sols de banlieue qui ne valaient guère, vingt ans plus tôt. Il prive l'Etat et les communes de ressources nécessaires, puisque la terre est peu imposée. Il fausse les hiérarchies sociales, en privilégiant les spéculateurs et les attentistes confisqueurs de plus-values, alors que *« l'utilité sociale »* devrait être le critère. Il interdit *« que la terre soit perçue comme le bien collectif qu'elle est »*, les grands propriétaires pouvant mobiliser très facilement la masse des « petits » en leur faisant croire que les lopins sont menacés...

La France devra-t-elle attendre une autre Révolution pour adapter son statut foncier aux nécessités du temps ? Edgard Pisani pense le contraire : il veut convaincre l'opinion, non la contraindre. *« La tâche du politique »* est de *« rendre le nécessaire possible »* en facilitant l'évolution des esprits. Tel est l'objet de la proposition de loi avancée.

Partant du principe que *« chaque génération est dépositaire du territoire* [qui] *fonde la nation »*, qu'elle en est *« comptable devant les générations futures »* et *« doit* [donc] *le gérer dans son intégrité »*, ce texte propose de confier à la puissance publique le soin de *« définir les règles d'affectation du sol »* et, au besoin, de lui *« assurer la maîtrise collective »* du terrain, dans le cadre du Plan et de la loi, la mise en œuvre de cette politique revenant aux *« collectivités territoriales, avec la participation des citoyens et de leurs associations ainsi que des entreprises »*.

Un *« livre foncier »* permettrait de tenir à jour la liste des propriétés et des propriétaires fonciers chaque parcelle étant évaluée au prix déclaré par son possesseur (ou par un tribunal, en cas de contestation). C'est ce prix qui servirait à asseoir l'impôt foncier annuel qu'Edgard Pisani propose de créer en France — à l'instar de nombreux pays étrangers — pour financer les collectivités locales et un Fonds régional d'aménagement du territoire, ainsi que pour assurer une équitable péréquation fiscale entre les régions. Selon les taux retenus par les collectivités, cet impôt rapporterait, d'après l'auteur, entre 33 et 46 milliards de francs par an. Simultanément, les plus-values foncières réalisées sur les terres agricoles transformées en sols urbains seraient récupérées par les collectivités locales, qui disposeraient de la sorte de ressources enfin en rapport avec leurs responsabilités.

Pour mener à bien leur politique foncière, les pouvoirs publics mettraient en place des offices intercommunaux, gérés par les communes, qui détiendraient tous les sols non privés et acquerraient progressivement une surface [...]sante — au prix déclaré p[...] propriétaire ou fixé par le jug[...] de façon à briser peu à p[...] spéculation. Innovation essent[...] ces sols ne seraient plus reve[...] mais utilisés par les services p[...] ou loués, conformément à la [...]tique d'aménagement du ter[...] adoptée. Les locations de te[...] correspondant à l'habitation p[...]pale ou à l'exploitation agrico[...] seraient sans limitation de [...] tant qu'ils seraient transmis[...] ligne successorale directe, de [...] à garantir aux familles la sé[...] totale de l'habitat ou de l'e[...]tation. Dans les autres cas, [...] contrats de dix-huit à soi[...] douze ans seraient passés ave[...] locataires, prévoyant un rem[...]sement à ceux-ci des amélior[...] apportées s'ils décidaient de q[...] les lieux avant ce délai, pour [...] raisons impérieuses.

De la sorte, espère l'auteur [...] agriculteurs pourraient consac[...] l'équipement de leur exploitatio[...] capitaux aujourd'hui affecté[...] l'achat du « sol-outil » ; des [...]lions de familles n'auraient [...] besoin d'acheter en vingt an[...] logement fait pour en durer [...]quante ou cent ; les édiles lo[...] économiseraient l'argent des c[...]buables, gaspillé aujourd'hui à p[...] des prix fonciers spéculatifs ; [...] responsables politiques auraien[...] moyens financiers de leurs [...] d'aménagement du territoire...

Mais voilà, il faut conva[...] l'opinion qu'une habitude plus [...] centenaire n'est pas nécessaire[...] bénéfique. Rude tâche que l'a[...] ministre entreprend avec courag[...] patience. Un style nouveau pou[...] qui marqua si souvent de sa fo[...] les cercles gouvernementaux et [...]lementaires.

GILBERT MATHIE[U]

★ Gallimard, 45 F.

« Militant chez Simca-Chrysler »
d'Henri Rollin

Est-il vrai qu'à 30 kilomètres de Paris règnent des méthodes que la France condamne avec vigueur lorsqu'elles sont appliquées à plus de 1 000 kilomètres ? M. Henri Rollin, qui a travaillé pendant sept ans et demi chez Simca-Chrysler à Poissy, raconte comment, ouvrier P3 très apprécié de 1958 à 1960, il est devenu la cible de certains commandos et d'adhérents du syndicat autonome C.F.T., lorsque, officiellement, il est apparu comme le dirigeant de la section C.G.T. Pressions diverses, chantages, opérations « coup de poing » se succèdent. Pis, dans son livre *Militant chez Simca-Chrysler*, affirme-t-il, *« on a essayé d'avoir ma peau »*. Un certain matin de février, dans le bâtiment B3 de l'usine, une Simca 1000 fonce sur lui ; il l'évite « en sautant en arrière ». Dix mois plus tard, « un clark chargé de caisses » essaie, assure-t-il, de l'écraser. Troisième tentative, lorsque M. Rollin veut prendre sa voiture pour partir en délégation dans un foyer d'immigrés ; il s'aperçoit que l'automobile « chasse », et il fait un tête-à-queue ; le véhicule est transporté au garage et le mécanicien constate : « Le tube de lockheed est cisaillé. On a l'impression que cela a été fait avec une pince coupe-boulon. » Enfin, à la suite d'un autre accident de circulation qui entraîne son hospitalisation, puis six mois de congé de maladie, M. Rollin quitte Simca sur les conseils de ses camarades.

S'agit-il d'un cas isolé ? L'auteur avance d'autres faits selon lesquels des militants cégétistes auraient été victimes de violences et d'atteintes à leur vie privée. On songe à certains témoignages de salariés canadiens, américa[ins] ou de travailleurs soviétiq[ues] broyés par ce que, pudiquem[ent] on peut appeler les « mafia[s] ».

Témoignage partisan ? Il [est] vrai que M. Henri Rollin [...] cégétiste et militant commun[iste]. Est-il vrai aussi qu'en cinq [ans] *« cent quatre-vingts plaintes [dé]posées contre la C.F.T. Sim[ca-]Chrysler n'ont jamais été [au-]delà du commissariat de Poiss[y] »* comme l'affirme M. Rollin ?

A plusieurs reprises, la C.[...] a dénoncé, dans le passé, [le] climat qui règne aux usines [de] Poissy. Le livre de M. Ro[llin] alourdit encore le dossier [...] témoignages.

Ces accusations — si elles s[ont] fondées — sont trop graves p[our] qu'on en reste là et que [les] pouvoirs publics fassent mine [de] les ignorer.

JEAN-PIERRE DUMONT

★ Editions sociales, 36 F.

LES MARCHÉS FINA[NCIERS]

PARIS

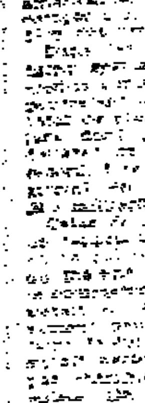
LONDRES

Légère amélioration

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COURS DU DOLLAR A TOKYO

BOURSE DE PARIS - 24 NOVEMBRE



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 NOVEMBRE

Calme et irrégulier

Les séances se suivent mais ne se ressemblent pas forcément. Des prises bénéficiaires se sont, en effet, produites jeudi à la Bourse de Paris, stoppant net le mouvement de hausse enregistré la veille, pour le premier jour du nouveau terme. Elles n'ont finalement pas été trop mal absorbées. La montée de la Française des pétroles, en cours de séance, favorisant il est vrai une légère reprise qui devait permettre à l'indicateur instantané de se retrouver en clôture pratiquement à son niveau antérieur.

La tendance a néanmoins été assez irrégulière dans la plupart des compartiments, la construction électrique étant à peu près seule à s'alourdir. Au total, l'on a relevé une quarantaine de baisses vraiment significatives (1 % et plus) et une trentaine de hausses, le plus mauvais score revenant au B.H.V (— 5 %) et le meilleur à Schneider (+ 7 %).

« Cette Bourse est incompréhensible », murmurait un professionnel. « Elle est complètement décousue », ajoutait un autre. Ils n'étaient pas seuls à s'interroger sur le comportement assez singulier du marché. Mais l'est-il réellement ?

Les remous monétaires incessantes ne sont jamais propres à favoriser les achats de valeurs mobilières, et une fois encore leur effet démobilisateur a joué. Impossible au surplus de compter sur les investisseurs étrangers, qui commenceraient plutôt à lorgner du côté de Wall Street. Dans ces conditions, le marché a les plus grandes difficultés à trouver sa voie et ce d'autant que les volumes d'affaires restent très maigres dans l'ensemble.

L'or est un peu remonté sur les indications de Londres, le lingot gagnant 45 F à 25 040 F. Effritement du napoléon à 245 F (— 0,30 F). Le volume d'affaires est passé de 4,47 à 10,67 millions de francs.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines. Nouvelle avance des mines d'or. Irrégularité des pétroles internationaux.

LONDRES

Légère amélioration

Les industrielles se redressent légèrement vendredi après leur repli précédent. Progrès également des pétroles. Mais recul des Fonds d'Etat et des mines d'or

OR (ouverture) (dollars) 157 90 contre 158 90

VALEURS	CLOTURE 24/11	COURS 25/11
Beecham	612 ..	615 ...
British Petroleum ...	888 ..	886 ..
Courtaulds	108 .	110 ...
De Beers	296	295 ...
Imperial Chemical	344	341 ..
Rio Tinto Zinc Corp..	179	178
Shell	550	553
Vickers	166	155
War Loan 3 1/2 %..	34 1/4	34 1/4
*West Driefontein	24 7/8	24 1/2
*Western Holdings	18 3/8	18 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

I.C.I. — Le bénéfice avant impôt du groupe accuse pour le troisième trimestre et pour la première fois de l'année une baisse de 29,5 % à 105 millions de livres par rapport à la période correspondante de 1976. Cette baisse annule complètement les progrès accomplis durant les deux premiers trimestres et pour les neuf premiers mois, le bénéfice avant impôts atteint 414 millions de livres (— 3,3 %) et le bénéfice net 218 millions de livres (— 11,05 %). Cette chute des profits a déclenché un vif repli au London Stock Exchange.

BAYER. — Mauvais résultats également pour la grande firme chimique allemande. Au 30 septembre, le bénéfice avant impôt Bayer A.G. s'élève à 552 millions de deutschemarks (— 19,3 %) pour un chiffre d'affaires accru de 3,9 % (2 % en retranchant les livraisons effectuées à la filiale Erdoelchemie). Le bénéfice avant impôt de Bayer Monde atteint 849 millions de deutschemarks (— 6,1 %) pour un chiffre d'affaires de 16 202 millions de deutschemarks (+ 2,1 %).

C. M. INDUSTRIES. — Le chiffre d'affaires consolidé du groupe devrait approcher 1 400 millions de francs pour l'exercice 1977. Les résultats devraient également enregistrer une progression et permettre de maintenir le dividende global à 13,50 F sur un capital augmenté de 10 % par une récente attribution gratuite.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/11	25/11
1 dollar (en yens) ..	239 80	240 ..

NEW-YORK

En raison du Thanksgiving Day, tous les marchés financiers et commerciaux étaient clos jeudi aux Etats-Unis.

CRÉDITS EN EURODEVISES

Activité record

S'il n'est pas possible d'obtenir de statistique globale sur la totalité des crédits en eurodevises, l'activité du marché londonien, sur lequel est négociée près de la moitié de ces opérations, constitue une indication utile. Les dernières statistiques de la Banque d'Angleterre indiquent que l'encours des crédits en eurodevises aux non-résidents représentait, au 18 octobre, un total de 149,2 milliards de dollars, en augmentation de 7 milliards de dollars sur septembre et de 21 milliards de dollars sur le mois correspondant de 1976. Bien qu'il faille tenir compte du fait que cet accroissement est partiellement lié aux répercussions sur l'évaluation en dollars des emprunts en eurodeutschemarks et en eurofrancs suisses, de la baisse de la devise américaine, ces chiffres rendent compte d'une importante augmentation des crédits en eurodollars.

Dans les milieux bancaires, certains spécialistes estiment que les crédits à moyen terme en eurodevises pourraient dépasser, cette année, un total de plus de 30 milliards de dollars, dont plus de 80 % en eurodollars ; ce chiffre constituerait un record, très supérieur au précédent, atteint en 1974 avec un total de 29,3 milliards de dollars.

Cette évolution amène à effectuer un rapprochement entre 1977 et 1974 en ce qui concerne le comportement du marché des eurodevises. En 1974, le commerce extérieur des Etats-Unis s'était soldé par un déficit relativement peu important, de 600 millions de dollars, et pourtant le dollar s'était nettement affaibli, de 21,6 % par exemple, par rapport au franc suisse. On avait alors expliqué ce recul par le fait que bon nombre de pays industrialisés ou en voie de développement avaient alors intensifié leurs emprunts en eurodollars pour pouvoir faire face au quintuplement du prix de leurs importations pétrolières ; parallèlement, une grande partie des pétrodollars avaient été convertis en d'autres devises, ce qui avait pesé d'autant sur la devise américaine. — (Agefi.)

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1976.)

	22 nov.	24 nov.
Valeurs françaises ..	96,2	95,6
Valeurs étrangères ..	99,6	99,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,2	63,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 ... %

BOURSE DE PARIS - 24 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D...	174 .	172 .
France (La)......	354	355
GAN (Sté) Centr..	621	624
Protectrice A.I.R.	247	248
U.A.P...	553	548
Locabail Immob.	186	187 .
Locafinancière.	122 10	121 10
Marseil. Crédit	232	232
Paris-Réescompt.	190	190
Séquanaise Banq.	151 .	151
Immobvest... ..	84 20	81 20
Cie Lyon. Imm...	85	84 50
UFIMEG........	79 40	79 10
U.G.I.M.O......	99 50	99 20
Union Habit.....	129 90	129 90

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 846	4 843	4 850
Allemagne (100 DM) ...	217 330	217 880	216
Belgique (100 F.)	13 816	13 828	13 726
Pays-Bas (100 fl.)	201 580	201 680	200
Danemark (100 krd)	79 200	79 010	79 000
Suède (100 krs)	101 100	101 020	101
Norvège (100 k.)	89 150	89 300	88 250
Grande-Bretagne (£ 1) ..	8 821	8 811	8 850
Italie (1 000 lires)	5 526	5 522	5 550
Suisse (100 fr.)	221 800	222 880	220
Autriche (100 sch.)	30 495	30 560	30 150
Espagne (100 pes.)	5 862	5 867	5 700
Portugal (100 esc.)	11 960	11 970	11 500
Canada ($ can. 1)	4 380	4 364	4 345

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/11
Or fin (kilo en barre)	24960	25000
Or fin (kilo en lingot)	24995	25040
Pièce française (20 fr.).	245 30	245
Pièce française (10 fr.)	199	213 10
Pièce suisse (20 fr.)...	219 10	221 50
Union latine (20 fr.). .	217 60	217 20
Souverain	225 50	226
Pièce de 20 dollars ..	1114 80	1115 60
Pièce de 10 dollars ..	601	601
Pièce de 5 dollars..	340	307 50
Pièce de 50 pesos......	1038 50	1048
Pièce de 10 florins....	214 50	215 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— RÉPONSES A PHILIPPE SOLLERS : « Vive le capitalisme », par Christian Zimmer.

3. ÉTRANGER
— Les répercussions après la « mission de paix » de M. Sadate.

4. PROCHE-ORIENT
— « Coptes d'Egypte » (II), par Jean-Pierre Peroncel-Hugoz.

5. AFRIQUE

6. EUROPE
— Les Audiences internationales Sakharov se tiennent à Rome.

8. AUSTRALIE
ASIE
AMÉRIQUES
— CHILI : M. Waldheim p..r-suit ses démarches en faveur des prisonniers politiques et des « disparus ».

9 à 11. POLITIQUE

12. SOCIÉTÉ
— Etre ou ne pas être « autonomes » ?
— Les expulsions du 14e arrondissement de Paris provoquent de violentes bagarres.

12. ÉDUCATION
— Les parents apprécient la réforme Haby.

14. JUSTICE
— L'incendie du C.E.S. Pailleron devant le tribunal de Paris.

15 à 19. ARTS ET SPECTACLES
— CINÉMA : le « musical Warner ».
— ARCHITECTURE : Nancy 1900.

LE MONDE DES LOISIRS ET DU TOURISME
Pages 29 à 36
— Les voyages et le terrorisme.
— Les hôteliers autonomes en congrès.
— L'arrivée de la caméra-pinceau.
— Modes du temps : Fiorucci, ou comment mieux vivre dans ses vêtements.

42. RÉGIONS
— NORD-PAS-DE-CALAIS : les représentants des assemblées régionales sont reçus par le premier ministre.

43 à 46. ÉCONOMIE - SOCIAL
— Les syndicats face à la politique sociale du gouvernement.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TÉLÉVISION (19)
Annonces classées (37 à 39) ; Aujourd'hui (40 et 41) ; Carnet (40) ; « Journal officiel » (41) ; Loto (40) ; Météorologie (41) ; Mots croisés (40) ; Bourse (47).

A BILLANCOURT

Le conflit reste ouvert à la régie Renault

M. Vernier-Palliez a été retenu pendant neuf heures par des grévistes

Alors qu'il conférait avec une centaine de cadres du service des méthodes mécaniques de la régie Renault, M. Bernard Vernier-Palliez, président-directeur général de l'entreprise nationalisée, a été retenu, avec plusieurs de ses collaborateurs, dans une salle de réunion de l'usine de Billancourt, jeudi 24 novembre, de 10 heures à 19 heures, par des ouvriers *du département* 38. Ces derniers, constitués en « comité de défense des lock-outés », avec l'appui de la C.G.T., étaient environ deux cent cinquante. C'est la dernière péripétie d'un conflit qui dure depuis six semaines.

Mis en chômage technique le 4 octobre à la suite de la grève d'une centaine de manutentionnaires du département 38 — qui fabrique des pièces détachées — les huit cents ouvriers de fabrication de ce département avaient, dans leur majorité, refusé de reprendre le travail le 7 novembre dernier, à l'issue de ce conflit. Ils estimaient en effet insuffisante l'indemnisation à 56 % des heures de travail perdues proposée par la direction. Depuis lors, par trois votes succesifs — dont la régularité fut parfois contestée par la Régie — ils ont renuovelé leur opposition à cet arrangement, invoquant le fait que le chômage « économique » est d'habitude indemnisé à 70 %. La direction, pour sa part, a tenu bon, se réfugiant depuis deux semaines dans une attitude d'expectative — « *un silence hautain* » dit la C.G.T. — tandis que le quart environ des ouvriers du 38 acceptaient de rejoindre leur poste.

C'est donc pour « *faire entendre leur voix* » et obtenir « *une véritable négociation* » sur le problème des heures perdues que les militants du comité de défense des lock-outés ont choisi une forme d'action rarement utilisée à la Régie. En fait, selon la C.G.T., M. Vernier-Palliez « *a eu la politesse d'écouter toutes les délégations qui ont défilé, venant de divers secteurs : l'usine, pour lui demander de négocier, sur l'affaire du 38 et sur d'autres points, notamment les salaires* ». Le P.-D. G. et ses collaborateurs ont refusé de d' uter « *sous la contrainte* ». Finalement, c'e.t un délégué syndical C.G.T. de l'usine qui a demandé aux occupants de laisser partir M. Vernier-Palliez. Dans un communiqué publié jeudi soir, M. Christian Beullac, ministre du travail, a dénoncé « *l'initiative prise par la section C.G.T.* », ajoutent que « *de tels actes portent une atteinte grave au respect des libertés les plus élémentaires et contribuent à créer dans la vie sociale un climat de violence qui est contraire à l'intérêt de tous les salariés* ».

Répondant de son côté à une protestation de la fédération de la métallurgie C.G.C., — les sections syndicales Force ouvrière et C.G.C. de la Régie ont aussi condamné la « séquestration » du P.-D.G. — l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens C.G.T. de Renault-Billancourt affirme que les cadres présents « *ont été laissés libres de leurs mouvements* », ce qui est contesté par la direction en ce qui concerne le P.-D.G. et « *quelques-uns de ses collaborateurs* », qui n'ont été libérés que vers 19 heures.

Ce vendredi matin, une délégation comprenant dix travailleurs du département 38 ainsi que des syndicalistes C.G.T. s'est rendue au siège de la Régie. Elle n'a pas été reçue, la direction se bornant à conseiller à ses interlocuteurs d'adresser leurs doléances par la voie hiérarchique, au chef du département intéressé.

CONSEIL INTERMINISTÉRIEL SUR LE TERRORISME

Le président de la République a réuni, vendredi matin 25 novembre, un conseil interministériel restreint consacré à la « *mise au point des méthodes de lutte contre le terrorisme* ». Participaient à ce conseil le premier ministre ; MM. Alain Peyrefitte, ministre de la justice ; Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; Christian Bonnet, ministre de l'intérieur ; Yvon Bourges, ministre de la défense, et les généraux Guy Méry, chef d'état-major des armées, et Roger Rhenter, secrétaire général de la défense nationale.

LA C.G.T. PERD UN PROCÈS CONTRE SIMCA-CHRYSLER

Le tribunal d'instance de Poissy, présidé par Mme Cusset, a débouté les représentants de l'union locale des syndicats C.G.T. et de la section syndicale C.G.T. de Chrysler-France de leur demande en annulation des élections en date des 6 et 7 octobre des délégués du personnel à l'usine de Poissy. La C.G.T. faisait état de graves irrégularités, notamment lors de la constitution des bureaux de vote et de la rédaction des procès-verbaux, et parlait « *de pressions et de faveurs illégales* » de la direction aux candidats de la C.F.T.

Le tribunal, dans un jugement rendu le 15 novembre, déclare les syndicalistes « *mal fondés dans leur demande* » d'annulation et rejettent leur demande subsidiaire « *tendant à être autorisés à rapporter la preuve par voie d'enquêtes des irrégularités qui ont été invoquées, des déclarations de tiers recueillies a posteriori n'étant pas de nature à éclairer le tribunal sur les votes litigieux tels qu'ils sont présentés, du moins en l'absence d'autres preuves susceptibles de les créditer* ».

Lors de ces élections (premier collège, ouvriers-employés), la C.F.T. avait obtenu 62,5 % des suffrages (en baisse de deux points sur les élections précédentes) et la C.G.T. 18,2 (en hausse de deux points).

Un avion militaire s'écrase dans l'Hérault

Il y aurait trente-quatre victimes

Un avion de transport Nord-2501 de l'armée de l'air française s'est écrasé, dans la nuit du jeudi 24 au vendredi 25 novembre, sur le territoire de la commune de Prémian, au nord-ouest de Béziers (Hérault). Selon l'état-major de la IVe région aérienne à Aix-les-Milles (Bouches-du-Rhône), il y avait trente-quatre personnes à bord, dont quatre membres de l'équipage. Les premiers secours arrivés sur les lieux en fin de matinée ont indiqué qu'il n'y aurait aucun survivant.

L'avion transportait des cadres et des engagés de l'Ecole des mécaniciens de la marine de Saint-Mandrier (Var), qui revenaient de la finale d'un concours de variétés organisé dans les trois armées par Radio-Monte-Carlo et qui avait eu lieu la veille à Mont-Marsan (Landes).

L'accident, dont les causes s[ont] encore inconnues, s'est prod[uit] lors du retour des marins v[ers] leur base de Saint-Mandr[ier]. L'avion, qui stationnait habitu[el]lement à Evreux (Eure), av[ait] quitté Mont-de-Marsan peu ap[rès] 1 heure du matin. Il devait sui[vre] un plan de vol : Agen, Toulo[use,] Montpellier et Hyères.

Selon des témoins, l'appareil [est] passé à basse altitude au-des[sus] du hameau de Prémian. Il s'[est] écrasé peu après, a immédia[te]ment pris feu et a explosé.

Une chapelle ardente a été p[ré]parée dans l'église du hameau [de] Langlade, proche des lieux de l'a[c]cident pour y rassembler [les] dépouilles des victimes.

Vingt-cinq ans d'âge

En service dans l'armée de l'air depuis octobre 1952, le Nord-2501 ou Noratlas est un bimoteur capable de transporter, à la vitesse moyenne de 315 kilomètres à l'heure, une charge de 4 900 kilogrammes (ou quarante-deux personnes au maximum) sur une distance de 1 100 kilomètres, ou encore 2 650 kilogrammes à environ 2 500 kilomètres. Il sert d'avion de parachutage de troupes ou de largage de charges.

L'armée de l'air dispose d'un peu moins de cent vingt Noratlas, principalement, au commandement de l'aviation de transport militaire (COTAM). De l'aveu même de l'état-major, ces avions, qui ont en moyenne vingt-cinq ans d'âge, mais dont les cellules son encore dans un état jugé satisfaisant, présentent, toutefois, de graves inconvénients en opérations : performances modestes, fiabilité des équipements en diminution, entretien onéreux des moteurs, prix de revient élevé à la tonne-kilomètre à cause de la consommation.

C'est la raison pour laquelle l'armée de l'air française souhaite remplacer ces avions veillissants par des appareils Transall supplémentaires, dont la capacité est double et le rayon d'action nettement accru. Un Transall suffit pour assurer les services de quatre Noratlas.

En 1976, le taux d'accidents enregistrés dans l'armée de l'air française a été le plus faible observé depuis 1971. Il a été de 0,35 accident pour 10 000 heures de vol au lieu de 0,66 en 1971. En 1970, ce taux avait été de 0,53 et en 1974 de 0,43 pour 10 000 heures de vol. Au total, le nombre d'heures de vol de l'armée de l'air a été de 447 000 en 1976 (à titre de comparaison, Air France a totalisé 365 700 heures de vol).

LE FRONT DE LIBÉRATI[ON] NATIONALE DU TCHAD SERA[IT] PRÊT A LIBÉRER UNE QU[A]RANTAINE DE PRISONNIER[S]

Répondant à l'appel des aut[o]rités sanitaires du Frolinat (Fro[nt] de libération nationale du Tchad), une équipe de Médecins sans fron[tières] s'est rendue au Tibesti d[u] 18 octobre au 10 novembre 197[7]. Les docteurs Mario Duran, ch[i]rurgien, et Bernard Kouchne[r], médecin, ont pu porter assistan[ce] aux blessés et aux malades [de] plus de quarante personnes et rencontrer individuelleme[nt] trois cent dix-neuf prisonnie[rs] tchadiens. Ces hommes et c[es] femmes sont détenus depuis [la] chute de Bardaï, en juin 19[77]. L'Etat de santé de certains [est] très précaire.

M. Goukouni, chef du Frolin[at], a chargé l'équipe de M.S.F. [de] transmettre un message aux org[a]nisations internationales humar[ni]taires : les seize femmes, les vin[gt] enfants, les quatre fonctionnair[es] civils et les malades graves pou[r]ront être, sans conditions, év[a]cués sur N'Djamena.

● *M. Gaston Defferre*, maire [de] Marseille (P.S.), a gagné son pr[o]cès contre le journal *le Mérid[io]nal*. En effet, la septième chamb[re] correctionnelle de Marseille, pr[é]sidée par M. Ducos, vient [de] condamner M. René Merle, dire[c]teur de cette publication, [et] M. Jacques Garello, rédacteur [de] l'article incriminé, à 1 000 fran[cs] d'amende et à 1 franc de dom[]mages et intérêts. L'article ava[it] été publié le 15 mars, soit ent[re] les deux tours des élections mun[i]cipales, et son auteur, M. Garell[o], candidat des listes Marseill[e] Avenir, favorables à la majorit[é], accusait M. Defferre d'utiliser l[es] fonds et le personnel de la ma[i]rie à des fins électorales perso[n]nelles. *(Lire en page 21 le repo[r]tage de Claude Durieux sur [la] situation actuelle de la pres[se] dans la région Provence-Cô[te] d'Azur.)*

● *La séparation chirurgicale [de] deux frères siamois* âgés de se[pt] mois a été réalisée le 17 novemb[re] à l'hôpital Necker-Enfants m[a]lades par l'équipe du professe[ur] Pellerin. A l'Assistance publiqu[e] on précise que l'intervention [a] duré quinze heures et que l'ét[at] des deux enfants est actuell[e]ment satisfaisant. Les deu[x] enfants étaient réunis par [le] bassin.

Le numéro du « Monde » daté 25 novembre 1977 a é[té] tiré à 569 978 exemplaires.

Nouvelle chute du dollar et glissement continu du franc

Bien que son cours à Tokyo ait été stabilisé à 240 yens par la Banque du Japon pour la deuxième journée consécutive, la chute du dollar s'est poursuivie vendredi 25 novembre sur les marchés des changes européens dans un climat de grande nervosité. A Francfort et à Zurich la monnaie américaine a encore battu ses records de baisse à 2,2150 deutschemarks, contre 2,2260 la veille et à 2,1650 francs suisses contre 2,18, en dépit des interventions de la Bundesbank qualifiées de « massives » (plusieurs centaines de millions de dollars). Partout les cambistes signalent des ventes de dollars très importantes, les détenteurs de cette monnaie, notamment au Proche et au Moyen-Orient, se hâtant de s'en débarrasser comme aux plus mauvais jours de 1971 et de 1973.

L'annonce d'un excédent record de leurs balances commerciales respectives d'abord par le Japon, puis par l'Allemagne fédérale, est rapproché des déclarations officielles en provenance de Washington, suivant lesquelles le déficit commercial des Etats-Unis pourrait s'établir au-dessus de 20 milliards de dollars « *pendant plusieurs années consécutives* ». Un tel rapprochement est explosif.

En fait, l'aggravation du conflit nippo-américain sur le déséquilibre des échanges entre les deux pays, qui s'est traduit par une hausse accélérée du yen, est en train de déclencher une crise monétaire majeure, que les banques centrales s'efforcent de juguler avec les moyens habituels, essentiellement des interventions sur les marchés des changes. Apparemment ces moyens ne suffisent plus, et la parole est désormais aux gouvernements.

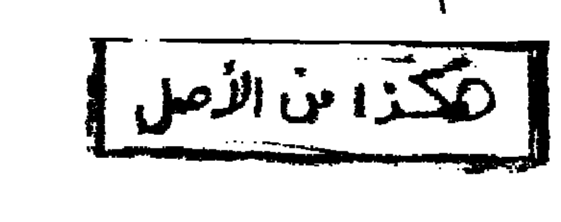
A Paris, le franc, imitant la livre et la lire, suit le dollar dans sa chute, et continue à baisser par rapport aux monnaies fortes. Celles-ci ont atteint des cours records : le D.M. à 2,1850 F, contre 2,1750 F jeudi (et 2,1635 à la fin de la semaine dernière), et le franc suisse à 2,2350, contre 2,22 F (2,1993 huit jours plus tôt. — F.R.

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL SE SERAIT LÉGÈREMENT RALENTIE EN OCTOBRE

La hausse des prix de détail en France se serait un peu ralentie en octobre. L'indice des prix à la consommation calculé par l'INSEE, qui sera publié lundi 28 novembre, indiquerait une augmentation de 0,8 % en un mois contre 0,9 % en septembre.

Compte tenu du fait qu'octobre a enregistré des hausses de loyers qui ne se reproduiront pas au cours des mois suivants, ce résultat, s'il est confirmé, traduirait une légère décélération du taux d'inflation.

A B C D E F G



QUATRIÈME ANNÉE — N° 10211 — 34

Le Monde — Fondateur : Hubert Beuve-Méry

LES DÉPARTS VOLONTAIRES

LE PRÉSIDENT S...
• Nous avons commen...
• Je n'ai rien cédé à Jé...
• Les forces pro-israélie...

Le Caire est prêt ... pour prép...

M. Raymond Barre se présen... en médiateur entre l'Égypte ...

Une démarche en deux temps

JULIEN GR...
Le mauvais ...
ROMAN
"Un grand Green"
B. POIROT-DELPECH "LE MO...
Plon